# **MERCREDI 8 OCTOBRE 2008**

#### PRÉSIDENCE DE M. PÖTTERING

Président

# 1. Séance solennelle - Ingrid Betancourt

**Le Président.** – Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Commissaire, c'est avec une grande satisfaction et beaucoup d'admiration que j'accueille aujourd'hui M<sup>me</sup> Betancourt au Parlement européen. Je vous souhaite de tout cœur la bienvenue, Madame Betancourt!

## (Applaudissements)

Votre présence aujourd'hui est une preuve que les personnes courageuses ne perdent jamais espoir dans la lutte pour la liberté et la dignité humaine. Après votre libération, le 2 juin 2008, j'ai eu l'honneur de vous écrire au nom du Parlement européen et de vous souhaiter un bon retour à la liberté. Le moment est à présent venu pour vous d'être notre invitée.

Vous avez été détenue en captivité pendant six ans, quatre mois et neuf jours. Vous seule savez ce que vous avez dû traverser pendant ces 2 321 jours, mais vous êtes devenue un symbole de liberté partout dans le monde et un symbole de résistance humaine à la souffrance forcée et à la privation des droits de l'homme fondamentaux, ainsi qu'un modèle de dignité et de courage pour nous tous. Vos enfants vous ont soutenue tout au long de votre captivité. Je n'oublierai jamais comment vos deux enfants – votre fille et votre fils – ont fait appel à moi il y a plusieurs années, alors que j'assumais d'autres fonctions, et comment ils ont plaidé la cause de leur mère. C'était l'amour d'enfants pour leur mère. Vous pouvez être fière d'eux!

#### (Applaudissements)

Le terrorisme tel qu'il est pratiqué par vos ravisseurs est une attaque directe' de nos valeurs, de la liberté, de la dignité humaine et de la démocratie.

Madame Betancourt, votre exemple nous montre très clairement, une fois encore, que les démocraties ne doivent jamais battre en retraite face au terrorisme. C'est un devoir politique et moral de garantir que l'État de droit soit toujours respecté.

Au cours de votre captivité, de nombreux députés européens ont œuvré sans relâche pour votre libération, et je sais que de nombreux représentants des différents comités de soutien à Ingrid Betancourt sont présents ici aujourd'hui – des défenseurs actifs de votre cause, des gens qui œuvrent pour la liberté de tous les otages en Colombie. Je voudrais saluer et souhaiter de tout cœur la bienvenue à tous ceux d'entre vous qui se sont exprimés au nom de M<sup>me</sup> Betancourt et qui sont présents au Parlement européen aujourd'hui.

#### (Applaudissements)

Mesdames et Messieurs, nous devons poursuivre sans relâche nos efforts en vue d'obtenir la libération de tous ceux qui sont encore privés de leur liberté. C'est une autre raison de votre visite ici aujourd'hui. Vous l'avez dit vous-même: ««Pour une victime du terrorisme, le plus grand danger est d'être oubliée. Quand j'étais dans la jungle, j'avais un visage et j'avais un nom. Je demande maintenant que nous fassions la même chose pour ceux qui sont restés derrière.»« Tels ont été, et sont toujours, vos paroles. Au nom du Parlement européen, nous lançons aujourd'hui un appel afin que cela ait lieu.

Nous célébrons cette année le 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948. Cette déclaration représentait la première obligation universelle formelle de protéger la dignité de chacun et l'égalité de tous, sans distinction de couleur de peau, de la religion ou de l'origine. L'article 3 de la déclaration stipule: ««Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.»«

Énormément de gens ont été privés de leur liberté parce qu'ils avaient défendu les droits de l'homme. Lors de la conférence intitulée «Les défenseurs prennent la parole», qui est organisée cette semaine ici au Parlement européen, nous avons entendu de nombreux témoignages de personnes opprimées, arrêtées de façon arbitraire ou forcées à l'exil en raison de leur combat pour les droits et libertés fondamentaux. Nous avons également

eu l'occasion de débattre en détail de la manière dont nous pouvons mieux protéger ces personnes et soutenir leur travail.

Madame Betancourt, nous sommes tous honorés et ravis de vous demander à présent de vous adresser au Parlement européen.

**Ingrid Betancourt.** – Monsieur le Président, chers amis, c'est avec une grande émotion que je me retrouve aujourd'hui parmi vous, le jour même où les Nations unies et l'Union européenne commémorent ensemble le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Et, bien sûr, je ne peux que me dire combien cette coïncidence est extraordinaire. Il y a juste trois mois, je vous regardais agir depuis le fin fond de la forêt amazonienne, et ma plus grande aspiration était alors que d'autres viennent ici parler en notre nom, alors que nous étions encore prisonniers de la folie des uns et de l'abandon des autres.

C'est un miracle, j'en suis convaincue, que de pouvoir partager ces moments avec vous. J'arrive, pleine d'admiration, dans une enceinte qui ne cesse de me faire envie. Je rêve, comme tous les Latino-américains, que votre exemple soit contagieux et que nous aussi, dans l'union de nos peuples, nous puissions un jour nous réunir dans un parlement de l'Amérique latine, à l'image du vôtre, pour trouver dans le dialogue et le respect les clés d'un destin commun que nous voulons grand et généreux pour notre continent.

Je ne sais que trop bien combien vous avez pensé à moi durant toutes ces années difficiles. J'ai un souvenir précis de votre engagement aux côtés de nos familles, à un moment où le monde ne s'intéressait pas au sort des otages colombiens et où en parler était tout simplement mal vu.

J'écoutais dans la jungle la radio qui transmettait les détails d'une séance qui se déroulait ici même. Je n'avais pas d'images, mais j'avais les voix des journalistes qui décrivaient la session. C'était d'ici, de cette salle, par vous, par votre refus de la résignation et par votre silence de réprobation, que m'est arrivé mon premier secours. Grâce a vous j'ai compris, il y a plus de cinq ans, que nous n'étions plus seuls.

Si j'ai gardé espoir pendant toutes ces années, si j'ai pu me raccrocher à la vie, si j'ai pu porter ma croix jour après jour, c'est parce que je savais que j'existais dans vos cœurs. Je me disais qu'ils pouvaient me faire disparaître physiquement, mais que mon nom et mon visage trouveraient toujours refuge contre l'oubli, dans vos pensées.

C'est pour cela que depuis le premier moment où j'ai remis les pieds dans le monde de la liberté, je tenais à venir chez vous, dans cette maison que je sens aussi comme la mienne. Il fallait que je vous dise que rien de ce que vous avez dit ou fait n'a été vain. Si je suis vivante, si j'ai retrouvé le bonheur de vivre, je vous le dois. Il faut que vous sachiez que vos paroles m'ont délivrée bien avant que le secours physique ne m'arrive effectivement.

#### Merci!

#### (Applaudissements)

Merci à chacun de vous. Merci d'avoir ouvert votre cœur à ce drame trop éloigné de vous tous. Lorsque je pensais à la création d'un statut des victimes du terrorisme et que je parlais à l'ONU du besoin de donner un espace d'expression aux familles des victimes, je pensais à l'exemple que vous nous avez donné. Je sais que vous avez reçu ma famille, ma mère, mes enfants, que vous les avez écoutés. Dans la jungle, quand je l'ai su, cela a fait toute la différence pour moi. Car grâce à votre générosité, le Parlement européen est devenu une plateforme permettant de faire connaître au monde l'ampleur de la barbarie que nous avons subie et que plus de 3 000 de mes compatriotes subissent encore.

Les paroles qui ont été prononcées ici, et qui ont permis ma libération et celle de mes compagnons, ont créé le besoin d'agir dans le respect de la vie de tous les otages et aussi de tous les guérilleros, qui étaient nos ravisseurs. Cette absence de violence est le fruit de votre exigence et de votre engagement. Voilà un résultat précis, clair, concret, de votre action.

#### (Applaudissements)

Je voudrais, dans cette enceinte, rendre hommage aussi aux milliers d'activistes des droits de l'homme, aux milliers de *freedom fighters* qui se sont mobilisés dans le monde entier pour obtenir notre retour, et le retour de beaucoup, beaucoup d'autres personnes dans le monde. Je vois ici les tee-shirts jaunes de la FICIB.

# (Applaudissements)

(ES) Je voudrais remercier la FICIB pour sa lutte pour tous les otages de Colombie. Vous avez été les premiers à ouvrir ces portes. Grâce à vous, quinze de mes compagnons et moi-même avons recouvré la liberté. Nous devons continuer à lutter et à combattre pour libérer ceux qui restent, et je sais que je peux compter sur vous.

#### (Applaudissements)

Il y a eu beaucoup de *freedom fighters*, beaucoup de combattants pour la liberté. Il y a eu la FICIB, bien sûr, et beaucoup d'autres comités dans le monde: les comités de Paris, les comités d'Italie, aux Pays-Bas, beaucoup, en Grèce, en Allemagne, en Irlande, au Danemark, en Suède, partout. Partout nous avons eu des amis, au Canada, aux États-Unis, partout en Amérique latine. Mais tout a commencé ici. Merci!

#### (Applaudissements)

Ces combattants de la liberté ont organisé tous les jours, pendant plus de six ans, des actions pour que notre drame ne soit pas noyé dans l'indifférence. Nous sommes en liberté, quelques-uns, pas tous. Donc leur combat continue.

Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien pour eux, de vos portes ouvertes, de votre disponibilité d'esprit et de votre temps. Mais plus que tout, nous avons besoin de votre parole. Car, voyez vous, la seule arme en laquelle nous devons croire, c'est la force de la parole.

(ES) Je voudrais également parler de l'extraordinaire outil qu'est la parole, car aujourd'hui, je pense, avec beaucoup de tristesse, à une femme qui a utilisé la parole comme arme et contre laquelle on a utilisé la violence et les armes à feu.

Une femme colombienne, Olga Marina Vergara, est morte le 22 septembre, assassinée avec son petit-fils, son fils et d'autres membres de sa famille. C'était une activiste des droits de l'homme qui parlait haut et fort, qui utilisait sa parole pour défendre les autres.

Je pense à elle aujourd'hui, et ici, dans cet endroit sacré, je demande aux autorités de mon pays, la Colombie, de faire le nécessaire pour rechercher les responsables afin qu'ils puissent être jugés lors d'un procès équitable et, par conséquent, punis pour les actes honteux qu'ils ont commis.

## (Applaudissements)

La parole, vous le savez, a une importance extrême. C'est avec elle que nous pouvons le plus efficacement combattre la haine et la violence. Je suis sûre que bien des fois, vous avez senti peut-être la frustration de ne pas pouvoir «faire», quand le «dire» semble se diluer dans le vent, dans l'éther. Je pense que peut-être cela vous est arrivé – moi, cela m'était arrivé lorsque j'étais membre du parlement colombien – de regretter, par exemple, de ne pas faire partie du gouvernement, de l'exécutif, là où les décisions sont prises, où les chèques sont signés, où les choses se font. Dans un monde matérialiste, dans lequel ce qui ne se voit pas n'existe pas, c'est une frustration qui nous guette tous.

Mais le Parlement est le temple de la parole, de la parole qui libère. C'est ici que démarrent tous les grands processus de prise de conscience d'une société. C'est ici que se conçoivent et s'expriment les urgences de nos peuples. Si les pouvoirs exécutifs finissent par ««agir»«, c'est parce que, bien avant cela, quelqu'un, ici, l'un d'entre vous, s'est levé et a parlé. Vous le savez aussi bien que moi: chaque fois que l'un de vous parle dans cette enceinte, 1'infamie recule.

Oui, les mots ont une véritable emprise sur le monde réel. Sartre l'avait senti depuis son enfance. Françoise Dolto l'avait exprimé merveilleusement lorsqu'elle déclarait que l'être humain est un être de parole, que la parole soigne, guérit, fait naître, mais peut aussi rendre malade et tuer. Car ces mots que nous prononçons ont la force des émotions qui nous habitent.

J'ai découvert avec stupéfaction – et je vais vous raconter quelque chose qui m'est personnel, c'est une parenthèse de ma vie privée –, que ma fille s'était nourrie pendant mon absence d'un réservoir de mots que j'avais jetés au hasard de notre vie. Je ne pouvais pas imaginer alors le pouvoir fondateur et constructeur que ces mots auraient pour elle, quand je serais loin d'elle et quand je serais en captivité. Elle se rappelle notamment d'une lettre, que j'ai oublié avoir écrite, et que je lui aurais remise pour ses quinze ans. Elle me dit qu'elle a relu cette lettre à chaque anniversaire, ...

## (Applaudissements)

et que chaque année, comme elle n'était plus tout à fait la même, elle découvrait à chaque fois quelque chose de nouveau qui répondait à ce qu'elle devenait...

#### (Applaudissements)

Les médecins ont un terme pour cela, c'est le syndrome post-traumatique. Il faut gérer. C'est tout simplement cela. Je suis désolée.

Je disais donc qu'elle découvrait à chaque fois quelque chose de nouveau dans ces lettres qui répondait à ce qu'elle devenait, à ce qu'elle était en train de vivre. Mon Dieu, si j'avais su! Avec quel soin aurais-je jalonné son parcours de plus d'amour et plus de certitudes.

Et je pense à nous, à vous et à moi, aujourd'hui. Si nous pouvions prendre la juste dimension de l'effet de nos paroles, peut-être alors que nous oserions plus, que nous serions plus audacieux, que nous serions plus exigeants dans notre réflexion pour soulager la souffrance de ceux qui ont besoin de notre combat. Ceux qui sont victimes de l'arbitraire savent que ce qui est dit aujourd'hui, ici, prend en charge le poids de leur souffrance et donne un sens à leur combat. Vous avez toujours rappelé leurs noms et leurs situations. Vous avez empêché leurs bourreaux de se retrancher dans l'oubli de leurs crimes. Vous n'avez pas accepté qu'ils puissent habiller de doctrine, d'idéologie ou de religion, l'horreur à laquelle ils soumettent leurs victimes.

Lorsque j'étais prisonnière, il m'est arrivé à plusieurs reprises d'entendre Raúl Reyes, le porte-parole des FARC, parler à ma place. Je l'ai entendu dire à la radio: «Ingrid dit ceci» ou «Ingrid pense cela». J'étais outrée de constater qu'avec mon enlèvement, non seulement la guérilla m'avait dépossédée de mon destin, mais qu'elle usurpait aussi ma voix.

C'est avec la conscience de cette voix retrouvée que je m'adresse à vous, pour vous dire combien le monde a besoin que l'Europe s'exprime. Dans un monde où l'inquiétude se fait plus pressante, où la peur du lendemain nous fait courir le risque de nous refermer sur nous-mêmes, il faut s'ouvrir, tendre la main avec générosité et commencer à changer le monde.

Cette société de consommation dans laquelle nous vivons ne nous rend pas heureux. Les taux de suicides, le niveau de consommation de drogue, les violences sociales, sont quelques-uns des symptômes d'un dérèglement global qui fait tache d'huile. Le réchauffement de la planète et son cortège de catastrophes naturelles sont là pour nous rappeler que la terre, elle aussi, est malade de notre irresponsabilité et de notre égoïsme.

#### (Applaudissements)

Quel rapport avec la souffrance des victimes de la barbarie dans le monde? Je crois que ce rapport est profond! En captivité, j'ai eu la possibilité d'étudier le comportement social de mes ravisseurs, à loisir évidemment. Les guérilleros qui assuraient ma garde n'étaient pas plus âgés que mes propres enfants. Ils avaient, pour les plus jeunes, 11, 12 et 13 ans, pour les plus vieux, 20, 25 ans tout au plus. La plupart d'entre eux, je dirais à 95 %, travaillaient, juste avant d'être recrutés par les FARC, comme ramasseurs de feuilles de coca. On les appelle «les raspachines». Ils s'emploient, du lever au coucher du soleil, à transformer la feuille de coca en pâte de coca, celle qui servira ultérieurement comme base pour la cocaïne.

Ce sont de jeunes paysans qui habitent des régions souvent éloignées, mais qui, grâce à la télévision par satellite, sont très au courant de ce qui se passe dans le monde. Comme nos enfants, ils sont bombardés d'informations et ils rêvent, comme nos enfants, d'i-pod, de PlayStation, de DVD. Mais pour eux, ce monde de la consommation qu'ils convoitent est totalement inaccessible. Qui plus est, leur travail sur les plantations de drogue, bien qu'étant mieux rémunéré que celui d'un paysan traditionnel en Colombie, leur permet à peine de se payer l'essentiel.

Ils se retrouvent frustrés, incapables de subvenir aux besoins d'une famille, poursuivis par les forces de l'ordre – évidemment, puisqu'ils font une activité illégale –, victimes parfois de la corruption et de la violence occasionnelle d'un officier dévoyé, sujets toujours à tous les abus, escroqueries et affaires louches des malfaiteurs qui règnent dans la région. C'est l'empire des malfaiteurs, du commerce de la drogue, des mafias. Ils finissent par noyer leur infortune et les trois pesos qu'ils gagnent dans l'alcool des bars de fortune où ils trouvent refuge.

Alors, lorsque la guérilla recrute, ces jeunes sentent qu'ils ont trouvé la solution à leurs malheurs: ils sont nourris, habillés et logés à vie. Ils ont la sensation d'avoir une carrière, car ils peuvent grimper dans la hiérarchie de l'organisation militaire de la guérilla. Et puis, ils ont un fusil à l'épaule, ils ont donc acquis un statut de

respectabilité dans la région, c'est-à-dire face à leur famille, à leurs amis. C'est pour cela que quand la misère est là, être guérillero est une forme de réussite sociale.

Par contre, ils auront tout perdu. Ils auront perdu leur liberté. Ils ne pourront plus jamais quitter les FARC, ni revoir leur famille. Ils vont devenir, sans s'en rendre compte – mais cela, moi je l'ai vu –, les esclaves d'une organisation qui ne les lâchera plus, chair à canon d'une guerre absurde.

Cette masse de quelque 15 000 jeunes, qui forment le gros de la troupe des FARC, ne seraient pas là où ils sont si notre société leur avait offert de véritables perspectives de réussite. Ils n'en seraient pas là, si dans notre société les valeurs ne s'étaient pas inversées et si la soif de posséder n'était pas déterminante pour assouvir le besoin d'être.

#### (Applaudissements)

Notre société est en train de produire des guérilleros à la pelle en Colombie, des fanatiques en Iraq, des terroristes en Afghanistan, des extrémistes en Iran. Notre société broie les âmes humaines et les rejette comme déchets du système: les immigrés dont on ne veut pas, les chômeurs qui sont si gênants, les drogués, les mules, les enfants de la guerre, les pauvres, les malades, tout ce monde qui n'a pas de place dans notre monde.

Alors oui, il faut se poser des questions. Avons-nous le droit de continuer à bâtir une société avec une majorité d'exclus? Pouvons-nous accepter de nous faire et de nous affairer à notre bonheur quand il produit le malheur de tant d'autres? Et si la nourriture que nous jetons par tonnes était redistribuée dans les pays vers ceux qui ont faim? Et si nous cherchions des modèles de consommation plus rationnels, pour permettre aux autres d'avoir accès, eux aussi, aux bienfaits de la modernité? Pouvons-nous concevoir dans le futur une civilisation différente, où la communication mette un terme aux conflits, aux conflits armés, où les avances technologiques nous permettent de nous organiser dans le temps et dans l'espace différemment pour que toute personne trouve sur notre planète sa place par le simple fait d'être citoyenne du monde?

Je suis convaincue que la défense des droits de l'homme passe par la transformation de nos mœurs, de nos habitudes. Il faut que nous soyons conscients de la pression que notre mode de vie exerce sur ceux qui n'y ont pas accès. Nous ne pouvons pas laisser couler le robinet des iniquités et croire que le vase ne débordera jamais.

#### (Applaudissements)

Nous sommes tous des êtres humains, avec les mêmes envies et les mêmes besoins. Nous devrions commencer par reconnaître aux autres – à celui que nous voyons sous les ponts, à ces personnes que nous ne voulons même pas regarder parce qu'ils gênent notre paysage – le droit à désirer ce que nous désirons.

## (Applaudissements)

Et puis il y a notre cœur. Nous sommes tous capables du meilleur, mais sous la pression du groupe, nous sommes aussi tous capables du pire. Je ne suis pas sûre que nous puissions nous sentir prémunis contre notre propre capacité à la cruauté. Lorsque j'observais mes bourreaux, je me demandais toujours si j'aurais pu agir comme eux. Il était évident qu'ils étaient, pour la plupart, sous une grande tension, celle que produit l'exigence du groupe.

Qu'est-ce qui peut nous protéger contre cela? Qu'est ce qui peut nous garantir contre la violation des droits de 1'homme, d'abord à l'intérieur de nous-mêmes – lorsque nous l'acceptons, lorsque nous fermons les yeux, lorsque nous l'excusons – et ensuite dans le monde? Comment nous prémunir contre cela? Notre meilleur bouclier, nous le trouverons toujours dans notre spiritualité et dans nos principes. Mais c'est avec notre parole que nous devons combattre, c'est elle, la parole, la plus extraordinaire des épées.

C'est pour cela que je ne cesse de répéter que le dialogue nous est indispensable pour mettre fin à la guerre dans le monde. Que cette guerre soit la guerre de mon pays, la guerre colombienne, qu'elle se déroule au Darfour, au Zimbabwe, en République démocratique du Congo ou en Somalie, la solution partout sera toujours la même. Il nous faut ««parler»«, il nous est indispensable de reconnaître le droit aux autres d'être écoutés, non pas parce qu'ils ont raison ou tort, non pas parce qu'ils sont bons ou méchants, mais parce qu'en parlant nous pouvons sauver des vies humaines.

#### (Applaudissements)

Je voudrais vous transmettre la certitude qui m'habite. Il n'y a rien de plus fort que la parole. C'est avec elle que nous devons irriguer le monde, pour toucher les cœurs et changer les comportements. C'est en puisant

dans les trésors de notre âme que nous pourrons parler au nom de tous. C'est avec la parole jaillie des profondeurs de notre être que nous ferons la paix. C'est avec elle que nous préserverons la liberté de tous, c'est grâce a elle que nous commencerons à construire une nouvelle civilisation, celle de l'Amour.

## (Applaudissements)

Oui, permettez-moi que je vous en parle de l'Amour. Vous savez que depuis ma libération, je n'ai eu de cesse de rappeler le sort de mes frères d'infortune, de ceux qui sont aujourd'hui enchaînés comme des bêtes à des arbres, qui sont restés derrière moi, dans la jungle. Accompagnez-moi là où ils se trouvent.

(Applaudissements)

Excusez-moi, j'ai tellement honte.

(Applaudissements)

Suivez-moi là où ils sont, sous le couvert d'arbres immenses qui cachent le bleu du ciel, ...

(Applaudissements)

... asphyxiés par une végétation qui se resserre sur eux comme un étau, submergés dans un bourdonnement incessant d'insectes sans nom qui leur refusent même le droit au repos du silence, assiégés par toutes sortes de monstres qui les poursuivent ...

Je suis désolée, je n'y arrive pas. Je suis désolée, vraiment.

(Applaudissements)

... assiégés par toutes sortes de monstres qui les poursuivent sans répit faisant de leur corps le siège de la douleur.

À l'heure qu'il est, il est possible qu'ils nous écoutent et qu'ils attendent, l'oreille collée à une radio, ces mots, les nôtres, qui vont leur rappeler qu'ils sont encore vivants. Pour leurs bourreaux ils ont le statut d'objet, d'e marchandise, même moins que du bétail. Au quotidien, ils sont pour eux, pour les ravisseurs, pour la guérilla, une pénible corvée, ils ne leur rapportent rien dans l'immédiat, et sont la cible facile de leur énervement.

Permettez-moi de prononcer devant vous chacun de leurs noms. Faites-moi cadeau de ces quelques minutes en leur hommage, car en écoutant l'appel que nous leur faisons d'ici, ils nous répondront ««présent» avec le battement accéléré de leur cœur, du fond de ce tombeau qu'est la jungle. Et nous aurons réussi, pour quelques instants, à les libérer de la lourde humiliation de leurs chaînes.

ALAN JARA, SIGISFREDO LOPEZ, OSCAR TULIO LIZCANO, LUIS MENDIETA, HARVEY DELGADO, LUIS MORENO, LUIS BELTRAN, ROBINSON SALCEDO, LUIS ARTURO ARCIA, LIBIO MARTINEZ, PABLO MONCAYO, EDGAR DUARTE, WILLIAM DONATO, CESAR LASSO, LUIS ERAZO, JOSE LIBARDO FORERO, JULIO BUITRAGO, ENRIQUE MURILLO, WILSON ROJAS, ELKIN HERNANDEZ, ALVARO MORENO, LUIS PENA, CARLOS DUARTE, JORGE TRUJILLO, GUILLERMO SOLORZANO, JORGE ROMERO, GIOVANNI DOMINGUEZ.

Je pense aussi à cette femme extraordinaire: AUNG SAN SUU KYI, qui paie de sa vie le droit de son peuple à la liberté et qui a commencé une grève de la faim pour se faire entendre. Elle a plus que jamais besoin de nos paroles pour la porter.

#### (Applaudissements)

Et bien sûr, je porte dans mon cœur la croix d'un autre de mes compatriotes: Guilad Shalit, pris en otage en juin 2006. Sa famille souffre comme la mienne a souffert, frappant à toutes les portes, remuant ciel et terre pour obtenir sa libération. Son destin personnel se mêle à des intérêts politiques qui le dépassent et sur lesquels il n'a aucune emprise.

GUILAD SHALIT, AUNG SAN SUU KYI, LUIS MENDIETA, ALAN JARA, JORGE TRUJILLO, FORERO, ...

Ces noms qui résonnent dans cette enceinte portent le poids de l'infamie. Ils doivent savoir que tant qu'ils n'auront pas retrouvé leur liberté, chacun de nous se sentira prisonnier.

Je voudrais vous supplier que les applaudissements qui s'élèveront de cette enceinte puissent leur porter, à travers l'espace qui nous sépare d'eux, notre grand amour, toute notre force et toute notre énergie. Qu'ils

sachent que notre engagement est absolu. Qu'ils aient la certitude que nous ne nous tairons jamais et que nous ne cesserons jamais, jamais, d'agir jusqu'à ce qu'ils soient tous libres!

Merci.

(L'Assemblée, debout, applaudit l'oratrice)

**Le Président.** – Madame Betancourt, vous avez partagé votre cœur avec nous, les députés librement élus du Parlement européen et – Mesdames et Messieurs, je pense que je peux m'exprimer en notre nom à tous – jamais auparavant nous n'avions vécu, au sein de ce Parlement, un moment aussi émouvant que celui que nous venons de vivre.

Madame Betancourt, vous nous avez transmis un message de solidarité et exprimé le souhait que votre expérience – la souffrance que vous avez dû endurer et votre liberté à présent retrouvée – permette à tous ceux qui sont encore détenus en captivité par des terroristes d'obtenir la même liberté que celle dont vous jouissez aujourd'hui. C'est le plus grand signe de solidarité que vous puissiez offrir à toutes les personnes détenues en captivité partout dans le monde et nous vous en remercions du fond du cœur.

(Applaudissements)

Madame Betancourt, par votre lutte pacifique pour la liberté, pour la démocratie, pour les droits de l'homme et pour la dignité de chaque individu, vous nous avez encouragés, nous, les députés librement élus du Parlement européen, à continuer le combat par des moyens pacifiques, sans fléchir, et avec beaucoup d'engagement. Vous nous avez encouragés à entamer un dialogue, et vous avez décrit la parole comme la chose la plus importante dans la vie. La parole est à l'origine de la communication humaine. Vous nous encouragez à poursuivre sur cette voie.

Madame Betancourt, permettez-moi de dire, pour finir que nous avons été privilégiés de vivre cette session profondément émouvante en votre présence, un moment de profonde émotion humaine, mais, en même temps, un fervent appel à l'action — un appel qui nous est destiné, nous qui avons été élus afin d'agir. Maintenant que vous avez retrouvé la liberté et une nouvelle vie, nous espérons que vous trouverez la paix dans le pays dans lequel vous êtes née, la France — un pays important dans l'Union européenne, qui assume la présidence de l'Union européenne ce semestre — et que vous trouverez le bonheur que vous souhaitez. Et surtout, nous vous souhaitons l'amour dont vous avez parlé. *Merci*, Madame Betancourt!

(Applaudissements)

#### PRÉSIDENCE DE MME KRATSA-TSAGAROPOULOU

Vice-présidente

(La séance est ouverte à 15 h 55)

# 2. Reprise de la session

**La Présidente.** – Je déclare reprise la session du Parlement européen qui avait été interrompue le jeudi 25 septembre 2008.

- 3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal
- 4. Composition du Parlement: voir procès-verbal
- 5. Composition des commissions et des délégations: voir procès-verbal
- 6. Dépôt de documents: voir procès-verbal
- 7. Questions orales et déclarations écrites (dépôt): voir procès-verbal
- 8. Déclarations écrites caduques: voir procès-verbal

# 9. Transmission par le Conseil de textes d'accords: voir procès-verbal

## 10. Virements de crédits: voir procès-verbal

## 11. Ordre des travaux: voir procès-verbal

# 12. Préparation du Conseil européen, y inclus la situation du système financier mondial (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la préparation du Conseil européen, y inclus la situation du système financier mondial.

**Jean-Pierre Jouyet,** *président en exercice du Conseil.* – Madame la Présidente, Monsieur le Président de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les membres du Parlement européen, comme vous le comprendrez aisément, après le moment d'émotion, d'humanité et de solidarité que nous venons de vivre avec le témoignage et l'interpellation d'Ingrid Betancourt, il est difficile de prendre la parole devant votre Assemblée.

Toutefois, il nous faut en venir aux réalités. Le Conseil européen se réunit les 15 et 16 octobre. Cette nouvelle session revêt une importance singulière dans un moment de crise et d'instabilité qui appelle, de la part de l'Union européenne, l'expression d'une volonté politique, des initiatives et des décisions. La situation économique et financière dominera les travaux du Conseil européen.

Comme je l'avais indiqué le 23 septembre dernier, devant votre Assemblée, cette crise n'est pas une crise uniquement américaine. C'est aujourd'hui une crise européenne. C'est désormais une crise internationale. La crise de confiance s'est encore aggravée sur les marchés et dans notre secteur financier au cours des derniers jours. L'Union doit prendre ses responsabilités.

La Présidence du Conseil est déterminée à ne s'épargner aucun effort pour accroître la coordination et la cohérence des initiatives nationales. Elle l'a fait samedi avec la réunion des membres européens du G7, en présence du président de la Commission européenne, du président de l'Eurogroupe et de la Banque centrale européenne. Elle l'a fait hier, lors du Conseil des ministres de l'économie et des finances. Elle le fera encore lors du Conseil européen des 15 et 16 octobre prochains.

Nous avons trouvé un accord entre Européens sur la nécessité d'une concertation étroite sur la gestion par chaque État membre des retombées de la crise sur son propre système financier. La concertation européenne est une réalité concrète. Des contacts permanents existent entre les gouvernements, les administrations, les banques centrales, les superviseurs bancaires, la Commission européenne. Comme l'a rappelé Jean-Claude Trichet, nous répondons à la crise avec nos moyens et nos structures propres. Nous ne sommes pas un État fédéral comparable aux États-Unis d'Amérique. Nous n'avons pas à rougir, nous devons faire avec le contexte institutionnel qui est le nôtre. L'heure est à l'action. L'essentiel est que les Européens agissent ensemble et prennent leurs responsabilités aux côtés de la Banque centrale européenne. Dans sa déclaration du lundi 6 octobre, le président du Conseil européen, Nicolas Sarkozy, a rappelé ainsi la volonté unanime des dirigeants de l'Union européenne de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la stabilité du système financier.

Nous devons saluer le rôle de la Banque centrale européenne et des autres banques centrales - américaine, britannique, suédoise, suisse et canadienne -, qui viennent de décider une baisse concertée des taux d'un demi-point. Il nous faut continuer à agir sans délai. Comme l'ont indiqué les ministres des finances lors de leur réunion d'hier, il est urgent de rassurer les déposants et d'irriguer le marché interbancaire. C'est de cette manière que nous restaurerons la confiance. Il faut aussi revoir profondément la gouvernance financière dans un sens plus favorable au financement à long terme de l'économie, à la mobilisation de l'épargne des Européens, à une réduction de la volatilité et de la spéculation financières.

Tout cela n'est pas incompatible avec le maintien d'une industrie financière compétitive et innovante. Pour améliorer cette gouvernance, nous comptons beaucoup sur les propositions de la Commission européenne. Elles doivent être rapides et audacieuses.

Les Etats membres ont trouvé hier un accord sur une réponse immédiate pour, premièrement, assurer la stabilité des établissements financiers par la recapitalisation des institutions ou par tout autre moyen exigé par les circonstances. De ce point de vue, les orientations annoncées ce matin par le Premier ministre

britannique sont les bienvenues. Elles s'inscrivent clairement dans la perspective des engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement le 6 octobre. La France, pour sa part, envisage une structure juridique permettant à l'État de prendre, le cas échéant, des participations financières quand et où cela est nécessaire. Le président du Conseil européen continuera à s'appuyer sur ces différentes initiatives et propositions pour prendre les initiatives appropriées visant à renforcer la coordination européenne.

Nous devons aussi préserver les intérêts des déposants et les garantir. Le niveau minimal de protection des dépôts en Europe va être porté, vous le savez, à 50 000 euros. Certains États membres, et un grand nombre d'entre eux, ont annoncé leur décision de relever cette protection à 100 000 euros. Dans les circonstances exceptionnelles présentes, faire preuve de souplesse dans l'application des règles communautaires relatives aux aides d'État et des dispositions du Pacte de stabilité et de croissance s'impose. La Commission européenne, sous l'impulsion décisive de son président, nous y aide dans ce cas très particulier.

La coordination internationale dans le cadre du G7 de la fin de la semaine est également nécessaire pour rétablir la confiance. Comme l'a indiqué le ministre des finances japonais, président en exercice du G7, cette institution doit adresser un message fort, conjoint des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales. C'est ce que viennent de faire les banques centrales et c'est de ce point de vue un signal déterminant et très positif. Nous devons sans doute associer les grands pays émergents à la stabilisation des marchés compte tenu du caractère international de cette crise. C'est tout le sens du G8 élargi que le président du Conseil européen a appelé de ses vœux d'ici la fin de l'année.

Enfin, le Fonds monétaire international doit constituer l'enceinte principale pour conduire la discussion entre les grands acteurs mondiaux. Il doit retrouver le rôle de gendarme financier qui était le sien à son origine et s'occuper, conformément à ce qui était prévu dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, de la stabilité monétaire, de la stabilité financière, et non pas du seul contrôle de la situation des pays émergents ou des pays en développement.

Au-delà de ces développements extrêmement importants consacrés à la crise économique et financière, la Présidence du Conseil a souhaité que ce Conseil puisse débattre du paquet climat/énergie. Sous l'impulsion déterminante de la Présidence allemande, le Conseil européen a pris, en mars 2007, des engagements ambitieux en faveur de l'environnement. Nous souhaitons préserver cette ambition environnementale du paquet présenté par la Commission sur lequel nous souhaitons, je le dis clairement, un accord avec votre Assemblée en première lecture. Nous devons, en effet, être prêts et en position de force pour les deux rendez-vous de Poznań, en décembre 2008, puis de Copenhague, à la fin 2009.

Toutefois, le contexte actuel de ralentissement économique tend à exacerber les préoccupations de certains de nos partenaires comme de nos industries. Nous devons, ensemble, répondre à ces inquiétudes. Il nous faut rechercher les flexibilités que nous pouvons leur apporter sans toutefois remettre en question les objectifs, les fondamentaux et les grands équilibres du paquet proposé par la Commission, car ce dont il est question dans ce paquet, c'est du modèle du développement que nous aurons à gérer demain, modèle de développement aujourd'hui remis en cause par la crise économique et financière que nous traversons.

La Présidence a également souhaité que soit évoqué le sujet de la sécurité énergétique, conformément aux conclusions du Conseil européen extraordinaire du 1 er septembre. En la matière, je le dis tout net, beaucoup reste à faire, notamment sur l'efficacité énergétique, la diversification des sources d'énergie, les interconnexions, le développement des infrastructures, la coopération avec les grands pays fournisseurs, les pays de transit et les grands consommateurs. Nous souhaitons adopter des orientations et des lignes directrices qui répondent aux préoccupations légitimes de nombre des États membres et, plus particulièrement, des États membres qui sont les plus dépendants, sur le plan énergétique, des États membres d'Europe centrale et orientale. Nous devons, de ce point de vue, fixer les lignes directrices afin que la Commission, au mois de novembre prochain, fasse en sorte de nous faire des propositions renforçant la sécurité énergétique de notre continent.

Conformément à la suggestion que l'Irlande avait faite en juin, et qui a été agréée par tous les autres États membres, le Conseil européen reviendra sur la question du traité de Lisbonne. Cette question institutionnelle, on le voit aujourd'hui, est plus que jamais nécessaire et au centre de nos préoccupations. Vous le savez, la Présidence souhaite parvenir, d'ici décembre, à la définition d'une voie commune à suivre. Le Premier ministre irlandais, Brian Cowen, a confirmé au président du Conseil européen qu'il présenterait à ses collègues chefs d'État et de gouvernement l'étude commandée par le gouvernement irlandais sur l'analyse des motivations du non au référendum et les conclusions qu'il en tire. Il a également annoncé, lors de sa visite à Paris, la constitution d'une commission parlementaire ad hoc dont les réflexions nourriront, d'ici la fin du mois de novembre, les réflexions du gouvernement irlandais. Michael Martin, le ministre des affaires étrangères, a

confirmé devant la commission des affaires constitutionnelles, le 6 octobre, que le gouvernement irlandais était déterminé à faire des propositions concrètes. Parallèlement, la Présidence appelle ceux qui ne l'ont pas encore fait, à achever la procédure de ratification du traité. L'instabilité que nous connaissons aujourd'hui est une justification supplémentaire pour doter l'Union européenne d'un cadre juridique et institutionnel rénové. Nous en avons plus que jamais besoin, nous en avons besoin urgemment.

Le Conseil européen sera également invité à adopter le Pacte européen sur l'immigration et l'asile, dont le texte a fait l'objet d'un accord politique le 25 septembre dernier au Conseil Justice et affaires intérieures. Je

ne reviens pas sur ce qu'a dit M<sup>me</sup> Betancourt, mais c'est extrêmement important. L'immigration reste une chance pour l'Europe. Le Pacte européen sur l'immigration et l'asile vise à donner une nouvelle impulsion à la politique migratoire et s'inscrit dans le cadre équilibré de l'approche globale mise en œuvre depuis 2005 et dans le cadre des propositions faites par la Commission européenne. Il fixe des orientations ambitieuses pour l'avenir afin de progresser vers une véritable politique migratoire commune. Le Pacte embrasse l'ensemble des volets de la gestion des flux migratoires, non seulement la lutte contre l'immigration illégale et le contrôle des frontières, mais également de nouveaux champs, tels que l'immigration économique, une harmonisation réelle de l'asile et le développement des pays d'origine. Cela nous paraît absolument indispensable au moment où l'espace Schengen s'est élargi cette année.

Sur le plan des relations extérieures, le Conseil européen évaluera le respect, par la Russie, de ses obligations au titre de la mise en œuvre des accords du 12 août et du 8 septembre derniers, s'agissant du retrait des troupes russes, qui conditionne la reprise des contacts sur le futur accord de partenariat entre la Russie et l'Union européenne. La relation entre l'Union européenne et la Russie fera l'objet d'une évaluation complète et approfondie par la Commission et le Conseil dans la perspective du prochain Sommet, prévu à Nice le 14 novembre prochain.

Dans le même temps, l'Union européenne est déterminée à maintenir le soutien apporté à ses voisins orientaux dans leurs efforts de modernisation économique et démocratique. Je rappelle, à cet égard, l'importance des résultats du Sommet Union européenne-Ukraine, qui s'est tenu à Paris au mois de septembre dernier, qui marque une avancée sans précédent dans les relations entre l'Union européenne et ce pays.

Dans le même esprit, le Conseil européen appellera au renforcement des relations entre l'Union européenne et la Moldavie, où je me trouvais lundi dernier, à travers un nouvel accord spécifique à ce pays, plus ambitieux que le précédant, permettant – si les prochaines élections dans ce pays se déroulent bien – son association à diverses politiques de l'Union. Le Conseil Affaires générales et relations extérieures sera par ailleurs chargé de procéder à un premier examen des propositions sur un futur partenariat oriental de l'Union européenne que la Commission a l'intention de présenter dès novembre prochain.

Madame la Présidente, Monsieur le Président de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les parlementaires, comme vous le voyez, la Présidence française se trouve confrontée à certaines urgences. C'est certes une Présidence de gestion de crise, mais c'est aussi une Présidence qui ne doit pas sacrifier ses priorités. Une Europe qui agit pour répondre aux défis d'aujourd'hui, tel est le titre que nous avions souhaité donner il y a quelques mois au programme de travail de la Présidence française. Cette ambition est plus que jamais au cœur de notre action. Elle doit guider plus que jamais les travaux du Conseil européen des 15 et 16 octobre prochains.

#### 13. Souhaits de bienvenue

**La Présidente.** – Permettez-moi, avant de donner la parole au président de la Commission, de souhaiter la bienvenue à la délégation du parlement régional des Canaries, menée par son président, M. Castro Cordobez.

(Applaudissements)

# 14. Préparation du Conseil européen, y inclus la situation du système financier mondial (suite du débat)

**José Manuel Barroso,** président de la Commission. – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les députés, permettez-moi tout d'abord de formuler une appréciation sur le rôle de la Présidence française du Conseil.

Comme Monsieur le Ministre vient de le dire, en pleine Présidence française du Conseil, il y a d'abord eu la crise entre la Russie et la Géorgie et, maintenant, une crise sans précédent, cette crise financière mondiale. Une crise qui n'a pas ses origines en Europe – elle est venue de l'autre côté de l'Atlantique –, une crise pour laquelle, en Europe, nous n'avons pas encore – et je souligne «encore» – les règles nécessaires qui nous permettraient d'avoir une réponse typiquement européenne. Je suis témoin des grands efforts fournis par la Présidence française et par le président Sarkozy pour trouver une réponse européenne à cette situation d'urgence.

(EN) La gravité de la crise financière est évidente pour nous tous et il est tout à fait vrai qu'elle devrait se trouver au cœur de la réunion du Conseil européen de la semaine prochaine.

La résolution de cette crise est un test important pour le secteur financier, pour les États membres, pour l'Europe et ses institutions et pour les institutions financières internationales. Des acteurs très divers sont impliqués – des banques et d'autres institutions financières, des contrôleurs, la BCE et les autres banques centrales, les gouvernements nationaux, la Commission – et nous avons donc besoin de coordination. Et les choses bougent très vite – il faut donc être rapide.

La semaine dernière, j'ai préconisé une réponse européenne coordonnée, car je suis convaincu que, sans cela, il sera beaucoup plus difficile pour l'Europe de surmonter cette crise. Aujourd'hui, je suis encouragé par la détermination des États membres à travailler ensemble, comme le démontre la déclaration des 27 dirigeants des États membres et de moi-même lundi, les réunions de l'Eurogroupe et de l'Ecofin. Mais je ne suis pas encore satisfait – nous pouvons et nous devons en faire plus.

En particulier, j'encourage vivement les États membres à faire un réel effort de coordination – afin d'améliorer la coopération entre eux et avec les institutions européennes. Oui, l'intervention publique a eu lieu – dans une large mesure au niveau national, parce que c'est là que l'argent et les compétences se trouvent. Cela est révélateur du fait que nous sommes une union d'États, pas un État unique, avec des situations différentes, du moins dans une certaine mesure. Les actions des États membres ont, dans la plupart des cas, été efficaces. Les États membres doivent toutefois agir sur la base de principes communs et dans un cadre convenu en commun et tenir compte des effets transfrontaliers de leurs actions.

Je profite de cette occasion pour saluer les mesures annoncées aujourd'hui par le Royaume-Uni, qui vont dans le sens des principes convenus hier lors de la réunion Ecofin.

Bien sûr, il y a aussi beaucoup de choses que nous sommes en train de faire et que nous devons encore faire au niveau des institutions européennes, à court, moyen et long terme. Les propositions auxquelles je pense sont concrètes, pratiques et réalistes.

Permettez-moi d'être clair: aussi tentant que cela puisse être, ce n'est ni le moment ni l'endroit pour se livrer à des gesticulations et à un cinéma politiques, pour annoncer de grandes initiatives qui n'ont aucune chance d'aboutir. Les marchés pénaliseraient immédiatement ce genre de comportement et ce sont les opérateurs économiques, et principalement les contribuables, qui en feraient les frais. C'est le moment de faire preuve d'ambition, de réalisme et de responsabilité.

Dans ce contexte, permettez-moi de rendre hommage à la BCE, qui s'est montrée un acteur assuré et efficace, avec l'euro comme force de stabilisation clé.

La Commission a pleinement joué son rôle. Les règles en matière d'aides d'État et de concurrence se sont avérées essentielles en vue de garantir que chacun bénéficierait de chances égales. Le risque qu'une action entreprise par un État membre se propage avec des conséquences négatives pour un autre État membre rend ces règles plus essentielles que jamais. Dans le même temps, la Commission a montré qu'elle était tout à fait capable d'agir très vite et avec la flexibilité nécessaire. Je me réjouis que ce rôle positif des règles en matière d'aides d'État et la manière dont la Commission les applique soient reconnus dans les conclusions du Conseil Ecofin. La Commission publiera prochainement une orientation définissant le large cadre dans lequel la compatibilité de la recapitalisation et des systèmes de garantie avec les aides d'État pourrait être rapidement évaluée.

Dans le domaine législatif, nous présenterons, la semaine prochaine, deux propositions. Premièrement, favoriser la convergence des systèmes de garantie des dépôts. Des règles renforcées et plus communes dans ce domaine constitueront un volet important de la stratégie de sortie de la crise. Je suis encouragé par le Conseil Ecofin, qui a suivi notre proposition d'au moins la doubler, fixant le seuil minimum commun à 50 000 euros, la plupart des États membres allant même jusqu'à 100 000 euros.

Deuxièmement, nous présenterons une proposition visant à garantir que les institutions financières européennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents internationaux en termes de règles comptables et de leur interprétation. La semaine dernière, j'ai eu une réunion avec les représentants des banques européennes, qui m'ont tous dit que c'était un sérieux problème pour eux. Le rôle de la Commission a été de faire prendre conscience de la nécessité d'agir et de créer l'élan politique, et il semble à présent que les obstacles élevés par certains États membres aient enfin disparu.

Ensuite, il y a le moyen et le long terme: les mesures nécessaires pour ramener la stabilité et la durabilité sur les marchés financiers. Je l'ai déjà dit et je le redis: outre la liquidité, nous devons également injecter de la crédibilité dans la situation économique actuelle. Il ne suffit pas de parer au plus pressé. Dans ce domaine, le travail de la Commission a commencé dès le début de la crise, il y a un an.

Les États membres doivent montrer que nous avons tiré les enseignements nécessaires pour bâtir le cadre réglementaire adéquat en vue de minimiser les risques de crise. Les progrès sur la feuille de route de l'Ecofin adoptée l'année dernière devront être surveillés de près.

Permettez-moi de souligner tout particulièrement trois points. Premièrement, je voudrais que le Conseil et le Parlement donnent véritablement la priorité à notre proposition de la semaine dernière concernant les exigences de fonds propres. Deuxièmement, nous présenterons, la semaine prochaine, la proposition que nous avons annoncée concernant les agences de notation. Une fois encore, je sais que je peux compter sur votre soutien pour accélérer les choses sur ce sujet. Troisièmement, nous allons également réviser notre recommandation de décembre 2004 sur le salaire des dirigeants, qui a malheureusement été ignorée par les États membres – ou, pour être juste, un seul État membre a décidé de suivre, dans une certaine mesure, les recommandations que la Commission a présentées en décembre 2004. Cela illustre bien le genre de résistance que nous avons rencontré dans ce domaine ces dernières années.

Le dernier point est de nature plus systémique. Nous devons également réexaminer le contrôle au niveau européen sur le marché financier unique. Il y a plus de 8 000 banques dans l'Union européenne, mais deux tiers du total des actifs bancaires de l'Union européenne se trouvent dans 44 institutions transfrontalières. Certaines opèrent dans jusqu'à 15 États membres. C'est le marché unique à l'œuvre — mais les banques transfrontalières doivent faire face à des systèmes de contrôle différents dans chaque État membre, et les contrôleurs nationaux ne sont pas en mesure de couvrir l'intégralité de l'activité bancaire au-delà des frontières nationales. Il est logique d'éliminer le décalage entre un marché continental et des systèmes de contrôle nationaux. Lorsqu'une banque transfrontalière est sous pression, trouver des solutions rapides avec plusieurs contrôleurs nationaux en parallèle est possible, comme ces dernières semaines l'ont montré — mais, honnêtement, ce n'est pas facile.

Je sais que ce sera une tâche ardue avec certains États membres sur ce point. Les débats qui se déroulent actuellement au Conseil sur la directive Solvabilité II montrent le degré élevé de résistance que toute tentative d'améliorer le contrôle transfrontalier rencontre encore.

Ce que nous avons proposé dans la directive Solvabilité II et dans la directive sur les exigences de fonds propres est le strict minimum dont nous avons besoin. Je suis en effet convaincu que nous devrons aller beaucoup plus loin.

Il est donc important de souligner ce point. Si la Commission préconise une approche commune du contrôle en Europe, ce n'est pas parce qu'elle a l'intention de s'emparer de davantage de compétences. C'est parce qu'il y a une réalité – et la réalité est que près de deux tiers des actifs bancaires dans l'Union européenne ont déjà une dimension transfrontalière. Cela signifie une dimension européenne, et nous devons répondre à cette dimension européenne à l'aide d'une véritable solution européenne.

Nous devons donc lancer un processus de réflexion afin d'établir une base commune. C'est pourquoi je vais créer un groupe de haut niveau afin d'étudier l'architecture adéquate en vue de garantir que les marchés financiers sont adaptés aux réalités du marché unique et que les contrôleurs peuvent collaborer afin de relever le défi des banques transfrontalières. Je suis fier de vous annoncer aujourd'hui que M. de Larosière, ancien directeur général du FMI, gouverneur de la Banque de France et président de la BERD, a accepté mon invitation à présider ce groupe, qui sera indépendant et qui sera composé d'experts de haut niveau dans le domaine. Je crois que leurs idées pourraient être injectées dans un processus de réflexion général avec, je l'espère, des solutions à long terme.

La crise actuelle a montré que nous devions complètement repenser nos règles en matière de réglementation et de contrôle pour les marchés financiers – ce qui inclut les *hedge funds* et le capital-investissement, comme

le Parlement l'a souligné. Nous reviendrons donc sur ces questions. J'espère seulement que les États membres montreront – tous – la même volonté que la Parlement et la Commission.

Je récapitule. À court terme, nous devons veiller à ce que les opérations de sauvetage et autres interventions publiques se déroulent dans un cadre européen coordonné et cohérent. L'application rapide des règles en matière d'aides d'État par la Commission crée un climat de confiance entre les États membres, et nous allons donc arriver très rapidement avec des orientations. La semaine prochaine, nous présenterons des propositions relatives aux systèmes de garantie des dépôts et aux règles comptables.

À moyen terme, il y a trois mesures à épingler: la proposition de la semaine dernière sur les exigences de fonds propres, notre proposition à venir sur les agences de notation et une révision de notre recommandation de 2004 sur le salaire des dirigeants.

Et, à long terme, le groupe de haut niveau que j'ai annoncé devrait jeter la base d'un consensus sur le contrôle transfrontalier.

Toutes ces mesures, ainsi qu'une action coordonnée et cohérente de la part des États membres, montreront une Union européenne qui s'attaque aux véritables problèmes. L'effet sur la confiance n'en sera que renforcé si les institutions peuvent faire preuve de résolution et de détermination à agir rapidement.

En ce qui concerne la Commission, je voudrais vous informer que j'ai décidé de créer, au sein du collège, un comité directeur permanent sur la crise financière, composé des commissaires Almunia, McCreevy et Kroes, et que je présiderai. Je veux maintenir les lignes de communication avec le Parlement ouvertes sur ces questions. Je sais que le Parlement a déjà indiqué son ouverture aux propositions de travail accéléré, et j'espère que nous pourrons collaborer sur ce sujet très important et très délicat, parce que la stabilité est un bien public. Nous avons le devoir de montrer notre détermination commune à faire face à cette situation très difficile et urgente.

Dans tout ce dossier, la dimension internationale est cruciale, comme le président du Conseil vient juste de le souligner. Nous devons apporter des solutions en Europe, mais nous devons aussi travailler avec les institutions financières internationales.

Je salue en particulier la proposition du président Sarkozy d'organiser une conférence internationale. C'est la voie à suivre. Plus les autorités publiques peuvent agir de concert, plus notre action sera efficace et moins il y aura de chances que l'action compromette la concurrence loyale et l'acquis de l'intégration européenne.

La crise financière est au centre des préoccupations, à juste titre. Mais ce serait une erreur que le travail de l'Europe s'arrête complètement à cause de cela. Il y a deux autres domaines dans lesquels nous devons faire des progrès décisifs cet automne. Il y a en fait beaucoup d'autres points, mais par manque de temps, je me concentrerai juste très brièvement sur deux points: le paquet relatif au changement climatique et à l'énergie et le traité de Lisbonne.

D'abord, le paquet relatif au changement climatique et à l'énergie. Ceux qui pensent que ce n'est pas la politique à adopter en cas de récession économique se trompent. Le paquet est au centre de la future prospérité de l'Europe. Sans cela, les coûts seront plus élevés plus tard, nous serons plus vulnérables aux pénuries d'énergie et nous perdrons l'occasion d'exploiter quelques grands nouveaux marchés. Bien sûr, les industries s'inquiètent du fait que le changement engendrera des coûts supplémentaires. C'est tout à fait compréhensible. Mais je suis également convaincu que nous pouvons trouver des moyens de rassurer les industries quant au fait qu'elles ne subiront pas de désavantage concurrentiel.

Je vais encourager vivement le Conseil européen à poursuivre et à adopter le rythme du calendrier suivi par le Parlement et maintenu si efficacement par la présidence française – je me réjouis des remarques que le président en exercice du Conseil vient juste de faire. Hier, le Parlement a fait un important pas en avant au niveau procédural. Bien sûr, nous n'en sommes qu'au début des négociations interinstitutionnelles. La Commission est prête à s'engager de manière constructive afin de parvenir à un accord avec le soutien le plus large possible tant au Conseil qu'à la plénière du Parlement.

Pour finir, le traité de Lisbonne. Ce n'est actuellement pas le moment de préjuger de la voie précise à suivre. Mais c'est le moment de rappeler que ces derniers mois et ces dernières semaines ont montré à quel point l'Europe avait besoin du traité de Lisbonne. Honnêtement, pouvons-nous, à l'avenir, faire face à des crises comme celle à laquelle nous avons assisté entre la Russie et la Géorgie avec un président du Conseil qui change tous les six mois? Il est évident que nous avons besoin de davantage de stabilité. Il est évident que nous avons besoin de davantage d'efficacité dans le processus décisionnel de l'Europe. Nous avons besoin d'une Europe plus efficace, avec une voix claire

sur la scène internationale. C'est pourquoi je pense que nous devrions tenir notre engagement de ratifier le traité de Lisbonne.

Nous traversons des moments peu ordinaires. Ce sont des moments sans précédent, qui exigeront que chacun de nous – la Commission, le Conseil et le Parlement – se montre à la hauteur de la situation. Ensemble, nous devons demander une réponse européenne à la crise financière et travailler afin de l'obtenir. Nous le devons à nos concitoyens.

(Applaudissements)

Joseph Daul, au nom du groupe PPE-DE. – Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Président de la Commission européenne, chers collègues, la crise financière à laquelle nos économies sont brutalement confrontées est très préoccupante. Préoccupante pour notre économie, préoccupante pour nos emplois, mais surtout préoccupante pour les millions de personnes qui, après avoir travaillé dur et épargné, après s'être assuré une retraite et un petit patrimoine pour leurs enfants, apprennent que le fruit de leurs efforts a soudainement fondu ou s'est volatilisé. Le lundi noir qu'ont connu cette semaine encore l'ensemble des bourses mondiales apporte une fois de plus la preuve que les marchés peuvent perdre tout lien avec la réalité et que le système financier est devenu difficilement contrôlable.

Cette crise a de nombreuses causes. La Commission européenne a raison d'insister sur la large part de responsabilité qui incombe aux autorités américaines. Nous devons leur demander des comptes. Vous avez raison au niveau de la Commission. Mais l'Europe doit agir, elle aussi, pour affronter cette crise et pour en tirer les leçons.

Dans cette période difficile, le premier réflexe des États membres est le chacun pour soi. Pourtant, en tant que dirigeants européens, notre priorité absolue doit être d'unir nos efforts pour éviter que la crise financière ait un impact trop important sur l'économie réelle. Nous devons à tout prix éviter que la crise affecte trop durement et pendant trop longtemps le financement de l'activité des entreprises et, notamment, celui des petites et moyennes entreprises. Monsieur le Président de la Commission, Monsieur le Président du Conseil, j'ai peur que les petites et moyennes entreprises disparaissent avec cette crise et que personne ne s'en préoccupe. Il nous faut un plan d'accompagnement pour les petites et moyennes entreprises.

Nous devons nous assurer que nos concitoyens gardent confiance dans le système bancaire et ne cèdent pas non plus à ce vent de panique, qui ne ferait que précipiter une spirale à la baisse. J'appelle donc les États membres à agir de manière coordonnée et résolue, pour éviter que la crise n'affecte les retraites, l'emploi et la croissance en Europe.

Comme la Présidence du Conseil, que nous félicitons pour son action déterminée, notre groupe estime qu'une approche unilatérale n'est pas concevable dans une crise mondiale. Il est clair que la supervision des marchés financiers ne fonctionne pas. C'est pourquoi il faut mettre en place un système de contrôle européen. Une fois de plus, l'Europe doit montrer l'exemple au monde. Le manque actuel de surveillance pose un problème extrêmement grave et l'incapacité des agences de notation de crédit à agir dans l'intérêt général et à publier le niveau réel de solvabilité des principaux acteurs des marchés financiers mondiaux ne peut plus être tolérée.

Et j'ajouterai que dans cette période d'incertitude et de précarité pour des millions de concitoyens, mon groupe considère absolument inacceptable que des dirigeants qui auraient mené leur établissement à la faillite n'en subissent pas les conséquences. Il faut, là aussi, que les gens assument.

Je voudrais simplement reprendre ce qu'a dit notre ministre: l'heure est à l'action. Et nous avons besoin d'une action concertée, nous avons besoin d'un courage et d'une solidarité à vingt-sept pour redonner confiance à notre économie.

Monsieur le Président, chers collègues, le Conseil européen traitera aussi du traité de Lisbonne et je voudrais appeler tous les États membres qui ne l'ont pas encore ratifié à le faire le plus rapidement possible, de sorte que chaque pays puisse exprimer une opinion définitive sur la question. Je sais qu'il y a des gens dans la salle qui n'en voient pas l'intérêt, mais ce n'est pas mon avis.

Nous comprenons la situation dans laquelle se trouve l'Irlande et nous comprenons que son gouvernement ait besoin de temps pour apporter des éléments de réponse après le vote, que nous respectons, de ses citoyens. Mais si l'Union européenne est prête à faire preuve de patience et de compréhension, le statu quo à moyen et long terme n'est pas tenable. J'appelle donc le Conseil européen à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour que, après un examen de la situation en octobre, une feuille de route comme vous l'avez proposée, assortie d'un calendrier précis, soit adoptée en décembre.

J'appelle aussi le Conseil européen à assumer ses décisions: soit le traité de Lisbonne peut, à terme, s'appliquer et il s'appliquera à tous, soit le traité de Nice est d'application et il l'est pour toutes les institutions. Le Parlement européen aura certes moins de sièges et de pouvoirs qu'avec Lisbonne, mais la Commission européenne comptera aussi moins de commissaires que d'États membres. C'est le traité de Nice qui s'applique. Cela aussi est la réalité. Toute décision politique a un prix et si l'Europe veut être crédible, elle doit assumer ses choix politiques, que ce soit sur la crise financière ou sur ses institutions.

Et je voudrais rajouter, Messieurs les Présidents, que sur le paquet climat/énergie que nous avons sur la table dans ce moment difficile, nous devons avancer prudemment, garder les grandes lignes, ne pas faire peur aux entreprises, pour que ces investissements continuent à se mettre en place.

Ceux qui ne sont pas d'accord avec moi, je vais vous dire simplement: j'ai géré une crise très grave qui s'appelait la vache folle. Et pendant un an et demi, nous avions une incertitude et nous devons rassurer, nous devons accepter et nous devons suivre pour l'environnement, pour notre planète, le système, mais nous devons aussi accepter ce qui se passe au niveau financier. Si nous avons besoin d'une année de plus, nous mettrons une année de plus pour arriver là où on doit arriver pour sauver notre planète et assurer à nos enfants et nos petits-enfants un avenir.

**Martin Schulz**, *au nom du groupe PSE.* – (*DE*) Madame la Présidente, je voudrais également commencer par le référendum en Irlande – c'est-à-dire, le traité de Lisbonne. Vous avez raison, Monsieur le Président de la Commission – nous avons plus que jamais besoin de ce Traité. C'est pourquoi je suis d'avis que nous avons également besoin de fondations stables afin de le mettre en application, et cela inclut de persuader la population irlandaise et les électeurs irlandais de voter en sa faveur.

Si le gouvernement irlandais ne parvient pas à le faire avant les élections européennes, alors, nous déciderons de la composition du prochain Parlement européen et de la prochaine Commission sur la base du traité de Nice. Cette affaire se poursuivra néanmoins ensuite car nous avons besoin de ces réformes. Nous en avons besoin pour nous élargir, nous en avons besoin pour faire face aux crises, telles que nous en traversons une fois encore, et le temps qui reste avant qu'un nouveau référendum soit organisé en Irlande est suffisant pour nous permettre de découvrir exactement de quelles sources la campagne anti-Lisbonne tire ses fonds – de la CIA, des puissances industrialo-militaires aux États-Unis ou que sais-je encore.

#### (Agitation)

Écoutez: les personnes dont j'étais en train de vous parler réagissent déjà. Nous savons d'où ils tirent leur argent. Nous examinerons cela de plus près, soyez-en assurés!

Monsieur le Président de la Commission, vous avez donné une description exacte de la crise que nous traversons actuellement, mais il y a plusieurs autres commentaires à faire au sujet de ce que vous avez dit. Ne soyez pas fâché contre moi, mais je dois dire que, si votre discours était en grande partie bon, une chose m'a alarmé, et il s'agit de la composition du comité directeur que vous êtes en train de créer pour faire face à la crise. Il est naturel que vous en soyez membre, et il est également pertinent qu'un commissaire aussi qualifié que M. Almunia en fasse partie. Vous nous avez cependant dit que M. McCreevy était quelqu'un que vous vouliez inclure dans ce comité directeur pour faire face à cette crise. S'il y a bien un apologiste du radicalisme du marché trompeur au sein de cette Assemblée et de votre Commission, c'est bien M. McCreevy.

## (Applaudissements)

Avec la meilleure volonté du monde, vous ne pouvez pas transformer les pyromanes en pompiers! Cela ne va tout simplement pas marcher. En ce qui concerne la commissaire Kroes, vous avez mentionné que nous avions 8 000 banques en Europe. Pourquoi ne pas demander à M<sup>me</sup> Kroes ce qu'elle pense du système bancaire public dans l'Union européenne. Dans mon pays, il y a des banques publiques qui disposent de moins de garanties d'État que ce que divers États donnent à présent à certaines banques privées. Dans mon pays, votre M<sup>me</sup> Kroes vient juste de supprimer les caisses d'épargne – avec l'aide du gouvernement de l'État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en plus! Ce n'est pas en faisant confiance au chat pour garder le lait que nous sortirons de la crise!

Depuis des années, nous devons écouter le dogme néolibéral selon lequel le marché va tout régler. Depuis des années, on nous dit que les effets générés par le marché vont finir pas atteindre les couches les plus pauvres de la population et que, au final, tout le monde en bénéficiera. Ce qui s'est passé, en réalité, c'est que ceux qui étaient censés bénéficier de tout cela, les contribuables, doivent à présent casquer. Dans une crise telle que celle-ci, cela doit être dit.

La maison est en feu et il faut donc éteindre l'incendie. Les mesures sont les bonnes – et vous avez raison, elles doivent être coordonnées à travers toute l'Europe – parce que nous devons établir la confiance et regagner celle-ci, parce que nous devons vaincre la peur, sinon cette dernière deviendra une prédiction engendrant sa propre réalisation et ne fera qu'accélérer l'effondrement que nous essayons d'éviter. Nous soutenons ces mesures également, mais permettez-moi d'ajouter ceci: nous ne pouvons pas reconstruire la maison qui vient de brûler exactement telle qu'elle était avant. La nouvelle maison doit être différente. Elle doit reposer sur des fondations fermes, des fondations avec des règles claires.

Le président de l'Institut de Kiel pour l'économie mondiale, M. Snower, qui n'est pas membre du mouvement socialiste radical, l'a bien formulé lors d'une interview, quand il a dit que la réglementation des marchés financiers n'avait été ni suffisante ni appropriée et que c'était la raison pour laquelle le système ne fonctionnait pas. Oui, il sait de quoi il parle. Cependant, ceux qui depuis des années demandent à pouvoir créer des réglementations ont dû supporter de s'entendre dire par ceux d'entre vous qui se trouvent dans l'aile droite

de cette Assemblée, que nous étions restés bloqués au XIX<sup>e</sup> siècle. «La voix du passé,» a dit M. Watson de mes revendications lors d'un récent débat ici, lors duquel j'ai demandé des réglementations et de la transparence et j'ai parlé des agences de notation et des règles en vue d'y parvenir. Eh bien, la voix du passé a quelque chose à dire: les règles du passé sont une nécessité pour le futur. C'est la réponse sans équivoque que nous donnons pour contrer ce courant dominant néolibéral, qui s'est effondré de manière classique.

#### (Applaudissements)

Les difficultés auxquelles nous sommes à présent confrontés ne seront pas si faciles à surmonter. Cela prendra du temps. En attendant, nous devons par dessus tout éviter une chose: répéter à l'avenir ce qui a mené aux très graves événements actuels. Dès lors, en formulant les règles, nous devons penser très spécifiquement à interdire juridiquement certains types de spéculation.

Personne ne peut me dire dans quelle mesure il est moralement justifié de miser sur les pénuries alimentaires dans les forums financiers internationaux de manière à ce que les prix des denrées alimentaires montent, parce qu'investir dans les infrastructures des entreprises alimentaires rapporte des bénéfices élevés. Une pénurie alimentaire entraîne la faim, mais la faim d'un homme représente le bénéfice d'un autre. C'est un système pervers. Une législation doit être mise en place afin d'empêcher ce genre de choses. Monsieur le Président de la Commission, ce sujet est peut-être une chose sur laquelle le groupe de haut niveau sur l'architecture des marchés financiers que vous êtes en train de mettre en place pourrait se pencher.

Pour finir, je voudrais vous féliciter. C'est une bonne décision. Je voudrais toutefois également dire que le Parlement vous a demandé de la prendre il y a trois ans, dans le rapport Muscat. Vous avez ignoré cette demande durant trois années. Vous arrivez un peu tard, mais au moins, vous arrivez, et je vous en remercie beaucoup.

**Graham Watson**, *au nom du groupe ALDE*. – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais dire ceci au président en exercice: lors du Conseil européen de la semaine prochaine, vous devez faire progresser les discussions sur le traité de Lisbonne. Vous devez être constructifs, tout en étant plein d'égards pour les pays qui doivent encore le ratifier. Vous devez adopter le pacte européen sur l'immigration et l'asile – bien que nous devions encore trouver des systèmes pour rechercher les nouveaux arrivants qualifiés et gérer l'immigration – et vous devriez discuter des avancées dans la lutte contre le changement climatique.

Mais personne ne peut se méprendre sur la question la plus pressante à laquelle ce Conseil doit faire face. Une tempête frappe les marchés financiers mondiaux, et ses effets se font sentir dans toute l'Europe – dans les emplois perdus, les pensions érodées et l'épargne menacée. Nos concitoyens sont inquiets. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont peut-être les plus graves depuis des générations, et ils évoluent à la vitesse de l'éclair. C'est à des moments comme celui-ci que notre Union est définie. Il nous faut une réponse collective. Nous ne pouvons pas maintenir une situation dans laquelle les États membres se surprennent l'un l'autre avec des décisions unilatérales qui ont des implications multilatérales. L'Europe a besoin de politiques coordonnées et cohérentes pour mettre un terme au flux de pertes financières, pour établir la transparence et les bonnes pratiques et pour prévenir de futurs malheurs.

Il y en a certains qui pensent qu'ils peuvent à présent faire des claquettes sur la tombe du capitalisme, mais ce n'est pas dans des marchés fermés et des économies planifiées que nous trouverons des solutions. Avec eux, les citoyens européens n'ont fait que perdre au change. Si c'est là-bas que vous construisez votre maison, Monsieur Schulz, ce sera une maison de paille. Ce à quoi nous sommes en train d'assister n'est pas l'échec de l'économie de marché. Ce sont plutôt les excès de marchés débridés, inefficacement réglementés. Les marchés

financiers doivent actuellement moins à Adam Smith qu'au Kid de Cincinnati. La cupidité de certains banquiers, traders et vendeurs à découvert est sans aucun doute à blâmer, mais l'incapacité des gouvernements à garantir la transparence et l'honnêteté dans leurs transactions l'est aussi.

Les libéraux démocrates mettent depuis longtemps en garde contre les dangers qui ont pris le Conseil par surprise et la Commission au dépourvu. En mai dernier, mon ami M. Graf Lambsdorff, ainsi que M. Delors et d'autres, ont signé une lettre à la présidence slovène du Conseil. Elle mettait en évidence le profond risque d'effondrement économique posé par de récentes pratiques bancaires. Dans cette lettre, ils écrivaient, «Un capitalisme décent a besoin d'une politique publique efficace. La recherche du bénéfice est l'essence d'une économie de marché, mais lorsque tout est à vendre, la cohésion sociale se dissout et le système s'effondre.» L'Europe a mis du temps à tenir compte de ces inquiétudes. Elle doit à présent faire ce qu'elle peut pour remettre ce système en marche.

Les libéraux et les démocrates espèrent que les conclusions du Conseil Ecofin constitueront la base d'un accord au Conseil européen. Elles ne résoudront pas le problème du jour au lendemain, mais elles contribueront à remédier au mal sous-jacent. Accroître la garantie des dépôts à un minimum de 50 000 euros dans toute l'Union est une bonne chose. L'épargne des familles sera sécurisée et la fuite des capitaux découragée. Nous nous réjouissons également d'entendre la proposition de la Commission en vue de favoriser la convergence des systèmes de garantie des dépôts, tout comme nous sommes favorables à l'adoption rapide de vos idées en vue d'améliorer l'adéquation des fonds propres. Lorsque vous observez les agences de notation de crédit, regardez qui payent leurs frais et comment elles sont contrôlées.

Mais nous devons aussi renforcer les liens entre les régulateurs financiers nationaux. Les représentants des banques centrales de la zone euro siègent ensemble au Conseil des gouverneurs de la BCE. De la même manière, il nous faut une autorité paneuropéenne des services financiers afin de maintenir l'ordre et la transparence entre les institutions financières. Le Conseil européen devrait demander si le budget de l'Union européenne pourrait être utilisé pour permettre à la Banque européenne d'investissement et au FEI d'offrir des garanties de crédit aux petites entreprises. Après tout, elles fournissent les emplois sur lesquels les Européens comptent. Ce sont ces gens qui ont besoin d'une action rapide et spécifique, qui ont besoin que tous les partis et tous les États membres travaillent de concert, qui attendent des solutions communes à un problème commun.

**Pierre Jonckheer**, *au nom du groupe des Verts/ALE*. – Madame la Présidente, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président de la Commission, Monsieur le Commissaire aux affaires économiques, les Verts européens – le groupe que je suis chargé de représenter cet après-midi – ont approuvé positivement les décisions du Conseil Ecofin d'hier. Et je pense que la seule chose qui doit nous préoccuper, et qui vous préoccupe, c'est les réactions des marchés aujourd'hui, qui ne semblent pas entièrement convaincus par la justesse des propositions. J'espère que ces marchés vont se ressaisir et j'espère que les autorités européennes continueront à agir dans cette direction.

Je voudrais vous faire part de trois remarques, ou trois messages. Le premier message porte sur l'Europe elle-même. Notre Assemblée est en fait divisée, pour une part. Beaucoup ont voulu mettre en avant le fait que l'Europe était absente dans la gestion de la crise bancaire et financière. Nous voudrions souligner, nous Verts européens, que la crise bancaire révèle surtout l'insuffisance de règles européennes communes et que la nécessité est d'avoir, dans ce domaine-là comme dans beaucoup d'autres, plus d'Europe et pas moins d'Europe.

Le deuxième message concerne la responsabilité des acteurs. J'entends bien et je comprends que M. Barroso, notamment, considère que le temps est celui de l'action, certes, mais je pense aussi que le temps est aussi celui d'identifier un certain nombre de responsabilités. Et il serait sans doute trop facile pour moi de pointer du doigt le Conseil, les gouvernements composant le Conseil, ou la Commission, au moment où un certain nombre de commissaires considéraient que mieux légiférer, c'était le *self regulation* et c'était ne pas légiférer. Pour prendre un exemple concret, la directive sur la garantie des dépôts bancaires: la Commission a déposé un rapport en novembre 2006, considérant qu'il n'était pas nécessaire de légiférer plus avant dans ce domaine. Je ne suis pas sûr que vous maintiendriez cette position aujourd'hui.

Mais cela étant, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur Barroso, je m'adresse au Parlement. Dans ce Parlement, il y a une semaine, nous avons voté un rapport Rasmussen. Sa première version était excellente et nous l'avons soutenue. Cette Assemblée a dû marquer un vote à la majorité en rabaissant les exigences qui avaient été exprimées par le rapporteur lui-même.

Nous connaissons la même situation aujourd'hui avec le rapport Lamfalussy sur la surveillance et sur la supervision des marchés financiers. Là aussi, chacun doit prendre ses responsabilités et je pense que le groupe PPE et le groupe libéral, Monsieur Watson, ont une responsabilité particulière dans l'affaiblissement du rapport que nous allons voter demain.

Ensuite, je voudrais dire un mot sur la crise, et c'est un message que je vous adresse, Monsieur Barroso, puisque vous instituez un autre groupe de réflexion – il y en a beaucoup, mais un nouveau est peut-être le bienvenu –, et notamment sur le lien entre la crise financière et la crise écologique. La crise financière, comme vous l'avez indiqué vous-même, n'efface pas la crise écologique. Et de ce point de vue-là, je pense qu'à moyen terme, ce que révèle cette crise bancaire, c'est un véritable problème d'allocation de l'épargne dans l'Union européenne. Ce que je souhaiterais, ce que les Verts européens souhaiteraient que vous mettiez à l'agenda de ce groupe, c'est une réflexion sur les instruments dont l'Union européenne peut disposer. Je pense à la Banque européenne d'investissement, en particulier, qui devrait être chargée d'assurer des financements à long terme pour faire en sorte que le paquet climat/énergie et les investissements qu'il représente soient effectivement assurés. Je pense que c'est un point tout à fait fondamental.

**Brian Crowley,** *au nom du groupe UEN.* – *(EN)* Madame la Présidente, tout d'abord, je voudrais rendre hommage au Conseil et le féliciter pour ses efforts, en particulier vis-à-vis de la Russie et de la situation en Géorgie. Il a fallu beaucoup de force et de courage, ainsi que beaucoup de diplomatie, pour trouver une solution pacifique aux difficultés auxquelles nous étions confrontés. Cela a démontré – si quelqu'un avait encore besoin de preuves – que collectivement et avec un rôle moteur fort, nous pouvons obtenir énormément plus que ce qu'un simple pouvoir militaire ou des richesses économiques peuvent nous apporter, simplement par l'exemple que nous donnons et les tactiques que nous employons.

Deuxièmement, je pense qu'il est important de faire en sorte que la concrétisation du partenariat euroméditerranéen soit à l'ordre du jour du Conseil à venir. Jamais, à aucun stade de notre histoire, il n'a été aussi nécessaire de rassembler nos partenaires au niveau méditerranéen afin de garantir que nous puissions susciter non seulement un développement économique, mais aussi la coexistence pacifique des nations. Nous devrions en particulier suivre l'exemple du gouvernement égyptien dans ses actuelles négociations de paix concernant le Soudan, le Tchad et d'autres régions.

J'ai deux autres remarques à formuler. Ce serait une erreur de ma part de ne pas mentionner le cas de l'Irlande et du traité de Lisbonne. Les États membres ont déjà donné à l'Irlande un délai de réflexion – et nous leur en sommes reconnaissants – mais ce délai n'est pas différent du délai de réflexion que tant la France que les Pays-Bas ont eu lorsqu'ils ont rejeté le traité constitutionnel. Cela prend du temps de présenter des propositions et des idées sur la manière de résoudre ces difficultés. Il est de notre devoir, au Parlement, de veiller à ce que nous n'essayions pas de mettre une arme sur la tempe des pays pour qu'ils nous disent s'ils vont ou non ratifier le Traité – en particulier parce qu'il faut un vote démocratique de la population pour garantir la ratification de ce même Traité.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'actuelle crise financière, je ne blâme ni ne pointe un doigt accusateur envers personne en particulier. Je félicite le Conseil pour s'être ressaisi et avoir pris des mesures décisives. Je félicite une fois encore la Commission pour avoir fait face et dit ce qu'il fallait dire avant que le Conseil n'agisse, et pour avoir fait en sorte d'injecter de la crédibilité dans le marché en disant que nous étions capables, aptes et désireux d'agir, que ce soit à travers la BCE, l'Ecofin, les différents États membres ou autres.

Mais ne commettons pas l'erreur de dire que tout ce qui s'est passé ces deux dernières semaines était mauvais et que tout ce qui va se produire à l'avenir va être bon. Notre histoire doit nous apprendre que, depuis que nous vivons dans ce monde, il y a eu des altérations et des changements. Ces altérations et ces changements apportent les horreurs de l'adversité à la population.

Nous devons tout d'abord garantir la protection des gens ordinaires. Les banques bénéficient d'un plan de sauvetage. Elles ont une garantie. Cette garantie est assortie d'une responsabilité pour les banques de commencer maintenant à prêter aux entreprises et aux particuliers, afin de permettre aux économies de reprendre. Il ne s'agit pas seulement de réduire les salaires des dirigeants; il s'agit de faire en sorte que le cycle économique puisse reprendre là où il est censé être. La garantie des dépôts n'est qu'un aspect limité de cela.

**Francis Wurtz,** *au nom du groupe GUE/NGL.* – Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Président de la Commission, depuis maintenant plusieurs semaines, on assiste, sur fond de valse de milliards d'euros et de dollars à vous donner le tournis, à une débandade planétaire et à d'insoutenables gâchis.

Or, ils sont engendrés par un système au nom duquel les dirigeants européens ont, des années durant, prôné la modération salariale et le rationnement des dépenses sociales et laissé exploser les inégalités. Aujourd'hui, les mêmes volent au secours des banques avant de les renflouer avant de les rendre au privé, tout en annonçant une longue période de récession et de sacrifices pour les populations.

Bien des gens qui suivent, abasourdis, ces événements ne peuvent s'empêcher d'y voir une véritable leçon de choses, non sur les excès, Monsieur Watson, mais sur l'essence même du capitalisme dans toute son injustice et sa brutalité, quelles que soient les transformations phénoménales qu'il ait connues durant ces dernières décennies. Je crois que les dirigeants européens vont avoir des comptes à rendre à nos concitoyens. Mesurez vos responsabilités plutôt que de chercher à remettre en cause le suffrage universel en Irlande ou ailleurs!

Mais aujourd'hui, je veux me limiter à trois propositions immédiates et de simple bon sens pour parer au plus pressé tout en ouvrant la voie à un vrai changement d'orientation politique. En premier lieu, je pense qu'il ne faut pas mégoter quand on veut rassurer les petits et moyens épargnants légitimement inquiets pour leur modeste patrimoine. L'annonce faite à ce propos est, je pense, tardive, timide et imprécise. Il faudrait que, le 15 octobre, l'ensemble du Conseil européen assure solennellement une garantie absolue des dépôts sur tout le territoire de l'Union.

En deuxième lieu, un élémentaire sens de l'éthique autant qu'un simple souci d'efficacité devrait conduire à empêcher les apprentis sorciers de tirer profit ni aujourd'hui ni demain des interventions publiques qu'appelle la déconfiture que leur exubérance irrationnelle a provoquée. C'est pourquoi chaque État devrait, en tout cas devrait pouvoir, compenser l'aide apportée à un établissement financier en péril par une nationalisation durable de ses actifs sains en vue de travailler à la constitution d'un pôle financier public entièrement voué, à l'avenir, au financement d'investissements socialement utiles, en particulier riches en emplois.

En troisième lieu, d'une façon générale, il faut aider l'économie réelle par une nouvelle et ambitieuse politique du crédit. Cela concerne autant la BEI que la BCE. La BEI, tout d'abord, devrait être chargée et dotée des moyens nécessaires pour accomplir cette mission de garantir aux petites et moyennes entreprises l'accès à tous les crédits dont elles ont besoin pour développer leur production, à condition de créer de vrais emplois, correctement rémunérés, et de respecter les droits de leurs salariés. À cet égard, la décision prise d'aider les PME à hauteur de 30 milliards d'euros d'ici trois ans est intéressante, mais ce montant me paraît trop bas et les délais trop longs. Rien qu'en France, les PME ont besoin de 60 milliards par an, et l'Union compte vingt-sept pays. En outre, c'est immédiatement qu'elles ont besoin d'oxygène, dans bien des cas. Plus tard risque d'être trop tard.

Quant à la BCE, n'est-ce pas le moment ou jamais de lui demander d'adapter sa mission aux besoins vitaux de l'économie et de nos sociétés en orientant l'argent non plus vers les marchés financiers, mais vers l'économie réelle? Elle possède un instrument pour cela dont on ne comprend pas qu'elle s'interdise dogmatiquement de se servir. Cet instrument, c'est le crédit sélectif, d'un côté très cher s'il est destiné aux opérations financières, de l'autre très accessible lorsqu'il favorise l'emploi, la formation et tous les investissements utiles.

Je suis conscient que certaines de ces propositions ne sont pas très orthodoxes. Et alors? Plutôt qu'une politique orthodoxe dans une Union affaissée, je préfère une politique réactive et créative au service du renouveau de l'Europe et d'une vie digne pour les Européens.

## PRÉSIDENCE DE MME MARTINE ROURE

Vice-présidente

**Nigel Farage**, *au nom du groupe IND/DEM*. – (EN) Madame la Présidente, quelle drôle de bonne vieille Union européenne, n'est-ce pas? Samedi après-midi dernier, après un très bon déjeuner à l'Élysée, les dirigeants européens se sont attardés sur les marches et ont parlé, avec des mines pas très réjouies, de solidarité. Les mines n'étaient pas très réjouies, bien sûr, parce que le plan de sauvetage à l'américaine du président Sarkozy était déjà parti en fumée. Mais, néanmoins, «Nous restons unis», c'est ce qui a été dit. Et pourtant, avec une hypocrisie presque comique, la chancelière allemande a décidé que les intérêts allemands passaient avant les intérêts européens et elle a agi en conséquence – et a, peut-être pour la première fois depuis des années, reçu les applaudissements massifs de son électorat.

Bien sûr, ce sont les Irlandais qui ont lancé cette tendance la semaine précédente en suivant leur propre voie, et mon admiration pour l'Irlande grandit chaque jour davantage. Mais je pense que la semaine dernière va s'avérer être le moment charnière de tout ce projet européen. Vous voyez, le seul moyen pour que les pays arrêtent d'agir dans leur propre intérêt national, c'est de leur retirer ce pouvoir – de créer un département du

trésor, là, à Francfort, qui ait un pouvoir sur les taxes et un pouvoir sur les dépenses gouvernementales. En fait, j'ai entendu, cette après-midi, certains extrémistes européens préconiser cela dans les faits. Pourtant, vous ne pouvez pas le faire, parce que cette mesure ne recevra pas le soutien du public. En fait, elle pourrait même être encore plus impopulaire que votre traité de Lisbonne tant honni.

Non: il est plus probable que ce qui s'est produit la semaine dernière marque le début de la fin. Les marchés le disent déjà. Les obligations du gouvernement italien ont à présent un rendement 1 % supérieur à celui des obligations émises par le gouvernement allemand ou français. Les marchés disent que l'union économique et monétaire ne va pas durer. Et je ne suis pas surpris, parce que cela n'a jamais été une zone monétaire optimale. Un taux d'intérêt unique n'a jamais pu convenir à tous ces différents pays, et vous n'avez jamais bénéficié d'un véritable soutien public.

Mais ce doit être l'un ou l'autre. C'est soit un État européen à part entière qui contrôle tout, soit la désintégration et le retour au contrôle national. Le resserrement du crédit touche et blesse chacun d'entre nous, mais j'aperçois un tout petit point de lumière au bout du tunnel. J'aperçois un dividende: peut-être le début de la fin de ce projet tout à fait fou et non désiré.

Jana Bobošíková (NI).-(CS) Mesdames et Messieurs, les représentants de la Commission et des États membres de l'Union devraient résister à deux tentations la semaine prochaine. Premièrement, ils devraient accepter que le traité de Lisbonne est mort et que toute pression exercée sur les citoyens irlandais en vue de les faire changer d'avis est inacceptable, et ils devraient mettre un terme au processus de ratification. Deuxièmement, tous les hommes politiques expérimentés devraient se rendre compte que rien n'est gratuit. Ils devraient dès à présent arrêter d'agir comme des messies qui vont sauver l'économie de l'Union, tout en jouant à la roulette avec la liberté du marché et l'argent des contribuables. Les actionnaires et les directeurs de banque devraient payer le prix de la mauvaise gestion des banquiers.

Mesdames et Messieurs, en ce moment, tous les hommes politiques offrent des garanties pour renflouer les banquiers irresponsables. Ce faisant, ils créent un danger moral. En offrant des garanties d'État, ils rient aux nez des contribuables et des petites et moyennes entreprises tant vantées. Ils n'envoient qu'un seul message aux grands investisseurs: vous avez le droit d'espérer de gros bénéfices et, ce faisant, vous ne risquez rien et, surtout, vous n'êtes responsables de rien. En échange de cette aide, cependant, les hommes politiques s'attendent à ce qu'un lourd tribut soit payé en retour, et ce sera la réglementation du marché. Cela n'empêchera pas la crise. Cela ne fera que la retarder. En outre, en abandonnant les règles de concurrence économique loyale, nous créerons une jungle.

Mesdames et Messieurs, nous sommes face à la récession et au chômage croissant. En même temps, l'élite politique est face à un test: succomber ou non à l'appât du populisme qui offre toujours des solutions faciles. Dans les années 1930, l'Europe n'a pas tenu le coup et a échoué. Je crois fermement que nous tiendrons le coup cette fois-ci.

**Jean-Pierre Jouyet,** *président en exercice du Conseil.* – Madame la Présidente, Monsieur le Président de la Commission européenne, Monsieur Barroso, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Je serai bref, simplement pour vous dire, après vous avoir écoutés, que les premières leçons que je tire de cette première partie de la Présidence française, c'est qu'aucune crise n'efface les autres.

La crise financière n'efface pas la crise extérieure, avec la Russie et la Géorgie et dans d'autres parties du monde, une crise financière et extérieure n'efface pas les crises alimentaires et les crises écologiques. Tous ces défis doivent être affrontés, même s'il faut trouver les adaptations nécessaires pour maintenir les priorités qui restent les nôtres.

Ces priorités sont de trois ordres. Le premier, vous l'avez souligné dans vos interventions, c'est le retour de la confiance – le président de la Commission l'a dit – pour qu'il y ait à la fois un sentiment de protection plus assuré de la part de nos concitoyens par rapport à l'Europe et pour éviter que le fossé se creuse entre l'Union européenne – l'idée que nous nous faisons tous de l'Europe – et nos concitoyens.

Deuxième priorité, c'est adapter notre système institutionnel pour avoir plus d'Europe, avoir une Europe mieux organisée, une Europe plus apte à décider et à décider rapidement parce qu'on sait que chacun de ces défis ne peut être relevé dans le chacun pour soi et au niveau national.

Troisième priorité, c'est aller vers un modèle de développement qui soit plus durable, plus tourné vers le long terme et une gestion équitable des ressources tout en tenant compte du ralentissement très brutal des économies auquel, nous le savons bien, nous allons être confrontés.

Je souscris tout à fait à ce qu'a indiqué le président de la Commission européenne. Il faut être juste, nous devons combler un retard, revoir certains dogmes. Je crois que le président de la Commission l'a compris et les propositions qu'il nous fait vont dans le bon sens. Nous devons aller très clairement vers plus d'intégration et plus de supervision financière au niveau européen.

Je ne reviendrai pas sur les différentes mesures qui ont été énumérées, mais il appartient bien évidemment au Conseil et aux États membres de prendre également leurs responsabilités, et à cette Assemblée de prendre les siennes par rapport aux propositions qui sont sur la table et qui sont nécessaires sur les normes, sur les agences de notation, sur les ratios de capitaux propres par rapport aux crédits qui peuvent être engagés, sur la rémunération des dirigeants et d'ailleurs des autres acteurs bancaires, parce qu'il y a aussi les rémunérations des *traders* dont on ne parle pas trop mais qui me paraissent également être un problème important. De ce point de vue, je pense que la constitution du groupe à haut niveau est une très bonne initiative et je souhaiterais simplement, au nom de la Présidence, que cette composition soit la plus diversifiée et la plus large possible, tout en restant efficiente. Comme l'a dit le président de la Commission, il ne faut pas que ce qui est aujourd'hui une crise de liquidités se transforme en crise de crédibilité dès demain.

Le président Daul a parfaitement souligné ce que devaient être les adaptations par rapport à nos objectifs qui demeurent, notamment en ce qui concerne le paquet énergie/climat. Il est très important aussi, comme il l'a souligné, que nous ayons une dimension de soutien aux petites et moyennes entreprises, qu'il y ait véritablement des actions fortes de la Banque européenne d'investissement. De ce point de vue-là, le paquet de financement qui a été décidé est important et il faut qu'il soit mis en œuvre très rapidement en ce qui concerne le soutien aux petites et moyennes entreprises.

Je suis d'accord avec ce qu'a dit Martin Schulz. Il nous faut beaucoup plus de coordination. Il faut qu'il y ait un plan d'action Il faut également qu'il y ait un plan d'action de soutien de l'activité. C'est ce qu'a dit M. Schulz et je lui en suis tout à fait gré. Il sait que nous le soutiendrons à cet égard. Comme il a également de bons contacts avec M. Steinbruck, je pense qu'il saura également le convaincre.

Concernant ce qu'a dit M. Watson, je suis d'accord avec lui pour indiquer que ce n'est plus de régulation dont nous avons besoin, mais d'une régulation qui soit mieux adaptée. C'est ce qui est important. Nous ne sommes pas des dogmatiques non plus de la régulation. Il est clair, comme beaucoup d'entre vous l'ont indiqué, que pour regagner la confiance, nous avons besoin d'avoir des réglementations dans les domaines qui ont été cités, qui soient des réglementations plus adaptées, plus réactives. Là aussi, c'est aux États membres de prendre leurs responsabilités à cet égard.

Enfin, comme cela a été souligné par M. Wurtz, nous devons effectivement faire en sorte qu'il y ait un rôle actif de la Banque européenne d'investissement dans le contexte actuel. Le Conseil européen se prononcera également sur ces aspects et nous devons prendre les mesures qui s'imposent pour faire en sorte que nous ayons un cadre institutionnel qui soit adapté à des groupes financiers, des acteurs financiers qui soient de plus en plus transfrontaliers. C'est là le véritable hiatus auquel nous devons faire face dans cette crise: nous avons véritablement une organisation qui reste totalement nationale alors que les enjeux sont transeuropéens, nous devons trouver ensemble les mesures qui permettent de changer de mode de régulation plus que de surréglementer, et nous devons faire en sorte que l'Europe, de manière unie, fasse entendre sa voix dans les prochaines réunions internationales pour que, contrairement au passé, ce ne soient pas les règles des autres et le désordre des autres qui lui soient imposés et dont nous supportons les conséquences, mais que nous puissions aller vers un ordre international plus stable et conforme aux défis que nous devons relever sur le plan planétaire.

**José Manuel Barroso**, *président de la Commission*. – Madame la Présidente, je souhaiterais seulement souligner deux ou trois points qui me paraissent importants à ce stade du débat. D'une façon générale, j'ai constaté qu'il existe quand même un consensus sur les grandes lignes à suivre.

Il faut comprendre que nous sommes dans une situation tout à fait exceptionnelle et que nous disposons d'un cadre surtout national pour une crise transnationale. La vérité, c'est que les autorités de supervision sont des autorités nationales. La Commission, la Banque centrale européenne n'ont pas de compétences en matière de supervision financière.

En ce qui concerne les compétences de la Commission, notamment en matière de concurrence et d'aides d'État, nous avons fourni du travail, et je peux vous assurer qu'il existe une excellente coopération entre nos services et les gouvernements qui ont bien voulu entrer en contact avec nous en temps opportun. Je peux vous dire aussi que la coopération avec la Banque centrale a été excellente, et je suis encore une fois témoin de l'effort extraordinaire que la Présidence française a dû développer pour qu'on puisse – dans ce contexte

difficile de fragmentation des systèmes de supervision, mais quand même de dimension européenne – parvenir à une approche européenne. D'ailleurs je tiens à saluer, dans ce contexte, la décision qu'a prise aujourd'hui la Banque centrale européenne de baisser les taux d'intérêt, une décision qui a été coordonnée avec d'autres banques centrales.

En ce qui concerne les points que vous avez d'ailleurs soulignés dans vos interventions, laissez-moi mettre en relief deux éléments. L'un, soulevé par le président Joseph Daul, porte sur la question de l'économie réelle et des petites et moyennes entreprises. Il est maintenant certain, c'est un fait reconnu, que cette crise a déjà des conséquences sur l'économie réelle et que nous allons vivre des temps plus difficiles. Je crois que nous devons trouver des mesures ciblées, dans le cadre de toutes les réformes mises en œuvre par l'Europe, pour nous adapter à un contexte de concurrence et de compétition bien plus difficile et pour trouver des façons d'aider concrètement les petites et moyennes entreprises. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, dans le cadre de ces initiatives, la Banque européenne d'investissement a été encouragée à mettre en œuvre des mesures pour les petites et moyennes entreprises. Toute cette dimension, la dimension de l'économie réelle, doit être suivie de façon très étroite au cours des prochains mois.

Un autre point, qui a été souligné par M. Schulz, concerne le problème de ceux qui sont en dehors de l'Europe, le problème des plus démunis. Et là, je crois aussi devoir attirer votre attention sur un problème important. Nous parlons maintenant de sauvetage financier, *financial rescue*, mais nous ne devons ne pas oublier le sauvetage humain, *human rescue*. Cette année, il y a eu, selon les chiffres de la Banque mondiale, 75 millions de personnes de plus qui souffrent de la faim. Et l'année prochaine, on prévoit 100 millions de plus.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant que nous avons davantage de problèmes maintenant en Europe, il ne faut pas oublier les problèmes dans les pays en voie de développement. Il ne faut pas oublier la tragédie en Afrique. Il faut faire un effort pour répondre positivement à la demande récente que le Secrétaire général des Nations unies et le président de la Banque mondiale nous ont présentée, dans une lettre adressée à tous les chefs d'État et de gouvernement, et je crois aussi au Président du Parlement européen, à savoir que les institutions européennes, c'est-à-dire le Parlement et le Conseil, approuvent l'initiative de la Commission concernant la mise en place un plan d'urgence pour soutenir la production agricole dans les pays en voie de développement.

Il ne faut pas oublier, comme l'a très bien dit d'ailleurs le ministre Jouyet, que toutes ces crises sont liées: la crise financière, la crise alimentaire globale, la crise de l'énergie, des aspects importants en matière de crise géopolitique. Et j'aimerais beaucoup voir l'Europe dans une dynamique constructive non seulement pour nous, les Européennes et les Européens, mais aussi pour l'ensemble du monde.

Nous pouvons contribuer à un nouvel ordre dans la mondialisation, une mondialisation que nous voulons juste, pas en nous enfermant, pas en remettant en cause l'économie de marché, mais en essayant d'appliquer des principes et des règles plus justes dans l'économie de marché. Parce qu'on l'a bien dit, le problème actuel est aussi un problème d'incompétence, pas tellement du marché – même si beaucoup d'opérateurs du marché adoptent des comportements inacceptables –, mais il existe aussi un problème de compétence chez certaines autorités politiques ou publiques qui n'ont pas trouvé les réponses en termes de réglementation pour une situation du marché.

Pour terminer, je peux vous dire que je vois, dans les contacts avec les gouvernements que nous avons chaque jour, une reconnaissance du besoin de cette dimension européenne. Par exemple, vous le savez sans doute, jusqu'à présent, l'Europe en tant que telle, même la zone euro en tant que telle, n'existe pas vraiment dans les instances financières internationales. C'est seulement il y a quelques mois, après beaucoup d'années d'insistance, que la Commission européenne a gagné le droit d'avoir un siège, une présence au *Financial Stability Forum*.

En effet, il est indéniable que, jusqu'à présent, même en disposant d'un pacte de stabilité et de croissance, même en disposant d'une Banque centrale européenne, la représentation extérieure de l'Union dans les institutions financières internationales est bien en-deçà de l'importance effective de l'Union économique et monétaire et de ce que représente le projet de l'Union européenne. Donc, même au cœur de la crise, je vois des opportunités. Si nous faisons preuve d'une certaine sagesse, si nous comprenons ce que nous pouvons et devons faire, je vois une opportunité de développer notre idée d'une Europe au service de nos citoyens.

**Philip Bushill-Matthews (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, la crise financière actuelle ne touche pas seulement les banques et les investisseurs. Les producteurs, les détaillants, les importateurs et les exportateurs trouvent tous plus difficile d'obtenir les fonds de roulement dont ils ont besoin, et il y a un risque réel que le grand ralentissement commercial s'intensifie. Maintenir la libre circulation des biens – pas seulement au sein

de l'Europe, mais aussi vers et à partir du monde en développement, comme le président Barroso vient de le dire – est dès lors particulièrement préoccupant.

C'est pourquoi – et c'est la première de mes deux observations, qui sont liées – la nomination rapide d'un nouveau commissaire au commerce est si importante à ce stade. Mes collègues au sein de cette Assemblée peuvent rappeler que nous avons tous soutenu M. Mandelson dans la plupart des partis et des délégations au moment de sa nomination. Même les conservateurs britanniques l'ont soutenu. J'espère que cela pourra encore être le cas avec son successeur, mais je dois confier à l'Assemblée que plusieurs collègues de différentes délégations ont déjà exprimé de véritables inquiétudes face à son manque d'expérience apparent pour le portefeuille important du commerce.

Je suggère donc fortement qu'il serait dans son intérêt, comme dans le nôtre, que son audition soit, si possible, avancée par rapport à la date prévue du 10 novembre. Un mois, c'est long à attendre et cela laisse beaucoup de temps à des doutes supplémentaires d'apparaître. Il y a une autre raison: on vient juste de me transmettre un courriel informant que le Conseil économique transatlantique, prévu pour le 16 octobre, devait être reporté parce que le commissaire sortant était «sorti» et que la commissaire entrante devait encore être confirmée. Alors, s'il vous plaît, pouvons-nous mettre la machine en marche? C'est dans notre intérêt à tous.

Ma deuxième remarque concerne les PME, un sujet abordé avec passion par mon ami et collègue, M. Daul. Quand le Conseil évoquera la situation générale, pourrait-il également évoquer des situations particulières? J'ai remarqué l'autre jour que la date de clôture de la consultation sur la directive relative au retard de paiement était fin août. Je pense que cette date n'est pas très opportune. Quel que soit ce que les entreprises ont dit jusqu'à la fin du mois d'août, elles doivent maintenant avoir un message plus puissant à transmettre. Pourrais-je demander que cette période de consultation soit rouverte juste pour quelques mois supplémentaires, parce que je pense que le nouveau message concernant le manque de fonds de roulement est une chose que nous devrions vraiment prendre en considération. Je ne suis pas convaincu qu'une révision de la directive relative au retard de paiement résoudrait le problème, mais je pense que ce type d'analyse pourrait nous aider à comprendre le problème.

**Pervenche Berès (PSE).** – Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, vous me permettrez de regretter l'absence de la ministre responsable du Conseil Ecofin. Elle exerce la Présidence de ce Conseil et elle plaide pour une forte coopération européenne. Je pense que sa place aujourd'hui était parmi nous.

Monsieur le Président de la Commission, je vous entends et je ne vais pas plagier ceux qui disent «Paroles, paroles», mais tout de même, quand vous ai-je vu vraiment mobilisé sur ces questions depuis le début de la crise? Vous êtes venu ici parfois avec des propositions lorsque vous sentiez qu'au sein des États membres, et notamment parmi les plus grands d'entre eux – je pense à la France et à l'Allemagne sur la question des fonds souverains –, il pourrait y avoir un agacement. Alors vous êtes venu avec une proposition rédigée au sein même de votre cabinet, indépendamment de la responsabilité du commissaire en charge, M. Charlie McCreevy.

Mais depuis, finalement, je ne vous sens pas très mobilisé. Et d'ailleurs, je voudrais vous interroger: où avez-vous caché aujourd'hui le commissaire responsable de la situation des marchés financiers? Je me demande pourquoi il n'est pas à côté de vous. Je me réjouis de voir notre ami Joaquin Almunia à côté de vous, mais je trouve un peu étrange que le commissaire responsable ne soit pas là.

Quant au commissaire responsable, qu'a-t-il fait en juillet 2007, lorsque tous ses services étaient mobilisés, pour nous informer que la situation des banques européennes allait être dramatique, que les suites de cette crise pour l'économie européenne allaient être dramatiques? Vos services étaient informés. C'était le moment de venir, Monsieur le Président, avec des propositions qui pourraient permettre de rassurer les épargnants européens sur le dépôt de garantie, sur la façon dont nous allions gérer ces situations difficiles. Où était votre commissaire à l'époque?

Vous vous êtes réjoui de ce que la Commission soit – écoutez-moi, Monsieur le Président! – invitée à siéger au Forum de stabilité financière. Savez-vous que, lorsque ce Forum s'est réuni lundi dernier, votre commissaire Charlie McCreevy n'y est pas allé parce qu'il était à Dublin? Qu'a-t-il dit lorsque le pays dont il est originaire a fait cavalier seul sur la question des garanties de dépôt dans le secteur dont il est responsable au sein de la Commission?

Vous nous dites qu'il y a des résistances au sein du Conseil européen, mais avez-vous besoin d'attendre les ordres des ministres des finances pour mettre en place un système de garantie de dépôt ou pour regarder comment les normes comptables sont appliquées au plan européen?

Monsieur le Président, il est de votre responsabilité politique aujourd'hui de faire preuve de courage, de *leadership* et d'initiative. Jusqu'à présent, je n'ai rien vu de tel.

**Wolf Klinz (ALDE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, les événements se succèdent très rapidement; les marchés sont en chute libre. Personne ne sait si cela est dû à la perte de confiance qui s'est installée partout ou si, peut-être, les spéculateurs sont à l'œuvre, tentant de découvrir si, et dans quelle mesure, ils peuvent encore remettre le marché sur pied.

Lors d'un atelier d'une journée en février dernier, le groupe de l'alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe a déjà tenté d'identifier les causes de la crise et de déterminer les mesures concrètes que nous devrions voter afin d'éviter que cette crise se répète à l'avenir.

Blâmer les différents participants au marché ne sert pas à grand chose. Avant tout, nous devons admettre que nous avons échoué: les banques d'investissement dans lesquelles ont été élaborés des produits qui étaient, en fin de compte, tellement complexe que personne ne les comprenait, les banques de crédit hypothécaire qui ont renoncé aux évaluations de crédit, les agences de notation qui ont généreusement ignoré des conflits d'intérêts, et les organes de contrôle qui n'ont pas collaboré suffisamment ensemble ou avec les banques centrales concernées et qui n'ont pas fait l'effort de parvenir à une réelle transparence des structures d'accueil qui n'étaient pas tenues de faire individuellement état de leur situation comptable.

Rien n'est fait depuis bien trop longtemps! La Commission, à laquelle nous avons demandé il y a des années d'enquêter sur les agences de notation afin de nous éclairer sur leurs activités et d'accroître la transparence dans d'autres domaines, a attendu bien trop longtemps avant de prendre des mesures. À présent, des mesures qui auraient été impensables il y a quelques mois sont prises presque tous les jours: le G7 samedi, les 27 États membres lundi, les ministres des finances mardi, les mesures du gouvernement britannique aujourd'hui et, en même temps, une initiative coordonnée par les banques centrales et une réduction des taux d'intérêt! Bien; j'espère que ces mesures seront utiles, mais elles pourraient aussi être mal interprétées par les marchés et considérées comme une expression de panique omniprésente – et il faut sans aucun doute éviter cela.

La maison a 27 pièces, des flammes s'élèvent du toit, mais que font les 27 habitants? Ils agissent individuellement, chacun luttant contre le feu dans sa propre pièce au lieu de collaborer.

**Hélène Flautre (Verts/ALE).** – Madame la Présidente, avec cette crise financière, le pacte asile/immigration va passer au second plan. Ce n'est peut-être pas plus mal. C'est peut-être la place qu'il aurait dû toujours garder. En effet, on se demande un peu ce qu'il y a de neuf dans ce pacte asile/immigration par rapport aux politiques qui sont menées depuis de très nombreuses années, et par l'Union européenne, et dans les États membres.

C'est vrai, après tout! Avec ce pacte, qu'est-ce qui va changer pour les migrants qui sont en butte aux violences policières, au trafic d'êtres humains, aux méandres administratifs absurdes? Est-ce qu'il y a consécration de leur dignité humaine, de leurs droits? Va-t-on consacrer la convention sur le droit des travailleurs migrants et de leurs familles? Non!

Pour les persécutés de la misère, de la guerre, des périls climatiques, les déboutés du droit d'asile devenu de plus en plus restrictif, qu'est-ce qui va changer? Est-ce qu'on va remettre en cause l'absurdité de la nécessité de demander l'asile dans le premier pays d'accueil? Est-ce qu'on va supprimer les examens expéditifs et les listes très incertaines dites de pays sûrs? Et pour les migrants non réguliers, qui travaillent légalement et qui participent de façon décisive à notre vie économique et sociale, va-t-on décider des les régulariser? Non!

Et les migrants, y compris les mineurs, ceux qui sont emprisonnés, expulsés, y compris dans des pays où ils seront maltraités, où ils n'ont pas de famille, dont ils ne partagent pas la langue, est-ce que quelque chose va changer? Est-ce qu'on va renoncer aux accords de réadmission de transit dans des pays qui violent les droits de l'homme? Non!

La politique d'asile et d'immigration est conspuée aujourd'hui, rendez-vous compte, partout dans le monde. Vous ne pouvez plus aller dans une conférence internationale sans qu'on nous renvoie les violations massives des droits subies par les migrants à cause de la politique d'asile et d'immigration européenne. Je crois que ceci doit changer. Nous avons besoin d'une politique basée sur le pragmatisme et non sur l'hypocrisie, qui est la marque de fabrique notamment de ce pacte asile/immigration.

**Cristiana Muscardini (UEN).** – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nous sommes entièrement d'accord avec ce que le président Sarkozy a dit à Evian: que seule l'action coordonnée des banques centrales et des gouvernements permettrait de réduire le risque systémique.

Cela n'enlève rien au fait que, nonobstant le débat intéressant d'aujourd'hui, nous ayons encore des doutes inquiétants quant à la raison pour laquelle la Banque centrale européenne n'a pas baissé les taux plus tôt à la lumière des événements sur le marché américain, sur les marchés mondiaux, en particulier dans certains pays de l'UE.

Nous mettons cela en question, car il n'y a pas eu de position claire sur la question des produits dérivés, alors que nous savons que, à cause de ces produits, de grandes institutions et autorités publiques en Italie et en Europe ont accumulé des dettes massives.

Nous mettons cela en question car la politique de consolidation des institutions bancaires s'est poursuivie, créant souvent des idoles aux pieds d'argile sans tenir compte du véritable système en place dans nos pays, et la raison pour laquelle le crédit à la consommation n'a pas été contrôlé, entraînant d'énormes dettes accumulées par les individus et, par réaction en chaîne, par les banques.

En résumé, nous demandons à l'Europe d'avoir le courage aujourd'hui de revoir le pacte de stabilité, qui appartient maintenant au siècle dernier. Avec le nombre exponentiel de nouvelles crises qui émergent, nous avons besoin de décisions rapides et infaillibles. Puisque nous avons parlé des petites et moyennes entreprises, nous avons aussi besoin que le Conseil soit clair sur le fait que la Commission a le devoir d'introduire davantage de réductions dans les frais de carburant.

**Frank Vanhecke (NI).** – (*NL*) Madame la Présidente, un peu de modestie ne fait jamais de tort, et cela est aussi valable pour les hommes politiques. Soyons clairs d'emblée: les institutions de l'Union européenne sont à peine plus que les spectateurs totalement impuissants, et le Parlement européen à peine plus qu'un salon de discussion totalement impuissant, dans la crise financière mondiale.

Je commencerais dès lors par passer en revue quelques autres choses dont nous sommes responsables. À l'origine, le sommet devait être dominé par la question irlandaise et de traité de Lisbonne moribond. Cependant, de récentes déclarations d'eurocrates de premier plan me donnent un très fort sentiment de déjà vu. La commissaire Wallström a, par exemple, déclaré cette semaine que le référendum irlandais n'avait, en fait, que très peu à voir avec le Traité en lui-même, mais plutôt avec des questions éthiques et la fiscalité. Cela revient à dire que, aux yeux de la Commission, le «non» irlandais était en fait un «oui». La raison pour laquelle j'ai ce sentiment de déjà vu, c'est que des déclarations identiques ont également été faites par des membres de la classe dirigeante européenne à la suite des référendums français et néerlandais à l'époque. La population dit «non», mais les eurocrates disent «oui».

Un tel mépris de la démocratie de base est manifestement une caractéristique structurelle de cette Europe. Une certaine élite européenne politiquement autiste, coupée de la population, continue à prendre des décisions malgré la population, et semble ensuite totalement impuissante lorsque de véritables désastres se produisent, comme c'est à présent le cas.

Un autre exemple est le suivant: de récentes enquêtes ont montré que l'opposition à l'adhésion de la Turquie était plus forte que jamais parmi nos concitoyens – mais que faisons-nous? Nous accélérons encore le processus de négociation de cette adhésion. L'Europe que nous voyons aujourd'hui est l'exact opposé de tout ce qui se rapproche de la démocratie. En outre, nous ne pouvons pas résoudre ce problème de méfiance des citoyens en jouant à présent un rôle, en faisant semblant d'apporter une contribution significative à la résolution de la crise.

**Jacek Saryusz-Wolski (PPE-DE).** – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, le message à la Commission et au Conseil est le suivant: au cœur de cette crise financière, n'oublions pas le suivi du Conseil extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre, et notamment de la question de la Géorgie et de la Biélorussie.

(EN) La Géorgie a perdu la guerre, mais devrait gagner la paix, et nous devons faire tout notre possible pour que cela arrive. Cela signifie deux choses: aider la Géorgie avec un fort soutien financier à la reconstruction, et contribuer à consolider les réformes démocratiques.

L'Union européenne a été plus rapide et plus efficace que nos amis américains dans la gestion de la crise caucasienne, et notre réponse était cohérente et basée sur une approche commune – et je remercie et je félicite la présidence française pour cela.

Nous devons tenir compte de l'impact de la crise géorgienne sur toute la région et sur l'Union européenne elle-même. Il est plus nécessaire que jamais d'établir des relations avec nos voisins de l'est, notamment grâce à un partenariat oriental à un niveau élevé. Nous avons besoin d'une Géorgie démocratique forte, comme la

Géorgie a besoin de nous. Il y a aussi notre intérêt européen commun, et je veux dire par là la sécurité énergétique et la disponibilité d'un corridor caucasien pour le transit alternatif du pétrole et du gaz. Nous attendons de la Commission et du Conseil qu'ils assurent la protection des pipelines existants et qu'ils développent davantage la politique étrangère commune en matière d'énergie qui fait tragiquement défaut.

Concernant le Belarus à présent: la situation du pays s'améliore légèrement et les premiers signes de libéralisation font leur apparition. Les élections n'ont pas été démocratiques. Nous devons répondre à l'aide d'une nouvelle politique en vue de mettre un terme à l'isolement du Belarus, mais avec une ouverture mesurée, basée sur une conditionnalité stricte et sur une approche progressive de concessions mutuelles. Cela signifie les éléments suivants: une application sélective des politiques européennes de voisinage et des instruments des droits de l'homme, une suspension sélective des sanctions en matière de visas pour les dirigeants, réduisant de moitié le coûts des visas d'entrée pour les citoyens bélarussiens, le rétablissement du dialogue politique, un soutien à l'ouverture d'une plus grande coopération économique avec l'Union européenne, la protection de la société civile, des ONG, des minorités nationales et des médias libres, et tout cela en étroite consultation avec ceux qui représentent la position démocratique au Belarus.

**Enrique Barón Crespo (PSE).** – (*ES*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, le message que nous devrions, selon moi, envoyer au Conseil européen à venir est qu'il est nécessaire de restaurer et de soutenir la confiance des citoyens européens dans notre projet.

La raison en est que nous avons décidé de créer une union économique et monétaire, qui est en cours de construction, mais qui n'est pas encore terminée. Depuis une semaine, en raison d'une contamination par l'épidémie américaine, nous courons un risque de ruée ou d'exode de masse, qui, je pense, a été résolu. Il a été démontré à temps que les institutions européennes fonctionnent: en particulier, dans le cas de la réunion Ecofin hier, et aussi avec la baisse coordonnée des taux d'intérêt aujourd'hui.

Ce dont nous avons besoin, c'est de pouvoir aider notre système de production; à cet égard, outre les initiatives communautaires, je mentionnerais, par exemple, le cas de mon pays où il a été décidé hier de lancer un fonds de 30 milliards d'euros car, ce que nous devons faire, c'est aider nos entreprises à fonctionner.

Le deuxième domaine dans lequel il est important de soutenir la confiance, c'est la ratification du traité de Lisbonne. J'ai également eu l'occasion d'avoir une discussion avec le ministre Martin. Il a effectué un bon diagnostic de la situation, mais un diagnostic sans prescription de médicaments ne sert à rien. Ce dont nous avons besoin, dès lors, c'est que nos amis irlandais, qui réfléchissent et pèsent le pour et le contre, soient également conscients qu'il ne s'agit pas d'un exercice neutre, en d'autres termes, que dans une Union basée sur la solidarité, cela nous coûte aussi, et cela va nous coûter cher si le traité de Lisbonne n'est pas adopté avant les élections.

Le seul aspect positif de la non-ratification est peut-être que les élections européennes seront au centre de l'attention. Il est toutefois important de lutter et d'œuvrer pour que le traité de Lisbonne entre en vigueur avant les élections européennes qui approchent, de manière à ce que l'Union puisse être plus forte et plus cohésive.

**Sophia in 't Veld (ALDE).** – (*NL*) Madame la Présidente, nos concitoyens se tournent actuellement vers l'Europe afin qu'elle leur offre protection et stabilité et fasse preuve d'unité. Une Europe forte est plus importante que jamais en ce moment. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il était nécessaire d'intervenir et que c'est une bonne chose que l'action ait été rapide. C'était inévitable.

Il y a une série d'événements que je trouve néanmoins préoccupants, et je devine également une certaine idéologie derrière certaines des actions entreprises. Certaines personnes au sein de cette Assemblée étaient déjà en train de célébrer la mort du capitalisme. Dit franchement,, les hommes politiques ne sont pas des banquiers. Les mesures d'urgence sont une chose, mais j'ai également remarqué que certaines opérations équivalaient à une simple nationalisation des banques. Pour être honnête, il y a plusieurs banquiers à qui on ne peut clairement plus se fier et à qui nous ne pouvons plus confier nos économies. Demandez-vous, cependant, si vous confieriez vos économies à des hommes politiques qui agissent comme des banquiers. Pour ma part, je ne les confierais pas à M. Schulz, par exemple.

Il ne faut pas profiter de la crise pour contourner, affaiblir ou même abolir les règles. Je trouve l'appel à une application flexible de la politique de concurrence ou du pacte de stabilité et de croissance extrêmement préoccupant. Ce sont précisément ces règles qui ont rendu l'Europe robuste.

J'ai une question spécifique pour la Commission – et, soit dit en passant, je note avec regret que M. Barroso ne juge manifestement pas le débat suffisamment absorbant pour rester jusqu'à la fin. Cette après-midi, le ministre des finances néerlandais a déclaré au cours des débats à la chambre basse du parlement néerlandais que l'achat de Fortis et ABN-AMRO – pas seulement la banque, mais aussi les parties qui ne sont pas d'une importance systémique telles que les assurances – n'avait pas été déclaré comme aide d'État. Je voudrais dès lors savoir comment la Commission a l'intention de traiter ce genre de cas au cours de la période à venir. Après tout, la commissaire Kroes a dit lundi dernier – et je suis tout fait d'accord – que les règles de concurrence et le pacte de stabilité et de croissance continuaient à s'appliquer totalement. Comment allons-nous traiter ce genre de cas? Que se passera-t-il si l'on découvre par la suite qu'il y a eu une infraction aux règles en matière d'aide d'État?

**Ryszard Czarnecki (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, le principal défi auquel l'Europe est confrontée aujourd'hui est résolument la crise économique. Malgré les garanties assez récentes des hommes politiques allemands et des responsables de la Commission européenne, cette crise commence à vraiment frapper l'Europe. La question n'est pas de savoir si elle va nous atteindre, mais quand. Dimanche dernier, les dirigeants autodésignés de plusieurs des plus grands pays de l'Union européenne n'ont pas pu se mettre d'accord sur une tactique commune à cet égard.

En outre, d'après l'exemple des garanties de dépôts annoncées par des États tels que la Grèce, l'Irlande et l'Allemagne, contrairement à d'autres États membres de l'UE, il est évident qu'il n'y a pas de tactique commune pour faire face à cette crise. Si une stratégie commune n'est pas élaborée lors du prochain sommet européen, cela sera un très mauvais signal pour les citoyens des États membres de l'UE, car c'est précisément en temps de crise que la population de l'UE a le plus besoin de sentir que l'UE est présente en cas de besoin et qu'elle n'est pas seulement là dans les bons moments, mais aussi quand il y a un problème.

Werner Langen (PPE-DE). – (DE) Madame la Présidente, malheureusement, le président de la Commission n'est plus là. Il a dit – je l'ai noté – que nous ne disposions pas encore des règles permettant une réponse européenne. Sur ce point, il a tout à fait raison. M<sup>me</sup> Berès nous a dit pourquoi il avait raison – parce que le commissaire responsable, M. McCreevy, aurait aussi bien pu être mort ces quatre dernières années! Il a systématiquement ignoré les propositions du Parlement dans au moins 10 rapports différents. C'est la réalité, pas le néolibéralisme, mais le contrôle à distance de Dublin et de Londres par le commissaire responsable des marchés financiers. Si le président de la Commission avait un peu de force de caractère, il démettrait M. McCreevy de ses fonctions et les confierait à M. Almunia, à qui elles reviennent, mais il n'a pas le courage de le faire. Au lieu de cela, les gens continuent à parler ici comme si «l'heure zéro» était à peine en train de commencer. Tout ce que je peux faire, c'est secouer la tête en signe d'incompréhension face à ce que le président de la Commission a fait. Il ne pourra pas se soustraire à la responsabilité conjointe aussi facilement.

Je dis cela avec autant de véhémence, parce que nous ne pouvons pas rester ici calmement à attendre. Nous devons agir rapidement. Les banques émettrices ont agi, les ministres des finances ont agi. Tout cela est devenu nécessaire, parce que la crise a à présent atteint exactement les proportions que nous avons craintes toutes ces années.

Où est M<sup>me</sup> Kroes? Elle parle pour ne rien dire de ses règles de concurrence et compromet la sécurité dans le domaine de la stabilité des banques qui fonctionnent encore. Elle fixe des délais plutôt que de réfléchir à la question de savoir si l'Irlande peut allouer 200 % de son produit intérieur comme garanties, exclusivement en faveur des citoyens irlandais et pour de futurs prêts. Qui a dit ne fût-ce qu'un mot à ce propos?

Si la Commission n'a pas le courage d'émettre des propositions concernant une autorité de contrôle européenne, même si cela signifie aller à l'encontre de la volonté des États membres, alors, tout va simplement s'effondrer. Si un fonds de solidarité européen était créé avant que les règles soient harmonisées, cela serait carrément du socialisme.

**Jo Leinen (PSE).** – (*DE*) Madame la Présidente, en écoutant M. Langen, on pourrait presque parler d'une grande coalition, parce que je suis d'accord avec ce qu'il a dit.

Une crise en Géorgie, une crise financière, une crise des prix de l'énergie – tout réclame une Europe forte. Par conséquent, en tant que président de la commission des affaires constitutionnelles, je suis ravi que, à part les anti-Européens, tout le monde ici ait déclaré son soutien à la ratification rapide du traité de réforme, et je remercie la présidence française pour s'être obstinée sur cette question. Il ne faut pas reporter cela indéfiniment et j'espère que le sommet de la semaine prochaine enverra un signal clair et produira un calendrier en vue d'achever la ratification.

La Suède et la République tchèque vont ratifier le Traité avant la fin de l'année, et je n'ai pas encore abandonné l'espoir que la ratification soit encore possible en Irlande avant les élections européennes. Le ministre des affaires étrangères irlandais, Micheál Martin, a déclaré lundi à ma commission qu'un changement de conscience était en train de se produire en Irlande et que la population était en train de reconnaître la valeur de l'UE. En politique, six mois peut être une très longue période!

Passons à présent à mon second sujet: nous devons également expliquer à nos concitoyens pourquoi nous avons besoin de l'UE. Je suis heureux que nous allions adopter une déclaration politique conjointe sur la stratégie de communication de l'UE lors du sommet. Je voudrais ici remercier la présidence française, qui est parvenue à rassembler les trois institutions. Il faut s'attaquer à cela maintenant pour le référendum en Irlande et pour les élections européennes. L'UE n'est pas la cause de multiples problèmes, mais bien la solution à beaucoup d'entre eux! Il faudrait le dire clairement à l'extérieur de l'UE.

**Mario Borghezio (UEN).** – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, l'Europe n'a pas protégé la population de la spéculation financière. Même le *New York Times* a imprimé la prédiction d'Ezra Pound selon laquelle «par usure n'ont les hommes maison de pierre saine». Aujourd'hui, la Réserve fédérale et le Trésor américain voudraient recouvrir les fissures en abaissant les taux. C'est cette solution – la facilité d'accès au crédit – qui a provoqué la bulle spéculative, à l'origine.

En 1933, un groupe d'économistes de Chicago a proposé un plan: rétablir un monopole d'État exclusif en matière d'émission de devises, interdisant aux banques de créer de l'argent contrefait et imposant une obligation aux banques de disposer d'une réserve de 100 %. Cela rendait la fraude au crédit fractionnaire impossible et mettait un terme aux jeux financiers qui ruinaient les gens ordinaires, nuisaient aux épargnants et paralysaient l'économie réelle.

Le lauréat du Prix Nobel Maurice Allais a toujours critiqué ouvertement la finance innovante, la titrisation, les produits dérivés et les *hedge funds*, tant aimés des gnomes de la finance dans une certaine partie du secteur financier européen. Il demande, à juste titre – comme nous le faisons depuis quelque temps – que les produits dérivés soient déclarés illégaux. Adoptons les plan de Chicago, le plan Allais: réservons la création des devises aux gouvernements.

Assez d'une Europe incertaine de ce qu'il faut faire. Même le Pape a lancé un avertissement disant que la richesse ne signifiait rien.

**Tunne Kelam (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, le Conseil doit aussi tirer des conclusions de l'invasion de la Géorgie. Afin d'empêcher que de telles agressions se reproduisent, l'UE doit faire en sorte que l'idée selon laquelle «la force fait la loi» s'avère absolument désavantageuse pour l'envahisseur. En envahissant un État souverain, la Russie a, en tant que membre du Conseil de sécurité, ébranlé le paradigme de sécurité et de stabilité non seulement régional, mais aussi international. Si l'on ne fixe pas de limites, la voie sera ouverte à d'autres démonstrations de force à l'encontre de l'Ukraine, de la Moldova et d'autres.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'un partenariat oriental efficace et d'une Géorgie forte et démocratique. Malheureusement, avant même que la Russie ait respecté ses engagements, certains dirigeants socialistes en visite à Moscou ont déclaré que l'UE et la Russie avaient plus que jamais besoin l'une de l'autre et que la Russie et l'UE devaient coopérer pour combler l'éventuel vide sécuritaire laissé par les États-Unis faiblissants. Il semble y avoir une dangereuse confusion entre qui sont nos véritables alliés et qui a vraiment intérêt à affaiblir et faire éclater l'Europe.

Enfin, l'UE doit réagir à l'actuelle distribution de passeports russes à l'étranger. Cela revient à créer artificiellement de nouveaux citoyens russes à défendre selon la doctrine de Medvedev, et donc à préparer de nouveaux foyers de crise internationaux. Notre réaction devrait être de refuser des visas à ces nouveaux citoyens, en particuliers pour les dirigeants des nouveaux protectorats russes. Pour finir, nous devrions rapidement accorder aux Géorgiens et aux Ukrainiens des facilités d'obtention de visas plus généreuses que celles que nous avons accordées aux citoyens russes.

**Proinsias De Rossa (PSE).** - (EN) Madame la Présidente, à mon avis, le gouvernement irlandais doit, assez rapidement, tenter de résoudre le barrage routier irlandais vers Lisbonne et devrait le faire en conservant le statut de membre à part entière de l'Irlande, et non un statut de demi-membre auquel les clauses dérogatoires nous relégueraient.

Nous avons, aujourd'hui plus que jamais, besoin de Lisbonne pour renforcer l'Europe au niveau mondial et pour répondre efficacement aux préoccupations de nos concitoyens. La crise financière est un effondrement

des marchés de plus. Cela s'est produit une fois encore parce que la plupart des gouvernements ont lu dans un conte de fées que les marchés mondiaux pouvaient s'autoréguler et n'ont pas réussi à appliquer des contrôles démocratiques au marché.

L'euro est un exemple de ce que l'Europe peut réaliser quand elle partage sérieusement la souveraineté. Il est certain que si l'Irlande avait choisi de conserver la livre irlandaise, elle aurait disparu, engloutie, sans laisser de traces à l'heure qu'il est.

Le président Barroso a admis qu'il avait obtenu peu de coopération de la part des États membres en vue de produire une réponse coordonnée à la crise. Il reste cependant silencieux au sujet de la résistance continue du commissaire McCreevy à la re-réglementation. Le commissaire McCreevy est incapable d'abandonner son idéologie néolibérale et je suis dès lors très inquiet de le voir intégrer le groupe de trois personnes que le président Barroso est en train de mettre en place.

Pourrais-je juste faire une dernière remarque? Je propose de placer l'intervention de M. Farage aujourd'hui sur mon site internet, car je crois que plus la population irlandaise entendra ce qu'il a à dire sur l'Irlande et sur l'Europe, plus il y a des chances qu'elle vote «oui» à l'Union européenne.

**Cornelis Visser (PPE-DE).** – (*NL*) Madame la Présidente, la question est de savoir si cette crise financière entraînera une plus grande intégration européenne ou l'inverse. À mon avis, on ne peut s'attaquer à une crise de cette ampleur qu'au niveau européen – ce qui doit entraîner une plus grande intégration européenne. Cela nécessite cependant un esprit d'initiative: de la part des États membres, mais aussi, et surtout, de la Commission. Jusqu'à présent, la réaction à la crise financière est principalement venue des États membres – que je salue, par exemple, pour les mesures qui ont été prises dans la crise Fortis – alors que la Commission est restée silencieuse.

La crise financière a, selon moi, été causée par l'innovation rapide dans le secteur financier ces dernières années. Les produits bancaires ont été conditionnés de manière à engendrer rapidement des bénéfices, mais aussi de gros risques. Ces risques n'étaient cependant pas transparents et, dans certains cas, ne le sont toujours pas. Il est terriblement compliqué pour les experts de procéder à une évaluation correcte, et donc d'estimer la valeur de ces nouveaux produits financiers.

Par conséquent, la Commission doit maintenant présenter des mesures en vue d'accroître la transparence des produits financiers et d'améliorer la gouvernance bancaire. Elle doit aussi présenter des mesures en vue d'améliorer le contrôle, et des propositions en vue de renforcer la coopération entre les banques centrales elles-mêmes et d'autres contrôleurs. Le Parlement exprimera cette opinion dans le rapport sur le suivi des directives Lamfalussy et la future structure de contrôle dans le secteur financier, dont nous allons débattre ensuite.

Soit dit en passant, je regrette profondément l'abstention en commission parlementaire, sur un rapport aussi important, du groupe socialiste au Parlement européen. Je me demande s'il fera à nouveau de même demain. La crise démontre l'importance de l'Europe. Si les autorités européennes agissent individuellement à cet égard, des aides d'État ainsi qu'une discrimination à l'encontre des épargnants, clients et investisseurs étrangers pourraient en résulter. Seule l'Europe peut offrir une approche équilibrée de la crise, et c'est pourquoi la Commission doit prendre les rênes, dès aujourd'hui.

Józef Pinior (PSE). – (PL) Madame la Présidente, tout comme la situation dans le Caucase cet été a constitué un nouveau défi géopolitique pour l'Union européenne, la crise actuelle sur les marchés financiers du marché mondial constitue un défi lié à l'économie mondiale, et l'Union européenne doit y faire face. Tout le monde s'accorde à dire que, à l'heure qu'il est, nous devons élaborer une réponse coordonnée de l'Europe à ces défis. Mais comment pouvons-nous y parvenir sans le traité de Lisbonne? Ce n'est certainement pas possible. C'est pourquoi la ratification du traité de Lisbonne est absolument fondamentale – l' «être ou ne pas être» de l'Union européenne, une sérieuse réponse de l'Union européenne dans l'ordre mondial actuel. Selon le président Barroso les institutions de l'UE, ainsi que la Commission, ne sont pas bien représentées dans l'architecture financière mondiale. C'est une preuve de plus de la nécessité de ratifier le traité de Lisbonne le plus vite possible dans les pays qui ne l'ont pas encore fait.

Un autre point que je voudrais soulever aujourd'hui est que le marché se porte bien tant qu'il est réglementé. Une économie capitaliste qui tient compte du facteur humain. C'est une question tout à fait fondamentale.

Après tout, cela a été la réponse de l'Europe à la crise du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'Europe a bâti sa force précisément pour cette raison.

Une dernière chose – sauvons l'industrie navale en Pologne. Je m'adresse à la Commission européenne à ce sujet – vu la crise actuelle, quel est l'intérêt d'avoir 100 000 chômeurs supplémentaires?

Jerzy Buzek (PPE-DE). – (PL) Madame la Présidente, le plus important aujourd'hui est de surmonter la crise financière, mais la principale menace posée par cette crise financière est un ralentissement économique. Nous ne pouvons pas uniquement nous soucier de la finance, parce que, au bout du compte, cela se résume toujours à la compétitivité de l'économie, à la croissance et à l'emploi. L'adoption des mauvaises solutions législatives dans le cadre du paquet climat et énergie pourrait aggraver le pronostic de sortie de la crise financière. Nous voulons agir sur un principe fondamental – une réduction de 20 % des gaz à effet de serre d'ici 2020. Le président en exercice du Conseil a parlé de flexibilité dans le paquet climat et énergie, et de l'équilibre qui doit être maintenu dans son adoption. Qu'est-ce que cela signifie? Cela devrait signifier une capacité à adapter le paquet, et en particulier à adapter le système d'échange de quotas d'émissions, à la situation actuelle, et cette situation est complètement différente de ce qu'elle était il y a un an, six mois ou même deux mois d'ici.

Ce même objectif – une réduction des émissions – pourrait être atteint par diverses méthodes. Nous connaissons les résultats du vote sur la directive relative au système d'échange de quotas d'émissions qui a eu lieu hier au Parlement européen, en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. Nous en avons pris acte. Ce qui se présente maintenant à nous est un trialogue très difficile, car la réglementation est ici adoptée avec de nombreuses réserves.

Nous n'avons pas suffisamment de temps au Parlement pour discuter de tous les problèmes liés à la directive relative au système d'échange de quotas d'émissions. J'appelle dès lors la présidence française et la Commission européenne à aussi garder à l'esprit les conclusions et les amendements des minorités, malgré le fait que certains de ces amendements n'aient pas été adoptés lors du vote à la majorité en commissions du Parlement européen. Si nous voulons trouver une bonne solution, nous devons aujourd'hui être guidés par le bon sens, et par la situation, qui est en continuelle évolution et qui se dégrade constamment pour ce qui est des prévisions économiques.

**Othmar Karas (PPE-DE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, je commencerai par dire que je trouve très décevant qu'il faille toujours une crise pour que nous trouvions le bon sens de la détermination, le bon choix des mots, la bonne dynamique pour trouver un terrain d'entente et des réponses européennes. Une action de l'Europe et des règles européennes constituent une partie essentielle de la solution. Elles ne sont pas seulement une réponse aux crises, mais sont également nécessaires pour prévenir les crises à l'ère de la mondialisation.

Nous avons besoin de mesures à court et à long terme. Ces crises nous montrent à quel point nous dépendons les uns des autres, à quel point le monde financier est aujourd'hui global, entremêlé. J'ai ici toute une série de demandes du Parlement européen depuis 2002, dont une fraction seulement ont reçu une réponse de la Commission, et dont beaucoup ont été court-circuitées par les États membres, ce qui nous empêche de trouver des solutions européennes.

Mesdames et Messieurs, nous avons besoin de propositions législatives dans les domaines du contrôle européen, des capitaux pour les débiteurs, des agences de notation, de l'octroi des crédits, des modèles de gestion de crise, et de normes minimales pour toutes les formes d'investissement.

Je voudrais également souligner que nous ne devons pas utiliser abusivement la crise sur les marchés financiers pour créer des réglementations disproportionnées. Il ne s'agit pas de condamner le marché et d'exiger la nationalisation. Il s'agit de créer autant de marché que possible et de mettre en place la dose de réglementation requise dans un monde global. Tout le monde a besoin de réglementation – nous ne devons exclure personne – mais cette réglementation doit être proportionnelle au risque et doit être liée au produit. C'est ce que je demande et j'espère que le Conseil mettra cela en œuvre.

**Colm Burke (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, lors du sommet du Conseil européen de la semaine prochaine, rien de neuf ne viendra du An Taoiseach Brian Cowan concernant l'actuelle impasse sur le traité de Lisbonne en Irlande. À la place, il fera une intervention similaire à celle de son collègue, le ministre Micheál Martin, dans laquelle seule une analyse des résultats a été communiquée lundi à la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen. Rien de concret ne sera proposé avant le sommet du Conseil de décembre, où une feuille de route claire devrait être présentée.

Afin d'accélérer le mouvement vers cette feuille de route, je voudrais exposer mon idée sur la manière d'aller à présent de l'avant. Premièrement, selon moi, il ne peut y avoir de deuxième référendum pendant au moins

12 mois, afin de permettre une consultation satisfaisante de l'électorat irlandais. Il faudrait organiser un deuxième référendum au cours de l'automne de l'année prochaine, peut-être en octobre. Cela signifie que les élections européennes devront se dérouler sous le traité de Nice, mais c'est, à mon avis, le moindre des deux maux

Pour ce qui concerne la nature du deuxième référendum, je proposerais un plébiscite étendu sur le traité de Lisbonne en Irlande, où nous aurions un référendum constitutionnel sur le oui ou le non au traité de Lisbonne et, le même jour, des référendums consultatifs sur des questions essentielles de participation ou de non-participation, telles que la charte européenne des droits fondamentaux et la politique européenne de sécurité et de défense.

Si, lors du référendum étendu, les électeurs irlandais devaient se prononcer négativement dans un de ces deux domaines, le gouvernement irlandais pourrait alors tenter de trouver un accord séparé au Conseil européen, qui serait signé par l'ensemble des 27 États membres. Cette manœuvre serait similaire au précédent de l'accord d'Édimbourg sollicité par les Danois lors de la réunion du Conseil de décembre 1992, qui accordait au Danemark quatre dérogations au traité de Maastricht. Cela leur a permis de ratifier le traité dans son ensemble.

Grâce à ce plan, les États membres qui ont déjà ratifié le traité de Lisbonne ne devraient pas le ratifier une nouvelle fois. Ce plébiscite étendu offrirait à l'électorat irlandais le choix d'étendre le rôle qu'ils veulent jouer au sein de l'Union européenne.

## PRÉSIDENCE DE M. DOS SANTOS

Vice-président

**Gunnar Hökmark (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, pour commencer, j'ai trois remarques à formuler. En ce qui concerne la Russie, nous devons maintenir une politique d'ouverture et, simultanément, de fermeté, ne jamais céder aux prétentions russes sur des intérêts dans d'autres pays, que ceux-ci soient des pays proches ou lointains. Ce sera d'une importance cruciale dans les années à venir.

Deuxièmement, la révision budgétaire doit avoir pour objectif d'ouvrir et de déréglementer l'agriculture européenne, créant davantage d'opportunités pour les agriculteurs européens, ainsi que d'autres parties du monde – mais avec moins de subventions – afin de parvenir à un marché agricole mondial fonctionnel en vue de répondre aux nouvelles demandes alimentaires partout dans le monde.

Troisièmement, les actions vis-à-vis du changement climatique doivent débuter maintenant, malgré la crise financière, afin que nous puissions bénéficier d'un processus à long terme. De cette manière, nous pourrons lutter contre le changement climatique et être prêts à faire face aux autres changements qu'il engendrera.

En ce qui concerne la crise financière dont nous parlons aujourd'hui, nombre d'orateurs ont oublié que nous sommes maintenant au terme d'un processus de longue durée, unique dans l'histoire humaine – celui de la croissance mondiale qui a apporté la prospérité d'une manière sans précédent. Nous sommes à présent au terme de ce processus. Je n'ai rien entendu à ce sujet de la part de M. Schulz tout à l'heure. Bien sûr, nous avons de nombreux problèmes, mais ils ne concernent pas seulement le marché. Personne ne peut dire que les prêts à haut risque aux États-Unis sont le résultat des forces du marché. Ils sont le résultat d'interventions politiques décisives.

Ce dont nous avons besoin à présent, c'est de garantir que la transparence, la responsabilité et le contrôle couvrent les marchés modernes tels qu'ils sont. Ils sont européens et mondiaux, et nous devons faire en sorte de pouvoir reprendre contact avec la réalité des marchés financiers. Ensuite, nous pourrons aussi être constructifs à l'égard du développement d'une économie réelle.

**Piia-Noora Kauppi (PPE-DE).** - (FI) Monsieur le Président, l'instabilité qui s'étend comme un feu de paille est typique du monde actuel. Cela est particulièrement vrai des marchés financiers qui, de nos jours, sont parmi les secteurs économiques les plus mondiaux de tous. L'irresponsabilité, l'excès de zèle et l'incapacité à réglementer d'une partie du monde vont affecter les finances des consommateurs ordinaires sans exception. Je salue, moi aussi, l'initiative de la Commission de créer un groupe de travail permanent afin de faire face à la crise financière au sein de la Commission. Comme le président de la Commission, M. Barroso, l'a dit, nous pouvons et nous devrions en faire beaucoup plus.

Je pense toutefois que la Commission a dû faire face ici à trop de responsabilité. Il faut rester clair sur ce sujet . La Banque centrale européenne est là pour veiller à ce que les prix et le rapport qualité-prix restent stables.

La BCE a agi efficacement pour atténuer la crise. Les baisses coordonnées des taux d'intérêt d'aujourd'hui en sont une bonne indication. Par ailleurs, les institutions communautaires – la Commission européenne et le Parlement européen – sont chargées de veiller à ce que le marché unique reste ouvert et à ce que la législation soit en place. Les acteurs du marché doivent respecter la loi, contrôler leurs risques et encourager les ménages qui leur doivent de l'argent à chercher des solutions appropriées. Les groupes financiers doivent veiller sur leurs propres activités, mais aussi assumer une responsabilité sociale plus vaste. La principale responsabilité incombe cependant aux ministres des finances, parce que la plupart des instruments de croissance et des solutions à la crise se trouvent dans leur boîte à outils et non à la BCE ou chez les législateurs européens ou les acteurs du marché.

Les ministres des finances ont fait preuve d'initiative. En octobre 2007, ils ont adopté des règles plus claires afin de prévenir les crises sur les marchés financiers. Si l'on considère à quel point cette tâche va s'étendre sur le long terme, la liste de 13 points présentée hier au conseil Ecofin est plutôt pathétique. Je ne suis pas contre les propositions, mais je pense que le programme d'action n'est pas adéquat. Il ne suffit pas de faire quelque chose: il faut aussi faire les bonnes choses, et il est encore plus important de savoir comment ne rien faire, quand la législation n'est pas la bonne solution aux problèmes. Nous ne devrions pas laisser de place aux pressions populistes.

**Zsolt László Becsey (PPE-DE).** - (*HU*) Je vous remercie, Monsieur le Président. Et je demanderai aux interprètes de me pardonner de m'exprimer de manière improvisée. Les mots clés sont ici solidarité, contrôle et sécurité. Nous affirmons sans cesse que la solidarité est particulièrement importante dans la crise financière actuelle, surtout lorsque l'on vient, comme moi, d'un pays plein à craquer d'organismes bancaires, d'organisations affiliées et de succursales, alors l'essentiel ici, c'est la manière dont les sièges sociaux, dans leurs positions clés et leurs organes de contrôle, réagissent au problème auquel nous sommes confrontés.

En ce qui concerne la solidarité, je peux mentionner ici que la politique agricole commune a vu le jour cinq ans après la création de la Communauté économique européenne et aujourd'hui, près de cinq ans après l'élargissement, il est également temps de mettre en place une politique énergétique commune. Je suis heureux que le ministre ait dit que c'était une bonne idée, mais elle doit encore être mise en œuvre. Mais ce que je peux aussi dire, cette affaire de dépôts, il s'agit ici de solidarité. C'est possible, et c'est un moment où nous pouvons donner une image positive de l'Union européenne dans les pays d'Europe centrale; si nous ne sommes pas à la traîne les uns des autres, mais si nous disons ensemble que, en effet, en cas de crise, nous offrirons une garantie pour les dépôts de toute la population. Durant une période allant jusqu'à six mois, ou un an. Nous sommes en mesure de décider, et le plus tôt sera le mieux, puisque nous parlons ici de la population, de gens dans une situation alarmante, que nous devons sauver aussi vite que possible. Je ne crois pas que cela posera des problèmes interminables.

La deuxième question est la solidarité et notre incapacité

à nous défendre. Dans les faits cela concerne l'autorité de contrôle et ce sera le prochain point abordé. Je crois comprendre que nous voulons établir des chambres, ou des collèges, et je crois qu'il est important que nous nous dirigions vers un contrôle centralisé, alors que nous confions certaines compétences clés de la politique de concurrence à l'organe communautaire adéquat ou à la BCE, la Banque centrale européenne, mais il est très difficile de comprendre comment nous pourrions renforcer la confiance mutuelle dans un système collégial. Je vous remercie.

**John Purvis (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, je voudrais vous dire, à vous et à MM. Jouyet et Almunia, qu'il est absolument essentiel de relancer le marché interbancaire. Le seul moyen sûr d'y parvenir est d'avoir des garanties d'États souverains pour les dépôts interbancaires, comme l'Irlande et le Danemark l'ont fait sur leurs propres marchés intérieurs.

Certes, l'engagement conditionnel est énorme, mais, lorsque le marché interbancaire redémarrera, les banques arrêteront de thésauriser, elles recommenceront à prêter aux entreprises, aux individus et aux ménages, les taux interbancaires reviendront à des niveaux normaux et il est absolument certain qu'il ne sera pas nécessaire d'utiliser ces garanties.

Je suis d'accord avec M. Jouyet: cela doit se faire au niveau mondial. Comme il l'a dit, c'est le rôle du FMI de coordonner cette action et ce n'est que grâce à une initiative audacieuse comme celle-ci, au niveau mondial, que nous éteindrons l'incendie et commencerons à raviver la confiance.

**Csaba Sándor Tabajdi (PSE). -** (*HU*) La chose la plus importante à faire ici, et je suis assez d'accord avec la présidence française, c'est trouver une solution pour l'Irlande et la ratification du traité de Lisbonne. En ce

qui concerne les turbulences financières, je rappellerais au Parlement que, en février 2008, le Premier ministre hongrois, M. Gyurcsány, a proposé une autorité européenne de contrôle unique et un ensemble de règles de contrôle unique, étant donné la crise sur les marchés financiers internationaux. Malheureusement, il n'y a pas eu de vote majoritaire à ce sujet lors de la séance du Conseil de mars. Je pense que cette proposition devrait être revisitée lors de la prochaine séance. Le Premier ministre hongrois la présentera à nouveau, car, sans cela, sans une autorité européenne de contrôle financier, des problèmes mondiaux vont se produire encore et encore. Je voudrais demander à la présidence française et aux autres États membres de la soutenir. Après tout, une solution à ce problème est dans notre intérêt à tous.

**Marios Matsakis (ALDE).** - (EN) Monsieur le Président, les gros bonnets de l'industrie bancaire américaine, ainsi que leurs homologues européens, se sont, ces dernières années, livrés à une orgie de fraude, de détournement de fonds et de corruption aux dépens du citoyen. Pourtant, les autorités telles que les banques centrales, les ministres des finances et les commissaires européens, dont le devoir était de protéger lesdits citoyens, n'ont, en substance, rien fait pour endiguer les problèmes.

Après leur conspiration du silence, de la négligence et de la dissimulation, ces autorités ont à présent le culot d'engager l'argent des contribuables afin que ces mêmes gros bonnets puissent s'enrichir davantage encore. C'est indécent, scandaleux, et honteux. Ça n'est pas cela, la justice. Ceux qui sont à blâmer pour l'actuelle catastrophe économique mondiale, et ceux qui leur ont offert une couverture, devraient voir leurs biens saisis et être envoyés en prison. C'est la véritable justice et c'est ce type de justice que l'UE devrait appliquer. C'est la pure vérité sur ce que les citoyens de l'UE pensent.

Marie Anne Isler Béguin (Verts/ALE). – Monsieur le Président, tout d'abord une question au Conseil. Quid de la conférence de haut niveau sur la Géorgie qui avait été proposée par la Présidence française, et comment la Présidence actuelle de l'Union compte-t-elle défendre l'intégrité territoriale d'un pays, la Géorgie, alors qu'un autre pays reconnaît deux régions séparatistes, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud? Mais il est dommage que M. Barroso ne soit pas là parce que, dans son discours, il n'a pas été convaincant, peut-être parce que lui-même n'est pas convaincu par les propositions qu'il nous a faites. Je pense que la situation financière et économique est bien plus grave qu'il ne nous l'a décrite. Aujourd'hui encore, je crois que ceux qui suivent internet voient très bien que les bourses continuent à s'effondrer malgré les interventions. Alors c'est vraiment, pour moi, l'effondrement du système actuel, un système complètement obsolète, un système qui a amené la faillite, qui a amené la terre à être totalement exploitée et étouffée par les émissions de gaz à effet de serre, qui a entraîné le mal développement dans nos villes.

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

**Konrad Szymański (UEN).** – (*PL*) Monsieur le Président, dans la crise d'aujourd'hui, nous sommes confrontés au sujet de l'aide publique aux secteurs économiques menacés. La société allemande Hypo est en train d'être sauvée par des subventions d'une valeur de 50 milliards d'euros, l'aide à la société britannique Bradford & Bingley s'élève à 35 milliards d'euros, et le sauvetage de Fortis s'élève à 11 milliards d'euros. La Banque centrale européenne a, entre-temps, injecté 120 milliards d'euros dans les dépôts bancaires afin de maintenir leur liquidité.

Pendant ce temps, la commissaire Kroes provoque une crise politique en Pologne à cause du remboursement d'environ un demi-milliard – permettez-moi d'insister, un demi-milliard – d'euros d'aide publique pour trois chantiers navals polonais. Je suis curieux de savoir comment la Commission européenne va expliquer aux Polonais une situation dans laquelle des centaines de milliards d'euros sont injectés dans les banques de la vieille Europe, alors qu'un demi-milliard d'euros ne peut pas être transféré à trois chantiers navals qui pourraient tomber en faillite à cause des actions de la Commission. Je suggère que nous nous souvenions de ceci lorsque des décisions relatives à de nouvelles injections de liquidités feront leur apparition lors de la prochaine session du Conseil.

**Ioannis Varvitsiotis (PPE-DE).** – (*EL*) Monsieur le Président, un Premier ministre français, Édouard Balladur, a publié une déclaration disant qu'une totale liberté sur le marché équivalait à la loi de la jungle. Il a ajouté que notre société, notre démocratie et nos institutions ne pouvaient pas laisser la jungle prendre le dessus. Malgré cela, nous nous trouvons à présent dans une jungle et payons pour la totale liberté de marché qui régnait aux États-Unis.

Si vous considérez que pour chaque dollar d'investissement effectif, les banques américaines prêtaient 32 dollars, contre les dérisoires 12 dollars des banques européennes, vous comprendrez l'irresponsabilité qui régnait sur le marché bancaire américain. Je crains à présent que ni les mesures de M. Paulson ni celles

du gouvernement américain ne tirent le monde de cette crise. Si j'envisage l'avenir, je pense que des règles strictes doivent dès à présent être appliquées.

**Victor Boştinaru (PSE).** - (RO) Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil, Commissaire Almunia, honorés collègues, ces dernières années, d'importants dirigeants, surtout socialistes, ont parlé de la nécessité de réformer le système financier mondial, d'une sorte de post-Bretton Woods, en mesure de relever les défis de la mondialisation. Malheureusement, rien ne s'est produit.

C'est pourquoi je salue les récentes interventions du président Sarkozy et de la présidence française, ainsi que d'autres dirigeants européens qui ont fait allusion à la nécessité de procéder à une telle réforme. Aujourd'hui, j'ai été heureux d'entendre les mots du président de la Commission européenne, M. Barroso, qui a parlé de la nécessité de regarder au-delà de la crise financière et au-delà de l'Europe.

Je suggère dès lors, M. Barroso, que l'Union européenne et la Commission européenne s'engagent explicitement face à la nécessité de réformer le système financier mondial à côté d'autres acteurs majeurs tels que les États-Unis, la Chine ou le Japon, afin de doter l'humanité des instruments nécessaires afin de régir les aspects financier de la mondialisation.

**Jean-Pierre Jouyet,** *président en exercice du Conseil.* – Monsieur le Président, Messieurs les Commissaires, Mesdames et Messieurs les parlementaires, étant déjà intervenu, je serai bref.

Sur la gestion de la crise financière, je suis vraiment désolé de ne pas suffire à M<sup>me</sup> Berès, mais je suis content que M. Almunia lui suffise amplement et qu'elle ait beaucoup de plaisir à le retrouver. Plus sérieusement, à travers les interventions de M<sup>me</sup> Berès, de M. Karas et de M<sup>me</sup> Kauppi, notamment, on voit bien que ce dont on a besoin, mais cela a déjà été dit, c'est effectivement de faire en sorte que nous adoptions les propositions de la Commission qui sont sur la table et qui concernent tous les éléments de supervision, de régulation et de modification des normes comptables.

Cela va dans le sens d'une adaptation de la régulation, d'une adaptation des règles qui est rendue nécessaire par la situation présente, et non pas d'une surrégulation. Comme cela a été dit, nous avons besoin, dans ce domaine, de plus d'Europe, et d'adapter notre réglementation au caractère interdépendant qui lie les établissements financiers et qui lie nos règles de financement de l'économie. Nous devons rattraper très vite le retard que nous avons pris dans ce domaine et retrouver l'impulsion que nous avions il y a quelques années – vous allez en débattre – afin de concrétiser toute l'organisation qui avait été mise en œuvre dans le cadre des travaux de M. Lamfalussy.

Il est important également que la Commission ait ses compétences, son rôle à jouer dans ce domaine et la Commission a parfaitement raison d'insister sur ce point-là. Il faut, à cet égard, être parfaitement logique. Si nous voulons avoir plus d'intégration, si nous voulons, en la matière, apporter des réponses que nous trouvons efficaces chez les autres, nous devons mettre en place une organisation qui soit à la hauteur des défis financiers auxquels nous devrons faire face, et nous devons le faire vite. La Présidence française, je l'ai dit, fera tout ce qui est en son pouvoir et emploiera toute son énergie à accroître une nécessaire coordination et adaptation des règles dans ce domaine.

Il faut, bien évidemment, qu'il y ait – et c'est le cas – une coordination entre la Banque centrale européenne, les ministres de l'économie et des finances et la Commission dans ce domaine. C'est plus que jamais important. Il faut trouver des réponses concrètes à cela et il faut que nous anticipions également les conséquences que cette crise va avoir sur le financement de l'économie, sur l'économie. On en voit déjà les premiers signes. Et là aussi, et c'est un élément essentiel de confiance, il faut adopter des mesures innovantes et importantes en faveur, notamment, des petites et moyennes entreprises.

En ce qui concerne les aspects relatifs aux relations extérieures, qui ont été évoqués notamment par le président Saryusz-Wolski et par M<sup>me</sup> Isler Béguin, je voudrais répondre au président Wolski que le Conseil européen, je l'ai déjà indiqué, aura pour priorité de définir des orientations extrêmement précises et des lignes directrices sur la sécurité et la solidarité énergétiques. Une crise ne doit pas en cacher une autre. Nous avions, il y a trois mois, une crise énergétique. Elle subsiste. Des pays étaient dépendants d'autres pays en matière de fournitures énergétiques. Cela subsiste. Nous devons avoir une politique européenne de l'énergie qui prenne corps et, là aussi, nous n'avons pris que trop de retard et nous devons avancer rapidement.

En ce qui concerne la Biélorussie, je voulais – nous en débattrons plus longuement tout à l'heure – indiquer au président Wolski qu'il y aura, en marge du Conseil Affaires générales, une troïka, et que nous verrons

donc les autorités biélorusses. Comme vous le savez, et le président Wolski l'a souligné, nous avons fait part de nos préoccupations en ce qui concerne le déroulement des élections. Nous n'en sommes pas satisfaits. Nous le dirons, mais, en même temps, une réflexion est en cours au sein du Conseil sur un assouplissement éventuel de certaines sanctions, notamment les interdictions de visa contre une partie des responsables biélorusses visés par les sanctions. Nous réfléchissons encore, au sein du Conseil, sur ces évolutions.

J'ai aimé la formule que vous avez utilisée, Monsieur le Président, concernant le conflit entre la Russie et la Géorgie. Nous devons effectivement gagner la paix et faire en sorte que la Géorgie la gagne. Cela me permet

de répondre à M<sup>me</sup> Isler Béguin. Nous tiendrons une conférence de haut niveau le 14 octobre au soir et le 15 octobre. Le 14 octobre au niveau des ministres des affaires étrangères, réunis par Bernard Kouchner, et le 15 octobre au niveau des hauts fonctionnaires et responsables, afin de trouver les réponses appropriées à apporter à la situation de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, dont la reconnaissance – je dois le dire à Madame Isler Béguin, mais qui le sait parfaitement bien – demeure extrêmement isolée et c'est heureux, car c'est un acte inacceptable qui a été condamné très fermement par l'Union européenne et par la Présidence.

En ce qui concerne le pacte sur l'immigration, je voudrais répondre à M<sup>me</sup> Flautre – mais je ne doute pas que M<sup>me</sup> Isler Béguin lui fera part de mes observations – que ce qui change dans ce pacte, c'est qu'il y a une meilleure coordination, une harmonisation, notamment en ce qui concerne les demandes d'asile, en ce qui concerne les demandes qui sont faites par les migrants. Le pacte clarifie justement le statut des migrants, et c'est un progrès pour ces derniers. Nous sommes effectivement pour une vision pragmatique, pour une approche équilibrée, pour une approche qui soit lisible dans le cadre d'un élargissement des équilibres de Schengen. La crise démographique, le défi démographique est également un des défis auxquels nous devons répondre sous la Présidence française.

Enfin – et ce point est crucial, parce qu'il résume tout –, il existe une interdépendance aussi entre ces crises. Ces crises sont liées. La crise économique et financière est la plus visible. Mais il y a trois mois, c'était une crise énergétique. Par ailleurs, nous avons toujours à faire face à une crise alimentaire, nous avons à faire face à une crise de dimension extérieure. Je le répète, pour répondre à ces crises, pour répondre à ces défis, il faut qu'il y ait plus d'Europe, plus de coordination, plus de capacité de décision, plus de lisibilité et de réactivité. La réponse à cela, c'est plus d'institution. Et la réponse pour qu'il y ait plus d'institution, c'est le traité de Lisbonne. Nous devons faire en sorte que ce traité entre en vigueur rapidement. Nous devons trouver une solution avec nos amis irlandais. Nous nous y emploierons pour que, d'ici la fin de l'année, nous ayons une solution politique à ce problème institutionnel, qu'il est urgent de régler lorsque l'on voit les défis auxquels nous sommes confrontés et dont nous avons débattu tout au long de l'après-midi.

Joaquín Almunia, Commission. – (ES) Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, je commencerai par la fin du discours de M. Jouyet. Comme le président Barroso l'a dit dans son discours d'ouverture, l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne est essentielle afin que nous puissions avancer dans l'intégration européenne, en particulier à un moment comme celui-ci. Certains d'entre vous ont mentionné des aspects de l'action extérieure et de la politique étrangère et de sécurité commune: la Géorgie. Le traité de Lisbonne nous permettra de renforcer l'efficacité et l'intensité de notre action dans des affaires aussi importantes pour notre sécurité et de défendre nos valeurs à l'extérieur de nos frontières, comme dans le cas de la Géorgie et d'autres pays.

Certains d'entre vous ont, à juste titre, mentionné l'importance des débats sur l'énergie et le changement climatique qui vont avoir lieu lors du Conseil européen. La présidence française soutient l'ambitieux paquet de propositions de la Commission qui, nous l'espérons, sera adopté et mis en œuvre. Le traité de Lisbonne conférera aux institutions – pas seulement à la Commission – des pouvoirs accrus en vue de faire face à ce défi très important.

Certains d'entre vous ont, à juste titre, évoqué l'immigration, le pacte d'immigration, une initiative louable de la Présidence française, et d'autres États membres. Ces derniers temps, la Commission a également fait des propositions sur l'immigration, qui ont été discutées et adoptées, ou qui sont en voie de l'être par le Parlement et le Conseil. Une fois encore le traité de Lisbonne permettra à l'Union européenne de progresser sur la voie d'une politique d'immigration commune, ce qui est essentiel.

Enfin, la majorité d'entre vous s'est concentrée, assez naturellement, sur les affaires économiques et financières, qui nous préoccupent particulièrement en ce moment.

Je suis d'accord avec vous, avec la Présidence et, bien sûr, avec le président de la Commission dans son discours d'ouverture: nous devons intensifier l'action concertée de tous ceux d'entre nous qui ont des responsabilités

en Europe. Il y a des responsabilités à la Commission, sans aucun doute, il y a des responsabilités au Conseil, il y a des responsabilités au Parlement, il y a des responsabilités dans les États membres, dans les organes de contrôle et dans les banques centrales.

Nous devons tous agir de manière coordonnée, chacun en fonction de ses responsabilités. Depuis un an, depuis le début de la crise, la Commission élabore des initiatives en vue d'aborder l'avenir de notre système financier, avec une vision à moyen terme, discutée et adoptée il y a un an par le Conseil et la Commission, lors de la réunion informelle du Conseil à Porto et de la réunion Ecofin en octobre de l'année dernière.

La Commission participe cependant activement aussi aux mesures à court terme, urgentes, essentielles, qui font partie des conclusions du Conseil Ecofin d'hier, y compris un engagement à améliorer les systèmes de garantie des dépôts, qui sont sérieusement touchés, non pas par l'insécurité des dépôts dans les institutions financières, mais par des initiatives unilatérales qui ont des impacts négatifs sur d'autres pays.

La Commission coopère et s'attelle également à développer et appliquer les principes établis hier dans les conclusions du Conseil Ecofin, qui sont essentiels pour déterminer la manière dont les situations difficiles dans chaque institution financière devraient être abordées: au moyen de la recapitalisation et, dans certains cas, au moyen d'autres instruments.

La Commission s'attelle actuellement, comme le président Barroso l'a dit, à progresser plus vite que ce que nous ne l'avons fait jusqu'à présent en matière de contrôle au niveau européen, au niveau transfrontalier, ce dont nous avons évidemment besoin. Nous avons tous, ces derniers jours, fait l'expérience de la nécessité de ces mécanismes.

La Commission, comme le Conseil et le Parlement, est satisfaite de la vitesse à laquelle la Banque centrale européenne a agi aujourd'hui, avec une réduction coordonnée des taux d'intérêt, ce qui devrait diminuer la tension sur le marché.

Je suis tout à fait d'accord avec M. Purvis au sujet de la nécessité d'adopter des mesures, chacun selon nos responsabilités, en vue de faciliter la reprise du marché interbancaire. C'est essentiel. Nous ne pouvons pas envisager de n'avoir que les banques centrales comme source de liquidité dans le fonctionnement du système

financier à l'avenir et, bien sûr, la Commission – et je réponds en particulier à l'intervention de M<sup>me</sup> in't Veld – a dit aux chefs d'États et de gouvernement à Paris samedi, et l'a répété hier lors du Conseil Ecofin, que pour ce qui est de réglementer les aides d'État, le Traité contient suffisamment de clauses et de dispositions pour traiter de manière flexible du respect des règles de concurrence et des règles en matière d'aide d'État dans une situation telle que celle à laquelle nous sommes maintenant confrontés.

Aujourd'hui ou demain, ma collègue, la commissaire Kroes, va publier, comme elle l'a annoncé hier lors du Conseil Ecofin, des lignes directrices exposant comment la Commission estime que les marges de flexibilité peuvent être utilisées sur ce point, tout en évitant la discrimination entre les différentes solutions et les différents types d'aide.

Elle évoquera également – et certains d'entre vous y ont également fait allusion – la mise en œuvre du pacte de stabilité et de croissance. Nous l'avons révisé en 2005 et, depuis lors, comme je pense l'avoir également dit l'autre jour dans le cadre d'un autre débat, le consensus sur la mise en œuvre du pacte révisé a été total, cent pour cent. Hier, une fois encore, le Conseil Ecofin, comme samedi lors du sommet à Paris, s'accordait à l'unanimité pour dire que l'actuel pacte, tel que révisé en 2005 – et le Parlement a aussi pris part à ce débat et à ce consensus – disposait d'une marge de manœuvre suffisante pour faire face aux situations qui commencent à se produire et qui vont, malheureusement, se poursuivre, comme l'accroissement des déficits publics. Cela peut se faire dans le cadre des règles établies, pas en les mettant de côté.

Cela était clair samedi à Paris, c'était clair hier lors du Conseil Ecofin, et c'est clair ici, dans le débat d'aujourd'hui, et je vous assure que la Commission va faire en sorte que cela soit désormais clair, même si nous allons vivre des moments très difficiles, pas seulement dans le système financier, mais aussi dans l'économie réelle.

Demain, nous nous rendons à Washington, aux réunions annuelles du Fonds monétaire international. Les prévisions du FMI ont une fois encore été revues à la baisse. Nos prévisions dans quelques semaines vont également l'être. Il ne s'agit pas juste d'un exercice de prévision économique, d'un exercice théorique; malheureusement, cela signifie moins de croissance, moins d'emploi, une plus grande tension sur le marché de l'emploi, en plus de la pression inflationniste que nous subissons déjà, bien qu'elle se soit calmée ces deux derniers mois, cela signifie une perte de pouvoir d'achat et des difficultés pour les véritables citoyens.

Cela ne doit cependant pas nous faire oublier le moyen terme. Cela ne doit pas nous faire oublier les leçons que nous avons tirées des crises passées. Je pense que, dans cet esprit, la grande majorité des discours que j'ai entendus cette après-midi renforcent, soutiennent et vont dans le sens du consensus auquel nous sommes parvenus hier – qui est, à mon sens, un consensus très positif – lors de la réunion Ecofin à Luxembourg.

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu lors de la prochaine période de session.

#### Déclarations écrite (article 142)

Jean-Pierre Audy (PPE-DE), par écrit. – Mes premiers mots seront pour saluer l'action pragmatique et efficace du président en exercice de l'Union européenne, Nicolas Sarkozy, et de la présidence du Conseil sur le banc duquel siège mon ami le ministre Jean-Pierre Jouyet qui fait un excellent travail. L'Union européenne est née dans la souffrance de la guerre.

Elle semble condamnée à progresser dans la souffrance et les crises. Les crises (Caucase avec la Géorgie, crise financière, échec OMC) montrent combien nous avons besoin des institutions rénovées que nous offre le traité de Lisbonne, notamment, une présidence stable de l'Union.

Au sujet de la crise financière, la BCE vient de décider de baisser ses taux d'intervention et je salue cette décision. Elle sort, enfin, de son indifférence et devra tirer les leçons de l'échec de sa politique monétaire car rien ne serait pire que de ré-augmenter les taux lorsque la croissance économique reviendra. Il devient urgent que, sur la base du point 6 de l'article 105 du traité instituant la communauté européenne, la commission saisisse le Conseil pour qu'il puisse confier à la BCE une mission sur les politiques en matière de contrôle prudentiel des établissements de crédit afin d'envisager la création d'un régulateur bancaire européen.

**Sebastian Valentin Bodu (PPE-DE),** par écrit. – (EN) Le 24 septembre, je demandais, dans une déclaration écrite, si l'Europe était prête à absorber le choc qui découlerait de son lien indissoluble avec le marché américain et si les 36,3 milliards d'euros injectés sur le marché par la BCE et la Banque d'Angleterre suffiraient à écarter le danger. Quelques jours plus tard, la banque Fortis et la banque Dexia étaient également prises dans le courant des crises financières. En outre, le système bancaire islandais s'est effondré (avec comme point culminant, l'acquisition de la banque Glitnir par le gouvernement) et le gouvernement britannique a annoncé une nouvelle injection de fonds (200 milliards de livres sterling) dans son économie.

Les événements qui se sont produits jusqu'à présent ont répondu à ma question, qui était en fait une question rhétorique. Que va-t-il se passer maintenant? Nous connaissons à présent les institutions financières qui ont été touchées. Les grosses institutions financières. Ce que nous ne savons pas, c'est qui d'autre a été touché et dissimule les dégâts. Qu'en est-il des dizaines de banques régionales américaines impliquées dans les prêts d'argent facile au secteur du logement? Qu'en est-il des banques européennes qui n'ont pas pu s'empêcher d'investir dans toutes sortes d'instruments financiers exotiques américains qui ont envahi les marchés ces dix dernières années?

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL),** par écrit. – (*PT*) Malgré les paroles quelque peu chargées d'émotion sur la crise financière et les crises qui y sont liées, aucune mesure de base en vue de lutter efficacement contre ces crises ne se profile encore à l'horizon. Même quand des mesures ad-hoc, qui ont été rejetées il y a quelques mois à peine, sont acceptées, telles que la nationalisation de banques qui ont fait faillite en raison d'une mauvaise gestion de la part de leurs administrateurs et de certains de leurs actionnaires principaux, qui ont empoché des bénéfices et des gains substantiels et laissé au grand public le soin de s'occuper des dégâts, elles visent toujours à protéger les grosses entreprises, sans véritablement tenir compte des intérêts des travailleurs et des moins bien lotis. Elles ne s'attaquent pas à la racine du problème. Elles n'abolissent pas les paradis fiscaux. Elles ne mettent pas au rebus la fausse indépendance de la Banque centrale européenne. Elles ne démantèlent pas le pacte de stabilité. Elles n'adoptent pas de pacte de solidarité et d'avancée sociale.

La BCE a baissé son taux directeur trop tard, après un manque de perspicacité qui a déjà coûté cher aux économies les plus fragiles et à ceux qui ont des dettes envers les banques.

De cette manière, les questions à discuter sont primordiales et remettent en question les politiques néolibérales qui ont donné la priorité absolue à la libre concurrence, aggravant l'exploitation des travailleurs et multipliant les problèmes des micro et des petites et moyennes entreprises. Il doit y avoir une rupture claire avec ces politiques néolibérales lors du prochain Conseil.

**Petru Filip (PPE-DE)**, par écrit. – (RO) Mis à part son caractère transnational, la crise financière actuelle risque de créer très rapidement un état de grande panique, pas seulement dans le secteur financier, bancaire et économique, mais aussi chez le citoyen européen ordinaire. Je crois que, plus encore que la gravité du phénomène économique qui doit être maintenue sous contrôle tant financièrement qu'économiquement, le risque que les citoyens européens soient pris de panique est beaucoup plus difficile à mesurer et ses effets prendront beaucoup plus de temps à guérir.

J'en appelle dès lors publiquement à vous, en votre qualité de présidents, pour vous demander, quelles que soient les mesures que vous preniez, de résoudre directement, immédiatement et efficacement la crise financière et économique actuelle, de veiller à ce que ces mesures soient transparentes pour l'opinion publique européenne, de manière à ce que nos concitoyens se sentent protégés par l'Union européenne, dont l'objectif était précisément d'offrir un cadre protecteur en cas d'urgence grave.

Si nous ne parvenons pas à renforcer la confiance et la solidarité européennes aujourd'hui, nous risquons de voir disparaître tout ce que nous avons consolidé avec difficulté au cours des 50 dernières années.

**Filip Kaczmarek (PPE-DE),** *par écrit.* – (*PL*) Nous ne devrions pas compter sur une seule réunion du Conseil européen pour résoudre les problèmes des marchés financiers. L'objectif du Conseil devrait plutôt être de rechercher des moyens de rendre les systèmes bancaires européens plus sûrs. Il ne fait aucun doute que la participation actuelle des gouvernements nationaux est nécessaire à ce stade, mais elle ne remplacera certainement jamais les actions conjointes au niveau de l'UE dans son ensemble.

Ce qui est particulièrement important aujourd'hui, c'est d'éviter toute vente aux enchères populiste de promesses, et de protéger nos concitoyens du cynisme extrême de certains hommes politiques. Ce cynisme est basé sur la propagation du pessimisme tout en appelant les autres hommes politiques à faire quelque chose. Si les sombres prophéties se réalisent, les cyniques diront: ne nous l'avions vous pas dit? Si les pires hypothèses ne se concrétisent pas, les pseudo-sauveurs diront: nous voulions être prudents; dans des situations comme celle-ci, il vaut mieux souffler le froid.

Maintenant, les cyniques se frottent les mains en jubilant d'avoir trouvé un stratagème pour ne jamais perdre. Cette jubilation est la preuve d'une extrême irresponsabilité et d'un déni des valeurs fondamentales de la politique démocratique – un souci prudent du bien commun. Il se pourrait même que le plus grand danger pour le portefeuille des Européens soit ce cynisme même. Il est également intéressant que cette inquiétude feinte pour l'avenir de nos concitoyens soit proclamée par ceux qui s'efforcent de bloquer le nouveau Traité européen et n'aiment pas l'idée d'une monnaie commune. J'espère qu'il n'y aura pas de faux prophètes à la réunion du Conseil. Je vous remercie.

**Mairead McGuinness (PPE-DE),** *par écrit.* – (*EN*) La crise financière mondiale occupe, à juste titre, la première place à l'ordre du jour du Conseil d'octobre. La crise est d'origine humaine – des États-Unis à l'UE et au-delà, l'effondrement du secteur banquier et financier est aussi choquant qu'il est réel.

Il y a un sentiment d'incrédulité face au fait que l'impensable – à savoir l'effondrement du système bancaire – soit à présent en train de se produire. La faillite de certaines banques et l'intervention spectaculaire des gouvernements pour consolider les secteurs financiers fragiles ont engendré au sein du grand public un malaise quant à la capacité des hommes politiques à les protéger de telles éventualités.

Les banques ne veulent pas de réglementation, et il est à présent clair que cette dernière était faible et n'a pu protéger ni les clients des banques ni les institutions elles-mêmes.

Pourtant, quand les temps se font durs pour les banques, elles accourent auprès des hommes politiques pour qu'ils les sauvent. C'est donc à nous de saisir cette occasion pour replacer le pouvoir là où il aurait toujours dû être, à savoir dans le système politique, plutôt que sur les marchés financiers.

Esko Seppänen (GUE/NGL), par écrit. – (FI) Les États-Unis d'Amérique ont contracté la maladie de l'argent fou. Ses symptômes sont l'effondrement des banques, la socialisation de banques et de compagnies d'assurance, et une banque-poubelle utilisée pour socialiser les dettes et comme décharge pour les déchets bancaires. La crise montre que le capital a besoin de l'État pour autre chose que simplement partir en guerre dans des pays étrangers lointains: dans le cas de l'Amérique, l'Iraq et l'Afghanistan. Le bon côté de la crise, causée, en réalité par un «drôle» d'argent bon marché, c'est que les États-Unis ne peuvent à présent plus se permettre ne nouvelles guerres.

Ce n'est pas beau à voir quand une superpuissance se fait couper le sifflet, parce que son estime aux yeux des autres baisse brutalement. C'est ce qui s'est passé pour les États-Unis: beaucoup sont d'avis que, en tant que superpuissance, ils ont subi le sort de l'Union soviétique.

Toutes les ressources politiques et économiques de l'Amérique seront nécessaires pour éteindre l'incendie des banques, allumé à l'aide d'argent bon marché, de dettes et de spéculations. Ce n'est plus juste une question d'économie, cependant: le géant qui se tenait debout sur une pile de titres a vu son autorité s'effondrer. La fière Amérique, victorieuse d'une lutte idéologique, n'est plus crédible dans le rôle du vainqueur.

**Georgios Toussas (GUE/NGL),** *par écrit.* – (*EL*) Les déclarations du Conseil et de la Commission, et les positions adoptées par les représentants politiques du capital au cours des débats à la veille du sommet du Conseil de l'UE, indiquent une intensification de la politique antipopulaire de gestion de la crise économique capitaliste. La crise se propage inexorablement à travers les États membres de l'UE et les pays développés en général, mettant encore davantage à nu la nature réactionnaire de l'UE.

Ces déclarations, les interventions monopolistiques de l'État annoncées par le Conseil Ecofin et les gouvernements bourgeois des États membres de l'UE, ainsi que le sauvetage de banques et d'autres groupes commerciaux monopolistiques criblés de dettes grâce à des fonds publics, sont des mesures qui visent à soutenir le capital européen dans une tentative de consolider la dominance économique et politique des monopoles. Cela prouve que le capitalisme n'a pas de réponse lorsqu'il s'agit des intérêts de la population.

Face au risque de crise, l'UE et les gouvernements bourgeois de ses États membres intensifient leur attaque à l'encontre de la classe ouvrière et des masses.

Les peuples d'Europe n'ont rien à espérer du sommet européen. La seule voie à suivre pour les travailleurs est la désobéissance et la rupture avec la politique antipopulaire de l'UE et des gouvernements bourgeois de ses États membres.

## 15. Suivi des directives Lamfalussy: future structure de contrôle (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le rapport (A6-0359/2008) d'Ieke van den Burg et Daniel Dăianu, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires, sur le suivi des directives Lamfalussy: future structure de contrôle [2008/2148(INI)].

**Ieke van den Burg,** *rapporteure.* – (*EN*) Monsieur le Président, depuis 2002, je m'occupe de cette question de stabilité et de contrôle sur les marchés financiers. Déjà à l'époque, dans un rapport du Parlement sur le contrôle prudentiel, je préconisais un système de contrôle européen fort, comparable au système européen des banques centrales.

Dieu merci, nous avons l'euro et la BCE en ces temps agités, mais il est d'autant plus embarrassant que nous ne disposions pas de cette architecture de contrôle forte. À l'époque, je n'avais pas pu convaincre une majorité du Parlement de soutenir une réforme révolutionnaire; tout le monde parlait d'évolution. Néanmoins, en parlant, au fil des ans, avec une série de contrôleurs et d'autres représentants de haut niveau de l'industrie et du contrôle, des gens m'ont dit: «Nous ne pouvons pas le dire publiquement, mais vous avez raison: il doit se produire quelque chose de plus; une véritable situation de crise montrera que ce n'est pas suffisant».

Nous avions donc besoin d'une crise pour créer un sentiment d'urgence. Inutile de dire que j'aurais préféré éviter une telle crise et que j'aurais voulu que nous y soyons mieux préparés. Mais la crise est là, maintenant, et le tsunami que M. McCreevy ne voulait pas voir il y a encore quelques semaines, lorsque nous nous sommes penchés sur les rapports Rasmussen et Lehne, est là et il est, je dirais, sans précédent.

J'aurais espéré que cet élan soit là, mais je suis déçue et embarrassée que ce que nous faisons dans l'Union européenne est soit trop peu, soit trop tard. Le monde entier regarde, mais nous ne parvenons pas à avoir véritablement d'approche commune. Même les économistes et les commentateurs qui étaient les meneurs de cette merveilleuse ingénierie financière innovante qui ne devait pas être entravée par la réglementation sont presque unanimes dans leur déception face à ce que les dirigeants de l'Europe ont accompli jusqu'à maintenant. Je pourrais évoquer l'éditorial du *Financial Times* d'hier, par exemple, qui dit: «Jusqu'à présent, les dirigeants européens ont exhibé une marque d'unité purement déclaratoire, proclamant ensemble que chacun s'occuperait des problèmes chez soi.» Le *Financial Times* a donc aussi conclu que nous avions besoin d'un chef d'orchestre et pas seulement de solistes.

Demain, je pense que le Parlement aura l'occasion de montrer que nous ne faisons pas que chanter nos propres arias de regret et de colère et jouer au jeu des reproches, mais que nous pouvons réellement contribuer de manière constructive à établir un rôle moteur et à exploiter des propositions très concrètes que la Commission européenne pourrait immédiatement mettre en route.

Cela peut sembler très technique à beaucoup d'autres députés, mais je peux vous garantir que cela a été bien étudié et bien préparé par nous en commission des affaires économiques et monétaires. Il ne manque qu'un moteur et du courage de votre part, Monsieur le Commissaire, pour donner le feu vert et démarrer le processus. Vous ne devriez pas trop écouter les lobbyistes de la City qui vous empêchent de faire certaines choses et, bien sûr, vous devriez écouter les experts – mais la responsabilité politique de prendre ces initiatives vous revient.

M. Barroso a déjà mentionné certaines mesures à court terme. Je suis heureuse de ce qu'il a dit au sujet d'un groupe des sages, mais, une fois encore, c'est une chose que nous avons proposée il y a deux ans au Parlement, et nous n'avions pas eu votre soutien à cet égard. Concernant les propositions relatives à la directive sur l'adéquation des fonds propres, les mesures pour les agences de notation de crédit: je ne comprends pas vraiment quelles mesures vous allez présenter sur la recommandation relative aux salaires des dirigeants. Sur ce sujet, j'espère que vous n'écoutez pas seulement les faibles propositions du Conseil Ecofin, mais que vous êtes prêts à aller un peu plus loin. Enfin, en ce qui concerne le contrôle: ce ne sont pas seulement des mesures à long terme pour le groupe des sages; nous devrions déjà commencer à agir maintenant. Concernant mes amendements 5, 6 et 7: j'espère obtenir un soutien à une proposition qui mènera directement à un président et vice-président indépendants pour la structure de contrôle européenne.

**Daniel Dăianu,** *rapporteur.* – (*EN*) Monsieur le Président, je vais profiter de ce moment pour simplement dire quelques mots au sujet des questions qui semblent définir le débat public sur la réglementation et le contrôle.

Premièrement, des marchés libres ne sont pas synonymes d'absence de réglementations. Une politique monétaire laxiste peut entraîner une hausse de l'inflation et, en définitive, une récession, mais ne peut pas à elle seule provoquer l'effondrement d'un système financier. Les éléments du système financier qui sont à l'origine des menaces d'effondrement sont des caractéristiques structurelles du nouveau système financier.

La cause profonde de cette crise est la mauvaise réglementation du système financier. Les hypothèques ne sont en soi pas toxiques; les titres mal construits basés sur ces dernières sont toxiques. Le conditionnement de produits financiers peut être à l'origine beaucoup d'opacité sur les marchés. Les systèmes de compensation qui entraînent des comportements irresponsables: c'est toxique. Les modèles trompeurs sont toxiques; le recours extrême au levier financier est une mauvaise chose. Ne pas se pencher sur ces problèmes serait une terrible erreur.

Toute l'innovation financière n'est pas bénigne. Il est dès lors déconcertant d'entendre qu'une nouvelle réglementation serait une mauvaise chose, parce qu'elle étoufferait l'innovation financière.

Pour mettre en place une réglementation et un contrôle adéquat, il ne s'agit pas d'introduire le socialisme. Il s'agit de savoir dans quelle sorte d'économie de marché nous voulons vivre. Cela peut mener à la recréation d'élément du capitalisme d'État, j'en conviens, et c'est à discuter.

S'en remettre à des initiatives menées par l'industrie n'est pas suffisant, car ces initiatives servent souvent des intérêts particuliers.

Pourquoi ne parvenons-nous pas à tirer les leçons des crises précédentes? Il est clair que les intérêts particuliers ont le bras long et tentent d'influencer les réglementations et le contrôle, y compris le comportement de gens comme nous.

Les valeurs morales sont-elles importantes? Oui, je crois qu'elles le sont. La situation fâcheuse dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui existe aussi parce que certains ont cru que les valeurs morales n'étaient pas importantes en affaires. Les régulateurs et les contrôleurs devraient comprendre qu'ils y a des risques systémiques. Ils devraient toujours être attentifs à la stabilité financière.

Les difficultés et les crises ne peuvent pas être entièrement évitées, mai nous pouvons limiter les dégâts qu'elles causent. Nous avons besoin de réponses globales aux crises et d'une véritable coordination entre l'UE, les États-Unis et d'autres grands centres financiers, en particulier dans les mauvais moments.

Charlie McCreevy, membre de la Commission. – (EN) Monsieur le Président, permettez-moi de commencer mes remarques par la situation sur les marchés financiers. Nous sommes dans la crise la plus grave jamais vécue de mémoire d'homme. Ce qui a commencé comme une crise des prêts à haut risque est à présent bien plus que cela et touche toute l'économie. Les craintes quant à la capacité d'obtenir un financement entraîne un manque de confiance encore plus grand parmi tous les acteurs économiques. À moins d'un dégel rapide du crédit, nous serons confrontés à une spirale descendante continue, avec un impact évident sur l'activité économique. Libérer le crédit est aujourd'hui la priorité numéro un. Les mesures prises aujourd'hui par les banques centrales seront une importante contribution au déblocage du flux de crédit.

Une chose que nous avons constatée au cours des dernières semaines, c'est qu'aucune économie ni aucun marché financier n'est immunisé contre ce qui est en train de se produire.

Lors du Conseil Ecofin d'hier, l'inquiétude des ministres des finances était manifeste. Nous avons admis qu'il était nécessaire que les gouvernements interviennent pour consolider les marchés financiers, que ce soit au moyen d'injections de capitaux, de garanties ou par d'autres moyens. Il n'existe pas d'arme magique. Des réponses fortes et rapides sont essentielles.

Pour sa part, la Commission montre sa capacité à réagir rapidement. J'apporterai la semaine prochaine au collège des amendements au système de garantie des dépôts qui augmenteront le niveau minimal de protection et qui demandent aux États membres de mettre en place des procédures en vue d'un dédommagement rapide.

Lors du Conseil Ecofin d'hier, il a été convenu que les États membres augmenteraient le niveau actuel à au moins 50 000 euros, beaucoup d'entre eux allant au-delà de cette somme, à 100 000 euros. Cela reflète dans une certaine mesure les différences dans l'épargne moyenne au sein des États membres.

En outre, nous mettons d'urgence en place des modifications de nos règles comptables afin de faire en sorte que les banques de l'UE puissent bénéficier de la même flexibilité que celle qui est offerte aux banques des États-Unis, à savoir la possibilité pour les banques, si elles le désirent, de transférer des avoirs de leurs portefeuilles de négociations à leurs portefeuilles d'intermédiation bancaire. Il s'agit d'une mesure de comitologie à laquelle, je l'espère, le Parlement pourra donner son accord à titre urgent. En attendant, j'espère que les organes de contrôle nationaux vont déjà appliquer ces nouvelles dispositions de manière à ce que les banques qui le souhaitent puissent bénéficier de cette nouvelle possibilité pour leurs résultats du troisième trimestre. En outre, l'IASB a accepté la clarification de la SEC américaine concernant l'utilisation d'une comptabilité à la valeur actuelle quand il n'y a pas d'informations actives sur le marché. C'est également très important pour les banques et devrait être utilisé pour l'établissement des rapports du troisième trimestre.

Nous continuons, bien sûr, à travailler afin de mettre rapidement en œuvre la feuille de route Ecofin en vue de renforcer la capacité de l'Union européenne à prévenir et gérer de futures crises financières. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de ces initiatives est en bonne voie.

En temps de crise, les hommes politiques doivent agir de manière ostensible afin de rassurer le public. Les choses ne sont pas différentes ici à Bruxelles, excepté que notre marge de manœuvre est plus limitée. Nous n'avons pas accès aux moyens financiers qui sont nécessaires pour lutter contre cette crise. Ce sont les banques centrales et les ministres des finances qui tiennent les cordons de la bourse. Ce que nous avons fait, c'est nous efforcer de maximiser une approche commune par les États membres. Il ne peut faire aucun doute que, en travaillant ensemble, les États membres se trouvent dans une position bien plus forte pour neutraliser la spirale descendante dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Nous devons continuer à aider les États membres à s'employer à parvenir à des objectifs communs et à des approches partagées. Lorsque nous aurons les outils, nous continuerons à progresser rapidement avec toute mesure nécessaire.

En ce qui concerne maintenant votre rapport sur le «suivi des directives Lamfalussy et la future structure de contrôle», je voudrais féliciter la commission des affaires économiques et monétaires – en particulier

M<sup>me</sup> van den Burg et M. Dăianu – pour son excellent travail sur ce rapport qui incite à la réflexion et qui couvre un champ très large. Il met en évidence beaucoup des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, dans le contexte de la crise financière actuelle. Des propositions innovantes et bien pensées pour la réforme de la réglementation et du contrôle sont cruciales dans la situation actuelle.

Votre rapport contient une liste assez exigeante de recommandations concernant les domaines où une action législative sera nécessaire. Il est réconfortant de voir que nombre des points que vous mettez en évidence sont également ceux auxquels la Commission donne la priorité. Dans de nombreux cas, le travail est en cours ou prévu sur des initiatives qui correspondent aux recommandations.

Permettez-moi de mentionner ici quelques-unes des initiatives en cours les plus importantes, telles que la proposition Solvabilité II, les propositions de révision de la directive sur l'adéquation des fonds propres, qui a été adoptée par le collège des commissaires la semaine dernière, et la proposition législative sur les agences de notation de crédit, attendue prochainement.

Cela reflète beaucoup des recommandations présentées dans votre rapport.

La proposition de modification de la directive sur l'adéquation des fonds propres couvre des domaines critiques et va fondamentalement renforcer le cadre réglementaire pour les banques et le système financier de l'UE. J'espère que vous nous apporterez votre total soutien sur ce point. Parvenir à un accord avant avril prochain est essentiel.

Bientôt, nous allons aussi avancer sur une proposition relative aux agences de notation de crédit. La proposition visera à introduire une autorisation juridiquement contraignante et un robuste régime de surveillance extérieure qui obligera les organes de réglementation européens à contrôler les politiques et les procédures suivies par les agences de notation de crédit. Le Comité européen des régulateurs de marchés de valeurs mobilières (CESR) jouera un important rôle de coordination.

Concernant le cadre de contrôle européen, nous travaillons sur une révision des décisions de la Commission qui établissent les trois comités de contrôle. D'ici la fin de l'année, ces comités se verront attribuer des tâches pratiques spécifiques, telles que (i) la médiation, (ii) l'élaboration de recommandations et de lignes directrices, et (iii) un rôle explicite en vue de renforcer l'analyse et la faculté de réaction aux risques pour la stabilité du système financier européen.

Nous devons en outre réfléchir à la vision à plus long terme du contrôle européen. Les événements actuels montrent aujourd'hui ses limites. La gestion de la crise par la Banque centrale européenne a été exemplaire. Nous devons maintenant réfléchir sérieusement à la manière dont nos dispositions en matière de contrôle des institutions financières transfrontalières sont construites. Comme le président Barroso l'a annoncé, nous voulons créer un groupe de haut niveau pour mener à bien les différentes options et effectuer des recommandations quant à la manière dont nous devrions procéder.

Cela reprend la proposition de votre rapport de créer un groupe de haut niveau en vue de s'attaquer aux dispositions européennes en matière de contrôle.

Je suis ici depuis suffisamment longtemps pour savoir qu'il ne sera pas facile de trouver un accord sur les réformes des dispositions en matière de contrôle.

Mais si nous ne tirons pas les leçons de la crise actuelle, nous rendons un très mauvais service à l'Union européenne. Cette réflexion ne devrait pas nous faire perdre de vue la nécessité de prendre des mesures pragmatiques pour renforcer le contrôle que nous avons présentées dans la proposition Solvabilité II et dans la directive sur l'adéquation des fonds propres. Les collèges de contrôleurs sont essentiels.

Les temps à venir seront difficiles. Nous devons tous prendre nos responsabilités respectives. Il est à présent temps que nous montrions que, en travaillant ensemble, nous pouvons relever les défis. Je me réjouis du soutien fort du Parlement à cet égard.

**Piia-Noora Kauppi**, *au nom du groupe PPE-DE*. – (EN) Monsieur le Président, je pense que c'est M<sup>me</sup> Tumpel-Gugerell qui a dit à Nice à la mi-septembre que la plus grosse erreur que nous ayons commise était de ne pas avoir inclus l'architecture de contrôle financier dans le traité de Maastricht. Nous devrions déjà avoir réglé cette question, en même temps que la phase finale des décisions relatives à l'UME.

Je partage totalement ce point de vue, et M<sup>me</sup> Tumpel-Gugerell n'est certainement pas la seule à avoir dit cela. Mais qui devons-nous blâmer pour le manque de progrès dans le domaine de l'architecture de contrôle? Je ne pense pas que nous devions blâmer les soldats communautaires – et par soldats communautaires, j'entends la Commission européenne, qui a été efficace, ainsi que le Parlement: comme M<sup>me</sup> van den Burg l'a dit, nous nous penchons sur cette question depuis le début de l'année 2000, et nous avons fait plusieurs propositions au Conseil, mais le Conseil semble totalement réticent à l'idée de bouger.

Je me demande encore comme il a été possible de mettre le régime Lamfalussy en place. Peut-être est-ce l'accord entre le Royaume-Uni et l'Allemagne en vue d'offrir le siège du CESR à Paris qui a finalement fait la différence, mais je pense que le Conseil a totalement refusé de bouger sur cette question. Il est donc à présent

temps; peut-être que c'est trop limité et peut-être qu'il est trop tard, mais, au moins, le Conseil va maintenant aussi faire quelque chose.

Le Parlement a présenté plusieurs propositions très importantes. Par ordre de priorités, voici les trois plus importantes:

Premièrement, les collèges obligatoires pour toutes les institutions transfrontalières, avec des règles juridiquement contraignantes sur la manière dont ils fonctionnent, dont ils partagent l'information et sur le type de procédures décisionnelles qu'ils utilisent.

Deuxièmement, un meilleur statut juridique et des méthodes de travail plus efficaces pour les comités de niveau 3. Peut-être que sur ce point, la Commission pourrait donner un peu plus de marge de manœuvre au comités de niveau 3, afin qu'ils ne soient pas seulement consultatifs, mais qu'ils puissent aussi, à l'avenir, prendre des décisions.

Et troisièmement, renforcer le rôle de la BCE en matière de stabilité financière. La BCE devrait recevoir davantage d'informations. Elle devrait être liée au CESR et au CEOPS et ils devraient collaborer davantage.

Enfin, je voudrais dire une chose à propos du dialogue transatlantique. C'est aujourd'hui le bon moment de suspendre les services financiers transatlantiques. Je sais que la Commission n'est pas responsable, et que cela dépend maintenant principalement des actions américaines, mais je pense que plus vous en faites pour prolonger cette discussion, mieux c'est. C'est très important pour l'avenir ...

(Le Président retire la parole à l'oratrice.)

**Antolín Sánchez Presedo**, au nom du groupe PSE. – (ES) Monsieur le Président, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur cela. La crise actuelle a révélé un manque de contrôle et de gouvernance économique sur les marchés financiers.

Les citoyens nous font clairement savoir qu'identifier les risques et les prévenir est beaucoup mieux qu'y remédier lorsqu'ils ont entraîné des déséquilibres et causé des dégâts sur les marchés financiers et dans l'économie réelle. L'époque où une large part de ces marchés financiers fonctionnait de manière opaque, non contrôlée, et étaient abandonnée aux jeux irresponsables d'opérateurs imprudents ou peu scrupuleux doit prendre fin.

La libre circulation des capitaux, l'Union économique et monétaire, la complexité croissante dans le domaine des services financiers et la mondialisation nécessitent que nous allions au-delà d'un cadre de contrôle national. Nous devons nous diriger vers un contrôle européen. L'Union européenne ne peut pas être absente, ni être laissée à l'écart, de nouveaux concepts tels que le macro-contrôle, les risques systémiques, la stabilité financière mondiale, et la nécessité de participer à la gouvernance économique mondiale.

Nous devons donc nous acheminer vers un contrôle européen, et ce de manière décisive. Ne pas le faire serait une grave erreur stratégique à l'heure où le pouvoir mondial est en train de changer. Nous devons surmonter l'inertie afin de venir à bout des impasses sur Solvabilité II, et nous devons dès lors rectifier et accepter une approche européenne intégrée.

Afin d'assurer la cohérence et l'impartialité dans la résolution des différends entre les autorités ou entre les différents secteurs financiers, nous devons abandonner l'unilatéralisme et nous diriger vers un système européen véritablement opérationnel. Les différends entre deux autorités ne pourront se résoudre au moyen d'une décision prise par une seule d'entre elles; il n'est pas possible d'être à la fois juge et partie.

Je soutiens dès lors ardemment le rapport van den Burg et D ian Je suis reconnaissant que mes amendements aient été pris en considération et aient inspiré certains des compromis, et j'espère que leurs propositions les plus ambitieuses triompheront. Ce sera une bonne chose pour nos concitoyens et un point essentiel pour les marchés financiers.

**Wolf Klinz,** *au nom du groupe* ALDE. – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, au début de cette décennie, le baron Lamfalussy a présenté un rapport dans lequel il proposait des moyens pour les autorités de contrôle d'Europe de coopérer mieux et plus intensivement. À l'époque, le Conseil avait accueilli favorablement ces propositions, mais n'avait rien fait. Si la crise financière que nous traversons actuellement avait un côté positif, ce serait peut-être que la question de l'amélioration du contrôle est aujourd'hui en tête des priorités.

Il est toutefois surprenant qu'il faille un rapport de la commission des affaires économiques et monétaires conformément à l'article 39 pour que la Commission commence à se pencher sérieusement sur cette question. Ce qui est certain, c'est que nous ne pourrons relever les défis d'un marché financier intégré et croissant que si le contrôle acquiert davantage de convergence et devient de plus en plus intégré. En attendant, 58 des 100 conglomérats financiers sont à présent actifs à travers les frontières. Cette statistique montre à elle seule tout ce qu'il y a à faire!

Le rapport des deux rapporteurs va dans la bonne direction. M<sup>me</sup> Kauppi y a fait allusion: l'instauration à grande échelle de collèges afin de contrôler les conglomérats financiers transfrontaliers, le renforcement des comités de niveau 3. C'est bien, mais il ne faudrait pas non plus oublier que les petits États membres ne sont souvent représentés au sein de ces collèges qu'en tant qu'organe de contrôle du pays d'accueil, et il est dès lors important de bien tenir compte de leurs intérêts.

À court et moyen terme, il n'y a probablement aucune autre manière d'améliorer la situation; à moyen et long terme, cela ne sera pas suffisant. Nous devons avoir un système qui mérite d'être appelé organe de contrôle européen, et ce système devrait s'aligner sur celui des banques centrales européennes.

### PRÉSIDENCE DE MME ROTHE

Vice-présidente

**Pierre Jonckheer**, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, j'ai indiqué tout à l'heure, au nom de mon groupe, que nous soutenions les conclusions du Conseil ECOFIN. Je constate que les bourses plongent encore aujourd'hui, toutes les places européennes sont en chute, et en chute forte. Ces dispositions sont donc insuffisantes.

Sur les questions des responsabilités, je peux m'accorder avec M<sup>me</sup> Kauppi sur le fait qu'au Conseil, effectivement, on a rencontré beaucoup de résistance, mais il est clair qu'au sein de la Commission, et vous en particulier, vous n'avez jamais été un fan – c'est le moins qu'on puisse dire – de plus de régulation au niveau européen. Tout votre mandat a été dominé par cette idée de *self regulation* liée au secteur. Et c'est la raison pour laquelle nous avons un retard considérable en matière de législation européenne sur les sujets dont on discute aujourd'hui.

Pour le rapport qui est soumis au vote demain, mon groupe soutiendra tous les amendements qui ont été proposés, notamment par la rapporteure M<sup>me</sup> van den Burg, qui visent aussi, de notre point de vue, à ce qu'il y ait des dispositions plus contraignantes en matière de titrisation et des mécanismes qui handicapent les flux spéculatifs, et qui font que les comités Lamfalussy de niveau 3 soient un peu l'embryon de cette supervision européenne, de cet organe de supervision européenne que nous souhaitons.

C'est dans cette direction-là que nous devons avancer et je pense que la Commission, qui a le monopole de l'initiative législative, a failli à son devoir au cours de cette législature. De ce point de vue, les bonnes paroles c'est bien, mais vous avez très très peu de temps pour rattraper le temps perdu.

**John Purvis (PPE-DE).** - (*EN*) Madame la Présidente, j'apprécie la volonté des corapporteurs d'œuvrer en faveur d'un consensus sur ce rapport. Il n'est pas encore parfait, en ce qui me concerne – ils seront probablement ravis d'entendre ça! – mais il est beaucoup plus heureux que ce qu'il n'était, et j'ai le sentiment que nous avons de bonnes raisons de le soutenir.

Je voudrais aborder deux points en particulier. La titrisation est considérée comme un des démons de la crise financière actuelle, et il semble à présent que l'on considère comme une solution nécessaire de demander aux initiateurs de retenir un pourcentage de leurs produits. La Commission propose 5 % dans sa révision de l'adéquation des fonds propres. Nous devons au minimum réaliser une analyse d'impact de cette idée. Je hasarde la suggestion que le seul résultat sera d'entraver les marchés financiers, et les investisseurs pourraient même être tentés d'omettre de procéder à une vérification approfondie à cause de cela. Ce qui importe vraiment, c'est de pouvoir remonter aux initiateurs au moyen de reconditionnements intermédiaires et de leur demander de rendre des comptes pour toute fausse déclaration, négligence ou incompétence.

Le deuxième point que je voudrais aborder est la manière de régler les différends ou les désaccords dans les collèges d'organes de contrôle. Les rapporteurs ont proposé une procédure de recours assez complexe et formelle avec les présidents et les vice-présidents et une nouvelle bureaucratie. Des situations comme celles-là doivent bien entendu être résolues rapidement et nous avons donc proposé que les parties concernées par

un désaccord qui ne peut être résolu à l'amiable se mettent d'accord sur un médiateur dont la décision, du moins à notre sens, devra être définitive.

Pour finir, Monsieur le Commissaire, j'apprécie l'introduction de votre discours sur la crise actuelle et je regrette que vous n'ayez pas été présent lors du débat précédent avec MM. Almunia et Jouyet, lorsque toutes ces questions ont été représentées par les députés de cette Assemblée, dont moi-même. Peut-être pourrez-vous parcourir ces interventions tout à loisir et nous donner une réponse à nos points de vue.

**Sharon Bowles (ALDE).** - (EN) Madame la Présidente, ce rapport est ambitieux, mais aussi réaliste. Il analyse les cause des turbulences financières et propose de futurs changements. Beaucoup de ces changements, comme d'autres l'ont dit, auraient été proposés sans la situation actuelle, parce que l'on estimait déjà que le processus Lamfalussy n'avait pas progressé autant qu'il aurait pu, ou dû.

Il s'agit donc de la prochaine génération de contrôle, plutôt que d'un remède à la crise actuelle – même si nous pensons que cela aidera à prévenir tout phénomène similaire, et les États membres devraient à présent faire preuve de plus de volonté en vue de mettre en place des structures décisionnelles intégrées formelles.

Mais je répète qu'il est important que la réglementation soit intelligente. La solution à nos problèmes actuels et l'avenir plus calme, quand il arrivera, ne prendront pas la forme de pourriel réglementaire avec des milliers de cases à cocher afin de déterminer la conformité, ce qui, comme nous le savons à présent, fait qu'il est transféré à des départements spécialisés qui se chargent de cocher les cases, sans que quiconque s'en soucie vraiment au niveau du conseil d'administration.

Nous devrions avoir des règles claires et simples. Certaines, oui, plus complètes au niveau de leur champ d'application, mais des règles qui n'obturent pas la vision d'ensemble, de manière à ce que les dirigeants soient véritablement responsables et sachent ce qui se passe.

Enfin, dans le cadre de la résolution de la crise, des améliorations sont nécessaires dans le domaine de la liquidation, mais ce n'est pas le cas uniquement dans les situations de crise: nous devons également nous pencher sur la liquidation transfrontalière en temps normal. Ici encore, nous allons peut-être devoir entrer sur un territoire qui mettra les États membres mal à l'aise, mais nous devons le faire.

**Margarita Starkevičiūtė (ALDE).** - (EN) Madame la Présidente, tout d'abord, permettez-moi de manifester mon désaccord avec ceux qui disent que nous ne sommes pas capables de trouver une réponse européenne à la crise financière. Nous avons répondu par des actions audacieuses au niveau national, là où elles étaient nécessaires. Parce que nos marchés financiers nationaux diffèrent, nous disposons d'une marge de manœuvre dans les moments stressants, compte tenu du niveau et de l'ampleur différents de nos marchés financiers dans les États membres. À Vilnius, nous n'avons pas de City, et nos actions sont donc différentes.

Dans un sens, je ne suis pas surprise que les propositions de la Commission soient basées sur les besoins des groupes financiers transfrontaliers; je suis députée européenne depuis cinq ans. Ce qui me surprend, c'est que la Commission ne puisse pas comprendre que le modèle de groupe transfrontalier ne peut pas survivre en période de récession économique. Nous le constatons aujourd'hui. Les dirigeants d'entreprise doivent trouver des plans pour moderniser leur modèle en ajoutant de la flexibilité aux niveaux subsidiaires, afin de refléter la diversité des besoins de l'économie réelle de l'UE. Le système de contrôle et de réglementation de l'UE doit garantir la restructuration en douceur de l'industrie financière. Le point de départ de la réforme doit être une réponse à la question: «Quel trésor payera la note du sauvetage, au bout du compte?» C'est dans l'intérêt de la stabilité de toute l'Union européenne.

Je voudrais cependant demander à mes collègues de ne pas oublier un petit voisin de l'Union européenne et qui y est étroitement lié – l'Islande. Nous les avons laissés tout seuls.

**Olle Schmidt (ALDE).** - (*SV*) Madame la Présidente, l'Europe ressent à présent tout le poids de la crise financière. La décision prise hier par les ministres des finances européens d'établir un niveau minimal commun pour les garanties des dépôts est une étape importante, tout comme les opérations de sauvetage actuellement entreprises par certaines banques. Les diminutions coordonnées du taux d'intérêt appliquées aujourd'hui par plusieurs banques centrales sont nécessaires afin de restaurer la confiance dans les marchés financiers. Ces mesures sont ciblées et doivent résoudre une crise ici et maintenant.

Nous, les décideurs, devons également prendre la responsabilité de garantir que le marché fonctionne à long terme. Cela signifie que nous devrons adopter une approche claire et méthodique lorsque nous introduirons une nouvelle législation, de manière à ce que cela engendre aussi de bonnes perspectives de croissance. Les

analyses d'impact ne sont pas moins importantes en raison de la crise financière; au contraire, elles sont encore plus vitales maintenant.

Les propositions qui ont été présentées ici dans le cadre du processus Lamfalussy impliquent une meilleure coordination du contrôle européen et sont une étape importante vers un meilleur marché européen. Je voudrais remercier mes deux collègues, en particulier M<sup>me</sup> van den Burg, qui fait un travail merveilleux depuis de nombreuses années et qui a été extrêmement persévérante. C'est une bonne chose chez un politicien!

Les propositions se basent sur des systèmes qui existent déjà, qui doivent aussi être améliorés et rendus plus efficace sans contrôler l'économie. Nous ne devons pas confondre notre responsabilité de réagir vite et de gérer la crise avec une responsabilité encore plus grande – que nos règles fonctionnent, pas seulement en période de crise, mais aussi pour le bien de la future croissance de l'Europe.

Le protectionnisme n'est jamais la réponse et ce n'est pas la fin de l'économie mondiale.

**Avril Doyle (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, je voudrais souhaiter la bienvenue au commissaire McCreevy. J'ai écouté la réaction de nombreux collègues à la réponse irlandaise à notre crise de confiance bancaire et à nos problèmes de liquidité, ainsi qu'à la poursuite d'autres pays sur cette voie depuis lors, parce que, ayant critiqué les Irlandais, ils ont ensuite dû suivre. Il est plus qu'ironique que nous débattions à présent aujourd'hui de l'architecture de contrôle des services financiers en Europe. Je ne sais pas si l'on peut dire que c'est une heureuse coïncidence ou que c'est trop peu, trop tard.

Les choses auraient-elles été tellement différentes si nous avions eu une quelconque architecture de contrôle, en particulier en ce qui concerne les agences de notation? Il me semble, après avoir fait le tour de la question, qu'elles sont vraiment la cause de beaucoup des problèmes. Elles ont permis à la crise des prêts à haut risque de devenir incontrôlable en continuant à bien noter des institutions qui avaient conditionné ces produits non conformes et les avaient écoulés. D'où le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui.

Assurons-nous que notre réponse reflète calme et réflexion, au vu de la crise dans le cadre de laquelle nous parlons.

**Harald Ettl (PSE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, quand, sinon maintenant, faudra-t-il améliorer le contrôle européen? Tous les présages sont clairs: il faut agir et nous avons quelque chose à faire ici. Les dispositions en matière de contrôle de la stabilité des marchés financiers sont cruciales. Nous avons besoin de réglementations de contrôle plus strictes pour le contrôle de la politique macro-économique et du marché financier, en particulier par la Banque centrale européenne.

Les paramètres clés pour prendre des décisions au moyen d'un vote à la majorité qualifiée dans les collèges de contrôleurs chargés d'une institution financière au sein des autorités européennes sont cruciaux. Naturellement, nous devons travailler au cas par cas lorsqu'il s'agit de se préoccuper et d'évaluer la taille des États membres. Un État plus petit ne doit pas être inondé par un pays plus grand. Il faut une structure au niveau de l'UE, accompagnée d'une législation, pour briser les blocus et résoudre les conflits entre les contrôleurs nationaux et sectoriels. Nous devons recourir à toutes les possibilités de gestion au niveau 3 pour créer une meilleure architecture.

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE). – (PL) Madame la Présidente, la principale raison de l'effondrement du secteur financier est l'irresponsabilité des institutions financières, la gestion inadéquate des risques, les mauvais prêts et le fait d'avoir permis l'apparition de dettes excessives sans garanties appropriées, ce qui a, au bout du compte, mené à une perte de liquidité. Tout le système de contrôle a également été inefficace. Il semble que les solutions actuelles ne parviennent pas à suivre le rythme du changement dans la finance mondiale. Nous devons donc les mettre à jour afin d'atténuer les conséquences potentielles de futures crises. Avec à l'esprit la difficile situation actuelle sur les marchés financiers, nous devrions donner la priorité absolue au travail législatif afin de mettre au point des moyens de contrôle cohésifs et efficaces. Dans le même temps, au vu de l'intégration croissante et des dépendances de plus en plus grandes entre les différents marchés financiers, nous devons garantir une compatibilité maximale entre le nouveau système européen et les systèmes américain, japonais et chinois.

**Charlie McCreevy,** *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, puis-je répondre brièvement à quelques remarques? L'une d'entre elles concerne le débat précédent, auquel M. Purvis a fait allusion. Je n'y étais pas convié. Je manque pourtant rarement une occasion de venir au Parlement européen écouter mes groupies habituelles de la Gauche louer ma contribution à tout ce qui est européen. Je ne pourrais jamais

manquer une occasion d'écouter des personnes aussi éminentes que M. Schulz, M<sup>me</sup> Berès et beaucoup d'autres parler de moi en des termes aussi élogieux, alors, si j'avais été invité, je serais venu avec plaisir.

En ce qui concerne les solutions européennes, je voudrais donner deux exemples.

Mon prédécesseur a été à l'origine d'un article relatif au salaire. Celui-ci a été publié sous la forme d'une recommandation, ce qui est peut-être l'un des instruments les plus doux dont l'UE dispose. C'était la seule chance que quelque chose soit accepté, parce que la compétence dans ce domaine relève des États membres. Nous avons produit un rapport il y a un an et demi environ, mais seul un État membre a mis en œuvre la majeure partie des recommandations. Les autres l'ont en grande partie ignoré. L'État membre qui les a mises en œuvre – pour rendre à César ce qui est à César – était la Hollande. Je ne suis pas en train de dire qu'elle les a mises en œuvre à la lettre, mais c'est le seul État membre qui ait suivi cette voie.

Il y avait donc une solution européenne. Il y a en ce moment beaucoup de commentaires au sujet de la culture des primes et de la rémunération des dirigeants. Nous avons tenté de trouver un type de solution européenne, qui a été proposée par M. Bolkestein – je pense que, techniquement, c'est moi qui l'ai mise en application, mais j'attribue à M. Bolkestein le mérite d'en avoir pris l'initiative. C'est ce que nous avons fait, et c'est ce que nos rapports montrent.

Deuxièmement, en ce qui concerne le contrôle – le thème principal de ce rapport – je me suis exprimé à de nombreuses reprises, au Parlement et ailleurs, sur la question du contrôle transfrontalier des institutions financières. J'en ai parlé lors de Conseils Ecofin et de conférences de presse. Il est presque impossible d'avancer sur cette question, parce que les États membres ne veulent pas d'une solution européenne à cet égard.

Je voudrais cependant signaler une chose aux députés européens.

L'année dernière, j'ai impulsé la proposition Solvabilité II sur les assurances, et avancé l'idée de collèges de contrôleurs, de groupe de contrôle et de soutien aux groupes. Tant au Conseil des ministres que lors des négociations avec le Parlement européen, elle a été considérablement édulcorée. Si nous voulons adopter cette directive au cours de cette législature, il va falloir travailler dur avec le Conseil des ministres, parce qu'il y a de grandes divergences, non seulement sur ces points, mais aussi sur d'autres.

Bien que je fasse de la politique depuis que je suis adulte et que j'aie cessé d'être surpris par les positions contradictoires que les hommes politiques peuvent adopter – et il ne fait aucun doute que, si vous regardez ma longue carrière politique, vous puissiez également en trouver – je trouve toujours ironique et sidérant que, lorsque nous défendons une solution européenne, par exemple concernant le contrôle dans le cadre de Solvabilité II, les personnes qui défendent des réponses européennes – les ministres et les députés européens – sont souvent les mêmes qui reviennent faire pression en faveur des positions de leur propre État quand un acte législatif leur est présenté.

Ceux d'entre nous qui ont reçu une éducation catholique connaissent la prière de saint Augustin qui dit plus ou moins «Purifie-moi, mais pas tout de suite». C'est un peu la même chose ici. Cela ne me surprend pas, parce que j'ai été un homme politique pendant toute ma vie d'adulte et je suis donc habitué à ce genre d'ironie, pour rester poli.

Quoi qu'il en soit, il n'y a que 44 ou 45 institutions financières transfrontalières et nous avons un système de contrôle qui est obsolète pour ce type d'opérations.

Enfin, je voudrais faire cette remarque au sujet de la crise actuelle, dont j'ai parlé ici et dans d'autres forums, y compris des conférences de presse. Il n'y a pas de solution miracle à tout ceci. Si c'était le cas, on l'aurait trouvée depuis longtemps. Cette situation est sans précédent et des réponses sans précédent ont été données, de ce côté-ci de l'Atlantique et aux États-Unis.

Puis-je juste rappeler aux députés – et je suis sûr que le président Barroso a fait de même dans sa contribution – que la Commission européenne fait de son mieux pour coordonner et encourager les États membres à donner une réponse globale. Mais, comme je l'ai dit dans mes remarques introductives, ces responsabilités relèvent des États membres, avec les banquiers centraux des États membres et les ministres des États membres, parce que ce sont les élus. Ce sont eux qui contrôlent l'argent des contribuables et ce sont eux qui doivent donner les réponses.

Nous avons essayé – et nous avons, dans une certaine mesure, réussi – d'obtenir une réponse européenne dans certains de ces domaines. Je voudrais, pour finir, vous dire que nous devons nous rappeler de la structure de l'Europe. Nous ne sommes pas une fédération comme les États-Unis. Nous ne sommes pas un gouvernement

central, comme il y en a dans les 27 États membres, et nous ne pouvons donc agir que dans les limites des pouvoirs qui nous sont octroyés.

**Ieke van den Burg,** *rapporteure.* – (EN) Madame la Présidente, il y a beaucoup de matière à débat.

Si je peux citer le commissaire sur certaines des choses qu'il a dites, je voudrais commencer par son affirmation selon laquelle, en temps de crise, les hommes politiques doivent faire quelque chose.

Je pense qu'ils devraient faire quelque chose beaucoup plus tôt. Avant qu'un tsunami ne nous submerge, nous devrions prendre des mesures, être proactifs et empêcher que ce genre de chose se produise. Je suis donc d'accord avec ce que d'autres ont dit: si l'on commence à agir maintenant, c'est trop peu, trop tard.

Le deuxième point que je voudrais aborder, c'est cette question des mesures de contrôle à prendre. Vous avez cité l'exemple de Solvabilité II où vous accusez aussi le Parlement d'affaiblir ces propositions relatives au contrôle des groupes. Je ne pense pas que ce soit un affaiblissement de la structure qui ait été proposé, comme, je pense, mon collègue M. Sánchez Presedo l'a déjà évoqué. Ce que la Commission propose, en fait, c'est un système de contrôle des groupes où les principaux contrôleurs, qui sont souvent les grands États membres, prennent la direction des opérations d'un collège.

Je soutiens l'idée de créer des collèges et de porter ces questions de contrôle à un niveau commun, conjoint, car ces groupes transfrontaliers agissent à un niveau conjoint. Mais le fait est qu'il pourrait y avoir des conflits entre les intérêts des contrôleurs principaux d'un État membre national et les contrôleurs d'un État membre d'accueil, dont une grande partie des marchés pourrait être dominée par cet autre groupe.

Dans ces cas de conflit, il n'est donc pas juste de simplement dire que l'on peut avoir une sorte de médiation volontaire des comités de niveau 3 suivie par de simples recommandations au contrôleur principal, et ensuite, en définitive, le contrôleur principal peut soit obtempérer soit expliquer qu'il dévie de ces recommandations.

C'est ce qui préoccupe les États membres d'accueil, et c'est la raison pour laquelle on ne peut pas uniquement se cantonner aux contrôleurs nationaux chargés de cet aspect. Sur ce point, un arbitre neutre, impartial, indépendant est nécessaire au niveau européen, et c'est ce que j'ai déjà proposé dans ce rapport: pas une structure de contrôle bureaucratique, mais juste quelque chose sur lequel baser la structure actuelle en ajoutant simplement aux autres présidents de ces trois comités de niveau 3 un président indépendant et un vice-président indépendant qui agiront de concert avec ces comités de niveau 3 et qui gèreront de manière contraignante la résolution des conflits qui pourraient subsister entre les contrôleurs.

C'est ce qui, je pense, devrait être garanti afin de permettre aux États membres d'accueil, en particulier aux plus petits, de donner leur assentiment à ce type de contrôle des groupes et à ces mandats aux contrôleurs principaux.

Ce niveau supplémentaire, cet élément supplémentaire, dont nous avons besoin pour résoudre le problème ainsi que pour le court terme, se trouve donc dans l'amendement 7 que j'ai présenté pour le vote de demain.

Une autre question est le rôle de ces comités de contrôle par rapport à la Commission. J'ai aussi l'impression, comme M<sup>me</sup> Kauppi, que, à la Commission, vous préfèreriez que ces contrôleurs ne soient que des conseillers et qu'ils n'aient pas vraiment un rôle indépendant à jouer, par exemple dans le contexte international, dans le cadre du conseil d'établissement des normes de l'IASB ou du FSF.

Une question directe à vous. On nous a dit que M. Barroso était très fier que la Commission soit maintenant invitée au forum pour la stabilité financière, mais que, malgré le fait que vous étiez invité la semaine dernière, vous n'étiez pas allé à cette réunion. Peut-être pouvez-vous répondre directement pour dire si c'est vrai ou pas?

Une dernière chose, concernant la recommandation sur le salaire des dirigeants, la seule chose que vous ayez mentionnée c'est cette loi molle, et le fait qu'un État membre y donnait suite. La possibilité de présenter des propositions plus fortes existe, alors, je vous en prie, présentez vos propositions.

**Daniel Dăianu,** *rapporteur.* – (*EN*) Madame la Présidente, permettez-moi de dire quelque chose qui n'a, à mon avis, pas été correctement présenté. La réglementation et le contrôle ne concernent pas seulement le bâtiment, ils concernent également l'objet: ce que nous réglementons et contrôlons – et c'est le nœud du problème.

Nous aurions pu avoir un organe de contrôle européen indépendant et quand même être confrontés à la crise, parce que le problème est que l'anomalie provient du système financier, pas nécessairement de l'absence d'un organe de surveillance et de contrôle unique.

Deuxièmement, nous allons être confrontés à une grave récession. Nous devons recapitaliser les banques et cela coûtera énormément d'argent. Cela va mettre une pression énorme sur les budgets publics, et je me demande – parce que nous devons considérer la situation dans on ensemble – ce qui va se passer. Je pense que la crise actuelle montre que la taille du budget de l'UE n'est rien quand il s'agit d'intervenir et de faire quelque chose, et nous devons donc repenser le budget de l'UE.

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

### Déclaration écrite (article 142)

**Elisa Ferreira (PSE),** par écrit. – (PT) En l'absence de mécanismes efficaces au niveau européen, nous assistons à une cascade d'interventions financières d'urgence souvent disparates, et même contradictoires, de la part de divers pays.

L'action au niveau européen a été réactive, «a posteriori», tentant d'empêcher de plus gros dégâts encore. Le résultat net est que la confiance des citoyens européens a été écornée.

Il faut adopter une réglementation en des temps plus calmes. Ni les citoyens ni nous, leurs représentants élus, ne pouvons comprendre l'apathie avec laquelle ont été accueillies les nombreuses initiatives spécifiques du Parlement.

Ce n'est à présent pas le moment, au milieu des turbulences, de discuter des responsabilités.

Une chose est sûre, cependant, les règles du système doivent changer.

Le texte sur lequel nous allons voter demain est essentiel à une meilleure réglementation et à un meilleur contrôle des marchés financiers de l'UE. C'est une réponse proactive du Parlement et non une réaction aux récents événements – qui, malheureusement, ont juste servi à confirmer son importance.

Beaucoup de ceux qui étaient politiquement opposés à un degré minimal de transparence, de réglementation et de contrôle des nouveaux instruments financiers tiennent à présent leur langue ou tiennent un autre discours.

Nous espérons que la Commission va enfin assumer sa responsabilité d'initiative, renforçant ainsi la validité des institutions financières européennes et aidant à restaurer quelque peu la confiance des citoyens.

**Cătălin-Ioan Nechifor (PSE),** par écrit. – (RO) La crise financière, qui s'est étendue à presque toute la planète, devrait être analysée au niveau des institutions de l'Union européenne. Il est inadmissible que la plus jeune organisation terrestre du monde, l'Union européenne, ne puisse pas intervenir et trouver une solution acceptable pour toutes les parties, et j'insiste sur la création d'instruments à action rapide, alors que le groupe de travail de haut niveau de la CE est aussi défini. Nous vivons actuellement des moments historiques, sans précédent.

Nous sommes au bord d'un effondrement financier qui menace la réalisation des objectifs fixés par l'UE, tant pour les 27 États membres que pour les autres pays de notre planète. Toute seconde perdue en procédures administratives et bureaucratiques signifie de lourdes pertes pour le système bancaire international et les places boursières de tous les continents, ainsi que la détérioration de la qualité de vie de tous les habitants. L'Europe est obligée de prendre position et de devenir un porte-drapeau dans la lutte contre l'actuelle crise financière.

Nous devons à présent démontrer la fonctionnalité du système européen et des institutions européennes; nous avons besoin de coordination et de coopération entre les gouvernements des États membres, la Commission européenne et le Parlement européen. Nous possédons la maturité et l'expertise nécessaires pour intervenir et résoudre une situation dangereuse pour l'avenir de l'Union européenne et de l'humanité.

### 16. Souhaits de bienvenue

Le Président. – Je suis ravi d'accueillir aujourd'hui MM. Milinkevich et Kozulin dans la galerie des éminents visiteurs. Nos deux visiteurs sont des dirigeants de premier plan des mouvements d'opposition démocratiques au Belarus. Lors des élections présidentielles de 2006, ils ont courageusement défié le gouvernement non démocratique de l'époque, faisant, à de nombreuses reprises, preuve d'un grand courage, et ont été fortement entravés dans leurs efforts sans relâche en vue d'instaurer la liberté et la démocratie C'est un grand honneur pour nous que M. Milinkevich, dirigeant du mouvement pour la liberté et lauréat du prix Sakharov pour la liberté de pensée en 2006, et M. Kozulin, ancien prisonnier politique et président honoraire du Hramada, le parti social démocrate du Belarus, soient présents pour assister au débat d'aujourd'hui sur la situation au Belarus ici au Parlement.

(Applaudissements)

# 17. Situation au Belarus (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la situation au Belarus.

**Jean-Pierre Jouyet,** *président en exercice du Conseil.* – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs les députés, je voudrais également saluer, moi aussi, nos amis qui sont ici dans les tribunes et que j'ai pu rencontrer. Je sais que vous êtres tous très préoccupés par la situation en Biélorussie, comme l'atteste votre résolution adoptée en mai dernier et notre récent échange de vues en commission des affaires étrangères, le 16 septembre, suite au Conseil affaires générales et relations extérieures.

Nous avions alors précisé que le Conseil serait très attentif au déroulement des élections législatives en Biélorussie, qui se sont tenues le 28 septembre dernier. Les résultats ne sont pas encourageants. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a certes identifié quelques développements positifs, mais le déroulement des élections n'a pas été à la hauteur des obligations de l'OSCE pour des élections démocratiques. Nous notons qu'aucun représentant de l'opposition ne siégera au Parlement.

Dans la déclaration de la Présidence, qui a été publiée le 30 septembre, nous avons rappelé nos préoccupations au sujet de la démocratie et des droits de l'homme, et nous continuons d'appeler les autorités biélorusses à coopérer pleinement avec le Bureau international des institutions démocratiques et des droits de l'homme afin de se conformer aux standards démocratiques internationaux.

Le Conseil continue de travailler sur la stratégie à adopter à l'égard de la Biélorussie. Nous avons un large accord entre États membres sur le fait que les mesures prises doivent refléter les gestes des autorités durant l'été, en particulier la libération des derniers prisonniers politiques. Nous devons également prendre en compte la situation géopolitique créée par le conflit géorgien. Nous devons aussi nous assurer que les tendances positives observées récemment comme, par exemple, le déroulement pacifique, et sans intervention des forces de l'ordre, de la manifestation de l'opposition à la suite du scrutin, seront poursuivies, mais nous devons veiller également au sort des opposants politiques et au fait qu'ils soient libres de tous leurs mouvements.

Nous discutons actuellement au Conseil d'une éventuelle reprise des contacts politiques et d'une possible suspension des interdictions de visas. C'est bien sûr sélectif, ces discussions sont en cours. Le ministre biélorusse des affaires étrangères, M. Martynov, a été invité pour une rencontre en format troïka en marge du Conseil qui aura lieu le 13 octobre à Luxembourg. Nous ferons avec lui un point de la situation. Ce sera notamment l'occasion de réaffirmer notre attachement à des progrès en matière de démocratie et de droits de l'homme.

Avant de conclure, Mesdames et Messieurs les députés, je souhaiterais saluer M. Protasiewicz, je l'ai fait, M. Milinkevich et M. Kozulin, qui sont présents dans les tribunes, et leur assurer également que l'Union européenne reste ouverte à un réengagement progressif avec la Biélorussie, à renforcer les liens avec l'administration et la population et que nous continuerons tous à aider la société civile biélorusse.

**Charlie McCreevy,** *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, j'interviens dans ce débat au nom de ma collègue, M<sup>me</sup> Ferrero-Waldner.

La situation au Belarus change constamment et nécessite une réaction mesurée et stratégique de l'Union européenne. Nous nous sommes actuellement face à une réalité complexe.

Pour commencer, il est très clair que nous sommes déçus par l'élection parlementaire du 28 septembre et par la manière dont elle s'est déroulée. L'élection n'a pas répondu aux normes internationales ni à nos attentes. Nous sommes tous d'accord sur ce point et je ne vais pas m'attarder sur le sujet.

Par ailleurs, des progrès ont été réalisés avant l'élection, avec la libération de prisonniers politiques, mais aussi en rapport avec l'élection, puisque le Belarus a coopéré avec l'OSCE/BIDDH et ses observateurs avant les élections. La libération des prisonniers politiques restants a été considérée comme une mesure essentielle non seulement par nous, mais aussi par l'opposition: cette initiative a permis de réduire et d'atténuer les craintes de la société civile, où l'emprisonnement pour des raisons politiques n'est plus considéré comme un fait, même si la menace persiste.

Et pourtant, si, à l'époque, nous avons salué la libération des prisonniers politiques, nous n'avons pas réagi de manière tangible avec des mesures positives, alors que l'élection était toute proche. Mais nous ne devrions à présent plus différer notre réponse. De même, tout comme la libération des prisonniers politiques a été un geste décisif, la coopération des autorités bélarussiennes avec les observateurs de l'OSCE ne peut être ignorée, et nous ne pouvons pas non plus négliger l'accès – même limité – aux médias pour tous les candidats. Ce sont des avancées majeures par rapport aux précédentes élections, présidentielles, en 2006.

Comment allons-nous maintenant nous assurer que ces avancées seront maintenues et consolidées? Comment allons-nous nous assurer qu'à l'avenir, il n'y aura plus de prisonniers politiques au Belarus? Comment allons-nous nous assurer que l'OSCE/BIDDH pourra poursuivre sa coopération avec les autorités bélarussiennes jusqu'à la publication de son rapport final sur l'élection, dans deux mois et, au-delà, jusqu'à la publication du rapport de suivi? Que pouvons-nous faire pour empêcher tout durcissement des règles applicables aux médias et pour permettre aux ONG de travailler dans une plus grande certitude juridique?

Je suis ici pour écouter le point de vue du Parlement.

Nous sommes d'avis que reprendre le dialogue au niveau politique avec les autorités, sans cérémonie, mais avec réalisme, est la réponse que nous devons donner aujourd'hui au Belarus. Il est important que nous puissions nouer des contacts au bon niveau, afin de garantir que notre message passe.

J'ajouterai que, en général, quels que soient les détails exacts de notre réponse, notre ligne de conduite doit être «graduelle et proportionnelle». Ces deux principes guideront notre réponse au Belarus et nous permettront d'encourager l'évolution démocratique que nous espérons tous.

En attendant, la Commission mettra toute son expertise à disposition en vue de renforcer les contacts avec l'administration bélarussienne dans des secteurs d'intérêt commun tels que l'énergie, l'environnement, les douanes et les transports. Ces contacts ont prouvé leur valeur en favorisant le développement de réseaux entre les personnes et entre les administrations.

En parallèle, nous continuerons obstinément à soutenir la société civile, en aidant les ONG bélarussiennes, en encourageant le développement d'une presse indépendante et l'Université des humanités européennes en exil à Vilnius. Je promets de poursuivre notre effort et de renforcer nos liens avec la société civile.

En conclusion, le Belarus, un pays au cœur de l'Europe et un voisin de trois de nos États membres, est face à un choix historique: soit il prend les mesures nécessaires vers la démocratie et une réelle indépendance, soit il se résigne à la stagnation et à une dépendance croissante envers un pays.

Nous souhaitons toujours accueillir le Belarus en tant que partenaire à part entière dans notre politique européenne de voisinage et dans le futur partenariat de l'Europe orientale. Je vous demande dès lors votre soutien afin que nous puissions déterminer la bonne approche qui, en ce moment crucial pour la stabilité de notre continent, encouragera le Belarus à accomplir de réels progrès vers la démocratie et le respect des droits de l'homme.

**Charles Tannock**, *au nom du groupe PPE-DE*. – (EN) Madame la Présidente, lorsqu'un président en exercice gagne tous les sièges au sein de son parlement, on peut probablement supposer qu'il y a quelque chose qui cloche. Même Robert Mugabe au Zimbabwe n'est pas parvenu à obtenir une victoire aussi écrasante que celle que le président Loukachenko a obtenue le mois dernier au Belarus.

Je ne conteste pas le fait que M. Loukachenko bénéficie d'une popularité considérable dans un pays largement isolé de la réalité post-soviétique. Mais la main de fer avec laquelle il dirige le pays a fait de ce pays un paria international.

Pour l'Union européenne, il n'est pas raisonnable d'accueillir la présence du dernier dictateur européen sur le pas de notre porte. Nous devrions néanmoins toujours nous efforcer de dénoncer le Belarus, tout en tentant de nouer un dialogue avec lui. La récente libération de prisonniers politiques nous en fournit dès lors l'occasion. Reste à voir si l'initiative de M. Loukachenko constitue une ouverture vers l'Occident, mais nous devrions être prêts à répondre avec nos propres mesures d'encouragement afin de reconnaître et de récompenser le Belarus comme il se doit.

Nous ne devrions pas exclure la possibilité que M. Loukachenko fasse chanter le Kremlin, qui a jusqu'ici été vital à sa mainmise sur le pouvoir politique. Si cela est effectivement le cas, l'UE ne devrait pas avoir peur de brandir la carotte ainsi que le bâton et, par conséquent, saluer la visite imminente du ministre des affaires étrangères, M. Martinov.

Le Belarus a beaucoup à gagner de liens plus étroits avec l'Union européenne, en particulier une réduction partielle de la pauvreté généralisée due à une économie stagnante. Reste néanmoins que le Belarus n'est pas encore membre du Conseil de l'Europe. La ratification de son accord de partenariat et de coopération avec l'UE reste gelée. Le Belarus reste un pays où les droits de l'homme sont régulièrement ignorés, où la dissension politique n'est pas tolérée et où la liberté de la presse est un lointain rêve impossible.

Une fois que nous aurons commencé à agiter la carotte, nous devrions aussi nous assurer que nous tenons le bâton dans l'autre main. Personnellement, j'espère néanmoins que le Belarus, s'il ne se réunit pas avec la Russie comme certains au Kremlin le voudraient, occupera un jour la place qui lui revient au sein de la famille européenne des nations libres.

**Jan Marinus Wiersma**, *au nom du groupe PSE*. – (*NL*) Madame la Présidente, tout d'abord, nous sommes nous aussi mécontents du résultat des élections au Belarus, et nous sommes d'accord avec les conclusions de l'OSCE/BIDDH selon lesquelles ces élections ne répondent pas à nos normes européennes. Il n'y a donc absolument aucune raison de modifier la politique européenne à l'égard du Belarus.

Nous pensons nous aussi qu'il serait bon d'évaluer si nous pouvons entamer un dialogue avec les autorités bélarussiennes de manière informelle, comme la Présidence française l'a également proposé, au sujet d'éventuelles actions complémentaires. Ces mesures complémentaires doivent principalement venir de leur part. Si le Belarus est prêt à développer un dialogue avec l'Union européenne sur la possibilité d'accroître la liberté au sein de sa société, et à créer une marge de manœuvre, y compris pour l'opposition, l'Union européenne sera en mesure de répondre. D'ici là, je ne soutiens pas la levée des sanctions existantes à l'encontre de grandes figures du pays qui ne sont pas autorisées à rentrer dans l'UE. Il y a eu plusieurs signes encourageants ces derniers mois – qui ont déjà été mentionnés par mes collègues au sein de cette Assemblée – qui nous poussent effectivement à évaluer si des progrès peuvent être réalisés au moyen d'un dialogue avec le pays.

Deuxièmement, si le ministre des affaires étrangères, M. Martinov, est invité aux pourparlers à Luxembourg, je propose que le Conseil prenne également contact avec l'opposition. Deux représentants de premier plan de l'opposition sont présents ici – MM Kazulin et Milinkevich. Pourquoi le Conseil ne les a-t-il pas également invités aux pourparlers?

Pour finir, si un dialogue est établi avec le Belarus au sujet d'éventuelles réformes, nous pensons qu'il est important que l'opposition y participe. Il existe un précédent: il y a environ sept ans, une sorte de dialogue informel avait eu lieu au Belarus même, en partie sous les auspices du Parlement européen, que l'on avait appelé la troïka parlementaire sur le Belarus. Il devrait être possible, si les autorités bélarussiennes y sont disposées, de reprendre ce dialogue via une sorte de troïka du Parlement européen, de l'OSCE et du Conseil de l'Europe. Après tout, quoi que nous fassions en Europe, quelles que soient les discussions que nous tenions, l'opposition doit être impliquée.

Janusz Onyszkiewicz, au nom du groupe ALDE. – (PL) Madame la Présidente, le déroulement, ainsi que le résultat des élections au Belarus démontrent clairement que, bien que M. Loukachenko manifeste un désir de développer des relations avec l'Union européenne, il imagine que le dialogue pourrait être entamé et se dérouler à ses conditions et sans aucune concession de sa part. Nous devons toutefois être conscients qu'une amélioration des relations avec l'Union européenne n'est pas seulement dans l'intérêt objectif du Belarus, mais aussi dans celui de M. Loukachenko lui-même. La pression constante de la Russie en vue de prendre le contrôle de certains secteurs clés de l'économie bélarussienne pourrait entraîner une dépendance telle envers la Russie que l'emprise de M. Loukachenko sur le pays pourrait être sérieusement affaiblie. Une solution possible est dès lors d'impliquer des entreprises occidentales dans un programme de privatisation devenu nécessaire en raison de l'état de l'économie bélarussienne. C'est la seule manière dont le Belarus pourra éviter d'être racheté par des capitaux russes sous contrôle politique.

Il faut donc entamer un dialogue, ne fût-ce que pour susciter au Belarus les conditions juridiques et politiques qui encourageront l'investissement de capitaux européens dans le pays. Ce dialogue ne doit toutefois pas donner au régime l'occasion d'acquérir de la crédibilité et d'être légitimé. Il doit dès lors être accompagné d'actions de la part du Belarus qui doivent, sinon fortement, au moins visiblement, indiquer clairement la direction des changements du système politique. En attendant, chaque conversation avec des représentants des autorités bélarussiennes, où qu'elle ait lieu, devrait être contrebalancée par des réunions au même niveau entre l'UE et les principaux représentants de l'opposition.

**Elisabeth Schroedter,** *au nom du groupe des Verts/ALE.* – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Mesdames et Messieurs, au nom du groupe des Verts/Alliance libre européenne, je souhaite la bienvenue à la délégation des hommes politiques bien connus, MM. Milinkevich et Kozulin, qui suivent notre débat ici au Parlement européen aujourd'hui et pourront faire rapport à ce sujet dans leur pays.

C'est toujours un problème que les informations concernant notre travail ici pour le Belarus doivent prendre cette voie parce qu'il n'y a pas d'autres solutions. C'est un signe que les conditions préalables de base à un développement démocratique au Belarus ne sont pas encore réunies. La liberté d'opinion et la liberté d'information sont essentielles à la démocratie.

Cet été, le président Iouchtchenko a fait la promesse publique de mener les élections dans son pays de manière ouverte, démocratique et juste, et il n'a pas tenu cette promesse. Une campagne électorale qui refuse à l'opposition toute possibilité de présenter ses candidats à travers le pays, et modifie les conditions de manière si fondamentale que même une opposition bien organisée n'est pas en mesure de faire élire ne fût-ce qu'un candidat, n'est pas une élection juste et démocratique. Notre résolution est donc claire sur ce point.

Nous devons inclure la condition sine qua non de la levée de l'interdiction de visa et, à ce stade, la condition sine qua non d'un nouvel instrument financier qui sera doté de fonds visant à soutenir l'opposition et la population dans leurs efforts en vue d'instaurer la démocratie.

**Konrad Szymański**, au nom du groupe UEN. – (*PL*) Madame la Présidente, la politique d'ouverture accélérée des portes au Belarus a été mal préparée et menée de manière peu professionnelle. Des déclarations indiquant un réchauffement des relations ont commencé à émaner de l'Union européenne et de certains États membres avant que le régime de Loukachenko ait pris la moindre mesure durable en direction de la liberté. Nous l'avons cru sur parole. Cette leçon devrait nous apprendre à être plus précis à l'avenir.

Bien sûr nous pouvons nous ouvrir au Belarus, mais seulement quand le gouvernement de Minsk prendra des mesures concrètes en faveur de la liberté: entamer un dialogue politique via une chaîne de télévision ou un journal pour l'opposition; aide de l'UE en faveur d'un parlement au moins partiellement libre, qui comprenne des figures de l'opposition proposées par la population, pas par M. Loukachenko. C'est la seule tactique – une chose contre une autre – qui maintiendra notre crédibilité et créera une possibilité de démocratisation du Belarus.

**Erik Meijer**, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*NL*) Madame la Présidente, si tous les partis ont une chance égale de remporter des sièges aux élections au Belarus, il y a toutes les chances que le parti du président au pouvoir, M. Loukachenko, en remportera le plus. Il est tenu en haute estime par ceux qui attachent davantage d'importance à la sécurité sociale qu'aux libertés individuelles. Ils apprécient le niveau bien inférieur des bouleversements au Belarus comparé à plusieurs autres anciennes républiques soviétiques. Par ailleurs, il inspire le dégoût à ceux qui rejettent sa quête d'unification avec la Russie. Ils sont attachés à une langue bélarussienne bien distincte, qui était la raison de la création du pays il y a près de 90 ans. De nombreux intellectuels qui comptent davantage sur la Pologne, la Lituanie et l'Union européenne ont quitté le pays.

Le passage à tabac de manifestants, l'emprisonnement d'opposants et toutes les autres tentatives de rendre la survie des partis de l'opposition impossible doivent cesser. La loi électorale qui facilite l'exclusion de toute l'opposition du parlement est une mauvaise loi électorale. Nous ne devons pas chercher la confrontation avec le pays, mais plutôt faire tout notre possible pour soutenir sa démocratisation.

Récemment, il y a eu quelques améliorations de la situation au Belarus par rapport aux années précédentes. Des prisonniers politiques ont été libérés et le gouvernement tente de nouer un dialogue avec l'Union européenne. Le gouvernement avait également annoncé que les élections parlementaires seraient justes cette fois – mais ce qui s'est produit ensuite est loin de corroborer cela. Le Belarus recourt encore à la peine capitale et, par dérogation à la loi, les médias ne sont pas indépendants. Au cours de la période qui vient, la libre circulation entre l'UE et le Belarus doit être favorisée et un dialogue doit être établi avec le gouvernement et les organisations qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental.

**Bastiaan Belder**, *au nom du groupe IND/DEM*. – (*NL*) Madame la Présidente, beaucoup de citoyens bélarussiens espèrent une amélioration des relations avec l'Union européenne, qui engendrera une dynamique positive de réforme dans leur pays. Je soutiens ce désir de tout cœur. C'est aussi pourquoi toutes les institutions européennes, sans que cela affecte leur crédibilité politique et sous des conditions strictes (voir paragraphe 10 de la résolution), devraient tenter de nouer un dialogue progressif avec Minsk.

Je considère comme une mesure tangible importante dans ce sens que nous ajustions – en fait, réduisions (voir paragraphe 13 de notre résolution) – le coût du visa européen pour les Bélarussiens: actuellement 60 euros pour les Ukrainiens contre 35 euros pour les Russes. Je voudrais entendre ce que le Conseil et la Commission pensent de cette proposition.

Une chose que je trouve étrange dans la résolution – que j'ai, à part cela, l'intention de soutenir – ce sont les paragraphes 7 et 8. Dans ces paragraphes, nous demandons l'organisation d'élections réellement démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme, mais nous ne nous adressons qu'au gouvernement bélarussien. Nous devrions aussi nous adresser au parlement, en tant que partenaire de discussion naturel.

Jacek Protasiewicz (PPE-DE). – (PL) Madame la Présidente, les élections qui ont eu lieu au Belarus ont déjà fait l'objet d'un rapport de la mission de l'OSCE. Elles n'ont été ni transparentes, ni honnêtes, ni démocratiques. C'est cependant un fait que des prisonniers politiques, du moins les principaux, ont été libérés. Néanmoins, les raisons pour lesquelles ils étaient emprisonnés n'ont pas été éliminées. Nous ne sommes pas totalement certains que, dans un avenir proche, ces prisonniers (ceux qui ont été provisoirement libérés) ou d'autres ne seront pas arrêtés au Belarus. Nous devons faire en sorte que les causes, et pas seulement les effets, soient éliminées. Cela vaut également la peine de rappeler, puisque ce débat m'en donne l'occasion, qu'il y a 14 autres personnes au Belarus dont la liberté est limitée parce qu'en résidence surveillée ou condamnées aux travaux forcés pour des activités de soutien aux droits de l'homme et à la liberté.

Notre déclaration est très équilibrée. D'une part, elle exprime notre satisfaction face à la libération des prisonniers tout en montrant d'autre part notre mécontentement face au déroulement et au résultat des élections. En attendant, au paragraphe 12, le Parlement accepte la politique «étape par étape» dans les futures négociations avec le Belarus, et déclare que nous pourrions accepter une suspension partielle des sanctions pour un maximum de six mois, à condition que des changements très substantiels interviennent, qui amélioreraient la situation, en particulier en matière de liberté des médias au Belarus. C'est une bonne initiative, et j'en suis un fervent partisan, mais, en même temps, je voudrais demander à la présidence française et à la présidence tchèque, qui va prendre le relais au cours du premier semestre de l'année prochaine, de veiller à ce qu'à chaque fois qu'il y a des réunions officielles avec des représentants des autorités bélarussiennes, on trouve également du temps pour des réunions avec des représentants de l'opposition. Il faut également trouver la volonté de réduire le coût des visas pour les Bélarussiens, parce que sinon, nous ne parviendrons pas à rapprocher cette nation de l'Europe.

En tant que Polonais, je voudrais vous dire que j'apprécie que le Parlement ait décidé de prendre acte du fait que les activités de la minorité polonaise au Belarus sont restreintes par les autorités bélarussiennes, et qu'il existe une autorité légalement élue, présidée par Angelika Borys, qui représente les Polonais.

**Justas Vincas Paleckis (PSE).** - (*EN*) Madame la Présidente, la résolution sur la situation au Belarus révèle ce que Bruxelles et Minsk pourraient faire afin de ne pas perdre l'élan en vue d'améliorer leurs relations.

Je soutiens l'approche adoptée par M. Wiersma, qui reflète également la position adoptée par l'opposition bélarussienne de MM. Kazulin et Milinkevich. La politique de l'UE, qui consiste à punir le Belarus et les Bélarussiens pour les actes de leur régime, n'est pas parvenue aux résultats escomptés. Il faut ouvrir toutes les portes afin d'établir des contacts interpersonnels, et de lever les obstacles des visas qui sont contraires au bon sens.

Pour autant que Minsk soit réellement disposée à améliorer la coopération avec l'UE, cela devrait créer des conditions plus favorables au lancement de discussions mutuelles, pas seulement au niveau extérieur, mais aussi au niveau intérieur. Cela peut se faire en entamant des pourparlers sur des questions politiques, économiques, sociales et liées aux droits de l'homme qui impliqueraient tous les partis politiques, les forces de l'opposition, les ONG et les syndicats.

**Jeanine Hennis-Plasschaert (ALDE).** – (*NL*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, il y a à peine quelques semaines, vous jugiez prématuré d'inviter le ministre des affaires étrangères bélarussien, M. Martinov, à Paris. Manifestement, vous pensez à présent que c'est le bon moment. Pour être franche, même après votre déclaration, j'ai toujours du mal à comprendre le raisonnement précis qui se cache

derrière ce changement de direction. Après tout, comme tout le monde ici l'a déjà noté, les élections du 28 septembre n'ont en aucun cas répondu aux normes que nous connaissons tous bien et auxquelles vous aussi attachez tant d'importance. Une réunion à ce niveau et dans ce cadre – informelle ou autre – semble être la récompense du régime. Une récompense pour quoi, cependant?

Ce matin, j'ai moi aussi eu le plaisir de m'entretenir une nouvelle fois avec MM. Milinkevich et Kazulin. L'opposition bélarussienne est unie et peut-être plus forte que jamais. Cette même opposition doit avoir la possibilité de nouer le contact avec la population bélarussienne, et cette dernière doit avoir la possibilité de faire directement l'expérience des libertés européennes. Il est inacceptable qu'un visa européen coûte encore 60 euros quand le salaire mensuel moyen au Belarus est de 250 misérables euros. Combien de fois allons-nous encore devoir le demander?

Je ne conteste pas l'utilité ni la nécessité d'un certain niveau de dialogue. Il est cependant clair que les belles paroles de M. Loukachenko sont souvent des mots creux, et le dialogue envisagé doit donc être justifié, et aussi très ciblé. Ma question est ici la suivante: quelle est exactement la feuille de route du Conseil à ce sujet? J'aimerais beaucoup obtenir davantage d'informations sur ce point.

Je voudrais conclure par une question que M. Wiersma a aussi soulevée. Le président en exercice est-il également disposé à recevoir MM. Milinkevich et Kazulin, lundi prochain – avant, pendant ou après son entretien avec M. Martinov? C'est à vous de décider, mais soyons clairs: ce serait le seul signal approprié à envoyer dans les circonstances actuelles.

(EN) Je dois malheureusement quitter l'Assemblée dans quelques minutes. Veuillez m'excuser pour le dérangement, mais j'apprécierais une réponse claire.

**Wojciech Roszkowski (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, aujourd'hui, le sort du Belarus, un pays de 10 millions d'Européens, est mis en balance. Nous ne pouvons pas rester là à regarder cela se produire. Des dictateurs tels que M. Loukachenko ne cèdent que sous la pression. Il n'y a qu'une question: dans quelle direction va-t-il céder? Étant donné que c'est la Russie qui détient la clé économique de l'indépendance du Belarus, ses restrictions pourraient aboutir à une perte de souveraineté pour le Belarus. La pression de l'UE pourrait être efficace si M. Loukachenko a quelque chose à perdre, et l'UE quelque chose à offrir. Il semblait vouloir accepter les changements, mais les récentes élections peuvent difficilement être qualifiées d'autre chose que de farce. La crainte et l'obstination du dictateur pourraient mener à une perte de souveraineté pour le Belarus.

M. Loukachenko ne doit pas pâtir de la démocratisation du Belarus s'il jouit d'une grande confiance populaire. Il doit toutefois s'agir de véritables étapes sur la route qui mène à la démocratie, pas seulement d'un simulacre dont l'opposition bélarussienne paye le prix. Malgré le risque d'un scénario noir, l'UE ne peut accepter ce prix. Cependant, ne rompons pas le dialogue si l'indépendance de ce pays est en jeu. Comme M. Milinkevich l'a dit aujourd'hui, l'avenir de la démocratie de ce pays dépend de sa capacité à conserver son indépendance.

Árpád Duka-Zólyomi (PPE-DE). - (HU) Je vous remercie, Madame la Présidente. Même si les élections parlementaires bélarussiennes, observées par l'OSCE, n'ont pas répondu aux conditions d'élections justes et libres, la séance du Conseil des ministres de la semaine prochaine va, selon toute probabilité, donner le feu vert à un dialogue politique. M. Loukachenko n'a rien fait d'inhabituel. Après la guerre en Géorgie, trois prisonniers politiques ont été libérés. Cela a permis de satisfaire à la seule condition de l'UE pour entamer un dialogue. Il est évident qu'après la guerre en Géorgie, l'Occident avait besoin de toutes les initiatives possibles, aussi petites soient-elles, pour essayer de contrebalancer l'influence croissante de Moscou sur le territoire post-soviétique. Mais même si M. Loukachenko a réussi à arranger le dialogue à son goût, quel genre de dialogue pouvons-nous espérer avec Moscou?

Bruxelles doit entamer un dialogue sur la base d'un système de référence convenu au préalable, sinon l'UE ne pourra qu'être perdante dans ce dialogue. M. Loukachenko l'utilisera pour renforcer son autorité à l'intérieur du pays et pour garder Moscou en laisse, pas pour instaurer progressivement une libéralisation politique. En attendant, l'UE pourrait perdre sa plus grande arme orientale, son image. C'est à vous de décider...

**Adrian Severin (PSE).** - (EN) Madame la Présidente, je voudrais mettre en garde contre une politique qui a tendance à récompenser les autorités bélarussiennes pour des décisions des autorités russes que nous n'apprécions pas.

C'est simplement prendre ses désirs pour des réalités que de croire que, de cette manière, nous pouvons provoquer un désaccord entre Moscou et Minsk, ou changer l'orientation politique du président Loukachenko.

Nous ne devrions pas non plus offrir de mots pour la libération de prisonniers qui n'auraient pas dû être arrêtés. En fait, l'Union européenne doit éviter l'isolement du Belarus et s'engager dans un dialogue avec les autorités de ce pays. Pour ce faire, elle doit mettre en place un paquet de mesures encourageantes qui devraient convaincre le régime, et les citoyens ordinaires qui le soutiennent innocemment, que l'Union européenne pourrait contribuer à améliorer la vie de la population bélarussienne.

Par ailleurs, toute ouverture devrait être progressive, conditionnelle, mutuelle, et principalement axée sur l'apport d'avantages à la société et non au pouvoir en place.

M. Loukachenko a déclaré que l'opposition était une bonne chose dans tous les pays, mais pas une opposition soutenue à 100 % de l'étranger. Le problème, c'est que l'opposition au Belarus ne pourrait pas survivre, parce qu'elle est écrasée par le régime. Nous ne devons dès lors pas abandonner l'opposition démocratique.

## PRÉSIDENCE DE M. MAURO

Vice-président

**Marian Harkin (ALDE).** - (EN) Monsieur le Président, la question des visas est très importante pour tous les Bélarussiens. Mais je voudrais souligner une situation spécifique concernant les déplacements.

Le Chernobyl Children's Project International fondé par Adi Roche en Irlande emmène environ 1 000 enfants du Belarus en Irlande chaque année pour quelques semaines de repos, de convalescence et, dans certains cas, d'interventions médicales. Au total, 17 000 enfants sont venus depuis que l'organisation caritative a débuté.

Malheureusement, les enfants se sont vus retirer l'autorisation de se rendre en Irlande, et cette décision a bouleversé toutes les personnes concernées: les enfants, leurs familles d'accueil et tant d'autres. C'est un très bon projet et tout le monde en profite.

Un accord intergouvernemental est en cours d'élaboration et j'espère qu'il sera bientôt terminé, mais d'ici là, je sais que l'Irlande tente d'obtenir une dérogation à cette interdiction.

Je voudrais demander à la Commission et au Conseil, peut-être lors de ce dialogue informel, de faire tout ce qu'ils peuvent pour garantir la poursuite de ce projet très utile. Je sais qu'il ne s'agit que d'un élément mineur de toute cette affaire, mais il marquera une différence très positive pour beaucoup de vies.

**Jana Hybášková (PPE-DE).** - (CS) Monsieur le Président, nous étions en train de décrire la politique étrangère, nous discutions de la dimension australe et de la dimension orientale. Le 21 août, nous, les Tchèques et les

Slovaques de la commission des affaires étrangères, avons célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de l'armée soviétique en Tchécoslovaquie en débattant de la situation en Géorgie. La dimension orientale est devenue une réalité. Nous ne pouvons pas y échapper et nous devons donc agir. La politique n'est pas un concert. La politique est un contexte et nous l'avons. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter notre total soutien au Belarus sur la voie qui le mène à l'Europe. Je soutiens dès lors totalement la proposition de résolution en l'état. Nous ne devons pas isoler le Belarus, mais nous ne devons pas non plus le qualifier de démocratie. Nous devons appeler le Belarus à abolir la peine de mort, à laisser les étudiants retourner à l'université, à autoriser ceux qui ont refusé de servir dans les forces armées bélarussiennes à rentrer avec l'impunité et à permettre aux organisations non gouvernementales d'être enregistrées. Et nous? Que devons-nous faire? Nous devons démontrer que nous respectons les critères de Copenhague. Nous devons agir en tant qu'Europe.

**Józef Pinior (PSE).** – (*PL*) Monsieur le Président, je voudrais avant tout souhaiter la bienvenue à MM. Milinkevich et Kazulin, représentants de l'opposition bélarussienne, au Parlement européen aujourd'hui. Il est très difficile, à l'heure qu'il est, de mettre le doigt sur une politique européenne à l'égard du Belarus. D'une part, nous devons constamment traiter avec un État autoritaire tandis que, d'autre part, nous constatons des signes d'une certaine évolution et de certains changements dans cette situation internationale compliquée. La politique européenne devrait actuellement être entièrement dirigée vers la population bélarussienne. La question est la suivante: qui a toutes les chances d'y perdre le plus à cause des sanctions? Le régime Loukachenko ou la population du Belarus? C'est une question à laquelle nous devons répondre individuellement dans les différentes institutions européennes. Il ne fait aucun doute que nous devions maintenant tenter une politique qui spécifierait nos objectifs et engendrerait des bénéfices à partir d'actions européennes pour le Belarus.

Jas Gawronski (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, nous recevons actuellement des signaux contradictoires de Minsk, et c'est déjà un certain progrès par rapport à avant, mais la récente élection

parlementaire a renforcé l'image occidentale populaire de république bananière du Belarus. Par ailleurs, la récente libération de dissidents politiques est un événement qu'il faut saluer. S'il s'agit d'une tentative de M. Loukachenko d'établir un dialogue avec l'Occident, récompensons ses efforts par notre soutien prudent. Mais nous ne devrions pas nous faire d'illusions quant aux violations généralisées des droits de l'homme et des libertés politiques au Belarus. Nous devons nous concentrer sur la population et la société civile du Belarus – une cause que cette Assemblée a la noble et vitale tradition de soutenir, davantage encore après le discours de M<sup>me</sup> Betancourt aujourd'hui.

La population du Belarus aspire à pouvoir prendre sa place dans la nouvelle Europe. Elle doit savoir que nous y veillons et que nous ne l'ignorons pas.

**Libor Rouček (PSE).** - (CS) Monsieur le Président, plusieurs changements importants ont eu lieu au Belarus ces dernières semaines. Le plus significatif a été la libération de prisonniers politiques: M. Kozulin, ici présent, M. Parsyukevich et M. Kim. Néanmoins, les élections parlementaires n'ont pas répondu aux normes démocratiques internationales. Qu'est-ce que cela signifie pour nous? Mon opinion est que l'Union européenne devrait apporter beaucoup plus de soutien au développement de la société civile bélarussienne, au concept de démocratie et de droit des citoyens, qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Je pense également que nous devons envisager d'accroître notre soutien financier, par exemple en faveur de l'indépendance des médias, des organisations non gouvernementales, des syndicats, etc. Réduire le coût des visas ou les abolir totalement pour les citoyens bélarussiens, en particulier les jeunes et les étudiants, devrait faire partie de ce soutien à la société civile du Belarus. Comme nous l'avons déjà entendu, un visa coûte 60 euros, ce qui équivaut au salaire hebdomadaire d'un citoyen bélarussien moyen. Nous devrions y réfléchir.

**Colm Burke (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, j'encourage le Conseil et la Commission à presser les autorités bélarussiennes de mettre un terme à leur pratique consistant à délivrer des visas de sortie à leurs citoyens, en particulier aux enfants et aux étudiants. Alors que dans la plupart des cas, un visa est requis pour entrer dans un pays, au Belarus, il faut un visa pour quitter le pays.

J'ai soulevé la question de l'interdiction d'effectuer des voyages internationaux imposées aux enfants de ce pays avec le chef de l'opposition du Belarus, M. Milinkevich lors de la réunion du groupe PPE-DE ce matin. Il a dit à notre groupe que le régime du Belarus avait imposé cette interdiction parce qu'il ne voulait pas que les enfants voient comment les autres vivaient.

Dans ma circonscription d'Irlande du Sud, quelque 70 millions d'euros ont été collectés et dépensés pour prendre soin d'enfants et améliorer leurs conditions de vie dans les orphelinats. Ma collègue, M<sup>me</sup> Harkin a déjà fait allusion à cette interdiction ici ce soir. Je crois à présent comprendre que, en fait, l'accord bilatéral entre l'Irlande et le Belarus ne sera pas mis en place avant mai ou juin. Je me joins donc à elle pour demander que la dérogation soit accordée à l'Irlande afin que les enfants puissent venir en Irlande pour Noël et recevoir l'aide dont ils ont besoin.

**Zita Pleštinská (PPE-DE).** - (*SK*) Monsieur Milinkevich, Monsieur Kozulin, je suis ravie que vous assistiez au débat d'aujourd'hui sur votre pays, le Belarus. Pour moi, vous représentez la perspective d'un Belarus qui sera un jour un pays libre et démocratique.

L'élection injuste d'octobre au Belarus a une fois encore renforcé le régime totalitaire de M. Loukachenko. Sur les 110 sièges de la chambre basse du parlement bélarussien, pas un seul n'a été remporté par l'opposition. Bien que des prisonniers politiques aient été libérés en août, ils pourraient à tout moment se retrouver à nouveau en prison.

Mesdames et Messieurs, en apportant de petites améliorations au processus électoral, M. Loukachenko essaye de nous convaincre que l'UE n'a plus aucune raison d'isoler le Belarus. Même si de bonnes relations avec Minsk seraient profitables aux deux camps, l'Union doit exiger davantage que de simples changements cosmétiques dans l'amélioration de la démocratie. L'UE doit demander des médias libres au Belarus, et que toutes les forces démocratiques puissent participer au processus de son gouvernement.

**Jean-Pierre Jouyet,** *président en exercice du Conseil.* – Monsieur le Président, la Présidence française accorde une grande attention à tous nos voisins orientaux de l'Union européenne: la Géorgie, l'Ukraine – le sommet du 9 septembre marque une avancée sans précédent dans la relation entre l'Union européenne et l'Ukraine –, la Moldavie – je m'y trouvais il y a deux jours pour discuter de l'avenir de la relation entre l'Union européenne et la Moldavie sous la forme d'un nouvel accord plus ambitieux que l'actuel accord de partenariat et de commerce –, et c'est dans ce contexte que nous examinons de près l'évolution de la Biélorussie.

Nous regrettons, comme vous, que le régime n'ait pas saisi l'occasion des élections du 28 septembre pour témoigner d'une évolution vers les standards démocratiques. Dans le même temps, l'Union s'est félicitée de quelques évolutions positives, notamment la libération des prisonniers politiques. Il doit y avoir un débat entre les ministres des affaires étrangères, lundi à Luxembourg, selon des termes proches de ceux qui ont été employés par les intervenants au cours de ce débat. Notre message, c'est que l'Union est prête à bouger si les autorités de Minsk font des efforts. Il nous faut une approche progressive – c'est-à-dire que les sanctions ne vont pas être levées du jour au lendemain –, conditionnelle –, l'Union va réagir à des gestes positifs du régime – et ciblée sur le bien-être de la société civile, comme l'a indiqué M. Severin.

Je précise que, bien sûr, les enfants et les jeunes étudiants peuvent bénéficier de visas. Cela dépend des ambassades, cela est permis par le régime de Schengen. Nous devons faire pression sur les autorités de Minsk pour que ces visas soient délivrés, mais l'Union européenne n'en est pas responsable. De plus, je signale qu'il y a des avantages spécifiques en ce qui concerne les jeunes, les enfants qui sont proches des frontières en Biélorussie.

L'Union va maintenir son soutien à l'opposition. Je viens moi-même de m'entretenir avec MM. Milinkevich, Kozulin et Protasiewicz et votre Assemblée peut s'honorer d'avoir accordé le prix Sakharov à M. Milinkevich. Je pense que c'est un geste qui honore le Parlement européen. Il est indispensable, comme cela a été dit, que lorsqu'un représentant d'un État membre se rend à Minsk, il ait un entretien avec l'opposition. Nous n'avons donc pas perdu espoir de faire évoluer le régime dans le sens d'une plus grande libéralisation, de manière à ne pas laisser la Biélorussie dans un face-à-face exclusif avec la Russie.

**Charlie McCreevy,** *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, concernant la question de savoir si nous sommes prêts à recevoir l'opposition lundi en marge de la réunion du CAGRE, c'est une suggestion intéressante. Nous allons étudier la question et je transmettrai le point de vue des députés à Mme Ferrero-Waldner. C'est cependant à la présidence de lancer l'invitation. Si la réunion avec l'opposition a lieu, les commissaires sont bien sûr disposés à participer.

Concernant la question de l'assistance de l'UE au Belarus, cette assistance est axée sur l'aide à la société civile et les besoins de la population: les ressources combinées de l'ENPI de 20 millions d'euros pour 2007-2010 pour faire face aux besoins de la population et à la démocratisation au sens large, avec le financement du programme thématique pour les acteurs non étatiques et les autorités locales et l'instrument pour la démocratie et les droits de l'homme pour soutenir la démocratisation et la société civile au sens plus étroit.

Nous prévoyons des actions en vue d'étendre encore la capacité des ONG, en particulier dans le domaine des droits de l'homme et de l'indépendance des médias. Une question a été posée au sujet de l'interdiction de voyager et de séjourner dans les États membres imposée aux orphelins de Tchernobyl. La Commission, avec les chefs de mission à Minsk, a abordé la question des orphelins de Tchernobyl avec les autorités et nous continuerons à le faire, le cas échéant. En outre, la Commission continuera à contribuer à atténuer la catastrophe de Tchernobyl.

En conclusion, je voudrais dire que ce débat animé démontre qu'il y a un intérêt clair pour la question du Belarus en ce moment crucial. Le temps est indubitablement venu de faire des choix stratégiques concernant notre approche vis-à-vis du Belarus en ce moment complexe. J'ai écouté avec intérêt les points de vue exprimés par les députés et je crois comprendre que, selon certains d'entre vous, une suspension limitée et proportionnée des sanctions pourrait servir de levier positif pour demander instamment une avancée démocratique.

Nous attendons à présent la résolution du Parlement sur le Belarus qui doit être adoptée demain, et nous tiendrons dûment compte de votre opinion dans notre décision, que nous prendrons prochainement.

Le Président. - J'ai reçu six propositions de résolution en vertu de l'article 103, paragraphe 2, du règlement.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Alessandro Battilocchio (PSE),** *par écrit.* – (*IT*) Les résultats des élections au Belarus parlent d'eux-mêmes. On pouvait largement s'attendre à cette issue: l'opposition a fini par être écrasée par la puissante machinerie du président Loukachenko qui a effectivement empêché les élections de se dérouler correctement.

Il me semble que l'Europe fait une fois encore la sourde oreille: allégations d'élections truquées, intimidation, violence et harcèlement ont jusqu'à présent été ignorés, malgré la confirmation par des observateurs internationaux de ces violations manifestes, à des années-lumière des normes démocratiques requises.

J'attends de l'Union européenne qu'elle se fasse entendre plus clairement et de manière plus compréhensible, et qu'elle prenne les mesures politiques et diplomatiques nécessaires. Évitons les proclamations, belles résolutions et déclarations d'intention habituelles. Cela serait juste hypocrite, symbolique d'une Europe incapable d'exprimer une position officielle et décisive.

**Adam Bielan (UEN),** par écrit. – (PL) Une fois encore, M. Loukachenko à «déjoué les manœuvres» de l'Union européenne, qui a montré sa naïveté en ne posant pas de conditions de départ au régime. M. Loukachenko s'est avéré être un homme politique plus habile que ce que l'Europe pensait. Les élections, et ce qui s'est passé pendant la campagne, ont montré que la stratégie de l'UE était mal préparée. Cela devrait faire prendre conscience à l'UE de sa naïveté dans sa politique orientale. Pour commencer, l'Europe va exiger de la part de Minsk des actions spécifiques axées sur les libertés des citoyens si le processus d'ouverture au Belarus doit se poursuivre.

Il est extrêmement important que l'Occident reconnaisse que ces élections étaient une farce, car il ne s'agissait pas d'élections libres. Si ces élections sont reconnues, nous allons poursuivre le jeu de M. Loukachenko avec l'Occident, dont il sera le seul à continuer à tirer profit. Les médias ne sont toujours pas libres et il n'y a pas de liberté d'association. Le mystérieux décès d'activistes politiques reste inexpliqué 10 ans après. La libération de prisonniers politiques ne change pas fondamentalement les choses. Après les élections, il y aura de nouvelles persécutions.

À ce jour, le gouvernement de M. Tusk n'est pas parvenu à montrer quoi que ce soit qui ressemble à une politique orientale. Rien de spécifique n'a été négocié avec la Russie, la Géorgie a été pacifiée, l'Ukraine s'éloigne continuellement de l'Europe, et le Belarus a traité notre émissaire comme s'il n'existait pas. Je pense que cela vaudrait la peine de découvrir qui est l'auteur de cette politique orientale compromettante.

Janusz Lewandowski (PPE-DE), par écrit. – (PL) Monsieur le Président, l'Union européenne est en train d'analyser et d'ajuster sa politique à l'égard du Belarus. La politique des sanctions et de l'isolement que nous avons adoptée jusqu'à présent n'a pas abouti aux résultats escomptés. Elle n'a pas pu modifier la nature répressive des autorités. L'offensive russe en Géorgie, qui indique une résurgence des ambitions impériales du Kremlin, était un élément nouveau. Elle ne sera très certainement pas passé inaperçue à Minsk, et dans d'autres pays que la Russie considère comme sa sphère d'influence. Une tentative de tirer profit de cette nouvelle situation avec la diplomatie européenne semblerait logique, tout en étant pleinement conscients du risque d'entamer un dialogue avec un dictateur. Cela a été fait en accord avec l'opposition bélarussienne. Les élections parlementaires ont constitué un élément supplémentaire, un test de la bonne volonté du président Loukachenko.

La diplomatie de «la carotte et du bâton» n'a pas été une réussite, mais cela n'exclut pas un réexamen de la politique à l'égard du Belarus compte tenu de la manière dont la situation évolue dans ce pays. L'objectif reste le même – amener ce pays européen dans la sphère de la démocratie, de l'économie de marché et des droits de l'homme. Je suis convaincu que le maintien de l'indépendance du Belarus est une condition nécessaire, car ce n'est que de cette manière que les perspectives de démocratisation du pays deviendront réelles. L'autre scénario – la démocratisation d'un pays qui a été absorbé par l'empire russe – est une illusion historique.

**Marianne Mikko (PSE),** *par écrit.* – (*ET*) Mesdames et Messieurs, le Belarus a souvent été décrit comme «la dernière dictature européenne», et cela reste le cas aujourd'hui. Les élections parlementaires du 28 septembre étaient une épreuve de vérité. C'est un beau geste de la part du président Loukachenko de libérer des prisonniers politiques avant les élections. Pourtant, il est également devenu évident que l'opposition n'entrerait pas au Parlement à court terme. L'OSCE a correctement évalué les élections.

Un des aspects les plus importants en vue de renforcer la société civile bélarussienne est la politique de l'Union européenne en matière de visas. La société civile doit être aussi impliquée que possible dans la démocratisation du Belarus. Pour être des citoyens actifs, les gens doivent avoir une vision plus vaste du monde. Et la possibilité de sortir d'un pays totalitaire.

Les Bélarussiens ont besoin de visas pour voyager. L'obtention d'un visa Schengen est une procédure complexe et de longue haleine. La procédure d'octroi des visas doit être simplifiée. La population ne devrait pas être punie. En faisant de la circulation des personnes un processus complexe, nous empêchons les Bélarussiens

de prendre part aux valeurs et à la culture de l'Union européenne. Notre intention n'est pas de punir la société civile du Belarus.

Il est grand temps de changer. La population du Belarus le mérite. Et il est de notre devoir, en tant qu'Européens, de les aider.

Athanasios Pafilis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Avec une audace indécente et sans citer la moindre preuve en guise de prétexte, les forces politiques qui soutiennent et servent l'UE ont signé une résolution conjointe afin de condamner le gouvernement bélarussien pour les élections du 28 septembre. La résolution proposée par les forces politiques de la gauche européenne, par l'intermédiaire du groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/gauche verte nordique, est dans le même esprit. Il est évident que l'UE et les partis de «la rue à sens unique européenne» (Nouvelle démocratie (ND), le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK), la Coalition de la gauche radicale (SYRIZA)/Synaspismos et le Rassemblement populaire orthodoxe (LAOS)) s'alignent sur les représentants de l'impérialisme qui se rassemblent autour de la soi-disant opposition – le laquais de l'OTAN, M. Milinkevich. Cette opposition a remporté un «surprenant» 6 % lors des précédentes élections présidentielles et n'a pas réussi à gagner un seul siège lors des récentes élections parlementaires.

Les résultats des élections devraient mettre un terme à toutes les objections des impérialistes européens et américains, parce que la population du Belarus soutient la politique de son gouvernement à l'encontre de l'OTAN et de l'UE. C'est ce qui est tellement exaspérant et démoralisant pour les forces politiques de la «rue à sens unique européenne». Cette fois, elles n'ont pas le prétexte de la libération de «prisonniers politiques», ni l'excuse du manque d'égalité dans la publicité des candidats. Maintenant qu'elles reconnaissent l'existence de cette égalité, elles affirment de manière éhontée et arrogante que le nouveau parlement a «une légitimité démocratique douteuse».

Les eurodéputés du parti communiste de Grèce condamnent ces deux résolutions inacceptables et expriment leur solidarité avec la population du Belarus dans sa lutte contre la domination impérialiste.

**Toomas Savi (ALDE),** *par écrit.* – (*EN*) Les récentes élections au Belarus peuvent être qualifiées de tout sauf de libres et de justes. Le tristement célèbre principe de Staline, selon lequel l'important n'est pas qui reçoit les voix mais qui les compte, est encore très respecté au Belarus. Les voix ont en grande partie été comptabilisées en dehors du champ de vision des observateurs, et la mission d'observation des élections de l'OSCE, par exemple, a ainsi été contrainte de ne pas reconnaître les élections.

L'hypocrisie de Loukachenko dans la récente cour qu'il a faite à l'Occident est évidente. Il a fait des promesses concernant la nature des élections qu'il a été incapable de tenir – les droits des nombreux observateurs des élections ont été violés en les privant de leur droit de surveiller les procédures électorales dans leur ensemble. Nous ne devrions pas passer outre cette grave violation des idéaux d'élections démocratiques. Aucune sanction de l'Union européenne ne devrait être levée tant qu'une transition manifeste de régime n'a pas commencé.

**Andrzej Jan Szejna (PSE),** *par écrit.* – (*PL*) La position du Conseil et de la Commission et la résolution du Parlement européen sur la situation au Belarus ont pour but d'évaluer les résultats des élections parlementaires du 28 septembre, ainsi que leur impact sur les relations de l'UE avec le Belarus.

L'Union européenne se trouve dans une situation internationale compliquée. D'une part, il ne fait aucun doute que le Belarus n'est pas parvenu à remplir ses obligations démocratiques, mais, d'autre part, nous constatons une «fonte» progressive, bien que lente, de l'autoritarisme.

Pendant les élections, on a pu observer certains phénomènes positifs dans le sens de la démocratisation, tels que la libération de prisonniers politiques, la demande d'observateurs indépendants de l'OSCE et l'amélioration des conditions d'observation des élections. Les autorités bélarussiennes n'ont toutefois pas rempli toutes leurs obligations. Elles devraient confirmer leur désir d'améliorer la coopération avec l'UE et créer de meilleures conditions en vue d'un dialogue avec l'UE. Elles devraient entreprendre une véritable action à plus grande échelle en vue de se rapprocher de la démocratie, du respect des droits de l'homme et du principe de l'État de droit.

Je soutiens totalement l'appel de la Commission et du Conseil à revoir, et éventuellement suspendre, certaines des restrictions imposées au Belarus. Le développement d'une société civile ne doit pas être entravé. Les sanctions imposées par l'UE – en particulier celles liées aux procédures d'octroi de visas et les coûts d'obtention des visas – touchent les citoyens ordinaires, pas les autorités nationales.

## 18. Composition du Parlement: voir procès-verbal

# 19. Rectificatifs (article 204 bis du règlement): voir procès-verbal

## 20. Exécution de l'arrêt de la Cour de justice des CE dans l'affaire «Turco» (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le débat sur:

- la question orale posée par Marco Cappato et Michael Cashman, au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, Anneli Jäätteenmäki et Costas Botopoulos, au nom de la commission des affaires constitutionnelles, au Conseil sur l'exécution de l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes dans l'affaire «Turco» (O-0087/2008 B6-0470/2008), et
- la question orale posée par Marco Cappato et Michael Cashman, au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, Anneli Jäätteenmäki et Costas Botopoulos, au nom de la commission des affaires constitutionnelles, à la Commission sur l'exécution de l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes dans l'affaire «Turco» (O-0088/2008 B6-0471/2008).

Marco Cappato, auteur. – (IT) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, notre collègue au cours du précédent mandat parlementaire, M. Turco, aujourd'hui député radical au parlement italien, a introduit une demande – une demande que tout citoyen ordinaire peut introduire – afin d'avoir accès aux documents du Conseil dans lesquels les noms des délégations nationales qui avaient adopté certaines positions au cours du débat étaient censurés. Le Conseil a refusé de répondre à sa demande et l'accès à un avis juridique lui a également été refusé.

Le recours devant le Tribunal de première instance, qui avait entre-temps forcé le Conseil à mettre l'identité des délégations nationales à disposition, a donné tort à M. Turco et raison au Conseil, afin d'empêcher un arrêt de la Cour de justice dans cette affaire. Cependant, un recours devant la Cour de justice a annulé l'arrêt d'origine.

La Cour a simplement déclaré que l'accès aux documents, en particulier ceux qui comportent des implications législatives, devait être obligatoire, parce que l'accès aux documents était démocratique et que toute exception devait être limitée, puisque cela était clairement dans l'intérêt public. Le débat public et juridique sur les documents renforce la légitimité des institutions et étaye la confiance que le public a en elles.

La question que nous posons aujourd'hui est, en bref, la suivante: comment la Commission et comment les institutions européennes ont-elles l'intention de donner suite à cet arrêt? En d'autres termes, vont-elles profiter de cette occasion pour revoir en détail les procédures autorisant un accès immédiat aux documents?

Je sais que nous parlons du citoyen ordinaire, que c'est une demande que tout citoyen pourrait avoir introduite, et pas d'une réforme à la suite d'un débat institutionnel. Je crois cependant que c'est précisément là la force de l'initiative de M. Turco, puisqu'elle montre comment un cas individuel peut faire beaucoup plus que des initiatives institutionnelles le permettent.

Nous devons disposer de toutes les possibilités de rendre ces documents publics. Les gens doivent savoir, par exemple, qu'aujourd'hui, lors de la conférence de presse de la Commission européenne, il a été confirmé que la Commission n'avait pas encore demandé au gouvernement italien des informations sur un point que M. Turco lui-même a soulevé, à savoir la discrimination dans l'éducation religieuse en Italie.

Comment est-il possible que ces informations n'aient pas été demandées? C'est un exemple concret de mécanismes où le fonctionnement des institutions européennes devient impénétrable pour les citoyens. Il conviendrait dès lors de profiter de cette occasion pour procéder à une réorganisation radicale des procédures d'accès aux documents et de publication de ceux-ci.

Anneli Jäätteenmäki, auteure. – (FI) Monsieur le Président, dans les pays démocratiques, le processus législatif est ouvert et public. Les citoyens peuvent se renseigner sur la manière dont leurs députés ont voté, et sur ce qui se cache derrière une décision. Ce n'est malheureusement pas le cas dans l'UE. Nous ne pouvons pas nous vanter du fait que l'UE soit démocratique et ouverte et que nos citoyens puissent accéder aux documents qui constituent la base de la législation. Nous avons dès lors demandé à la Commission ce qu'elle avait l'intention de faire en premier lieu pour modifier les règles et les pratiques à la suite de cet arrêt de la Cour, afin que l'ouverture, la transparence et la démocratie puissent être mises en œuvre, et ce que le Conseil avait prévu de faire pour mettre en œuvre l'ouverture et la démocratie ainsi que pour rendre l'opinion nationale visible après une décision. À moins qu'une opinion soit ouverte et publique, les citoyens ne pourront pas contrôler

ce que leurs représentants font. Il est grand temps d'agir rapidement afin de faire en sorte que l'UE puisse enfin affirmer que son processus législatif est démocratique, ouvert et transparent, et en être fiers.

(Applaudissements)

**Jean-Pierre Jouyet,** *président en exercice du Conseil.* – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Madame la Vice-présidente, Mesdames et Messieurs les parlementaires, je connais l'attachement que vous portez, en particulier vous, Monsieur, aux questions de transparence et la Présidence le partage. Il est très important que nos concitoyens puissent comprendre comment les décisions européennes qui les concernent sont prises – c'est le cas pour la législation européenne – et nous devons, bien évidemment, faire des progrès dans ce domaine.

Votre question est bienvenue parce qu'elle permet de faire le point sur ce sujet difficile qu'est l'accès du public aux avis juridiques. C'est l'objet de l'arrêt, mais c'est l'ensemble de la politique de transparence qui doit être apprécié au regard de cet arrêt.

L'arrêt Turco est important puisque c'est la première fois que la Cour de justice s'est prononcée sur les cas particuliers, vous l'avez dit, des avis juridiques et des conditions de leur accès public. Dans son arrêt, la Cour rappelle l'importance de la transparence et de l'ouverture du processus législatif pour permettre une meilleure participation des citoyens au processus décisionnel. Par ailleurs, elle conclut que le règlement n° 1049/2007, qui encadre l'accès du public aux documents, impose en principe une obligation de divulguer les avis du service juridique de l'institution relatifs au processus législatif.

Pour répondre à votre question, Monsieur Cappato, le Conseil a pris les dispositions nécessaires pour appliquer cet arrêt de la Cour, et ce, dès les premiers jours de juillet 2008. Le Conseil a exécuté l'arrêt et a rendu public le document qu'avait demandé M. Turco. Ensuite, le Conseil a décidé d'adapter ses pratiques à l'arrêt de la Cour en tenant compte de ce principe, tel que posé par l'arrêt.

Il est vrai qu'il y a des exceptions – mais c'est la Cour elle-même qui les a définies dans le cadre de cet arrêt –, en ce qui concerne les avis qui ont un caractère particulièrement sensible ou, au contraire, une portée qui est particulièrement large. De toute façon, les refus éventuels du Conseil, comme vous le savez également, doivent être motivés de manière circonstanciée.

Le Conseil a reçu un certain nombre de demandes spécifiques relatives à des avis juridiques du service juridique du Conseil et il a appliqué les principes de la Cour. Ceci étant, vous n'êtes pas sans savoir que la divulgation publique des avis juridiques internes à une institution peut affecter l'intérêt légitime des institutions de demander et de recevoir des avis objectifs et indépendants. Il faut trouver un équilibre entre les deux. C'est la raison pour laquelle le législateur avait tenu à protéger, de manière explicite, le caractère confidentiel des avis juridiques, et c'est une exigence qui demeure présente dans notre avis.

Au-delà de ces réponses très techniques – j'en conviens et je m'en excuse d'ailleurs –, mais qui sont officielles puisque je les ai apportées au nom de la Présidence, j'ai ainsi l'occasion de faire le point sur la politique de transparence. Il faut distinguer plusieurs aspects dans cette politique de transparence. D'abord, en ce qui concerne l'accès direct aux documents de travail – c'est l'objet de votre interrogation –, je vous confirme que le Conseil applique entièrement les dispositions de l'article 12 du règlement 1049/2001, et l'annexe II du règlement intérieur du Conseil qui impose la tenue d'un registre public et précise les modalités de l'accès direct au public des documents du Conseil.

Je ne veux ni vous ennuyer avec trop de technique ou de chiffres, mais il est un fait que les chiffres sont éclairants puisque le registre de mise à disposition du public contient des références à plus d'un million de documents établis depuis 1999. Vous me direz: «le trop est l'ennemi du bien»...

Ensuite, il me semble que l'important c'est la lisibilité et la médiatisation des décisions prises par les institutions.

C'est à cela que s'emploie notamment M<sup>me</sup> Wallström dans le cadre de la procédure législative, et l'accord interinstitutionnel «mieux légiférer» comporte des engagements généraux en matière de transparence. Des mesures ont d'ores et déjà été prises en application de cet accord. Toutes les délibérations du Conseil dans le cadre de la procédure de codécision sont ouvertes au public, et le Conseil tient régulièrement des débats publics sur les questions importantes qui touchent aux intérêts de l'Union et de ses citoyens.

Afin d'améliorer l'accès du public aux délibérations, il y a également un site internet du Conseil qui a créé des rubriques accessibles afin de pouvoir regarder en flux les vidéos des délibérations ce qui, vous me l'accorderez, est quand même un point important et particulièrement excitant!

Les présidences du Conseil ont aussi leur rôle à jouer. Sur le modèle des sites internet des présidences précédentes, la Présidence française a beaucoup investi dans son site ue2008.fr qui est multilingue et qui comporte une «Web tv» avec plusieurs chaînes, comparable à celle que le Parlement européen a, fort heureusement lancée.

Troisième et dernier élément, enfin: il faut que nous soyons en mesure de répondre aux demandes de renseignements émanant du public. Pour ce faire, un service d'information du public a aussi été créé – et c'est ce point qui me paraît le plus important – parce que, là où nous sommes le moins bien équipés, c'est très certainement dans les renseignements pratiques que nous devons donner au public. Et c'est pour cela que les citoyens sont légitimement inquiets et estiment que c'est trop opaque. C'est parce que nous avons soit des moyens insuffisants, soit des sites de renseignements qui ne sont pas suffisamment coordonnés et qui ne permettent pas au public d'être au courant de l'ensemble des législations. Et c'est sur ce dernier point que le Conseil doit concentrer ses efforts.

Tels sont les éléments dont je voulais vous faire part. La transparence est tout à fait essentielle. Nous avons, avec la Commission et le Parlement européen, dégagé un accord important également en termes de communication pour renforcer cette transparence, et je pense que la négociation interinstitutionnelle que nous avons eue avec M<sup>me</sup> Wallström et avec le vice-président du Parlement européen nous permet d'envisager l'avenir dans de meilleures conditions.

C'est une tâche collective et nous devons maintenant lui donner tout son sens. Sachez que nous avons une réelle volonté politique de progresser dans cette transparence, dans la politique d'information et de communication, surtout dans les renseignements pratiques qui, à propos des législations, doivent être donnés aux citoyens. Nous devons pour cela utiliser davantage les nouvelles technologies de l'information. Mais je sais que ce souci est partagé par le Parlement, par la Commission et par le Conseil.

**Margot Wallström,** *vice-présidente de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais remercier les honorables députés pour leurs questions.

Bien sûr, comme nous l'avons déjà entendu, cet arrêt Turco de la Cour de justice est un arrêt très important. La Commission est entièrement d'accord avec la Cour quand elle rappelle la grande importance d'un processus législatif ouvert. Inutile de dire que nous respecterons cet arrêt et que nous en tiendrons pleinement compte dans notre travail quotidien.

Je veux être aussi claire que possible, mais je vais devoir être assez brève dans mes réponses à vos cinq questions spécifiques. La première concerne comment mieux légiférer, nos relations interinstitutionnelles et le règlement 1049/2001. Cet arrêt Turco concerne l'accès du public aux documents. Il n'y a pas de lien direct avec notre coopération interinstitutionnelle. Pour cela, nous avons notre cadre pour une coopération interinstitutionnelle renforcée qui, je pense, fonctionne très bien. Nos deux institutions ont de bons antécédents de collaboration dans le cadre du processus législatif en vue d'atteindre l'objectif qui consiste à mieux légiférer.

S'agissant de votre deuxième question sur les informations accessibles au sujet des consultations publiques en cours, je voudrais commencer par mentionner la base de données PreLex, comme nous l'appelons dans notre jargon. L'objectif de cette base de données est de faciliter l'accès aux documents prélégislatifs via à un point d'entrée unique. En pratique, il s'agit d'un portail qui contient des liens vers les documents prélégislatifs clés. Cette base de données est gérée par l'Office des publications officielles et elle est basée sur des informations fournies par la Commission. Plus important encore, elle est directement accessible au public sur le serveur Europa.

S'agissant des consultations publiques lancées par la Commission, il existe également un point d'accès unique sur le serveur Europa. Il s'agit de votre point de vue sur l'Europe. Ce site internet facilite l'accès aux consultations et fournit des informations générales sur les différents processus de consultation de la Commission. Il donne aussi des informations exhaustives sur les consultations publiques ouvertes et sur les documents de consultation et questionnaires connexes. En outre, ce point d'accès donne aussi des informations sur les suites réservées aux consultations, comme des rapports de consultations et des contributions publiées.

S'agissant de votre troisième question relative au projet TRANS-JAI, je voudrais simplement vous assurer qu'un accès public total, avec des serveurs dédiés à cet effet – intitulé «public go live» – pour le portail internet TRANS-JAI est prévu pour mars 2010.

Cela nous amène à votre quatrième question sur le principe de transparence et le principe de bonne administration. Bien sûr ces principes sont étroitement liés. Nous nous employons toujours à fournir autant

d'informations que possible au public. C'est particulièrement le cas pour les procédures qui concernent les citoyens et leurs droits et pour les travaux des institutions, qui, nous le savons tous, ne sont parfois pas si faciles à comprendre. Le site internet de la Commission donne des informations sur son organisation et ses procédures, et nous avons un annuaire du personnel et des différentes directions générales de la Commission («Who is who») facile d'accès.

Votre dernière question, la numéro 5, se concentre sur le registre public des documents et sur le projet de recommandation du Médiateur européen dans le cadre de la plainte de Statewatch. Un registre public des documents est opérationnel depuis le 3 juin 2002, tel que requis par le règlement 1049/2001. Depuis lors, la Commission a également mis en place un registre spécialisé pour les procédures de comitologie et un registre sur les groupes d'experts. Nous faisons tout notre possible pour moderniser nos systèmes informatiques internes, mais, comme vous le savez, ces choses ne se font malheureusement pas du jour au lendemain. Mais une chose est claire: ce travail est en cours. Nous tenons toujours compte de la nécessité d'accroître la couverture de ce registre public.

Plus spécifiquement, concernant le projet de recommandation du Médiateur européen dans cette affaire, la Commission lui a bien sûr présenté un avis détaillé. Dans cet avis, nous reconnaissons que nous devons encore accroître la couverture de nos registres publics et nous confirmons notre engagement à développer davantage encore nos registres publics dans l'intérêt d'une transparence accrue. Sur un point, nous n'avons pas pu partager l'avis du médiateur européen. Il a conclu que la Commission devrait – et je cite – «intégrer des références à tous les documents au sens de l'article 3, point a, dans le registre». Je peux partager le but et l'ambition de cette conclusion, mais malheureusement, c'est impossible à mettre en œuvre. Il est tout simplement impossible de concilier la définition vaste et imprécise du terme «documents» de l'article 3, point a, du règlement 1049/2001 et un registre public unique tout à fait complet. À la place, nous devons mettre les liens à disposition ou prévoir différents points d'entrée.

Je pourrais, bien sûr, mentionner que j'ai rendu le registre de ma propre correspondance directement accessible sur l'internet, et je pourrais mentionner d'autres exemples de ce que nous pouvons faire de manière proactive en dehors de la législation formelle, comme de meilleurs registres, une plus grande convivialité et accessibilité, une diffusion active et une publication plus rapide des documents. Mais cela n'est pas l'objet de notre discussion aujourd'hui. Je suis sûre que nous aurons d'autres occasions de discuter dans le détail de ces sujets importants.

**Charlotte Cederschiöld,** *au nom du groupe PPE-DE.* – (EN) Monsieur le Président, une condition sine qua non à la crédibilité et à la légitimité de l'UE est un ensemble de règles de travail concernant la transparence et la protection des données et des informations.

La transparence du processus décisionnel est particulièrement nécessaire quand la démocratie européenne est remise en question. Les États membres ont des expériences différentes. Un échange d'expériences accru peut mener à une meilleure administration au niveau de l'UE, mais aussi des États membres. Nous avons fait du chemin depuis 2001, quand la législation relative à la transparence a été décidée.

La plupart des États membres ont déjà une forme ou une autre de loi sur la liberté de l'information – la Suède et la Finlande depuis 1776, d'autres pays comme l'Irlande depuis quelques années. Cela prend du temps – vous devez respecter ça – de trouver un comportement et des attitudes communs. On ne peut pas appliquer une formule nationale à toute l'UE. Les cultures sont trop diverses. Un gouvernement ouvert est essentiel dans une démocratie représentative. Tout le processus est influencé par le fait que la révolution numérique est en train de transformer notre société en une société de l'information.

Un point important qui doit être mieux développé dans le règlement n° 1049 est l'équilibre entre confidentialité et transparence. Nous avons besoin d'un processus décisionnel qui respecte l'intérêt public supérieur sans enfreindre les droits des institutions ou de l'individu à la confidentialité. L'interprétation judiciaire d'affaires complexes, par exemple les affaires de concurrence, ne peut être laissée à l'appréciation des tabloïdes.

L'arrêt Turco peut contribuer à nous permettre de mieux légiférer. Quelles conséquences pratiques la Commission et le Conseil vont-ils tirer de l'affaire Turco?

**Michael Cashman**, *au nom du groupe PSE*. – (*EN*) Monsieur le Président, comme le rapporteur d'origine sur le règlement n° 1049/2001, je trouve qu'il s'agit d'un débat très intéressant. Ce que je trouve étrange – étant donné que je sais que les participants au débat de ce soir sont résolument en faveur de l'ouverture et de la transparence – c'est que l'argument qui explique pourquoi ce qui a été fait n'est pas suffisant soit «nous avons besoin de davantage de temps». C'est inacceptable.

Seule 30 % de la population européenne a confiance en l'Union européenne. Pourquoi? Parce qu'ils se sentent absolument déconnectés de ce qui est fait en leur nom. Et ce qui est surprenant, c'est que nous avons des choses positives à raconter. Pourquoi doit-on traîner l'institution, avec force cris et force coups, devant les tribunaux européens pour qu'elle fasse ce qu'il faut faire?

Nous devons faire davantage que simplement expliquer. Commissaire Wallström, je sais que vous êtes aussi exaspérée et épuisée par ces arguments que moi, mais cela ne suffit pas de dire que nous avons besoin de davantage de temps. Nous devons en fait démontrer à nos concitoyens que nous n'allons pas seulement leur expliquer pourquoi nous faisons ce que nous faisons, mais aussi comment nous le faisons et les conseils juridiques sur lesquels nous agissons. Parce que sinon, nous allons déconnecter les gens du projet européen.

On a affirmé ici ce soir que cela était impossible dans certains cas, en raison de la définition imprécise du terme «documents». Elle n'est pas imprécise du tout. Ce terme est en fait bien défini. Il s'agit de tous les documents détenus, reçus ou produits par les trois institutions ou les agences créées par celles-ci. Et le terme «documents» lui-même est clairement défini. Alors ayons le courage d'avoir un registre ouvert. Pas le dédale que nous avons pour le moment où, quand vous allez dans un registre, vous n'avez pas accès à tous les autres registres ou à tous les autres liens.

Pour le moment, nous avons des citoyens qui entrent dans un dédale. Permettons aux citoyens d'entrer dans les trois institutions et exposons-nous au contrôle de l'opinion publique. Je vous dis maintenant que, à moins que nous fassions ce qu'il y a à faire, le jugement aura lieu lors des élections de juin, en faveur des partis extrêmes qui ne sont favorables ni à l'UE ni aux institutions européennes. Le temps passe. Agissons maintenant. Ce n'est pas du domaine de l'impossible.

**Eva-Britt Svensson**, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*SV*) Monsieur le Président, la Cour de justice joue un rôle essentiel dans le système européen et la Cour a le pouvoir d'interpréter les décisions politiques. Quand la législation européenne doit être interprétée, la décision de la Cour de justice prévaut, indépendamment de l'objectif du corps législatif ou des intentions de la législation. Nous pouvons le constater dans les arrêts Laval, Rüffert et autres. Dans ces affaires, la décision de la Cour était défavorable aux travailleurs.

Dans l'affaire Turco, en revanche, la décision de la Cour est positive. Je le salue, mais je maintiens ma critique de base: la Cour de justice détermine la politique européenne, et la Cour a toujours le dernier mot dans quelque litige que ce soit.

Dans l'affaire Turco, je salue le fait que la Cour ait reconnu que le contrôle du processus législatif par les citoyens a la priorité absolue. C'est un pas dans la bonne direction, mais malheureusement, je dois dire qu'il reste beaucoup de pas à faire avant que l'UE ne laisse derrière elle ses méthodes de travail fermées où seuls les gens de la maison peuvent voir la voie à suivre. C'est, en définitive, une question de démocratie, de participation et de transparence.

Il est important de tenir compte de l'arrêt Turco dans la révision en cours de ce que l'on appelle le règlement relatif à l'accès du public aux documents.

**Costas Botopoulos (PSE).** – (*EL*) Monsieur le Président, l'arrêt Turco est un pas en avant significatif pour le droit et la démocratie. Il explique le concept d'intérêt public tel qu'il est défini dans le règlement 1049/2001 qui régit l'accès du public aux documents. Ce concept doit être interprété de telle manière que le droit à une connaissance plus vaste des faits qui mènent à la prise de décision soit jugé plus important que, et prime sur, le secret des procédures internes par lesquelles une décision est prise.

En d'autres termes, selon l'arrêt Turco, il est important que les citoyens non seulement sachent – comme ils en ont le droit – comment ou pourquoi une décision est prise, mais soient aussi informés des documents sur lesquels se fondent une décision, et les documents doivent donc être connus du plus grand nombre possible.

Cela nous mène à présent à poser la question orale d'aujourd'hui afin de demander aux services de la Commission et du Conseil de prendre cette décision en considération. Comme le président en exercice l'a dit, interprétons le règlement 1049/2001 à la lumière de cette nouvelle jurisprudence.

Certains problèmes pourraient bien sûr aussi apparaître concernant ce que l'on appelle le secret des documents, en particulier dans le cas des avis du service juridique. Je ne le sais que trop, puisque je suis juriste. Mais ne disons jamais qu'un tel document devrait rester secret au cas où il poserait des problèmes. À la place, je crois que nous devrions réclamer un changement radical dans la culture de la transparence. La transparence est synonyme d'équilibre et de respect de la procédure, pas de crainte de la connaissance.

Permettez-moi de conclure par une dernière remarque: nous devons ici vraiment voir la différence entre ce qui se passe en pratique au Conseil et ce qui se passe dans notre propre institution. Au Parlement, l'accès aux réunions et aux documents est presque total. Je pense que l'arrêt Turco représente une occasion pour le Conseil de s'aligner sur ce point également.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, je voudrais rebondir sur ce point relatif à la «déconnexion» que M. Cashman a très justement abordé. Il est certain qu'au cours du débat sur le traité de Lisbonne en Irlande, il y a eu une énorme déconnexion. Mais ne nous faisons pas ici trop de reproches, parce que les États membres ont une grande capacité à reprocher à l'Europe des choses avec lesquelles ils ne sont pas à l'aise, même s'ils les ont acceptées ici. Je pense qu'il est temps pour nous tous – tous nos hommes politiques élus, les gouvernements, l'opposition et chacun de nous au sein de cette Assemblée – de grandir et de dire la vérité.

J'ai été découragée cette semaine en lisant ce magazine où un membre d'une riche élite, non élu, non responsable, divulgue des informations au sujet de l'élite non élue de Bruxelles. Quel culot! Mais à moins que nous fassions ce que M. Cashman dit et que nous nous attaquions à lui et à ceux de son espèce, les élections européennes de juin seront un désastre pour la population européenne, et il est temps que ceux d'entre nous qui le pensent le disent haut et fort.

**Anneli Jäätteenmäki,** *auteure.* – (*FI*) Monsieur le Président, cet arrêt de la Cour est important et catégorique. Il montre clairement que le processus législatif de l'UE doit être soumis au contrôle démocratique de la population, et que protéger les institutions au cours du processus décisionnel est d'une importance secondaire. C'est un argument clair.

Dans ce contexte, je suis vraiment assez déçue des réponses. Dans la réponse du Conseil, on a plusieurs fois insisté sur le fait que la transparence et l'ouverture étaient importantes, mais pas grand chose de plus. Qu'est-ce qui a été fait? La Commission, de son côté, a demandé davantage de temps.

L'attitude que les institutions européennes ont adoptée à l'égard de la décision de la Cour est, je pense, vraiment intéressante. Que se passerait-il si nos concitoyens devaient adopter la même attitude à l'égard de la décision de la Cour que la Commission et le Conseil et ne se souciaient pas du tout de la décision? Cela n'arriverait tout simplement pas.

**Marco Cappato**, *auteur*. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la présidence du Conseil a cité le chiffre d'un million de documents publiés. Lorsqu'il s'agit de l'accès aux documents, la qualité et la quantité doivent être présentes, mais il ne s'agit pas seulement de qualité. Si nous voulons être honnêtes il y a un problème avec le type de documents: des documents de réunion ou des documents qui accompagnent le processus décisionnel.

C'est cela qui manque aujourd'hui. Je vais vous donner un exemple: les documents du Coreper I, qui sont si difficiles à trouver, ou les documents de politique étrangère, qui sont traités comme des documents diplomatiques et qui ne se trouvent donc pas dans les registres. Ce sont tous des documents qui sont vitaux pour apprendre des choses au sujet du processus décisionnel.

Je ne vous ai donné qu'un exemple au cours du bref laps de temps qui m'est imparti. Au vu des réponses que vous avez données, je crois qu'il faudrait considérer cela davantage comme une occasion que comme un risque pour le fonctionnement des institutions européennes.

**Jean-Pierre Jouyet,** *président en exercice du Conseil.* – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Messieurs les parlementaires, ce qui ressort clairement de notre débat, c'est que nous devons véritablement renforcer et la transparence et la communication, parce qu'il y a bien une incompréhension, comme vous l'avez souligné, de la part de nos concitoyens, de la manière dont l'Europe fonctionne

Et meilleure transparence et meilleure communication vont de pair. C'est, comme je l'ai dit, en ce sens que nous avons signé avec M<sup>me</sup> Wallström et M. Vidal-Quadras un accord politique pour mieux communiquer sur le terrain. Nous devons aussi, M. Cappato et M<sup>me</sup> Jääteenmäki ont raison sur ce point, être plus transparents et expliquer la façon dont nous travaillons. C'est pour cela que le Conseil va faire un effort particulier sur les nouvelles technologies.

Même en lisant les argumentaires qui m'ont été donnés, je suis d'accord avec M. Cappato, sur le fait que ce n'est pas parce qu'on donne des millions de documents qu'il y a une meilleure transparence. L'essentiel est de fournir les documents qui sont demandés et des documents de qualité. Les documents du Coreper I, par

exemple, que vous avez cités, sont à disposition, sont mis en ligne. Ils ne l'ont pas toujours été en temps voulu, faute de moyens technologiques. Maintenant, nous disposons de ces technologies et nous allons faire en sorte de résorber ce problème dont vous parlez.

Pour être honnête avec vous, il y a aussi un équilibre à trouver par rapport à ce qu'est le fondement juridique, par rapport à ce qu'est la véritable transparence et ce que sont les délibérations, et il y a un certain nombre de délibérations, d'enjeux diplomatiques qui sont effectivement assez difficiles, et où la liberté de parole, d'expression, de décision, doit être assurée. Je peux vous paraître trop conservateur, mais je crois qu'il faut veiller également à cet équilibre-là.

Sous la Présidence française, nous avons entrepris la révision du règlement 1049/2001 et il faut agir vite. M. Cashman a tout à fait raison sur ce plan-là et nous agissons vite avec son aide, nous agissons vite en coordination avec lui, et nous espérons bien progresser rapidement d'ici la fin des travaux de la Présidence.

Comme je l'ai dit, nous devons faire attention, privilégier, comme l'a souligné M. Cappato, la qualité à la quantité, parce que trop d'information tue l'information. Le citoyen est ensuite confronté à un problème de tri d'information. Et cela existe aussi au niveau européen et nous devons être en mesure d'aider tout à fait librement le citoyen à faire le tri.

Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire, comme je l'ai indiqué dans ma présentation, faire en sorte que le citoyen soit parfaitement renseigné sur les informations pratiques, sur ses droits, sur ce qui résulte des décisions, sur la manière dont elles sont prises, sur le fondement juridique et, de ce point de vue-là, il est vrai que nous devons réfléchir aux moyens qui sont mis à la disposition du Conseil.

Je pense qu'au niveau de la Commission, vous êtes confrontés à la même situation quand vous avez, par exemple, à expliquer sur quel fondement juridique sont prises des décisions qui concernent, notamment, les petites et moyennes entreprises, que vous n'avez, dans les États membres ou dans les institutions, qu'une ou deux personnes qui sont susceptibles de répondre à ces questions, et que ces personnes sont en vacances. Eh bien vous avez ou des citoyens ou des petites et moyennes entreprises qui sont obligés d'attendre deux ou trois mois pour avoir une réponse. Cela me paraît effectivement aussi grave que l'accès aux documents officiels.

Enfin, il faut donner un sens politique à nos débats. Singulièrement, au moment où se préparent les élections européennes, je sais que le Parlement européen est pleinement engagé à cela, et vous pouvez compter sur la Présidence française pour faire en sorte que ce devoir de transparence, ce devoir d'explication, cette obligation aussi de pratique, de concret, soit davantage mis en œuvre parce que, si nous ne le faisons pas, et là je suis d'accord avec M. Cashman, ce sont les extrémistes qui progresseront aux prochaines élections européennes et de cela, nous ne voulons pas.

**Margot Wallström,** *vice-présidente de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, tout d'abord, l'arrêt Turco sera respecté et exécuté par la Commission également, bien sûr. L'arrêt de la Cour disait en fait que, dans cette affaire, le Conseil avait tort, que le Conseil devait corriger ses procédures, et je suis sûre que le Conseil suivra l'arrêt.

C'est le point de départ de cette discussion. Elle a toutefois partiellement été confondue avec la discussion que nous avons eue sur le règlement n° 1049/2001. L'arrêt Turco est une chose, et le règlement n° 1049/2001 en est une autre. Comme vous le savez, nous avons présenté une proposition et nous sommes en train de nous occuper du règlement n° 1049/2001 et de la manière dont ce règlement devrait finalement être conçu.

Je pense qu'il doit y avoir une certaine confusion au sujet de ce que j'ai dit. Je n'ai pas demandé davantage de temps. J'expliquais que la modernisation de nos outils informatiques devait être continue, que cela ne pouvait pas se faire du jour au lendemain. Nous avons déjà un registre. Nous complétons ce registre avec un certain nombre de choses, comme la comitologie et tous les groupes d'experts. Cependant – et j'ai été très honnête en tentant de répondre à l'une des cinq questions – je ne suis pas convaincue que le mieux soit d'avoir un seul registre. C'est comme avoir un seul annuaire téléphonique pour toute l'Europe au lieu d'essayer d'avoir différents annuaires nationaux.

Êtes-vous sûrs qu'il soit préférable d'avoir un énorme annuaire téléphonique pour toute l'Europe plutôt que d'en avoir plusieurs? Parce que la définition que vous avez réclamée aujourd'hui dans votre question spécifique est la définition qui se trouve dans un certain paragraphe, qui inclut également la forme audiovisuelle. C'est une définition très vaste. Êtes-vous sûrs que cela sera utile aux citoyens d'avoir un immense point d'entrée pour tout cela?

Discutons-en, mais je ne suis pas sûre qu'il existe une solution simple comme celle-là. Nous ne sommes donc pas d'accord sur ce point. La modernisation de nos outils dans ce domaine est une constante dont nous devons discuter tout le temps, parce que les choses arrivent si vite. Mais nous semblons partager les mêmes objectifs d'ouverture et de transparence et d'accès aux documents. C'est le point de départ et c'est ce pour quoi nous continuerons à lutter et nous suivrons bien sûr l'arrêt Turco.

Concernant le point où j'ai mentionné que 2010 était notre date cible, il s'agit d'un projet très spécifique et je vous donnais juste la date de celui-ci. Mais, en général, nous n'avons pas besoin et ne devrions pas avoir besoin de demander davantage de temps. C'est quelque chose que nous devons faire au quotidien: offrir davantage d'ouverture, davantage de transparence, servir les citoyens parce qu'ils ont besoin de savoir, et cela doit faire partie de la culture et de l'attitude de toutes les institutions.

J'ai, avec vos collègues, applaudi votre bon discours, M. Cashman, parce qu'il contient le point de départ de ce qui est à présent nécessaire: s'ouvrir, créer un accès. Je pense que rendre nos délibérations publiques aidera aussi les gens à se faire leur propre opinion de ce qui se passe en connaissance de cause, et de pourquoi nous avons tant de choses importantes à notre agenda.

Le Président. - Le débat est clos.

## 21. Interventions d'une minute sur des questions politiques importantes

Le Président. - L'ordre du jour appelle les interventions d'une minute sur des questions politiques importantes.

**Georgios Papastamkos (PPE-DE).** – (*EL*) Monsieur le Président, en tant que membre de la commission du commerce international, je m'intéresse naturellement aux relations entre l'UE et la Chine. J'ai par conséquent remarqué que, selon les chiffres pour 2007, le déficit commercial de l'UE avait augmenté pour atteindre quelque 160 milliards d'euros.

Ce déficit est une conséquence des sérieux obstacles qui bloquent l'accès au marché chinois. Il est aussi certainement dû à l'avantage concurrentiel des produits chinois, mais celui-ci est basé sur des pratiques de dumping économique, social et écologique.

Cette relation commerciale inéquitable n'est toutefois pas la seule source d'inquiétude; une autre d'entre elles est l'affaire des produits peu sûrs en provenance de Chine. Nous devrions dès lors – et j'adresse ce message principalement à la Commission – veiller à ce que les produits originaires de Chine fassent l'objet d'une inspection minutieuse et efficace dans l'intérêt de la santé publique et de la protection des consommateurs européens, mais aussi dans l'intérêt de la compétitivité des produits européens.

### PRÉSIDENCE DE MME WALLIS

Vice-présidente

**Neena Gill (PSE).** - (EN) Madame la Présidente, les turbulences financières de ces derniers jours ont changé le monde. Cela fait maintenant quelque temps que nous sommes tous préoccupés par les problèmes potentiels du système financier mondial, mais la chute rapide des principales banques, les unes après les autres en une succession rapide, a été stupéfiante.

Je salue dès lors les initiatives prises par le gouvernement britannique aujourd'hui en vue d'accroître la stabilité. Bien qu'il ne fasse pas partie de la zone euro, les mesures prises par le Royaume-Uni sont toutes conformes aux décisions prises hier au Conseil Ecofin. J'aurais seulement voulu que certains des pays de la zone euro agissent de la même manière. Afin de relever les défis qui nous attendent, il est urgent que l'Union européenne prennent les choses en main et coordonne une stratégie avec les gouvernements nationaux de l'UE. L'Europe doit jouer un rôle central, et non rester à la traîne, surtout si l'UE veut créer un lien avec les citoyens de l'Europe.

Mais nous devons aussi admettre que cette crise a été causée par des défaillances du marché, par l'absence de législation adéquate et en fonction de décisions prises par quelques individus égoïstes concernant les primes des gros bonnets, qui vont affecter les vies de millions, et même de milliards, de personnes dans le monde entier. Nous devons faire en sorte que ce genre de négligence criminelle ne puisse jamais se reproduire, et il faut que ces personnes soient tenues responsables de tout le poids de leurs actes.

**Cristian Silviu Buşoi (ALDE).** - (RO) Mesdames et Messieurs, je voudrais profiter de cette occasion pour plaider une fois encore en faveur d'une plus grande participation de l'Union européenne à l'amélioration des services de santé dans les États membres de l'Union européennes.

Il est très vrai que l'organisation du système de santé relève de la compétence des États membres, mais la Communauté européenne dispose également de certaines compétences et le rôle important de la Communauté européenne dans le secteur de la santé a été réaffirmé dans le traité de réforme de Lisbonne.

Les citoyens de l'Union européenne vieillissent et ils sont soumis à de nouvelles menaces: pandémies, incidents physiques et biologiques, bioterrorisme; nous devons trouver des solutions à tout cela ensemble.

Nous devrions aussi mettre au point un mécanisme en vue d'une coopération structurée entre les États membres, un mécanisme d'échange d'informations et de meilleures pratiques en vue de prévenir, de combattre et de traiter les maladies dans les pays de l'Union européenne.

La directive sur les services médicaux transfrontaliers était une très bonne initiative. Je crois cependant qu'elle devrait être suivie d'autres initiatives tout aussi courageuses, parce qu'un rôle important que les institutions européennes devraient assumer est celui de réduire les inégalités en matière de santé.

László Tőkés (Verts/ALE). - (HU) Madame la Présidente, en tant que chrétien et que hongrois, et en tant que député européen, je prends la parole aujourd'hui pour prendre la défense d'une communauté d'un demi-million de personnes d'origine hongroise qui vivent en Slovaquie, un pays de l'Union européenne. En d'autres termes, je prends la parole pour prendre la défense des valeurs démocratiques européennes. Si je peux féliciter la Slovaquie pour les résultats économiques qu'elle a obtenus, je suis au regret de dire qu'une propagande nationaliste extrême est dirigée contre les Hongrois slovaques, avec pour résultat une hystérie intimidante. Je voudrais demander au président, M. Pöttering, au Parlement européen et à la Commission européenne de prendre des mesures à l'encontre de la violation brutale des droits de l'homme et des minorités et de l'intolérance ethnique, de l'agression verbale et de la discrimination qui sévissent en Slovaquie. En tant que député européen, je suis prêt à assumer un rôle d'intermédiaire dans l'intérêt de l'harmonie entre la Hongrie et la Slovaquie.

**Mieczysław Edmund Janowski (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, je voudrais attirer l'attention du Parlement sur la situation des chrétiens au Viêt Nam. Depuis 50 ans, ils sont obligés de renoncer à leur foi, se sont faits confisquer leurs propriétés et ont été réinstallés dans différentes régions. Ces derniers temps, cette persécution se manifeste de manière particulièrement dure à Hanoï, où les autorités interviennent brutalement contre les catholiques de la communauté Thaï Ha qui protestent contre la saisie illégale de terres appartenant à cette communauté, qui est dirigée par les pères rédemptoristes.

À titre d'exemple, le 31 août, les participants à une procession ont fait l'objet de passages à tabac brutaux. Plus de 20 personnes ont été victimes de blessures graves et ont été conduites à l'hôpital. Des journalistes ont également été battus, dont le reporter de l'Associated Press, Ben Stocking. Faisons tout notre possible pour faire en sorte que le Viêt Nam, qui est actuellement membre du Conseil de sécurité de l'ONU, respecte les droits de l'homme.

**Gabriele Zimmer (GUE/NGL).** – (DE) Madame la Présidente, ce soir, mon rapport sur la promotion de l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, y compris celle des enfants, est le dernier point à l'ordre du jour. Il s'agit d'un rapport d'initiative qui est traité conformément aux articles 131 a et 45 de notre règlement sur les brèves présentations en plénière, c.-à-d. lors d'une présentation sans débat ouvert par les députés et sans possibilité de présenter des amendements.

Je m'oppose à une telle auto-limitation des droits des députés européens et je préconise que nous, en tant que Parlement européen, modifions ces règles. Il est malheureux que des sujets importants tels que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne soient pas débattus ouvertement ici. La commission a quand même débattu intensément et a rédigé 200 amendements et 40 amendements de compromis.

Il s'agit une question d'intérêt public et nous nous privons de certains de nos droits en renonçant à en discuter ici en plénière.

**Urszula Krupa (IND/DEM).** – (*PL*) Madame la Présidente, en Inde, le nombre de martyrs chrétiens horriblement assassinés par des bourreaux indous est encore en hausse. Dans diverses parties du monde, l'Église catholique appelle les gouvernements et les institutions internationales à aider les chrétiens d'Inde, d'Iraq et du Viêt Nam, sans succès à ce jour. Malheureusement, la persécution des chrétiens est toujours accompagnée de passivité, pas seulement de la part des représentants du gouvernement et des institutions

juridiques là où elle a lieu, mais aussi de la part d'autres gouvernements et institutions internationales démocratiques qui sont très actifs dans d'autres cas de violation des droits de l'homme, et cela concerne aussi l'Union européenne.

Je voudrais dès lors protester devant le Parlement européen contre le fait que des violations des droits de l'homme en Inde, en Iraq et au Viêt Nam soient ignorées – je m'adresse ici également à la Commission européenne – et je voudrais demander une intervention et une objection diplomatiques là où ces actes de barbarie se sont produits. La passivité face à la persécution pourrait constituer la preuve d'un genre particulier de discrimination à l'encontre des catholiques.

**Sergej Kozlík (NI).** - (*SK*) Au cours des 50 dernières années, la forte minorité nationale slovaque de Hongrie, soit plus de 200 000 personnes, a été presque totalement anéantie. Par ailleurs, les minorités hongroises dans les pays voisins, dont la Slovaquie, augmentent. Paradoxalement, depuis de nombreuses années, les Hongrois font croire aux Européens que c'est leur minorité qui est opprimée.

Plusieurs dirigeants politiques hongrois actuels parlent ouvertement de l'idée d'une plus grande Hongrie. Malheureusement, cela passe inaperçu auprès des hommes politiques de haut rang de l'Europe. Le parlement hongrois organise dans ses chambres un forum transfrontalier des députés hongrois pour le bassin des Carpates. Des représentants de partis politiques hongrois ethniques en Slovaquie et en Roumanie se réunissent ouvertement afin de discuter d'autonomie. Dans l'Europe d'aujourd'hui, de telles attitudes sont inacceptables et dangereuses.

**Marian Zlotea (PPE-DE).** - (RO) Monsieur le Président, la Roumanie est malheureusement confrontée à un grave problème qui menace la sécurité et la santé des citoyens européens: l'utilisation, dans les hôpitaux, de fil chirurgical non stérile importé de Chine.

Le ministère de la santé roumain a pris connaissance de ce problème en août, mais, malgré des mises en garde expliquant que cela pouvait provoquer des infections ou même entraîner la mort de patients, il n'est pas parvenu à mettre un terme à cette pratique à temps.

La sonnette d'alarme a été tirée après qu'un patient est décédé dans un hôpital en raison d'une infection et que d'autres patients ont été exposés au même danger. Je crois qu'il s'agit d'un signal d'alarme non seulement pour la Roumanie, mais aussi pour toute l'Europe.

Le fait que de plus en plus de produits importés de Chine posent question et menacent la santé et la sécurité des citoyens européens est une affaire très sérieuse.

Il n'y a pas si longtemps, nous avons eu des problèmes avec des friandises contaminées par du lait en poudre qui contenait de la mélamine, également importées de Chine. Nous importons des produits de Chine parce qu'ils sont moins chers, mais je crois que l'Europe devrait faire passer la santé de ces citoyens avant tout le reste.

Je demande à la commissaire Vassiliou de lancer une enquête afin de prévenir tout autre incident dans les États membres. Nous avons besoin de mesures d'urgence en vue d'inspecter ces produits, de manière à mettre fin aux importations sur le marché intérieur à temps.

**Pierre Pribetich (PSE).** - Madame la Présidente, la fragilité de la demande concernant l'achat de véhicules neufs est attestée par un recul sensible des marchés automobiles européens. Un grand constructeur français vient d'annoncer la suppression de 4 000 postes, auxquels viennent s'ajouter 2 000 postes en Europe.

Dans le même temps, une hausse de 37 % des profits au premier semestre n'incite toujours pas ce dernier à surseoir à cette volonté de supprimer ces emplois. Sous prétexte de rationalisation, on s'inscrit dans une logique de rentabilité au détriment et au mépris des politiques industrielles ambitieuses et, surtout, au mépris des salariés.

Je voudrais me faire ici le porte-parole de ces salariés qui sont touchés de plein fouet par ces mesures, victimes de cette situation, et inciter ce grand constructeur à revoir, dans le même temps, sa stratégie en réorientant ses choix et en sauvegardant l'emploi.

Dans un contexte de crise de l'emploi, celui-ci doit demeurer la première des priorités. Dans cet esprit, la proposition de règlement sur les rejets de CO2 pour les véhicules neufs devra faire l'objet d'une décision équilibrée entre les différents aspects: le développement durable et la sauvegarde des emplois par des politiques industrielles innovantes sur tous les plans, et notamment sur le plan social.

**Marco Cappato (ALDE).** – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, une violation des principes de la démocratie, sur laquelle je voudrais attirer l'attention de mes collègues, a actuellement lieu en Italie: depuis 18 mois, le parlement italien refuse d'élire un juge à la cour constitutionnelle, ainsi que la constitution le requiert, et depuis six mois, le parlement italien refuse de nommer la commission de contrôle parlementaire pour le système d'information.

Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails. Nous avons envoyé aux députés un dossier contenant des informations détaillées. Mon collègue, M. Pannella, a entamé une grève de la faim et de la soif samedi dernier à minuit pour protester contre les actions illégales du président de la République italienne. Nous avons reçu les votes de confiance de 25 députés, qui ont signé une résolution en vertu de l'article 7 des Traités. Mon temps est écoulé, alors je voudrais juste vous demander de la lire et de la soutenir.

**Milan Horáček (Verts/ALE).** – (*DE*) Madame la Présidente, cette année marque le 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies. Ces 60 dernières années, d'innombrables groupes et organisations de défense des droits de l'homme dans le monde ont utilisé cette déclaration comme base de leurs activités, par exemple Charte 77 en Tchécoslovaquie, Solidarnosć en Pologne et le mouvement pour les droits de l'homme en Amérique latine.

La stratégie en matière de droits de l'homme est tout aussi importante aujourd'hui. Elle n'a pas encore trouvé son chemin dans tous les domaines de la politique. Nous ne devons pas permettre que les droits de l'homme soient relégués au titre de point spécial aux côtés de nos autres domaines politiques, mais devons nous efforcer de lutter pour les droits de l'homme, même si cela implique certains inconvénients. En tant que valeur fondamentale, les droits de l'homme sont l'un des piliers les plus forts de la construction européenne, et nous devons donc aussi les avoir davantage à l'esprit lorsque nous faisons notre travail.

Étant donné son importance, je soutiens dès lors l'idée de faire de la sous-commission des droits de l'homme une commission permanente.

**Zdzisław Zbigniew Podkański (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, la révision de la politique agricole commune met clairement en évidence certains dangers dans diverses branches de l'agriculture. On a dit beaucoup de choses sur la nécessité de réformer le marché du sucre, le marché du tabac et le marché des fruits et légumes. On a évoqué la nécessité d'accroître les quotas, y compris les quotas de lait, de libérer de la terre en jachère pour semer des céréales, alors que d'autres problèmes, tels que le problème auquel est confrontée l'apiculture européenne, sont laissés dans l'ombre.

Les abeilles meurent en très grand nombre à cause d'une série de maladies, dont les mieux connues sont *Varroa* et *Nosema*. Les abeilles sont aussi liées à des aspects de la pollinisation et sont une garantie de biodiversité dans notre existence et persistance dans le monde de la nature. C'est pourquoi je voudrais attirer votre attention sur ce sujet aujourd'hui, car nous considérons généralement les abeilles sous l'angle du miel, de la propolis ou de la cire. Sans la résolution de M<sup>me</sup> Lulling, le Parlement européen esquiverait sans doute avec

propolis ou de la cire. Sans la resolution de Marca Lulling, le Parlement europeen esquiverait sans doute avec indifférence les problèmes associés à l'apiculture. Ce qu'il faut, c'est un programme d'urgence en vue de sauver les abeilles et l'apiculture dans l'Union européenne.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL).** – (*PT*) On a récemment assisté à des fermetures d'entreprises au Portugal, en particulier dans le secteur du textile et du vêtement, surtout dans le nord du pays, par exemple, l'entreprise textile Oliveira Ferreira à Riba de Ave et plusieurs autres dans la région de Barcelos, Santo Tirso et Fafe. Elles ont récemment été rejointes par l'usine de la multinationale Lee à Évora, sans parler de la menace qui plane au-dessus des travailleurs de nombreuses autres entreprises, comme à Vila Nova de Gaia et Lousada.

Dans ce contexte de licenciements, des centaines d'autres entreprises ne respectent pas le droit du travail et se servent de la menace du chômage pour payer des salaires inférieurs au minimum légal et pratiquent la discrimination à l'encontre des jeunes et des femmes, comme cela a récemment été révélé dans une étude du syndicat des travailleurs du textile, du vêtement, de la chaussure et du cuir du district de Porto sur les sous-régions de Tâmega et Sousa.

Il est dès lors particulièrement important de savoir ce que la Commission européenne à l'intention de faire au sujet du système de double vérification pour le commerce avec la Chine, qui expire à la fin de cette année, gardant à l'esprit la nécessité de protéger la production et l'emploi avec des droits dans nos pays.

**Witold Tomczak (IND/DEM).** – (*PL*) Madame la Présidente, en Inde, la répression à l'encontre des chrétiens ne montre aucun signe de déclin. Des gens continuent à être assassinés à cause de leur religion – simplement parce qu'ils sont chrétiens. Des églises catholiques sont détruites. La violence est utilisée même contre des

religieuses sans défense qui prennent soin des pauvres. Le gouvernement indien ne fait, dans les faits, rien pour garantir les droits de l'homme dans ce pays, en particulier le droit à la vie et le droit à la liberté de culte.

L'Union européenne, qui a bâti sa phraséologie et ses institutions sur des attitudes face aux droits de l'homme, n'a jusqu'ici pas sérieusement réagi en vue de défendre les droits des chrétiens assassinés en Inde. Lors du sommet UE-Inde, aucune pression n'a été exercée sur l'Inde afin qu'elle mette fin au calvaire de ceux qui croient au Christ. Au Parlement européen, pour le 60 anniversaire de l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme, nous célébrons une conférence de circonstance consacrée aux droits de l'homme. Les excellents orateurs ont-ils fait la moindre demande concernant les droits des chrétiens qui sont aujourd'hui persécutés, et pas seulement en Inde? Nous nous trouvons donc face à une question – l'UE et ses dirigeants prennent-ils la doctrine des droits de l'homme au sérieux? L'appliquent-ils à tout le monde? Appliquent-ils peut-être deux poids et deux mesures? Prêcher les droits de l'homme signifie-t-il défendre tous les types de minorités, y compris les minorités sexuelles, mais pas les droits des personnes qui sont assassinées à cause de leur foi chrétienne? Europe, réveille-toi!

**Irena Belohorská (NI).** - (*SK*) Dès le départ, la Slovaquie s'est efforcée de créer des conditions égales pour tous ses citoyens. Il ne fait aucun doute que la Slovaquie soit aujourd'hui un exemple en matière de traitement des minorités. On ne peut pas en dire autant de la Hongrie, où la minorité slovaque a été brutalement assimilée.

De toutes les minorités nationales qui vivent en Slovaquie, la minorité hongroise, en particulier, occupe une place spéciale. En Slovaquie, elle a un parti politique représenté au parlement. Le système scolaire permet un enseignement en langue hongroise de la maternelle à l'université, et de nombreux étudiants sortent de l'université sans aucune connaissance de la langue slovaque. Par conséquent, je considère la création du forum du bassin des Carpates, qui comprend des députés hongrois d'États souverains membres de l'Union européenne, déterminés à établir l'autonomie, comme une provocation et une absurdité inappropriée en ce XXI<sup>e</sup> siècle.

**Mairead McGuinness (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, au milieu de la colère et de l'inquiétude au sujet du secteur bancaire, il y a peut-être de l'espoir. Je suis heureuse que la commissaire de l'agriculture soit présente pour m'écouter, car c'est peut-être en temps de crise que l'Europe peut relever le défi.

Rappelez-vous de la crise de la vache folle, quand toute l'industrie du bœuf et le secteur alimentaire s'effondraient et que la confiance avait disparu, l'Europe a réagi en introduisant des réglementations sévères de la fourche à la fourchette, la traçabilité accompagnée de sanctions.

Disons au secteur bancaire qu'il traverse sa crise de la vache folle et qu'il renaîtra de ses cendres, mais qu'il devra être mieux réglementé. Les personnes et l'argent devront être marqués et tracés—, et ceux qui s'adonnent à de mauvaises pratiques devront être sanctionnés.

Mais il y a de l'espoir. Nous avons de l'expérience, et je crois que l'Europe sortira meilleure de cette crise, parce que nous réglementerons mieux.

**Yannick Vaugrenard (PSE).** - Madame la Présidente, je voudrais revenir sur les déclarations peu orthodoxes de M. Barroso. Il laisse entendre qu'il serait prêt à oublier les sacro-saintes règles de la concurrence, qu'il serait moins regardant sur les aides d'État.

S'il était question de sauver tel ou tel secteur de l'industrie européenne, s'il était question de permettre aux États membres d'investir dans la recherche ou de lancer enfin un grand emprunt européen ambitieux, je saluerais cette conversion. Mais il s'agit de racheter à grande échelle des produits toxiques détenus par les acteurs financiers. Il s'agit de sauver finalement des financiers voyous qui se jouent des efforts des autorités de régulation des marchés.

Que la Commission revoie sa doctrine, tant mieux! Mais dans le bon sens. En étant plus souple sur la question des aides d'État dans les secteurs stratégiques en péril en Europe et en mettant un peu plus d'entrain à concrétiser les mesures concernant les agences de notation, la lutte contre la spéculation basée sur les prix alimentaires et la régulation des fonds spéculatifs. Nous le réclamons depuis des années, car aujourd'hui, la preuve est faite: le credo de la libre concurrence et du seul libre marché nous mène manifestement dans une impasse.

Marco Pannella (ALDE). - Madame la Présidente, pour une fois un événement qui nous autorise au sourire. Dans la réalité actuelle, dans laquelle l'Europe des patries d'antan est à nouveau en train de détruire notre patrie européenne, il est difficile de réussir à s'exprimer là-dessus.

Eh bien voilà une surprise. Hier, le journal *Le Monde* – je remercie son nouveau directeur Eric Fottorino – a publié dans ses pages un éditorial vraiment magnifique sous une vignette contenant un dessin de Plantu, dans lequel ce G4 non institutionnel qu'on vient d'inventer est dessiné de la façon suivante: voilà des Boches, des Macaronis, la perfide Albion et des Français qui se retrouvent pour détruire l'Europe, chacun pensant à ses petitesses et ce, face à un Parlement, un soit disant Parlement, qui ne réussit pas encore à se faire comprendre. Merci *Le Monde*, merci Plantu. *Plantu for President!* 

(La Présidente retire la parole à l'orateur)

Andrzej Tomasz Zapałowski (UEN). – (PL) Madame la Présidente, dans ses déclarations l'Union européenne manifeste son intérêt pour la croissance de l'emploi et pour une sécurité sociale de qualité. L'approche adoptée par la Commission face à la question des chantiers navals polonais va cependant à l'encontre de ces déclarations. Dans l'Union européenne, l'aide publique peut être utilisée pour subventionner des banques en faillite, et elle peut être utilisée sans restriction dans des régions qui faisaient auparavant partie de l'Allemagne communiste. Qu'en est-il de l'égalité de traitement des entités économiques? Des chantiers navals de ce que nous appelons «l'ancienne UE» reçoivent une aide depuis de nombreuses années et cela ne pose pas de problème. Les nouveaux États membres, qui devraient avoir la possibilité de rattraper le reste de la Communauté au niveau économique, sont traités par la Commission comme un territoire conquis.

Je suis convaincu que, lors des prochaines élections du Parlement européen, l'électorat polonais montrera par son vote à quel point il est opposé à cette solidarité européenne.

**Gerard Batten (IND/DEM).** - (EN) Madame la Présidente, cela fait des années que je mets en garde contre la possible utilisation du mandat d'arrêt européen pour abolir la liberté d'expression sur l'internet. Cela s'est à présent produit. Le 1<sup>er</sup> octobre, le Dr Frederick Toben a été arrêté à l'aéroport d'Heathrow sur un mandat d'arrêt européen émis en Allemagne, pour crimes xénophobes présumés commis sur l'internet.

Le Dr Toben est un négationniste. Ses opinions sont répugnantes pour toute personne sensée. Mais là n'est pas la question. Il a été arrêté en Grande-Bretagne pour avoir publié ses opinions sur l'internet en Australie. Le négationnisme, même s'il est répugnant, n'est pas illégal en Grande-Bretagne ou en Australie. Si ce mandat d'arrêt européen est exécuté, son utilisation prouve que, si quelqu'un s'exprime sur l'internet de manière légale dans son propre pays, il peut être extradé dans un autre pays de l'UE où ces opinions sont illégales. Cela aurait de profondes implications pour la liberté d'expression au sein des États-nations.

**Péter Olajos (PPE-DE).** - (*HU*) Je vous remercie, Madame la Présidente. Malheureusement, après le litige au sujet de la formation de mousse sur la rivière Rába, il y a à présent un autre débat austro-hongrois sur la protection de l'environnement au Parlement européen. La société commerciale autrichienne BEGAS prévoit de construire un incinérateur de déchets d'une capacité de 325 000 tonnes à quelques centaines de mètres à peine de la frontière hongroise, à Heiligenkreuz. Cette nouvelle installation pourra traiter des déchets produits localement, mais aussi des déchets d'autres régions. Le projet a reçu un soutien exceptionnellement faible de la part des communautés locales tant en Autriche qu'en Hongrie. Une de mes principales sources d'inquiétude est que l'incinérateur prévu se trouvera à un kilomètre à peine de la ville hongroise de Szentgotthárd, qui se trouve dans la direction du vent prédominant, et du parc national d'Őrség, qui est protégé dans le cadre de Natura 2000 et qui contient l'Őrség, récent lauréat du prix EDEN. Il y aurait des conséquences imprévues sur une région de Hongrie qui compte sur sa beauté naturelle, ses parcs nationaux et son tourisme écologique.

Enfin, Madame la Présidente, je voudrais demander pourquoi le député slovaque qui a proféré une diatribe pleine de haine à l'encontre des Hongrois a été autorisé à s'exprimer à deux reprises. C'est une question de procédure. Je vous remercie.

**Monika Beňová (PSE).** - (*SK*) Je voudrais protester très fermement contre les commentaires que nous avons entendus ici, accusant le gouvernement slovaque de propager la haine et de violer les droits des minorités nationales en République slovaque.

Mesdames et Messieurs, Monsieur Tőkés, la déclaration de politique générale du gouvernement slovaque contient une déclaration des droits des minorités et, par conséquent, le gouvernement respecte ces droits. Je regrette profondément que les députés hongrois utilisent les interventions d'une minute, à chaque période de session du Parlement européen, pour attaquer le gouvernement slovaque et, par extension, les citoyens de la République slovaque également.

Madame la Présidente, le gouvernement slovaque apprécie de bonnes relations avec ses voisins et souhaite qu'il en demeure ainsi. Cependant, il faut deux partenaires pour avoir de bonnes relations bilatérales. Jusqu'à présent, seul le gouvernement slovaque a tendu la main de l'amitié.

**Milan Gal'a (PPE-DE).** - (*SK*) Les résultats de l'étude d'une durée de trois ans réalisée par l'Organisation mondiale de la santé sur les inégalités en matière de santé entre différentes populations dans le monde sont alarmants. Cette situation est due à des conditions socio-économiques, pas à des facteurs biologiques. Une fillette japonaise moyenne peut, par exemple, espérer vivre jusqu'à l'âge de 83 ans. Au Lesotho, en Afrique, son espérance de vie serait de 42 ans. La probabilité qu'une femme meure en couches en Suède est de 1 sur 17 000; en Afghanistan elle est de 1 sur 8.

Ceux qui vivent dans les zones défavorisées des grandes villes européennes peuvent s'attendre à ce que leurs vies soient, en moyenne, de 28 ans plus courtes que ceux qui vivent dans des zones plus aisées. Une combinaison de mauvaises politiques, de conditions sociales inadéquates, de niveau de scolarisation faible, de logement en dessous des normes prescrites, d'accès limité à une alimentation saine, etc., explique pourquoi la majorité des gens ne sont pas en aussi bonne santé qu'il soit biologiquement possible de l'être. La commission sur les déterminants sociaux de l'OMS est d'avis qu'en adoptant une approche proactive, les inégalités pourraient être réduites dans un laps de temps relativement court.

**Avril Doyle (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, la récente publication de la toute première enquête Eurobaromètre sur l'avis de nos concitoyens concernant le changement climatique marque le passage du changement climatique de son statut de question environnementale subsidiaire à un statut de question environnementale au cœur de la politique européenne.

Étant donné la crise économique et financière mondiale actuelle, je peux tout à fait comprendre les inquiétudes de certains collègues alors que nous, en tant que politiciens, nous attaquons à ce qui est indiscutablement le seul et plus grand défi moral, environnemental et social auquel est confrontée l'humanité toute entière, à savoir le réchauffement mondial dû à nos émissions de gaz à effet de serre, ou changement climatique.

Mais cela n'attendra pas; Copenhague n'attendra pas et nous ne pouvons pas être absents. En tant que rapporteur pour l'un des quatre dossiers de la stratégie post-2012 sur le changement climatique – à savoir la révision du système d'échange de quotas d'émissions – j'ai pleinement confiance en nos gouvernements pour résoudre, à court terme, ces problèmes économiques et financiers majeurs qui se présentent à nous aujourd'hui, et pour les résoudre bien avant 2013. Par conséquent, si la nature de la politique est de se concentrer sur les problèmes d'aujourd'hui aujourd'hui, nous ne devons pas oublier de légiférer aujourd'hui pour le plus long terme, pour le scénario post-2012, sur ce plus important de tous les problèmes, ou l'histoire ne sera pas tendre avec nous.

**Miloš Koterec (PSE).** - (*SK*) Il est ahurissant de constater les dérives de cette Assemblée et la bataille politique axée sur la scène politique slovaque. J'ai écouté attentivement le discours de mon collègue hongrois, M. Tőkés, et je dois protester contre la vision partiale des événements actuels et sa présentation, qui est une attaque universelle contre les actions de la République slovaque dans ce domaine.

Je voudrais souligner que, bien que la politique en matière de minorités de l'actuel gouvernement slovaque soit conforme à toutes les normes européennes, le gouvernement souhaite continuer à l'améliorer encore davantage.

Je veux condamner les tentatives d'utiliser abusivement certains moments difficiles et de les présenter comme une mauvaise attitude de la part du gouvernement en principe et, surtout, de le faire au Parlement européen. En recherchant activement des points de friction et en déformant la situation, nous allons simplement déclencher et attiser des conflits artificiels, qui n'ont aucun sens et sont inutiles, et qui rendent la vie de la société slovaque compliquée et déplaisante.

La Présidente. - Les interventions d'une minute sont closes.

## 22. Suspension du cycle de Doha de l'OMC (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur la suspension du cycle de Doha de l'OMC.

**Mariann Fischer Boel,** *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je suppose que vous vous attendiez à voir le commissaire Mandelson ici ce soir, mais, comme vous le savez probablement, il a quitté

la Commission, et j'ai gagné à la loterie le droit de le remplacer ici ce soir. Ayant été directement impliquée dans les négociations à l'OMC à Genève en tant que responsable du secteur agricole, je suis cependant heureuse d'être ici avec vous ce soir.

S'il est vrai que les négociations à Genève en juillet n'ont pas abouti, le cycle de Doha n'a pas été suspendu pour autant. Au contraire, il a en réalité été maintenu actif, même au cours de ces dernières semaines, et nous avons l'intention de contribuer de manière constructive à cette activité afin de faciliter une reprise totale au niveau ministériel en temps voulu, une fois que les analyses nécessaires qui sont actuellement réalisées par des pays clés sur les points problématiques restants seront terminées.

Les négociations qui ont eu lieu en juillet ont abouti à quelques avancées réelles. Le paquet qui en est ressorti indiquait une éventuelle issue équilibrée qui respectait les exigences clés de l'Union européenne en matière d'agriculture tout en apportant de précieux avantages à nos producteurs industriels.

Les grandes lignes de l'accord sont apparues sur différents points clés, dont la réduction globale de l'aide intérieure qui fausse les échanges commerciaux dans le secteur agricole, la possibilité que les pays développés et en développement conserveraient de protéger un nombre limité de produits sensibles et spéciaux des réductions tarifaires, la formule suisse utilisée pour déterminer les réductions tarifaires sur les produits industriels, et la flexibilité en faveur de pays en développement en vue de protéger une série de produits industriels de ces réductions. Selon l'évaluation réalisée par la Commission, ce paquet contient une valeur réelle pour les entreprises et les consommateurs européens et garantirait un cadre juridique international pour l'agriculture totalement conforme à la réforme de 2003. À notre avis, le paquet qui est ressorti de ces négociations contient aussi une réelle valeur de développement pour les pays les plus pauvres du monde.

Un cycle conclu sur cette base réduirait les tarifs mondiaux de moitié et, alors que les pays en développement contribueraient à un tiers des économies, ils bénéficieraient de deux tiers de l'accès accru au marché. Cela garantirait aussi que les économies de l'OCDE se joignent à l'initiative de l'Europe en offrant aux pays les moins développés un accès libre de droits et de quotas à leurs marchés – ce que nous appelons normalement notre initiative «Tout sauf les armes».

Nous serions également parvenus à pérenniser une véritable réforme agricole aux États-Unis. Avec un accord, les États-Unis aurait dû réduire leur aide intérieure qui fausse les échanges commerciaux ou leurs subventions à 14,5 milliards de dollars. Sans lui, les subventions peuvent maintenant atteindre 48 milliards de dollars en vertu de la nouvelle loi agricole. Cela servirait également nos intérêts d'avoir une protection juridique internationale permanente de notre politique agricole commune réformée.

Un accord sur cette base ferait des pays émergents des gardiens du système commercial multilatéral, qui doit être préservé, mais aussi renforcé. Nous les ancrerions plus fermement dans le système de commerce mondial basé sur des règles, qui est essentiel pour l'avenir.

Cela a donc été une déception qu'il s'avère impossible de clore les discussions sur les modalités de Doha en juillet en raison du désaccord continu sur un point très spécifique dans le domaine agricole. Les difficultés sont apparues sur la question des sauvegardes agricoles spéciales, essentiellement au sein du groupe du G7. L'Inde et la Chine n'ont pas pu se mettre d'accord avec les États-Unis sur les détonateurs et les solutions à mettre en place pour cette sauvegarde quand elle est utilisée pour ne pas respecter les taux antérieurs au cycle de Doha.

Depuis le début du mois de septembre, des contacts ont eu lieu au niveau des responsables de haut rang afin de tenter de résoudre cette divergence de vues constante, mais nous n'avons pas encore réussi. Bien que l'Union européenne reste fermement mobilisée et engagée, on ne sait pas clairement jusqu'où les discussions vont progresser dans les semaines à venir.

Comme d'habitude, nous maintiendrons un solide dialogue avec le Parlement et nous espérerons, bien sûr, votre soutien continu sur cette question.

**Georgios Papastamkos**, au nom du groupe PPE-DE. – (EL) Monsieur le Président, le coût de l'échec du cycle de négociations de Doha ne se compte pas seulement en termes d'opportunités perdues, de profits perdus et de détérioration du climat d'incertitude économique. Le coût systémique et le coût institutionnel sont également cruciaux. Je fais allusion au coup porté à la crédibilité de l'OMC.

Bien sûr, nous voulons tous parvenir à un accord, mais pas si nous devons y parvenir sans tenir compte du coût pour l'UE. Une conclusion positive de l'actuel cycle de négociations implique un accord complet,

ambitieux et équilibré. Nous demandons dès lors des concessions substantielles tant de la part de nos partenaires commerciaux développés que des pays en développement dynamiques.

Nous invitons donc la Commission à adopter, à l'avenir, une position décisive lors des négociations. Il y a eu une réforme de la PAC. Je vous pose la question: cela a-t-il été utilisé comme outil de négociation? Loin de là: la Commission a lancé unilatéralement une série d'offres supplémentaires stériles au secteur agricole.

Il y a beaucoup de questions que je pourrais poser à la commissaire de l'agriculture. Je me limiterai à une seule: la question des indications géographiques constitue-t-elle un volet essentiel des négociations agricoles?

Notre attachement à un système commercial multilatéral peut être pris pour acquis. Nous attendons avec impatience une gouvernance commerciale en vue d'une gestion efficace de la mondialisation et d'une redistribution plus équitable de ses bienfaits.

Pour conclure, laissez-moi dire que, personnellement, je crois que l'exécution négative – c'est-à-dire la suppression des barrières dans le cadre de l'OMC – n'a pas été suffisamment soutenue par l'intégration positive nécessaire en termes de convergence systémique réglementaire.

**Erika Mann**, *au nom du groupe PSE*. – (*DE*) Madame la Présidente, comme nous le savons grâce à notre expérience, les cycles de négociations commerciales mondiales sont très difficiles. Je voudrais remercier la Commission, parce que, comme nous, les députés européens, en avons à de nombreuses reprises fait l'expérience au cours des négociations lors du dernier cycle à Genève, elle s'est comportée de manière très équilibrée jusqu'à la toute fin, et parce que la commissaire, dans son domaine de compétence, a fait preuve non seulement de la flexibilité nécessaire, mais aussi d'une grande compassion pour les pays en développement plus pauvres, et cela nous a constamment été signalé au cours des négociations. Sur ce point, ce n'est pas l'Union européenne qui a été exposée au mépris du public cette fois, mais d'autres pays, qui ont vraiment été des partenaires de négociation beaucoup plus difficiles.

Je regrette que, confrontés à la crise financière actuelle, nous découvrions que nous avons besoin de davantage de règles internationales et multilatérales, parce que ces règles forment un corset qui permettra aux pays plus pauvres de s'intégrer, d'une part, tandis que d'autre part les pays plus riches pourront également s'assurer que leur population en profite et que des normes sont fixées. Ce que je regrette vraiment, c'est que c'est apparemment la raison pour laquelle ce cycle de négociations commerciales mondiales ne pourra pas être achevé avant la fin de l'année. Nous devrions nous débarrasser de cette illusion.

Peut-être est-ce mieux ainsi, en ce sens que nous nous attaquerons à tout cela avec le nouveau Parlement et la nouvelle Commission et après les élections aux États-Unis, au lieu d'y parvenir par n'importe quel moyen. Mon groupe recommande la prudence, plutôt que de mener ce cycle à une conclusion contre vents et marées.

Madame la Commissaire, j'ai une requête à formuler: quelle que soit la manière dont vous négociez et quoi qu'il arrive, je vous en prie, informez le Parlement à temps et assurez-vous aussi, que le traité de Lisbonne aboutisse ou pas, que nous reconsidérions la possibilité de créer une sorte de «quasi-traité de Lisbonne» à l'avance, dans le domaine du commerce.

**Ignasi Guardans Cambó,** *au nom du groupe ALDE.* – (*ES*) Madame la Présidente, certains d'entre nous ont été témoins des réels efforts faits par tous les participants au sommet ministériel de juillet du cycle de Doha et, en particulier, des efforts de l'Union européenne, représentée très dignement par le commissaire Mandelson. La présence, lors des négociations à Genève, de la commissaire ici présente a également été appréciée. Il y a dès lors eu un sentiment de frustration, que nous avons pu vivre en direct, de voir que, en définitive, tous ces efforts et toutes ces énergies n'avaient produit aucun résultat tangible, même s'ils avaient atteint un niveau de rapprochement qui semblait signifier qu'il pourrait y avoir un certain résultat.

Dans la résolution que nous présentons aujourd'hui, et sur laquelle nous allons voter au sein de cette Assemblée, nous manifestons, en tant que Parlement, notre attachement à ce qui a été réalisé à Genève. Nous demandons que ce qui a été réalisé au cours de ces négociations, même s'il ne s'agit pas vraiment d'un accord final, constitue la base du travail qui commence à présent, afin que les efforts ne soient pas gaspillés. Nous demandons, dans un esprit de naïveté, que le cycle de Doha soit achevé le plus vite possible.

Il est possible, probable, en fait, que certains jugent cette déclaration naïve, d'autant plus que le principal négociateur européen n'y a même pas cru suffisamment et est rentré dans son pays, laissant toutes les négociations au nom de l'Europe aux mains de quelqu'un qui ne sait rien des discussions en cours, malgré les futures capacités dont elle pourrait faire preuve.

Il est donc vrai que notre résolution contient une bonne dose de naïveté, mais nous devons être clairs et fermes. Si l'on ne conclut pas le cycle de Doha, les pays en développement seront les perdants. Si l'on ne conclut pas le cycle de Doha, l'approche multilatérale est sérieusement menacée, en particulier dans une situation d'incertitude mondiale comme celle que nous sommes en train de vivre, par le fait que, jusqu'à ce que le cycle de Doha soit conclu, les autres points à l'ordre du jour mondial, tels que le changement climatique et la hausse du prix des denrées alimentaires, ne peuvent être abordés.

Il y a d'autres questions à résoudre et aucune d'elles ne peut être résolue à moins que nous ne fassions un effort pour conclure ce cycle de négociations. Le Parlement continuera à s'y employer.

**Caroline Lucas**, au nom du groupe des Verts/ALE. – (EN) Madame la Présidente, je suis très heureuse que cette Assemblée soit devenue plus critique à l'égard du cycle de Doha ces dernières années. En fait, la résolution conjointe que voici reflète très fidèlement la déclaration de l'Assemblée parlementaire mondiale de septembre, qui exprime de sérieuses inquiétudes face au contenu très minime en matière de développement qui reste dans les négociations de Doha et est très critique de ses procédures de conclusion d'accords de plus en plus exclusives.

Permettez-moi d'ajouter que, dans l'esprit de la déclaration de cette Assemblée parlementaire mondiale, j'espère que l'amendement présenté par le groupe PPE-DE et le groupe UEN, qui préconise des accords de libre échange bilatéraux de type OMC +, ne sera pas adopté lors du vote de demain. Les accords de libre échange bilatéraux sont l'exact opposé d'un multilatéralisme fonctionnel, et les Verts ne pourront pas soutenir la résolution si cet amendement est adopté.

Ce qui me frappe dans notre débat d'aujourd'hui et, en fait, dans cette résolution, c'est le manque de courage en vue de nommer une vérité simple – que les négociations du cycle de Doha, comme nous avons appris à les connaître, sont maintenant terminées. Cette suspension pourrait bien être longue et durer jusqu'au printemps 2010. Il est presque certain que les nouveaux négociateurs des États-Unis, de la Commission, d'Inde, ne reviendront pas aux mêmes vieilles solutions de fortune de juillet 2008 qui ne marchaient pas, même à l'époque. C'est donc, en réalité, une occasion à saisir. C'est exactement le bon moment pour évaluer les défaillances des sept dernières années des négociations de Doha et pour ré-établir un ordre du jour commun et plus juste, ainsi qu'un processus plus ouvert et démocratique, qui puisse recevoir le total soutien de tous les membres de l'OMC et, en particulier, des moins développés d'entre eux.

**Seán Ó Neachtain**, au nom du groupe UEN. -(GA) Madame la Présidente, il est temps que nous changions la manière dont nous participons aux négociations commerciales mondiales. Il est à présent clair que le système et notre participation à celui-ci ne fonctionnent plus. Nous avons échoué à Cancun, à Hong Kong et à nouveau à Genève.

Tout est basé sur le fait que nous essayons, en Europe, de créer un paquet qui implique la vente de la source de nos denrées alimentaires — les mêmes denrées alimentaires que nous fournissons. L'ancien commissaire Mandelson s'est efforcé de réduire à néant la politique agricole afin de promouvoir un système commercial mondial. Ce n'est pas la solution. D'où viendront nos denrées alimentaires quand nous devrons les importer? L'Europe doit prendre soin de nos réserves alimentaires actuelles et nous devons les protéger.

Nous avons modifié notre politique agricole, mais à moins que l'agriculture soit retirée de l'agenda commercial mondial, les négociations ne progresseront jamais, ou n'aboutiront jamais. Il est temps de faire quelque chose, comme cela a été dit à de nombreuses reprises.

**Helmuth Markov**, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*DE*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, quand on négocie pendant sept ans sans aboutir à une conclusion, il convient de faire un tant soit peu son auto-critique et de se demander quelles erreurs ont pu être commises, indépendamment des erreurs commises par d'autres pays ou d'autres parties aux négociations.

Je crois qu'il est possible de dresser une liste, cela ne s'applique pas nécessairement à toute le monde, mais peut-être que l'appel à éliminer les tarifs et à ouvrir les marchés n'est pas le bon instrument pour les pays en développement, parce qu'ils perdraient les revenus dont ils ont besoin pour leurs propres budgets et qu'ils n'ont aucun moyen de les obtenir ailleurs. Les soins de santé, l'éducation et le développement d'infrastructures seraient alors impossibles dans ces pays.

Pour certains de ces pays, un accord de libre échange quel qu'il soit n'est pas le modèle à adopter et ils ont un intérêt à conclure un accord commercial, mais sur la base du SPG+. Il est peut-être vrai qu'à ce niveau de

développement, de nombreux pays doivent d'abord développer une économie indépendante. Après tout, l'Union européenne, ou certains pays européens, ont développé leurs économies en marchés fermés.

Si l'on n'obtient aucun résultat, il faut se demander pourquoi. Le cycle de Doha était, à l'origine, lié aux objectifs du Millénaire en matière de développement. Je ne partage pas l'avis de M. Ó Neachtain: je comprends que de nombreux pays disent avoir le sentiment que les négociations actuelles servent exclusivement à permettre aux entreprises actives au niveau mondial de devenir encore plus mondiales, et c'est ce que la stratégie Europe globale dit également. Cela a un effet négatif sur les petits producteurs régionaux. Soit dit en passant, cela a aussi un effet négatif sur les petits producteurs locaux européens.

Cela fait partie de la raison d'être de l'Union européenne, de son impératif, que nous avancions. Nous devrions peut-être envisager dès lors une tactique de négociation différente. J'espère que la nouvelle commissaire saisira cette occasion. Elle vient de l'extérieur et elle a de l'expérience en matière de négociations. Même si elle ne dispose peut-être pas des connaissances nécessaires en matière de commerce, elle a une équipe bien informée, et peut-être saisira-t-elle l'occasion, dans le cadre de son mandat, différemment du précédent commissaire, or l'occasion est là!

**Derek Roland Clark,** *au nom du groupe IND/DEM.* – (*EN*) L'UE aime user de son influence quand il s'agit de commerce. Vous vous souvenez de la guerre de la banane avec les États-Unis six années durant? C'était après que l'UE eut accordé un accès au marché spécial à ses anciennes colonies dans les Caraïbes. Le directeur général de l'OMC est l'ancien commissaire du commerce, Pascal Lamy. N'y a-t-il pas conflit d'intérêts? Après tout, sa pension communautaire pourrait dépendre du fait qu'il s'en prenne, ou non, aux politiques de l'UE. Cela pourrait-il avoir joué un rôle dans son esprit lorsqu'il a tenté de négocier entre les zones de libre échange?

M. Mandelson a imputé l'échec du cycle de Doha aux subventions agricoles américaines. C'est l'hôpital qui se moque de la charité! Depuis des dizaines d'années, la politique agricole commune remplit les poches des agriculteurs européens de subventions énormes. Elle est tout autant responsable de l'échec des négociations commerciales. Quoi qu'il en soit, la dernière chose que l'UE devrait faire, c'est marquer des points contre d'autres régions dans des conflits commerciaux à l'heure de la famine mondiale et de la crise financière.

**Jean-Claude Martinez (NI).** - Madame la Présidente, Madame la Commissaire, la crise actuelle en matière financière montre bien que, lorsque le problème est planétaire, il faut une action planétaire. Et c'est vrai tout spécialement dans le domaine de l'agriculture ou dans le domaine alimentaire. C'est la raison pour laquelle on a créé notamment l'Organisation mondiale du commerce – sur laquelle nous sommes d'accord – qui essaie d'avoir des règles planétisées.

Il se trouve que cela ne marche pas tout à fait comme on le voudrait, parce que nous sommes devant un problème qui est le suivant: il faut concilier deux choses, le libre commerce nécessaire sur lequel tout le monde est d'accord, mais les protections tout aussi nécessaires. Et la protection des économies ou des agricultures nationales n'est pas synonyme de protectionnisme.

Pour ce faire, la voie que nous avons prise depuis soixante ans, depuis le GATT, est une voie déséquilibrée qui passe par la réduction des droits de douane, en ayant pour objectif leur suppression. Il se trouve que, techniquement, il est difficile de réduire les droits de douane. La preuve en est qu'il existe toute une série de formules mathématiques à cet effet: la formule sud-coréenne, la formule européenne ou, la plus connue, la formule suisse. Cela ne marche pas vraiment, parce qu'un produit n'est pas unitaire. Il est composé de nombreux éléments avec des règles d'origines très différentes, et réduire techniquement les droits de douane n'est pas aussi simple qu'on le pense. On se trouve donc dans une impasse technique et on essaie politiquement, par des négociations, de sortir de cette impasse.

Or, il se trouve que les scientifiques ont inventé une nouvelle technologie douanière: la technologie des droits de douane déductibles par l'exportateur sur l'économie de l'État importateur. Concrètement, ce droit de douane déductible se transforme en un crédit douanier égal au montant du droit de douane que l'exportateur a supporté dans le pays importateur.

Ce crédit douanier a trois caractères: il est remboursable, négociable et bonifiable. Il est remboursable: au moment où l'exportateur va acheter chez l'importateur, il peut déduire le droit de douane qu'il a supporté. Il est négociable, parce que si l'entreprise exportatrice qui a supporté un certain montant de droits de douane n'a rien à acheter chez l'importateur, elle négocie son crédit douanier sur le marché boursier ou en banque. Et il est bonifiable: si nous voulons aider des pays en voie de développement, l'importateur peut offrir un montant de crédit douanier supérieur au montant des droits de douane.

Eh bien, avec cette technique-là, on crée une monnaie de commerce international dont la masse monétaire est égale au montant des droits de douane existants. Par exemple, l'Union européenne offrirait 13 milliards d'euros de monnaie internationale dans le domaine commercial.

**Mairead McGuinness (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, comme d'autres ici, j'étais à Genève et j'ai été stupéfaite et amusée parfois de la manière dont l'OMC fonctionne. Dans ce cas-ci, elle n'a pas fonctionné.

Pour une fois, la politique agricole commune n'était pas directement dans la ligne de mire et je pense que c'est à saluer. Mais l'agriculture à un niveau plus global était incontestablement encore en première place dans l'agenda. Les négociations ont échoué parce que l'Inde et la Chine étaient soucieuses de protéger leurs agriculteurs des poussées des importations agricoles. Je pense que les mots du commissaire du commerce indien valent la peine d'être répétés. M. Nath a déclaré: «C'est le dernier kilomètre que nous n'avons pas pu courir, pour une question de sécurité des moyens de subsistance.» L'Inde a jugé la protection de sa vaste et relativement pauvre population rurale et agricole vitale, et cru qu'un accord de l'OMC n'était pas dans son meilleur intérêt.

Cela fait maintenant sept ans que ce processus a commencé. M. Mandelson a quitté le navire après quatre années à la barre. Je crois qu'il n'a pas réussi à écouter les préoccupations des agriculteurs, en particulier les agriculteurs de l'Union européenne, et de l'industrie agro-alimentaire, et qu'il a ignoré leur voix en affirmant que le volet de l'agenda consacré au développement était le plus important. Ses propositions auraient décimé le secteur de l'élevage européen, non pas au bénéfice du monde en développement, mais plutôt à celui des économies émergentes à bas coût ainsi que de leurs grands ranchs et de leurs propriétaires. Comme je l'ai dit, il a à présent quitté le navire mais je me demande s'il a vu les signes avant coureurs. S'il était si préoccupé par l'agenda du développement, pourquoi n'est-il pas resté pour achever le travail?

La sécurité alimentaire est à présent une priorité politique. Nous assistons à de grandes fluctuations dans le prix des produits de base. Je crois comprendre que le marché des céréales s'est effondré aujourd'hui. Nous devons nous demander si c'est le meilleur moyen de garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires de tous les consommateurs à des prix raisonnables. Plus important encore, nous devrions examiner notre politique de développement, où nous n'avons pas réussi à investir dans l'agriculture dans les pays en développement. Concluons un accord, mais un accord qui soit juste et équilibré.

**Kader Arif (PSE).** - Madame la Présidente, chers collègues, depuis 2001, les pays en développement négocient à l'OMC un cycle annoncé comme devant être celui du développement. Affrontant aujourd'hui une crise alimentaire brutale et dévastatrice, alertant le monde de l'urgence de trouver une solution globale et équilibrée à long terme, ces pays attendent de nous des réponses claires pour garantir leur sécurité alimentaire.

Je tenais à réaffirmer que, si le cycle devait rester celui de l'accès au marché à tout prix, nous n'atteindrions pas notre objectif. De surcroît, nous savons que, plus la conclusion d'un accord en faveur du développement sera repoussée, plus la perspective d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement s'éloignera et nous sommes malheureusement déjà bien en retard.

Face à cette situation de crise, nous demandons que soit trouvée au plus vite une solution politique au mécanisme de sauvegarde spécial, afin de produire un outil efficace de protection des petits agriculteurs dans les pays pauvres. C'est une étape indispensable avant de poursuivre des négociations sur les autres aspects, et j'espère que la récente reprise des discussions sur l'agriculture et les NAMA permettra une avancée en ce sens.

Je souhaiterais, pour finir, évoquer les amendements déposés au texte de la résolution commune. Le groupe PSE appellera bien entendu à voter en faveur de l'amendement 2, qui est absolument essentiel pour accroître enfin les droits du Parlement en matière de commerce international.

Nous soutiendrons également les amendements déposés par le groupe des Verts, mais nous ne pouvons accepter celui du PPE, car nous estimons qu'il n'est pas opportun, dans cette résolution qui porte sur les négociations multilatérales, d'appeler à la conclusion de nouveaux accords bilatéraux régionaux dont on sait qu'ils sont le plus souvent négociés au détriment des plus faibles.

**Jorgo Chatzimarkakis (ALDE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, une fois de plus – encore – un cycle de Doha a échoué. L'OMC serait-elle à présent simplement en train d'ennuyer le monde? Certainement pas! Nous étions vraiment proches d'un accord. Il ne restait plus grand chose à faire, mais, au dernier moment, l'Inde et la Chine, et c'est ironique, ont fait échouer les négociations. Il est donc très clair que ces dernières n'ont pas échoué pour des raisons techniques, mais que cet échec était de nature politique,

puisqu'il montre que le nouveau centre du pouvoir du commerce mondial est en Asie et plus tellement en Europe.

Le rôle de la Chine est considérable, puisqu'elle était jusqu'ici résolument en faveur du libre échange, mais qu'elle a, semble-t-il, subitement changé d'avis.

Je voudrais néanmoins féliciter sincèrement la Commission – vous, Madame la Commissaire, ainsi que le commissaire Mandelson - pour le rôle positif joué par l'UE. Contrairement à ce qui s'était produit à Hong Kong, nous nous sommes impliqués dans les négociations, nous avons été proactifs et nous étions disposés à faire des compromis. Il est cependant dommage que M. Mandelson nous quitte à ce stade; cela signifie que nous devons changer de chevaux en cours de route. C'était un bon négociateur. Il nous enquiquinait beaucoup au Parlement, et il laisse à Lady Ashton un grand vide à combler. Bonne chance!

**Nils Lundgren (IND/DEM).** - (SV) Madame la Présidente, je suis un loyal eurosceptique, mais il y a deux domaines où l'UE doit jouer un rôle international central – la politique commerciale et la politique environnementale. Nous parlons ici de la politique commerciale.

Le libre échange mondial est la clé de la prospérité économique pour tous les pays du monde, en particulier les plus pauvres. Le revers lors du cycle de Doha cet été est donc très grave et c'est à présent à l'UE, la plus grande organisation commerciale du monde, de prendre une nouvelle initiative. Il est dès lors extrêmement malheureux que M. Mandelson, notre membre de la Commission le plus compétent, quitte son poste de commissaire chargé de la politique commerciale de l'UE. Dans le même temps, l'économie mondiale est menacée par une crise financière dévastatrice.

Dans ces circonstances, le gouvernement britannique propose une remplaçante qui n'est clairement pas à la hauteur de la tâche. Il incombe à présent au Parlement européen de faire en sorte que nous ayons un commissaire au commerce fort et compétent à ce dangereux stade de l'histoire. Assumons cette responsabilité!

**Robert Sturdy (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord aborder avec la commissaire le problème de la situation à la suite de la démission de M. Mandelson. Je pense qu'il a manqué à ses obligations envers l'UE en quittant son poste. Nous sommes dans une situation grave. Vous venez vous-même de dire qu'il y avait une réelle possibilité que le cycle de Doha redémarre. Sans M. Mandelson à la barre – et je l'ai critiqué en de nombreuses occasions, mais au moins, il avait l'intellect et la connaissance, en tant qu'ancien ministre du commerce, pour pouvoir poursuivre la bataille – j'ai le sentiment que nous sommes dans une situation désespérée.

Allez-vous par exemple, Madame la Commissaire, mettre un point final à l'accord sur les APE la semaine prochaine? Avec tout le respect que je vous dois, quelle connaissance avez-vous des APE? Vous n'avez pas participé aux négociations ni à la création des APE. Il est certain que je ne me suis jamais adressé à vous quand je rédigeais le rapport sur ce sujet.

Et la Commission va-t-elle garantir à cette Assemblée aujourd'hui que nous aurons une véritable audition quand la baronne Ashton se présentera devant la commission du commerce international? Parce que si vous essayez de la faire adopter un jour où personne n'est présent, si vous essayez de la faire adopter la semaine prochaine ou, par exemple, un lundi, qui est un jour très difficile pour les députés, alors prenez garde à la colère de cette Assemblée! Souvenez-vous de ce qui est arrivé à la commission Santer! Je crois qu'on devrait lui accorder une véritable audition, digne de ce nom, et, comme beaucoup l'ont dit, il est vital que nous ayons un bon commissaire à la barre.

À cet égard, je me demande, Madame la Commissaire, si vous et moi écoutons le même genre de discussions. Vous avez dit que la loi agricole américaine était en train d'être remaniée. Je pense que vous plaisantez. M. Obama a déclaré hier à peine qu'il allait continuer à être plus protectionniste que jamais, et c'est aussi ce qu'a déclaré le candidat républicain. Vous allez assister à un protectionnisme massif de la part des États-Unis. Je vous laisse avec une pensée: quelqu'un a dit qu'il y avait une crise alimentaire. Permettez-moi d'être absolument clair vis-à-vis de cette Assemblée: il n'y a pas de crise alimentaire. Le blé est à présent à 40 euro de moins la tonne que le coût de production.

Madame la Présidente, un point d'ordre, très rapidement. Y a t il un cirque à l'extérieur de ce Parlement? Cela n'a rien à voir avec la discussion d'aujourd'hui. Y a t il un cirque? Y a t il un restaurant? Y a t il un club? Il faut se battre pour se frayer un chemin. Je pense que vous devriez transmettre cela à la conférence des présidents et mettre fin à l'espèce de cirque qui a lieu à l'extérieur de ce Parlement en ce moment.

**La Présidente.** – Je prends acte de vos commentaires, M. Sturdy.

**Harlem Désir (PSE).** - Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, qu'est-ce qui est en jeu maintenant dans le cadre de ces négociations au sein de l'OMC? Je ne crois pas que ce soit le sort, aussi nobles soient ces personnalités, de M. Mandelson ou de la Baroness Ashton. Je ne suis même pas certain que l'essentiel se trouve dans la question des tarifs industriels, des tarifs agricoles, de l'accès au marché. Évidemment, nous souhaitons tous que l'accord soit bon, soit équilibré pour l'Europe, mais je crois qu'il y a deux enjeux principaux.

Le premier, c'est la préservation d'un cadre multilatéral pour les échanges commerciaux. Et nous voyons à quel point l'absence d'un tel cadre dans un autre domaine de la mondialisation, celui des marchés financiers, coûte cher en risques pour l'économie, pour les peuples et pour nos sociétés. Et c'est cela qui est en jeu, car si ces six années de négociations aboutissent à un échec, nous savons que ce sont les accords bilatéraux qui viendront se substituer progressivement au cadre de l'OMC. C'est un cadre imparfait. Nous voulons réformer l'OMC – nous le disons dans notre projet de résolution –, nous voulons ajouter une meilleure prise en compte d'autres dimensions qui sont liées au commerce, notamment les dimensions environnementales, pour traiter des impacts sur le changement climatique, et les normes sociales. C'est absolument fondamental. Néanmoins, ce n'est pas en dissolvant le cadre multilatéral, mais bien en le renforçant, que l'on réussira à mieux organiser cet aspect de la mondialisation.

Le deuxième enjeu – que je ne développerai pas parce que cela a été fait par mon collègue Kader Arif – est le cycle du rééquilibrage des règles qui avaient été fixées au moment de l'Uruguay Round, à la création de l'OMC, pour mieux prendre en compte les différences de niveaux de développement, la situation des pays les moins avancés, la situation des pays en développement. Vous l'avez rappelé aussi, Madame le Commissaire, avec la demande d'une initiative du type *«Everything but arms»*, avec une clause de sauvegarde pour les produits sensibles, etc. Il faut donc, à cet égard, mettre en place des règles qui ne doivent pas être celles d'un libre-échange sans prise en compte des situations. C'est du juste échange, c'est du juste commerce, pour que, précisément, il n'y ait pas que la loi de la jungle.

Voilà, je crois, les deux enjeux principaux sur lesquels doivent se concentrer les négociateurs européens. C'est normal qu'ils aient le regard rivé sur les autres compteurs, ceux de l'agriculture, ceux des services – mais en ne mettant pas en cause le droit à régulation des services publics pour les pays en développement –, ceux des tarifs industriels – mais en ne faisant rien qui soit au détriment de la réussite d'un accord de ce cycle du développement.

**Daniel Varela Suanzes-Carpegna (PPE-DE).** – (ES) Madame la Présidente, nous aurions voulu voir M. Mandelson à sa place ici ce soir, plutôt que de l'avoir abandonné, ce qui semble avoir été le coup de grâce de l'Union européenne au cycle de Doha.

La crise financière mondiale ne présage pas un avenir prometteur pour Doha. Cet échec est, à son tour, en train d'aggraver la situation économique mondiale, et les pays moins développés en payeront le prix le plus élevé. L'OMC est nécessaire; la réglementation du commerce international est essentielle. La réglementation est maintenant un atout clé de la mondialisation, comme nous pouvons le constater. Il est donc nécessaire que nous parvenions à un accord dans le cycle de Doha.

Nous allons devoir réfléchir à la manière d'améliorer le mode de fonctionnement de l'OMC et sa légitimité, et le rôle des pays «émergents» dans ce cycle, qui choisissent d'être des pays en développement ou des pays développés comme ça les arrange. Comme le dit la résolution, le dialogue ne devrait pas être uniquement nord-sud, mais aussi sud-sud.

L'Union européenne a pris des mesures très significatives au cours de ces négociations, plus que d'autres. Nous avons également pris des mesures, avec des initiatives telles que *Tout sauf les armes*. D'autres doivent aussi prendre cette voie et, en attendant, concluons les accords d'associations en suspens, comme avec le Mercosur, qui sont essentiels dans ce nouveau contexte.

**Carlos Carnero González (PSE).** – (ES) Madame la Présidente, le débat d'aujourd'hui révèle indéniablement quelques points d'accord majeurs. L'un d'eux est que, en réponse à la crise que nous traversons, ce dont nous avons besoin, c'est de davantage de réglementation et de réglementation multilatérale.

Si l'on examine plus particulièrement la finance, il n'est vraiment pas souhaitable que le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale joue un rôle majeur, même pour nos pires ennemis. Ils n'émettent que des prédictions catastrophiques et montrent qu'ils ont de moins en moins leur mots à dire dans ce qui se passe, et que leur influence et leur poids sont, en pratique, imprévisibles.

Cela étant, comme nous avons un instrument tel que l'Organisation mondiale du commerce, ce que nous devons faire, c'est l'utiliser. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de réglementation, mais aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin d'une économie réelle, par opposition à une économie financière spéculative. Le commerce de biens et de services constitue l'économie réelle, et la croissance économique pour l'emploi est basée sur l'économie réelle.

Je ne partage dès lors pas l'avis selon lequel la crise signifie qu'il va être plus difficile de conclure le cycle de Doha, au contraire: tout gouvernement responsable devrait faire un réel effort en vue de conclure ce cycle, qu'il soit du nord ou du sud, qu'il s'agisse d'un pays sous-développé ou d'un pays développé.

Je pense que nous avons un marché mondial et que nous avons besoin de mains visibles. Dans ce cas-ci, nous avons besoin des mains de l'Organisation mondiale du commerce. Nous allons devoir améliorer la manière dont elle fonctionne, nous allons avoir besoin davantage d'un modèle de développement et moins d'un modèle de libre échange, c'est certain, et nous allons, bien sûr, avoir besoin d'une nouvelle volonté politique. Je suppose que l'Union, avec la nouvelle commissaire, continuera à avoir cette volonté.

**Béla Glattfelder (PPE-DE).** - (*HU*) M. Mandelson quitte le navire en détresse et abandonne son poste de capitaine. Il quitte un navire qu'il a lui-même dirigé vers un iceberg. C'était une erreur de faire des concessions aussi extravagantes, en particulier dans le domaine agricole, au tout début des négociations. Cela n'a pas encouragé nos partenaires commerciaux à faire eux-mêmes des concessions. Nous sommes devenus la risée du monde car, pendant que nous laissons tomber la politique agricole commune, les autres partenaires de négociations protègent leur propre politique agricole et renforcent la position de l'agriculture aux États-Unis.

On ne peut pas reprendre les négociations de l'OMC là où on les a laissées. On ne peut poursuivre ces négociations que si elles couvrent aussi des questions environnementales. Autrement, une plus grande libéralisation du commerce mondial mènera à une dévastation encore plus offensive de l'environnement et à l'accélération du changement climatique. Est-il bon, alors que nous nous trouvons subitement au beau milieu d'une crise financière et alimentaire, de sacrifier la sécurité alimentaire de l'Europe et son agriculture juste pour que nos banques en faillite puissent mieux exporter leurs services mal gérés?

**Czesław Adam Siekierski (PPE-DE).** – (*PL*) Madame la Présidente, l'Union européenne a apporté des changements considérables à la politique agricole commune. Cette réforme a eu pour effet de restreindre la production agricole. Cela est particulièrement visible sur le marché du sucre, mais pas seulement. Nous avons diminué le niveau d'aide destinée à nos agriculteurs. Dans quelle mesure cela a-t-il eu pour effet d'accroître la valeur ajoutée, dans quels pays et vis-à-vis de quels groupes sociaux et professionnels?

Je voudrais demander à la commissaire ce que l'Union européenne a reçu en échange. Mon autre question est la suivante: comment les signes d'une crise alimentaire mondiale ont-ils influencé les négociations de l'OMC? La crise financière actuelle, qui va certainement affecter l'état de notre économie, va-t-elle avoir un impact sur les négociations au niveau de l'OMC?

Mariann Fischer Boel, membre de la Commission. – (EN) Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord essayer de décrire notre immense déception après dix jours de négociations intensives à Genève. Nous avions le sentiment d'être si proches d'un accord sur l'agriculture et l'AMNA, sachant très bien qu'au bout du compte ce serait l'engagement unique qui déterminerait si l'Union européenne pourrait juger un paquet acceptable.

En tant que responsable de l'agriculture, je dois dire qu'il était extrêmement encourageant que, pour la toute première fois, l'agriculture européenne ne soit pas tenue responsable de l'échec des discussions. La raison en est que nous avons bel et bien fait nos devoirs dans le secteur agricole en réformant notre politique agricole commune, d'abord avec la grande réforme de 2003, et ensuite avec toutes les réformes après cette période. Nous avons donc pu parvenir à une réduction de 80 % de notre aide intérieure qui fausse les échanges commerciaux, sans endommager notre secteur agricole. Nous avons également eu la possibilité de verrouiller les réformes dans le système commercial multilatéral. Il ne s'agissait pas d'un accord à n'importe quel prix. Il s'agissait d'un accord équilibré dans ces deux domaines. Nous avons pu justifier auprès du Conseil que nous négociions dans le cadre du mandat qui avait été confié aux négociateurs par le Conseil. Pour l'agriculture, ce mandat était simplement de ne pas nous imposer de nouvelle réforme dans le secteur agricole.

Je suis d'accord avec ceux d'entre vous qui ont dit que le système multilatéral était important et nécessaire, parce que ce n'est qu'au sein du système multilatéral que nous pouvons discipliner, par exemple, l'aide intérieure qui fausse les échanges commerciaux et toute autre préoccupation non commerciale. Cela n'est pas possible dans les négociations bilatérales, et nous devons donc rester fidèles aux valeurs du système multilatéral.

Je dois également dire qu'au cours de ces négociations, nous n'avons jamais ciblé le marché des pays en développement. Au contraire, et c'est pourquoi le MSS était tellement important, comme je l'ai dit dans ma première intervention, pour protéger des produits spéciaux dans les pays en développement. Je voudrais ajouter que nous avons introduit l'accord «Tout sauf les armes» en 2002, ce qui signifie que l'Union européenne est aujourd'hui, et de loin, le plus grand importateur de produits agricoles de base dans le monde. Nous sommes plus grands que le Canada, les États-Unis, l'Australie et le Japon réunis. Nous avons donc véritablement ouvert nos marchés dans le secteur agricole à ces pays.

La sécurité alimentaire a également été évoquée ce soir. Nous devons nous rendre compte que la sécurité alimentaire est composée de la production intérieure et des importations. Si nous considérons le secteur agricole de l'Union européenne, nous n'aurions jamais pu être aussi forts que nous le sommes aujourd'hui si nous avions eu un marché agricole fermé. Nous avons aujourd'hui, si je prends le pays de la présidence, 7 milliards d'euros d'excédent commercial de produits agricoles de base. Imaginons que nous ayons fermé nos marchés, nous ne pourrions jamais vendre tous nos produits de qualité sur le marché intérieur, parce que nous serions sanctionnés si nous nous protégions. D'autres feraient la même chose, ce qui nous empêcherait de tirer profit des occasions de marché émergentes et croissantes pour nos produits de qualité. Nous avons donc, bien sûr, besoin d'un accord équilibré.

Les indications géographiques (IG) ont été évoquées, mais je n'ai pas abordé ce point lors de ma première intervention, car mon temps est compté et la présidence veille fermement au respect des temps de parole. Les IG sont cruciales pour l'Union européenne et nous avons indiqué clairement aux autres partenaires de négociations que nous ne pourrions pas signer d'accord si nous n'obtenions pas un résultat positif sur les indications géographiques, parce que cela est très important, en particulier pour les produits méditerranéens de qualité.

Je répondrai brièvement à M<sup>me</sup> McGuinness. Je suis d'accord avec vous: cela fait effectivement des décennies que nous n'accordons pas à l'aide au développement la priorité qui lui est due. Maintenant que nous voyons les prix s'envoler – pas le prix des produits de base, car il est vrai que les prix ont baissé aujourd'hui, mais les prix des graines et des engrais – nous avons proposé notre mécanisme en vue de tenter d'aider les pays les moins développés, les pays les plus pauvres du monde, et de leur donner la possibilité d'acheter des graines et des engrais. Ce mécanisme d'une valeur d'1 milliard d'euros est à présent examiné au Parlement, et j'espère qu'il adoptera une approche positive face à cette possibilité d'aider les pays en développement à nourrir leur population et à éviter la migration des zones rurales vers les villes. Veuillez garder cela à l'esprit. C'est très important.

**La Présidente.** – J'ai reçu six propositions de résolution<sup>(1)</sup> présentées conformément à l'article 103, paragraphe 2, du règlement.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

### Déclarations écrites (article 142)

**Daniel Dăianu (ALDE),** par écrit. – (EN) L'échec du cycle commercial de Doha pourrait être un signe avant-coureur d'événements à venir, à l'heure où la crise financière grandissante exerce une pression énorme sur la capacité des gouvernements à respecter les règles du jeu. Les bienfaits du libre échange ont été salués avec, en toile de fond, des marchés de plus en plus globalisés. Mais le libre échange doit être équitable et complété par un régime international qui aide les pays pauvres à se développer. Les revenus de plus en plus inégaux dans les économies riches et leur crainte du pouvoir croissant de certaines économies émergentes déclenchent des accès de protectionnisme. De même, la lutte pour contrôler les ressources épuisables et obtenir des produits de base à des prix raisonnables accroît la propension à restreindre le commerce dans de nombreux pays.

Il convient ici de mentionner la nature de plus en plus compliquée de la géopolitique. L'UE doit ouvrir la voie en atténuant les retombées des crises actuelles, afin d'empêcher l'effondrement, de facto, du système commercial et financier multilatéral. Il s'agit, entre autre, de réformer les IFI, d'impliquer les puissances émergentes mondiales (BRIC) dans la résolution des problèmes économiques mondiaux, et de réformer l'architecture internationale qui réglemente le flux de la finance. À la fin du XIX e siècle, un système international

<sup>(1)</sup> Voir procès-verbal.

qui favorisait la libre circulation des biens et des capitaux s'est effondré et a été suivi d'une guerre dévastatrice en Europe. Nous devrions nous en souvenir.

# 23. Accord CE/Ukraine concernant le maintien des engagements relatifs au commerce des services contenus dans l'accord de partenariat et de coopération (débat)

**La Présidente.** – L'ordre du jour appelle le rapport (A6-0337/2008) de Zbigniew Zaleski, au nom de la commission du commerce international, sur une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et l'Ukraine concernant le maintien des engagements relatifs au commerce des services contenus dans l'accord de partenariat et de coopération (COM(2008)0220 – C6-0202/2008 – 2008/0087(CNS)).

**Zbigniew Zaleski**, *rapporteur*. – (EN) Madame la Présidente, ce rapport clôt un chapitre de nos politiques UE-Ukraine. En commençant avec les accords commerciaux et de service, je vais vous donner une idée assez large de la future coopération dans le cadre de l'OMC et, ensuite, dans le cadre de la zone de libre échange améliorée, une fois que celle-ci sera créée.

Le rapport, qui ne contient pas beaucoup de déclarations, est un pas important vers la réglementation et la facilitation de notre coopération avec notre importante voisine, l'Ukraine. Nous sommes cohérents et transparents dans nos intentions et nos actes. Ils laissent présumer que, si les conditions économiques s'améliorent, alors les gens pourraient investir davantage d'énergie pour résoudre d'autres problèmes auxquels ils sont confrontés – politiques, sociaux et autres, même si tous ceux-ci sont interconnectés. Aujourd'hui, alors que la substance même de l'Ukraine tremble – il y a une minute, j'ai lu un message selon lequel M. Iouchtchenko avait dissout le parlement – notre assistance peut être cruciale, mais une coopération uniquement limitée à l'économie ne suffira pas. Il nous faut un projet plus vaste, une stratégie détaillée, composée de divers aspects.

Le cadre de notre politique de voisinage nous donne la possibilité de mettre en place une stratégie similaire à celle de l'Union pour la Méditerranée. Il y a un rapport de M<sup>me</sup> Napoletano qui bénéficie du soutien important de l'actuelle présidence. Il serait souhaitable que la présidence française fasse preuve de davantage de courage en défendant la proposition auprès d'un groupe de députés suffisant pour créer EURO-NEST, une assemblée officielle rassemblant le Parlement européen et des parlements de nos voisins de l'est. Nous ne devrions pas seulement nous limiter aux nations qui entourent le bassin méditerranéen, mais nous devrions avoir une conception équilibrée de notre politique de voisinage. Nous ne devrions pas laisser de maillons faibles dans la chaîne de pays qui entoure les frontières de notre Union.

En prenant l'exemple de Barcelone comme candidat potentiel pour être le siège ou, en réalité, la capitale de l'Union de la Méditerranée, je propose pour la future union avec nos voisins de l'est – quelque chose comme l'Union de la mer Noire – que la ville de Lublin, dans l'est de la Pologne, soit le lieu de l'administration d'un tel organe. Historiquement, Lublin s'avère être la ville d'une importante union internationale qui a précédé celle que nous sommes actuellement en train de bâtir ou, du moins, d'essayer de bâtir.

En conclusion, ma position et ma proposition sont les suivantes: je voudrais mobiliser cette Assemblée, la Commission et le Conseil, afin qu'ils soient plus actifs dans notre dimension orientale. Pourquoi? La réponse est simple: si nous croyons que nos valeurs européennes peuvent améliorer la condition humaine sur Terre, nous ne pouvons pas attendre passivement des développements politiques dans ce domaine.

Le cas de la Géorgie est une mise en garde quant à l'avenir de l'Ukraine. Ne nous réveillons pas pour découvrir que nous avons été écartés de la scène politique et économique, qui a été prise d'assaut par un autre acteur, ou même que nous sommes accusés de passivité, de manque de vision politique et d'incapacité à résoudre les conflits dans notre voisinage. Si nous nous en remettons à la stratégie du Kremlin – ce que semblait soutenir le groupe socialiste lors de sa récente visite de délégation à Moscou, dirigée par M. Schulz – alors nous serons perdants en tant qu'acteurs de la scène internationale. Nos concitoyens européens seront les victimes des prix de l'énergie, des tensions et de l'insécurité.

Pour conclure, même si l'Ukraine n'est pas aussi efficace en matière de démocratisation que nous pourrions l'espérer, nous ne devrions pas diminuer nos efforts en vue de créer une coopération renforcée avec sa population, dont les ambitions européennes sont cruciales, pas seulement pour elle-même, mais peut-être davantage encore pour nous, les citoyens de l'Europe.

**Meglena Kuneva**, *membre de la Commission*. – (EN) Madame la Présidente, je voudrais remercier le Parlement européen pour avoir rapidement donné son avis et adopté ce rapport positif, car il est important que cet accord soit formalisé aussi vite que possible après l'adhésion de l'Ukraine à l'OMC, afin d'éviter tout vide juridique.

À la suite de l'adhésion de l'Ukraine à l'OMC, cet accord préserve deux engagements très importants qui aident nos opérateurs maritimes internationaux dans leurs activités en Ukraine.

La première disposition garantit un traitement national aux ressortissants et entreprises de la Communauté qui fournissent des services de transport maritime internationaux lorsqu'ils fournissent des services internationaux fluvio-maritimes sur les voies d'eau intérieures d'Ukraine. La deuxième préserve ce que l'on appelle la clause grecque, qui permet aux ressortissants ou aux compagnies de transport maritime de l'UE et d'Ukraine établis en dehors de l'UE ou d'Ukraine de bénéficier des dispositions relatives aux services maritimes si leurs navires sont enregistrés dans l'UE ou en Ukraine, respectivement.

Ces deux dispositions seront intégrées dans le très ambitieux accord de libre échange que nous sommes actuellement en train de négocier avec l'Ukraine. Cet accord de libre échange est décrit comme un ALE approfondi et complet et il devrait effectivement correspondre à ces qualificatifs.

Nous sommes désireux qu'il en soit ainsi en raison des importants aspects politiques et économiques qui sont en jeu en relation avec l'Ukraine. Le processus dans lequel nous sommes engagés ne concerne pas seulement des flux commerciaux et d'investissements. C'est un signe de l'intégration politique et économique continue de l'Ukraine dans l'économie mondiale, et d'un partenariat approfondi avec l'UE.

L'accord de libre échange est un des éléments centraux de l'accord d'association plus vaste que nous sommes en train de négocier avec l'Ukraine dans le contexte de la politique de voisinage.

Dans la mesure où l'Ukraine peut transposer, mettre en œuvre et exécuter l'acquis communautaire dans certains domaines clés, tel que prévu dans le cadre des négociations de l'accord de libre échange en cours, l'Union européenne devrait être disposée à accroître les avantages du marché intérieur dans ces domaines. C'est particulièrement valable pour les services où une valeur ajoutée accrue est possible pour les deux partenaires. En outre, les engagements de l'Ukraine envers l'OMC dans le domaine des services étant déjà très importants, l'ALE et le processus de rapprochement de l'acquis nous permettront d'abattre les barrières transfrontalières.

Cet accord encouragera l'investissement étranger direct en Ukraine en réduisant la bureaucratie et en apportant la transparence, ainsi qu'en aidant les exportateurs et les prestataires de services des deux camps, en renforçant nos relations et en partageant nos normes. Nous devrions par conséquent assister à une accélération des flux commerciaux et à une augmentation des contacts personnels résultant de la croissance des petites entreprises et des chaînes d'approvisionnement régionales.

Il s'agit bien sûr d'un processus ambitieux et de longue haleine, mais la Commission pense que cet accord établira le cadre et créera les motivations nécessaires à cette convergence.

Mais, comme je l'ai déjà souligné, nous ne devrions pas oublier que ce processus ne concerne pas seulement les occasions économiques. Il s'inscrit dans un test plus vaste de la transformation de l'Ukraine et de son partenariat avec l'Union européenne.

**Zita Pleštinská,** *au nom du groupe PPE-DE.* – (*SK*) Bien que l'actuelle politique intérieure agitée en Ukraine ait affaibli la position de négociation du pays, celle-ci doit être considérée comme faisant partie d'un processus démocratique. L'intégration européenne continue à être la priorité absolue de la politique étrangère ukrainienne. Je salue le rapport de mon collègue, M. Zaleski. Il met en évidence de nombreux éléments clés et souligne les progrès accomplis par l'Ukraine depuis la révolution orange.

Je crois fermement que sans le soutien intensif de l'UE en faveur de l'adhésion de l'Ukraine à l'OMC, elle ne serait probablement pas devenue membre de cette importante organisation en mai 2008. Tout comme dans le cas de l'OMC, l'Ukraine a à présent besoin une fois encore du soutien de l'UE.

Lors de la 11e réunion la commission parlementaire de coopération UE-Ukraine, qui a eu lieu à Kiev et à Krym la semaine dernière, j'ai été encore plus convaincue que l'UE devait être prête à soutenir les efforts de l'Ukraine, tant technologiquement que financièrement. Par ailleurs, l'Ukraine doit mettre en œuvre les réformes nécessaires, en particulier dans son secteur des services, et tenir des négociations ambitieuses avec l'UE.

**Francisco Assis**, au nom du groupe PSE. – (PT) La conclusion de l'accord dont nous discutons représente une excellente occasion de réitérer l'importance des relations qui lient l'UE et l'Ukraine dans de nombreux secteurs.

Ces relations, qui se sont intensifiées, sont fondées sur un héritage de valeurs et de principes communs, et sur un désir répété de renforcer le partenariat et la coopération au niveau institutionnel.

L'Union européenne ne peut que considérer avec admiration les efforts de la population ukrainienne en vue de consolider le système démocratique, l'État de droit et une économie ouverte. Ces efforts ont été réalisés dans des circonstances particulièrement dures, et cela signifie que nous avons une responsabilité encore plus grande envers ce pays et envers nous-mêmes.

Nous sommes tous conscients de la nature particulière de l'Ukraine, qui, en raison de sa situation géographique et de son histoire, présente une réalité nationale complexe, criblée de tensions diverses, et d'une importance exceptionnelle au niveau géopolitique et géoéconomique. C'est pourquoi l'Union européenne doit s'efforcer de favoriser des formes de coopération qui contribuent au développement et à la stabilisation d'un pays aussi important, ce qui s'est, en fait, produit.

Le chemin déjà parcouru et les perspectives exprimées avec bon sens, qui sont basées sur un accord d'association qui sera conclu prochainement et qui inclut la création d'une zone de libre échange, donnent de solides raisons d'être optimiste. Du côté de l'UE, nous avons une obligation de ne pas ignorer les objectifs de renforcement des liens avec l'Europe exprimés par des pans très vastes de la société ukrainienne. Ces objectifs tournent autour d'un désir de l'Ukraine de faire partie d'une communauté de valeurs et du modèle politique et économique organisationnel qui sont au cœur de l'identité de l'Europe.

L'intensification des échanges commerciaux, en particulier dans le secteur des services, a aidé à approfondir les relations économiques et pourrait bien contribuer de manière décisive à la modernisation du pays. L'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation mondiale du commerce, qui méritait le soutien enthousiaste de l'UE, a permis au pays de rejoindre le système multilatéral de commerce mondial, qui, entre autres aspects, permet aussi au pays de se rapprocher de l'Europe. Ce processus de rapprochement doit être intensifié, car, il aura des retombées positives non seulement pour les deux parties directement impliquées, mais aussi pour toute la région.

L'Ukraine fait partie du passé de l'Europe et de son avenir. Toute initiative, aussi petite soit-elle, visant à mettre cela en évidence mérite d'être saluée et soutenue.

**Rebecca Harms,** *au nom du groupe des Verts/ALE.* – (DE) Madame la Présidente, je voudrais commencer le débat par l'autre côté.

Après la visite de la délégation du Parlement européen en Ukraine la semaine dernière, il est très important de souligner que la prochaine étape de l'Ukraine vers l'Occident, la voie vers la démocratie et même vers l'intégration dans l'Union européenne, ne sera pas décidée par ce Parlement seul, mais aussi, dans une très large mesure, par l'Ukraine elle-même. Être constamment confronté à de nouvelles crises politiques lors des visites annuelles régulières, discuter année après année de la question de savoir s'il va, une fois encore, y avoir de nouvelles élections, n'est pas le genre d'événement qui va favoriser cette intégration.

Les membres de la délégation européenne en Ukraine ont indiqué clairement lors de leur visite que la rivalité entre les partisans des blocs politiques ne devait pas être autorisée à dominer l'agenda politique, mais qu'ils devaient parvenir à un accord au sujet des mesures qu'ils voulaient prendre afin de stabiliser le pays.

Il n'y a encore presque aucune sélection de programmes politique et presque aucun contenus parmi lesquels choisir. C'est très alarmant, car de nombreux citoyens ukrainiens, qui ont vraiment lutté dur pour parvenir à un processus démocratique, évitent à présent la politique ukrainienne en frémissant. Des vagues de mécontentement de cette envergure doivent être abordées lors de chaque visite et de chaque réunion avec les représentants de tous les blocs et tous les partis ukrainiens.

Andrzej Tomasz Zapałowski, au nom du groupe UEN. – (PL) Madame la Présidente, les relations commerciales entre les pays de l'UE et l'Ukraine sont d'une importance très considérable en raison des potentiels démographiques des deux partenaires. Le développement de ces relations est d'autant plus important que ces contacts commerciaux contribueront à encourager les efforts pro-européens de la population ukrainienne. Il reste de nombreux problèmes non résolus dans nos relations bilatérales. L'un d'eux est la question de la prise de contrôle illégale d'entreprises par des partenaires ukrainiens. Les relations incertaines qui prédominent dans l'administration ukrainienne de la justice signifient que cela peut prendre de nombreuses années pour

récupérer son bien. L'instabilité politique de notre partenaire a aussi un effet néfaste sur notre coopération en pleine expansion. L'avenir promet d'être encore plus imprévisible.

Nous espérons que les autorités ukrainiennes feront tout ce qu'elles peuvent pour veiller à ce que l'Union européenne borde une Ukraine qui possèdent toutes les garanties juridiques et politiques pour le développement d'entreprises et d'une coopération économique, en particulier dans le secteur des services.

**Sylwester Chruszcz (NI).** – (*PL*) Madame la Présidente, les relations politiques et économiques avec l'Ukraine sont d'une grande importance pour nous. Chaque année, nous assistons à une augmentation des investissements en Ukraine, et cela inclut une dimension européenne. Ces investissements ont un effet bénéfique dans de nombreux secteurs – y compris sur les consommateurs en Ukraine – en augmentant les niveaux de consommation. La participation de banques étrangères au secteur bancaire ukrainien a déjà atteint 35 %. Le secteur des services est d'une importance fondamentale et vitale pour l'économie ukrainienne. Il a besoin de davantage de réformes et d'investissements s'il veut atteindre le niveau de développement de ce secteur dans les pays de l'UE. La même chose est vraie d'autres domaines de l'économie ukrainienne, dont le secteur des soins de santé et du tourisme.

Nous devons développer et renforcer les relations économiques entre l'Ukraine et l'Union européenne. Nous devons garder à l'esprit que l'Ukraine est un important pays de transit pour nous sur le plan de la sécurité énergétique en Europe. Nous apprécions également les efforts accomplis par l'Ukraine, y compris les efforts législatifs, liés à l'expansion du dialogue économique avec l'Europe et à la qualité de membre de l'OMC récemment obtenue.

**Zdzisław Zbigniew Podkański (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, le projet de résolution législative dont nous débattons a le soutien total de mon groupe politique, le groupe de l'Union pour l'Europe des Nations. L'Ukraine est un partenaire intéressant, en particulier dans le domaine du commerce, de la prestation de services et de l'investissement. Une bonne coopération entre l'Union européenne et l'Ukraine est très importante, surtout pour les pays voisins. Un de ces pays est la Pologne, qui est liée à l'Ukraine par de nombreuses expériences qui vont au-delà de la sphère économique.

L'Ukraine a un potentiel énorme de développement du tourisme et des loisirs. C'est un pays de riches traditions culturelles. Pour que l'Ukraine se développe correctement, elle a besoin de nouvelles technologies, d'investissements et d'une expansion du système bancaire et de la communication sociale. L'Union européenne peut aider l'Ukraine à cet égard. L'Ukraine est aussi un important marché de ventes pour les produits européens. C'est quelque chose que nous devrions également garder à l'esprit lorsque nous préciserons nos tâches et nos instructions d'action dans le cadre de notre future coopération.

#### PRÉSIDENCE DE M. BIELAN

Vice-président

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE). – (PL) Monsieur le Président, un accord avec l'Ukraine est un événement important qui a pour effet de rationaliser les relations entre nos deux camps. C'est un bon point de départ sur la voie de la préparation d'un accord d'association entre l'UE et l'Ukraine. Cet accord crée surtout une occasion de développer les échanges commerciaux entre nous et d'accroître les investissements dans un système à double sens. Un domaine excessivement important de notre coopération est le transfert de savoir-faire dans le domaine des normes, de la qualité et de la convergence de notre héritage juridique et institutionnel. Les échanges de jeunes – en particulier d'étudiants – contribueront à favoriser la mise en œuvre de ces tâches, ainsi que le développement de la coopération scientifique, culturelle et touristique.

**Zbigniew Krzysztof Kuźmiuk (UEN).** – (*PL*) Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention, dans le cadre de ce débat, sur trois questions qui sont, je pense, importantes. Premièrement, l'Ukraine est un partenaire clé de l'Union européenne dans la démarche visant à diversifier les approvisionnements en pétrole et en gaz. Un accord avec l'Ukraine offrira à l'Europe l'occasion de sécuriser des approvisionnements de ces énergies de la région de la mer Noire et du Caucase.

Deuxièmement, l'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation mondiale du commerce en mai de cette année a créé des conditions favorables supplémentaires pour le développement de relations économiques avec ce pays, en particulier dans le domaine de la prestation de services.

Troisièmement et pour conclure, en raison du mauvais entretien des infrastructures, l'Ukraine a besoin d'une importante aide financière de l'Union européenne, provenant non seulement du budget de l'UE, mais aussi

et surtout de la Banque européenne d'investissement et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

**Meglena Kuneva,** *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, je remercie une fois encore le Parlement, au nom de la Commission, pour ces commentaires, son avis positif et l'adoption rapide de ce rapport.

À court terme, cela aidera les deux partenaires à préserver d'importants intérêts économiques, avec le moins de vide juridique possible, à la suite de l'entrée de l'Ukraine dans l'Organisation mondiale du Commerce.

À moyen et long terme, ce n'est qu'un élément du processus plus vaste et très ambitieux d'intégration économique dans lequel nous sommes engagés dans le cadre de notre accord d'association avec l'Ukraine.

**Zbigniew Zaleski,** *rapporteur.* – (EN) Madame la Commissaire, l'accord sur les services maritimes ne peut pas être surestimé. Nous savons tous à quel point la route de la mer Noire et le transit terrestre par l'Ukraine pourraient être importants pour l'Europe – pour nous tous – mais, sans notre aide, l'avenir de cette région est incertain. Je vais à présent m'exprimer en polonais.

(*PL*) Mes collègues ont fait allusion à la nécessité d'une étroite coopération et ont souligné le fait que l'Ukraine appartient évidemment à l'Europe. Ils ont poursuivi en parlant des investissements, du tourisme et des entreprises. Bien sûr, cela dépend beaucoup de l'Ukraine elle-même. C'est évident. Peut-être surtout maintenant, aujourd'hui, et demain, dans les semaines à venir, la population ukrainienne polarisée a besoin d'aide sur le front économique, politique, scientifique et social. Arrêtons de critiquer autant, prenons plutôt des mesures sensées et constructives. C'est dans l'intérêt des deux camps: l'Ukraine et l'UE. Je vous remercie tous beaucoup pour ce débat et je voudrais vous demander d'apporter un solide soutien à ce rapport.

Le Président. - Le débat et clos.

Le vote aura lieu demain.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Bernard Wojciechowski (IND/DEM),** *par écrit.* – (*EN*) Le secteur des services est essentiel pour les économies de l'UE et de l'Ukraine. L'Ukraine semble être contrainte de réformer son secteur de l'énergie afin de maximiser sa production et d'améliorer ses normes de qualité et de sécurité. La difficile période de transition à court terme devrait dès lors aboutir à un marché des services modernisé et plus transparent. Par ailleurs, nous ne devrions pas oublier la lutte contre la corruption, qui est particulièrement endémique en Ukraine.

L'Union européenne doit être prête à soutenir les efforts de l'Ukraine, mais l'Ukraine doit aussi faire sa part de réformes intérieures. Il y a une série de questions sur lesquelles nous, représentants de l'Union européenne, devrions nous pencher: (1) renforcer la sécurité énergétique de l'Ukraine et des États membres de l'UE; (2) garantir un niveau plus élevé d'efficacité énergétique; (3) reconstruire et moderniser le secteur de l'énergie thermique et réduire son impact négatif sur l'environnement; (4) accroître la réglementation des capacités de génération; et (5) garantir un niveau plus élevé de consommation d'énergie renouvelable, tout cela sur un marché énergétique ouvert et transparent. Nous ne pouvons pas supporter davantage de monopoles dans des secteurs aussi cruciaux.

# 24. Faire face aux problèmes de rareté de la ressource en eau et de sécheresse dans l'Union européenne (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le rapport (A6-0362/2008) de Richard Seeber, au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, sur le thème «Faire face aux problèmes de rareté de la ressource en eau et de sécheresse dans l'Union européenne» (2008/2074(INI)).

**Richard Seeber,** *rapporteur.* – (*DE*) Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier les rapporteurs fictifs et la Commission pour leur excellente coopération sur la préparation de ce rapport.

Nous savons tous que l'eau est la base de toute vie. Cette base n'est toutefois pas disponible à l'infini. Dans le futur, jusqu'à trois milliards de personnes seront touchées par le manque d'eau. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, en 2007 déjà un tiers des Européens vivaient dans des régions dans lesquelles les ressources en eau étaient limitées. Ce problème touche particulièrement des pays comme Chypre, la Bulgarie, la Belgique, la Hongrie, Malte, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne et, malheureusement, beaucoup

d'autres. Cela signifie que l'on utilise trop d'eau. Bien sûr, le changement climatique exacerbe aussi le problème. Les épisodes de sécheresse sont dès lors devenus plus fréquents ces 30 dernières années, ayant jusqu'à présent coûté plus de 100 milliards d'euros. L'économie européenne a subi des pertes d'environ 8,7 milliards d'euros lors de la sécheresse de 2003. Ces situations climatiques extrêmes ont non seulement des effets économiques, mais aussi des effets sociaux et humains. Outre les troubles généraux de la santé humaine, environ 35 000 personnes en Europe sont décédées à la suite de la canicule de 2003.

Nous remarquons également que les habitudes d'utilisation de l'eau varient grandement au sein de l'Europe. La consommation moyenne au sein de l'UE fluctue entre 100 and 400 litres, alors qu'en fait, 80 litres par personne par jour devraient suffire pour un mode de vie européen. Cela est dû à l'inefficience imputable aux technologies obsolètes, ainsi qu'au gaspillage de l'eau. Par exemple, sur les réseaux de distribution français, 30 % de l'eau disparaît purement et simplement. Pour nous, cela signifie qu'il existe un potentiel énorme d'économie d'eau ici en Europe.

Il est grand temps que la Communauté agisse également. La Commission s'est déjà penchée sur le sujet de l'eau dans plusieurs directives, comme celles sur l'eau de baignade, l'eau potable, les inondations, les normes de qualité environnementales pour l'eau, etc. Le tournant a jusqu'à présent sans aucun doute été la directive-cadre sur l'eau, en 2000, avec ses étapes de mise en œuvre. Il est maintenant particulièrement important que la Commission veille à ce que les États membres s'acquittent de leurs obligations en vertu de cette législation.

Le changement des conditions environnementales et climatiques cadres, l'utilisation accrue d'eau par les entreprises, l'agriculture et les ménages et, bien sûr, la modification des habitudes de consommation ont exacerbé la pénurie d'eau. Malheureusement, nous assistons de plus en plus souvent à des situations climatiques extrêmes. D'une part, il y a de fortes chutes de pluie accompagnées d'inondations, tandis que, de l'autre, les périodes de sécheresse qui dévastent des zones entières de l'Europe se font plus fréquentes.

La communication que la Commission nous présente aujourd'hui représente un pas important dans la bonne direction, mais des mesures d'amélioration essentielles sont impératives. Premièrement, la pénurie d'eau et la sécheresse doivent être considérées comme un phénomène mondial. Ici en Europe, nous ne devons pas nous concentrer uniquement sur nos propres problèmes – n'oublions pas le grand nombre de migrants qui arrivent en Europe, très souvent à cause de sécheresses.

Deuxièmement, les États membres doivent travailler ensemble à travers les frontières pour lutter contre la rareté de la ressource en eau et la sécheresse. Les plans de gestion de la directive-cadre sur l'eau doivent être complétés compte tenu de la sécheresse et de la rareté de l'eau. La solidarité mutuelle entre les États membres à l'égard de leurs ressources en eau ne signifie toutefois pas que leur souveraineté en matière de prise de décisions concernant leurs ressources en eau doive être abolie. Selon moi, transporter de l'eau sur de longues distances n'est pas la solution au problème non plus.

Troisièmement, le document de la Commission ne contient pas de délai spécifique ou d'objectifs vérifiables. Sans cela, cette stratégie ne peut être mise en œuvre.

Quatrièmement, l'Europe devrait réellement essayer de devenir un leader mondial dans le domaine des technologies d'économie d'eau. Cela nécessite de prendre en charge le côté humain du problème et, bien sûr, également les besoins économiques du moment.

En résumé, je crois que le document qui nous est présenté apporte des améliorations significatives au document de la Commission.

**Vladimír Špidla,** *membre de la Commission.* – (*CS*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la rareté de la ressource en eau et la sécheresse représentent un problème mondial majeur et il est clair que le changement climatique va aggraver la situation et entraîner une grave pénurie d'eau. Cette tendance a été confirmée par un autre rapport sur l'impact du changement climatique en Europe, préparé par l'Agence européenne pour l'environnement la semaine dernière.

La fréquence et l'intensité des sécheresses dans l'Union européenne ont augmenté de manière spectaculaire au cours des 30 dernières années, et plus de 100 millions de personnes et près d'un tiers de l'UE ont été touchés en 2003. Depuis que la Commission a présenté sa communication sur la rareté de la ressource en eau et sur les sécheresses, nous avons constaté des signes supplémentaires de cette tendance. Chypre traverse sa pire sécheresse depuis 1900. Les approvisionnements en eau à des fins d'irrigation ont été suspendus au cours de l'été et les agriculteurs ont, en conséquence, subi des pertes s'élevant à 80 % des récoltes. Dans

certaines zones, les récoltes de céréales ont été entièrement détruites. Les pertes estimées dépassaient 1,5 % du PIB chypriote. Cela n'était pas un cas isolé: 2008 est la troisième année de sécheresse consécutive à Chypre.

C'est dès lors le bon moment pour que le Parlement débatte de ce rapport sur la rareté de la ressource en eau et les sécheresses. Je suis heureux que le Parlement européen ait profité de cette occasion pour indiquer clairement qu'il est important de s'attaquer à ce problème.

Le réchauffement climatique, la croissance démographique et l'augmentation de la consommation per capita signifient que la pression sur nos ressources en eau augmente. Par conséquent, les pénuries d'eau ou les sécheresses deviennent de plus en plus probables, et elles ont un effet direct sur la population et sur les secteurs économiques qui dépendent de l'approvisionnement en eau, par exemple l'agriculture, le tourisme, l'industrie, la production d'énergie et les transports. Elles ont également des effets négatifs sur la biodiversité et la qualité de l'eau. Les risques d'incendies de forêts et d'épuisement des terres augmentent. À moins que des mesures urgentes soient prises, des régions entières seront menacées de désertification, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne.

Afin d'empêcher cela, notre priorité absolue doit être d'opérer une transition vers des pratiques qui mèneront à une utilisation efficace de l'eau et à des économies dans ce domaine. Dans le même temps, des mesures destinées à économiser l'eau seront adoptées à tous les niveaux. Pour y parvenir, toute la population devra jouer un rôle; l'adoption de mesures gouvernementales ne sera à elle seule pas suffisante.

Le dernier sondage Eurobaromètre, qui a interrogé le public sur son attitude à l'égard du changement climatique, indique que 62 % des Européens considèrent que le changement climatique compte parmi les deux problèmes les plus graves auxquels le monde est aujourd'hui confronté, tandis que 68 % des Européens ont le sentiment que c'est «la pauvreté, le manque de nourriture et d'eau potable» qui est le problème le plus grave. Dans ce contexte, la bonne nouvelle est que les craintes exprimées par le public se reflètent également dans son comportement: 61 % des Européens déclarent qu'ils ont personnellement pris des mesures visant à lutter contre le changement climatique, et plus de la moitié ont réduit leur consommation d'eau à la maison.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis heureux de noter que votre rapport salue la communication de la Commission et soutient le premier groupe d'options politiques proposé en vue d'agir. Je voudrais remercier le rapporteur, M. Seeber, pour son excellent travail sur ce rapport, ainsi que M<sup>me</sup> Herranz García et M<sup>me</sup> García Pérez, de la commission de l'agriculture et de la commission du développement régional, pour leurs apports positifs et constructifs. Le rapport et les conclusions adoptées par le Conseil l'année dernière se rejoignent largement au niveau des mesures à prendre. Il s'agit à présent de transformer ce soutien politique en véritables actions.

**Iratxe García Pérez,** rapporteure pour avis de la commission du développement régional. – (ES) Monsieur le Président, je voudrais commencer par féliciter M. Seeber pour ce rapport et par dire que, à la commission du développement régional, nous sommes conscients que la rareté de la ressource en eau est devenue l'un des défis fondamentaux de la politique de cohésion, puisqu'elle a jusqu'à présent touché 11 % de la population et 17 % du territoire de l'Union européenne.

C'est pour cette raison que cet aspect doit être pris en considération dans la future politique de cohésion, utilisant, pour ce faire, les mesures et instruments budgétaires nécessaires. Nous devons signaler aux autorités régionales et locales la possibilité offerte par les fonds structurels de s'attaquer au défi de l'efficacité de l'eau en termes d'économie et de réutilisation de l'eau.

Nous devons également demander à la Commission de promouvoir la mise en place de l'Observatoire européen de la sécheresse, qui s'attellera à compléter les données nationales, régionales et locales.

Enfin, nous devons reconnaître que la rareté de la ressource en eau et les sécheresses ont des effets directs sur la cohésion sociale, économique et territoriale, puisque l'impact est plus prononcé dans certaines régions, entraînant abandon de terres, feux de forêts et dégradation du sol, et freinant considérablement le développement de ces régions.

Esther Herranz García, rapporteure pour avis de la commission de l'agriculture et du développement rural. – (ES) Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter M. Seeber pour le travail qu'il a effectué, parce que son rapport reprend beaucoup des inquiétudes exprimées au sein de cette Assemblée concernant des problèmes qui sont cruciaux pour toute l'Union européenne: la rareté de la ressource en eau et la sécheresse, qui ne sont à présent plus un problème uniquement pour les pays du sud de l'Europe.

Je suis heureuse que ce projet incorpore certaines des idées exposées dans l'avis pour lequel j'ai été le rapporteur en commission de l'agriculture et du développement rural, en faveur de l'activité agricole, par exemple en soulignant le rôle joué par les agriculteurs dans la gestion durable des ressources disponibles. Il fait également allusion aux sécheresses et à la rareté de la ressource en eau en tant que facteurs à l'origine de la hausse des prix des matières premières, un aspect qu'il est selon moi, dans le climat actuel, très important de souligner, afin que nous gardions à l'esprit non seulement la dimension environnementale de ce problème, mais aussi certaines de ses conséquences économiques les plus importantes.

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a également intégré au rapport l'idée de créer un Observatoire européen de la sécheresse, une chose qui figure également dans l'avis de la commission de l'agriculture et qui, je l'espère, deviendra un jour réalité.

Le texte sur lequel nous allons voter demain ne reprend toutefois pas la proposition de la commission de l'agriculture visant à ce que la Commission envisage de créer un fonds d'adaptation économique contre la sécheresse, qui profiterait à tous les secteurs économiques, dont l'agriculture.

Je voudrais personnellement indiquer clairement que je continuerai à défendre la création de ce fonds, une idée que je proposerai à nouveau au Parlement quand la Commission produira sa communication sur l'adaptation au changement climatique prévue dans les prochains mois.

Je pense que, après avoir créé le Fonds de solidarité afin d'atténuer les pertes causées par les catastrophes climatiques, il est temps que nous réfléchissions à un instrument qui agisse à l'avance pour financer des mesures préventives en vue de réduire le coût environnemental et financier de ces catastrophes climatiques.

**Péter Olajos,** *au nom du groupe PPE-DE.* – (*HU*) Je vous remercie, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord me joindre aux louanges adressées par mes collègues à M. Seeber. Il a fait bénéficier de son expertise et travaillé dur sur ce rapport, et mérite bien succès et louanges. Je dois dire qu'il s'agit d'un sujet extrêmement important. Quatre-vingt-dix pour cent de la Hongrie, mon pays, est menacé par la sécheresse. Les épisodes réguliers de sécheresse au cours des dernières années ont causé des dommages exceptionnels à l'agriculture hongroise, les dommages de l'année dernière seule s'élevant à un milliard d'euros. La sécheresse est un problème qui n'est pas limité aux pays du sud. Elle a causé d'énormes problèmes en Hongrie, malgré le fait qu'elle soit traversée par le plus grand fleuve d'Europe, le Danube, et par le septième plus grand fleuve, la Tisza. Malgré cela, la zone d'une largeur de cent kilomètres qui s'étend entre ces deux fleuves d'importance a commencé à souffrir de désertification, et ce processus s'accélère et sera amené à s'accélérer de plus en plus. Cela démontre que l'Union européenne a besoin d'un programme global de gestion de l'eau et je voudrais dès lors saluer ce rapport, qui montre que l'Union européenne a décidé d'agir dans la lutte pour contrôler la désertification et dans l'intérêt de cette lutte.

Hier, la commission des budgets, sur une proposition de ma part, a soutenu un projet pilote demandant une assistance dans le contrôle de la désertification. Mais nous devons tous contribuer davantage en faveur de pratiques agricoles efficientes et d'une gestion globale de l'eau. Les mesures que nous devons prendre pour rationaliser l'utilisation de l'eau par la population sont aussi importantes. En raison du changement climatique, les effets de périodes régulières de pénurie d'eau vont probablement devenir plus prononcés, et chaque goutte d'eau évaporée aura une conséquence.

Enfin, permettez-moi d'attirer votre attention sur la question de la responsabilité mondiale. Alors que la population mondiale continue à augmenter de manière dynamique, avec toujours plus de pression sur l'industrie, l'agriculture et l'eau dans les pays en développement, l'Europe doit réévaluer ses réserves d'eau. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de conserver et d'augmenter ces réserves. Je vous remercie.

**Edite Estrela**, *au nom du groupe PSE.* – (*PT*) Au nom de mon groupe, le groupe socialiste au Parlement européen, je voudrais remercier le rapporteur pour son travail. C'est un rapport important qui contient des propositions judicieuses sur la manière dont l'Union européenne peut s'attaquer au défi de la rareté de la ressource en eau et de la sécheresse. Ce problème n'est pas nouveau, mais la situation est devenue plus critique et plus étendue. La sécheresse de 2003 a touché plus de 100 millions de personnes et un tiers du territoire de l'UE, et a coûté à l'économie européenne 8,7 millions d'euros. La rareté de la ressource en eau ne concerne plus uniquement les pays du sud de l'Europe; son impact se fait déjà ressentir en Europe centrale et du nord, comme cela a été mentionné ici, et la situation empire en raison du changement climatique.

L'Union européenne doit prendre des mesures urgentes pour résoudre les deux problèmes de consommation excessive d'eau et de gaspillage d'eau. Selon des données de l'Agence européenne pour l'environnement, il existe un potentiel d'économie d'eau énorme en Europe. Environ 40 % de l'eau utilisée pourrait être épargnée.

En outre, l'Europe continue à gaspiller au moins 20 % de son eau pour des raisons d'inefficacité. Cela étant, les amendements que j'ai présentés, et que la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a adoptés, sur la réutilisation des eaux usées et le dessalement, sont totalement justifiés. En outre, étant donné que les fuites des canalisations sont à l'origine de beaucoup de gaspillage, j'ai suggéré que les États membres utilisent les fonds structurels pour améliorer et renouveler les infrastructures et les technologies existantes. Il est impossible de développer une culture d'économie d'eau sans la participation des citoyens. Il est par conséquent nécessaire de sensibiliser le public et de lancer des campagnes d'information. L'eau est un bien public, cependant, elle est rare. Nous devons tous contribuer à réduire la consommation et à lutter contre le gaspillage afin qu'elle soit accessible à tous à un prix juste.

Avant de conclure, je voudrais demander au Conseil et à la Commission quand les mécanismes de soutien du Fonds de solidarité seront rendus plus flexibles. Étant donné que la sécheresse est un phénomène naturel irrégulier qui a des répercussions graves et durables sur les conditions de vie et la stabilité socio-économique des régions touchées, il serait utile que le Fonds soutienne des situations de nature régionale et que les préjudices publics et privés soient rendus éligibles.

Anne Laperrouze, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, les derniers débats sur l'énergie animés au sein de notre institution montrent que l'énergie est un bien précieux, un besoin vital. Mais que dire de l'eau! C'est un bien encore plus précieux. Nous sommes conscients de la rareté de l'eau dans les pays en voie de développement. Mais qu'en est-il en Europe? L'eau aussi est un bien fondamental pour l'Europe. Cessons les gaspillages, préservons cette ressource.

Le rapport qui sera soumis demain au vote est un rapport complet traitant de dimensions techniques, comme les fuites dans les réseaux de distribution, et de dimensions politiques et sociétales, comme les usages et la sensibilisation au bon usage de l'eau. Face à l'eau, la responsabilité est à la fois individuelle et collective. Ce rapport aborde aussi la question des problèmes découlant de la rareté de l'eau et des sécheresses, problèmes immédiats et à long terme dans le contexte du changement climatique.

Je tiens à souligner que l'échange de bonnes pratiques est un élément très important, car s'il est certain que les régions européennes sont frappées à différents degrés par cette rareté de l'eau, ou sécheresse, l'expérience pratique de toutes les régions est essentielle pour éviter ces phénomènes ou y remédier. J'irai même plus loin en affirmant que des enseignements peuvent être tirés des pratiques bonnes et mauvaises.

Je suis satisfaite également qu'un lien soit fait entre disponibilité de l'eau et qualité de l'eau. Notre Parlement attache en effet beaucoup d'importance à cette question de la qualité de l'eau, à travers des textes comme les normes de qualité environnementales ou le débat en cours sur les pesticides.

Les éléments de réponse pour faire face à la rareté de la ressource en eau sont multiples: il faut encourager la recherche et les innovations, il faut améliorer les utilisations techniques et agricoles, il faut changer les comportements individuels. Agissons et inscrivons en faux ce proverbe anglais qui dit que «nous ne connaissons la valeur de l'eau que lorsque le puits est sec».

**Marie Anne Isler Béguin,** *au nom du groupe Verts/ALE.* – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je tiens également à remercier le rapporteur pour le travail qu'il a accompli et, effectivement, je crois que nous ne pouvons que répéter ici que l'eau est devenue une ressource précieuse et rare.

Le rapporteur nous dit que 3,2 milliards d'habitants sur cette planète pourraient être confrontés à un problème de pénurie en eau. On sait également que l'Europe n'est pas épargnée. Donc, nous devons tout mettre en œuvre pour économiser cette ressource rare. L'eau est un bien commun pour l'humanité et je regrette que certains de mes amendements n'aient pas été retenus par la commission de l'environnement.

C'est pour cela que je m'adresse à la Commission directement. J'espère que, dans le cadre de la réforme de la PAC, on reverra aussi certaines méthodes de culture, et je pense notamment à des méthodes d'irrigation qui ne sont pas adaptées dans certaines zones européennes et qu'il faudra abandonner pour cesser le gaspillage de l'eau.

Je regrette également que l'amendement sur le refroidissement des centrales nucléaires n'ait pas été pris en compte parce que, dans mon pays, la France, à un certain moment de l'année, lorsque l'étiage est très bas au niveau des rivières, il faut arrêter les centrales nucléaires ou les refroidir avec un arrosoir. Cela devient ridicule, et c'est terriblement dangereux pour nos concitoyens.

**Kartika Tamara Liotard,** *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*NL*) Monsieur le Président, je voudrais commencer par remercier chaleureusement M. Seeber. Beaucoup d'entre nous ici pensent que de l'eau potable propre

ressemble à ceci. Je voudrais vous signaler que, dans de très nombreux pays, ce verre est vide. Beaucoup de gens n'ont soit pas d'eau, soit pas d'eau ressemblant à ceci.

Les débats sur les pénuries de pétrole sont extrêmement animés, et je me demande parfois pourquoi cela n'est pas le cas pour l'eau. Après tout, l'eau est une question de vie ou de mort. La population mondiale augmente constamment et les quantités d'eau potable propre disponibles ne font que diminuer. La rareté de la ressource en eau touche même l'Europe. Cela inclut la rareté «cachée» de la ressource en eau: quand, par exemple, les ménages voient leur alimentation en eau coupée. Les causes sont diverses, par exemple de mauvais systèmes d'assainissement, la libéralisation rampante des services publics, l'utilisation de pesticides et d'engrais artificiels, et l'élevage intensif. Saviez-vous que pour produire 100 grammes de bœuf, il faut 2 400 litres d'eau?

La communication de la Commission se focalise largement sur l'économie d'eau. En ce qui me concerne, cela revient à porter de l'eau à la rivière, parce qu'il faut commencer par s'attaquer à la source des problèmes que je viens juste d'évoquer. Par exemple, il faut, dans toute l'Europe et au-delà, investir dans des systèmes d'assainissement et de purification efficaces. Il faut en outre faire un usage plus rigoureux des pesticides, réfléchir à l'impact de l'élevage intensif sur la gestion de l'eau, et prendre des mesures en vue de lutter contre le changement climatique.

L'accès à l'eau potable propre est un droit civique, une chose à laquelle tout le monde a droit. Le problème n'est pas la quantité d'eau potable disponible, mais bien la distribution d'eau potable propre, la pollution inutile et la tendance à la privatisation. Pour vous donner juste un exemple, au Royaume-Uni, la privatisation a entraîné une forte hausse soudaine des prix et du nombre de ménages voyant leur alimentation d'eau coupée. C'est une honte. Je préconiserais de laisser l'alimentation en eau potable au secteur public.

**Johannes Blokland,** *au nom du groupe IND/DEM.* – *(NL)* Monsieur le Président, la rareté de la ressource en eau et les sécheresses touchent particulièrement les régions du sud de l'Union européenne et ont des causes à la fois climatiques et humaines. Le tourisme sollicite aussi énormément les ressources en eau, dans les pays mêmes où les problèmes sont déjà sérieux. Les résultats d'études de l'IPCC ont montré que les risques ne vont faire qu'augmenter dans les années à venir. Nous devons donc veiller à ce que la situation ne s'aggrave pas.

Selon moi, ce rapport envoie dès lors un bon signal. Une utilisation efficiente de l'eau est vitale dans la lutte contre la rareté de la ressource en eau et les sécheresses. Je voudrais en particulier souligner le principe de tarification de l'eau, également repris dans le rapport. Plusieurs États membres ont eu des expériences positives à cet égard. Je souligne moi aussi le lien fait dans le rapport avec la directive-cadre sur l'eau. Je pense que c'est l'endroit approprié pour les problèmes de rareté de la ressource en eau et de sécheresse. Enfin, mes compliments au rapporteur, M. Seeber, pour un travail rondement mené.

**Andreas Mölzer (NI).** – (*DE*) Monsieur le Président, pour autant qu'elle garantisse que les ressources en eau restent sous la souveraineté exclusive des États membres, et que ni l'UE ni la CEJ ne peut intervenir de quelque façon que ce soit, une stratégie commune de lutte contre les pénuries d'eau a certainement du sens.

Cependant, cela n'a de sens que si nous nous attaquons au problème globalement et si nous nous appliquons à résoudre des problèmes qui ont un lien de cause à effet, tels que l'explosion démographique et le changement climatique. Dans le secteur agricole, qui est responsable de 70 % de la consommation mondiale d'eau, il y a sans aucun doute un potentiel énorme d'économie d'eau. Cependant, l'UE a aussi contribué au gaspillage de l'eau en demandant une connexion aux systèmes de canaux et l'utilisation de ces derniers.

En outre, les pénuries d'eau existantes sont souvent exacerbées par de mauvaises décisions – comme à Chypre, où les citoyens sont en train de payer le prix, sous la forme de rationnement d'eau, de la construction de nouveaux terrains de golf malgré les pénuries d'eau chroniques.

Par conséquent, lorsqu'il s'agit d'eau, une ressource essentielle à la vie, nous devons devenir plus attentifs et à l'écoute, mais, pour ce faire, nous ne devons en aucun cas imposer à tous les États membres des avantages de valeur douteuse dans le style typique de l'UE.

**Antonio De Blasio (PPE-DE).** - (*HU*) Je vous remercie, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, le problème des pénuries d'eau et de la sécheresse est un des problèmes les plus urgents auxquels l'Union européenne soit à présent confrontée, et, en tant que problème complexe, étroitement lié à d'autres problèmes environnementaux, il doit être réglementé en gardant cela à l'esprit. L'utilisation de l'eau n'est pas limitée à une région géographique spécifique. Sa capacité à dépasser les frontières nécessite une réglementation au niveau européen. Nous devons insister sur cet aspect de gestion transfrontalière de l'eau. Les conditions liées

aux inondations qui causent des dégâts aussi sérieux sont étroitement liées à la pratique très répandue qui consiste à abattre des forêts; autrement dit, la déforestation entraîne d'une part l'aridité et des zones incultivables et, d'autre part, des inondations dévastatrices.

Il est important de souligner que nous devons maintenir le principe de subsidiarité dans le domaine de la gestion de l'eau. Le rôle des autorités locales et régionales et des conseils élus doit être renforcé, car ces organes ont une contribution significative à apporter dans la résolution des problèmes dus aux pénuries d'eau et aux sécheresses, au moyen de réglementations en matière d'aménagement du territoire et de construction.

Outre les autorités régionales et locales, nous devons également garder à l'esprit les organisations civiles. Elles sont un facteur important des campagnes de sensibilisation et de publicité et nous devrions soutenir ce rôle à l'avenir. Il est essentiel d'organiser des campagnes de mobilisation et des campagnes médiatiques, car ce n'est pas seulement l'existence des problèmes qui peut être mise en évidence à travers ces forums: les gens peuvent ainsi également voir comment les idées et les propositions sont mises en pratique.

Je voudrais également attirer votre attention sur l'importance pour les États membres de faire preuve d'une certaine flexibilité afin qu'ils puissent réglementer d'autres aspects relatifs à l'irrigation et à la gestion de l'eau conformément à leurs propres conditions spéciales. Les autorités de réglementation à différents niveaux doivent coopérer pour créer un cadre de gestion durable de l'eau. Je voudrais remercier M. Seeber pour tout le travail apporté à la rédaction de son rapport, et vous remercier pour votre attention.

**Cristina Gutiérrez-Cortines (PPE-DE).** – (*ES*) Monsieur le Président, je salue le fait qu'il existe un document sur l'eau, même si je pense que, malheureusement, ce document, en raison des aspects liés au changement climatique, a été réduit à une vue partielle et très spécifique du sujet, à savoir les économies d'eau.

Malgré cela, je suis très satisfaite de plusieurs choses que M. Seeber a mises en évidence et développées sur la base du document de la Commission, en indiquant clairement que l'eau est un droit universel – de l'eau pour tous – et que nous devons tenir compte du fait que nous avons besoin d'une coopération plus étroite entre les régions, un phénomène qui n'est, selon moi, pas à jour en ce moment, et une bonne leçon pour tous ceux qui croient que l'eau appartient à quiconque en a dans une rivière chez lui.

Je dois cependant dire que je pense que nous devons commencer à penser en termes d'eau et de changement climatique sous un angle global. Il y a actuellement trois problèmes dans le monde: l'un d'eux est la famine et les pénuries alimentaires, un autre est le changement climatique, et un autre encore est la sécheresse, qui est un problème auquel nous sommes confrontés depuis de nombreux siècles.

Une augmentation des ressources est essentielle et il n'en est ici pas question. Nous devons multiplier les ressources existantes, et cela n'est mentionné que dans les amendements présentés par le Parlement. Pas seulement le dessalement; nous allons également devoir réglementer à nouveau les cours d'eau, et réfléchir à une nouvelle ingénierie et à un nouveau paradigme de l'eau, qui consiste à s'efforcer de veiller à ce que l'eau reste dans le sol: grâce à la reforestation, à des réservoirs pour les périodes de sécheresse afin de récolter de l'eau lors des inondations, au rechargement des aquifères lors des inondations et à d'autres mesures.

Nous devons également réfléchir à une stratégie agricole afin de produire des produits capables de générer la même masse végétale que celle produite actuellement, mais avec une stratégie axée sur de nouvelles cultures qui nécessitent peu d'eau. Pour la même raison, nous devons parler d'une économie de l'eau, car ce n'est pas seulement une question d'augmentation des prix, comme cela a été dit ici, ou de prix réels, mais il existe plutôt une économie de l'eau beaucoup plus complexe.

Par conséquent, la stratégie agricole, la stratégie de consommation, le traitement des terres, la réglementation des cours d'eau et, si l'eau doit être déviée, elle devrait l'être. L'important est que le monde continue à être durable, de penser aux gens et à l'économie.

**Inés Ayala Sender (PSE).** – (*ES*) Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier la Commission pour avoir enfin présenté un document sur le problème de la sécheresse et de la rareté de la ressource en eau, que nous réclamons maintenant depuis un certains temps au Parlement. En particulier après avoir vu comment les cas d'inondations majeures avaient été traités, d'une manière que nous jugeons adéquate et suffisante, mais on oublie toujours que, en d'autres lieux, la sécheresse devient un problème structurel et que le problème de rareté de l'eau n'a pas seulement des effets sociaux, mais aussi des effets économiques, et qu'il a un impact encore plus grand sur tous les aspects de la durabilité.

Je dois féliciter le rapporteur, M. Seeber, pour son excellent travail, et le remercier pour sa participation active et sa présence lors des débats pour la Journée européenne de l'environnement lors de l'Exposition internationale 2008 dans ma ville, Saragosse.

Je dois le remercier pour cela, car lors de l'Exposition, l'Union européenne a pu, grâce à M. Seeber, faire part de ses craintes au sujet de la durabilité de l'eau et exposer les besoins et les problèmes qui concernent l'Union européenne, du point de vue de l'Union et du Parlement européen.

Je dois aussi dire que nous savons maintenant que les problèmes de rareté de l'eau sont en grande partie liés au cycle de la lutte contre le changement climatique, puisque nous savons que, dans ce cycle, la déforestation et le développement urbain effrénés contribuent à accroître la rareté de l'eau, et les autorités concernées doivent dès lors tenir compte des aspects relatifs à l'eau dans leur plan d'aménagement du territoire, en particulier en ce qui concerne le développement d'activités économiques dans des bassins fluviaux de plus en plus sensibles.

Sur ce point, comme la Commission le propose en principe, nous préconisons d'établir une hiérarchie dans les utilisations de l'eau et, comme M. Seeber l'admet dans son rapport, nous ne pensons bien sûr pas que dévier de l'eau sur de longues distances soit, quel que soit le cas, la solution au problème de rareté de l'eau.

Au contraire, notre point de référence devrait toujours correctement appliquer la directive-cadre sur l'eau, en tant que cadre en vue de parvenir à un état satisfaisant de toutes les eaux européennes, respectant les unités des bassins hydrographiques ainsi que les objectifs d'amélioration de la qualité.

Comme le rapport de M. Seeber le reconnaît avec justesse, il y a des pertes s'élevant à 50 % dans les villes, et des pertes d'eau de 20 % en Europe en général. Au moyen de divers mécanismes et technologies ainsi que de nouvelles formes d'économie d'eau et d'efficacité en matière d'eau, il serait possible d'économiser 40 %.

Pour ce faire, nous devons encourager une utilisation durable de l'eau, la protection des ressources en eau disponibles et leur utilisation efficiente et durable.

Nous saluons les propositions visant à maintenir l'Observatoire européen de la sécheresse dans le cadre de l'Agence européenne pour l'environnement et à ce qu'un réseau de villes encourage une utilisation durable de l'eau.

**Rolf Berend (PPE-DE).** – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, inclure le thème de l'eau dans tous les domaines politiques et élaborer un plan global en vue d'aborder ce sujet est un véritable défi qui doit être relevé, comme ce débat l'a déjà très clairement montré. Tous les niveaux politiques – national, régional et local – devraient être inclus dans ce processus.

En tant que rapporteur pour le Fonds de solidarité et au vu du fait que ce Parlement ait pris position à ce sujet en mai 2006 déjà, j'encourage à nouveau vivement le Conseil à prendre une décision rapide concernant la proposition de règlement sur le Fonds de solidarité européen, afin que nous puissions achever de fixer les critères et les mesures éligibles en vue d'un financement en y intégrant les épisodes de sécheresse, de manière à ce que les dégâts causés par les catastrophes naturelles puissent être pris en charge de manière efficace, flexible et plus adaptée.

Mon appel est toutefois destiné aussi aux autorités régionales et locales, afin qu'elles profitent au maximum des possibilités que les fonds structurels leur offrent pour investir dans les infrastructures en vue d'utiliser l'eau de manière efficace et de prévenir les effets néfastes lors de la protection des ressources en eau. Le fait que cela implique toujours un deuxième appel – au citoyens, tant urbains que ruraux – à prendre plus au sérieux les mesures de conservation de l'eau n'a pas besoin d'être souligné; cela va sans dire.

Je voudrais remercier le rapporteur.

**Zita Pleštinská (PPE-DE).** - (*SK*) L'eau, c'est la vie. La vie sur Terre ne pourrait pas exister sans eau. La pluie est un don de Dieu qui doit être géré de manière responsable. Nous ne devons pas jeter un don de Dieu dans les égouts. Nous devons l'utiliser pour nourrir la terre, pour générer la vie.

Chaque année, plus de 20 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de pluie sont évacués des villes européennes par les égouts et canalisations de drainage vers les mers et les océans. C'est la véritable raison pour laquelle le continent européen s'assèche, parce que l'eau de pluie, sous toutes ses formes, est la source de toutes les ressources en eau sur les continents.

Je salue l'engagement du rapporteur, M. Seeber, à trouver des solutions aux problèmes de rareté de la ressource en eau et de sécheresse dans l'UE. J'espérais cependant que le rapport soit légèrement plus ambitieux. Le rapport ne mentionne la nécessité de collecter l'eau de pluie, et encore, de façon marginale, que dans le paragraphe 48, qui figure dans le rapport grâce à ma suggestion en commission du développement régional.

Je crois que le nouveau paradigme de l'eau, élaboré par l'équipe de scientifiques slovaques et tchèques dirigée par M. Kravčík influencera également notre rapporteur et, à l'avenir, modifiera la directive-cadre sur l'eau de l'UE. Pour autant que je sache, le commissaire Špidla a aussi exprimé son soutien à cette suggestion et à ce programme.

**Avril Doyle (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais remercier M. Seeber pour son engagement dans ce domaine des plus importants. Je soutiens totalement le mouvement vers une économie efficiente et économe à l'égard des ressources en eau et, bien sûr, la pleine mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau, à laquelle j'ai beaucoup participé il y a quelques années, quand mon ancienne collègue autrichienne, M<sup>me</sup> Flemming, en était le rapporteur.

En fait, le contenu de l'article 9 de la directive-cadre sur l'eau, sur lequel je voudrais attirer votre attention ce soir, était le résultat d'un amendement que j'avais apporté au projet de proposition original. Je voudrais que la Commission me garantisse que toute proposition relative à la tarification de l'eau ou au comptage obligatoire de l'eau soit, le cas échéant, exprimée conformément à l'article 9 de la directive-cadre sur l'eau, qui permet la poursuite de la pratique irlandaise consistant à ne pas facturer aux membres d'un ménage l'eau destinée à un usage domestique.

Ne me demandez pas de justifier la durabilité de cette pratique ici et maintenant, mais, je vous en prie, croyez-moi, c'est une question d'une grande sensibilité politique et qu'il est, si je puis me permettre, préférable de gérer au niveau du gouvernement irlandais plutôt que dans une directive européenne. Nous sommes une île humide à l'ouest de l'Europe, mais nous sommes, nous aussi, confrontés à une pénurie alors que nous étudions l'impact du changement climatique sur l'eau.

Csaba Sándor Tabajdi (PSE). - (HU) La nourriture et l'eau ont acquis la même valeur stratégique que le pétrole et le gaz. Un moment nous souffrons de pénuries d'eau et, celui d'après, d'inondations intérieures et de crues. Il s'agit d'un problème européen, et le rapport de M. Seeber est extrêmement important ici. Je voudrais modifier la proposition de M<sup>me</sup> Herranz García, en ce sens que nous n'avons pas besoin d'une position européenne commune en matière d'inondations, mais bien en matière de gestion de l'eau, car les inondations intérieures et les crues sont un problème aussi important que la sécheresse, et les membres de la commission ne savent que trop qu'il n'existe pas ici de base européenne de gestion unique des risques. C'est dans ce contexte que nous devons nous attaquer au problème de la sécheresse, et pas seulement dans les pays méditerranéens. Mon collègue, M. Olajos, a mentionné que le niveau du sol avait reculé de quatre mètres à Homokhátság, entre le Danube et la Tisza, au cours des 40 dernières années. La désertification a maintenant atteint la Hongrie et l'Europe centrale. C'est un problème paneuropéen. Nous pouvons apprendre beaucoup de nos collègues israéliens, je n'ai pas honte d'apprendre, ils ont d'excellentes méthodes d'irrigation. Je vous remercie pour votre attention.

**Andrzej Jan Szejna (PSE).** – (*PL*) Monsieur le Président, la protection des ressources en eau, des écosystèmes aquatiques et de l'eau potable est un des éléments essentiels de la protection de l'environnement. Une action coordonnée est dès lors requise au niveau européen afin de garantir une protection efficace de cette précieuse ressource. Les trois principaux défis auxquels l'Europe doit faire face dans le domaine de la consommation d'eau sont de parvenir à une consommation économe, durable et efficace.

Le changement climatique n'est pas le seul défi auquel l'Europe doive faire face. Malgré la demande croissante d'eau, nous sommes encore aux prises avec une consommation d'eau excessive, non durable et inefficace qui augmente près de deux fois plus vite que la population mondiale. En Europe même, au moins 20 % des ressources sont gaspillées à cause d'une gestion inefficace. Les moyens de réguler la demande sont donc à préférer à l'habituelle augmentation de l'offre. Les moyens de réguler l'offre ne devraient être envisagés que lorsque le potentiel lié à une gestion plus économie de l'eau, à un meilleur contrôle de la demande et à des actions de sensibilisation a été épuisé. La coopération régionale et le recours aux fonds structurels peuvent également jouer un rôle qui n'est pas insignifiant.

**Vladimír Špidla,** *membre de la Commission.* – (CS) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour ce débat sur la gestion de l'eau et les problèmes y afférents, qui a mis en évidence de nombreux points de vue variés. Je ne vais pas répondre à chaque orateur, mais je voudrais aborder plusieurs points du

rapport que je juge d'une importance particulière. Premièrement, le rapport reconnaît l'importance de la directive-cadre sur l'eau. La pleine mise en œuvre de cette directive est une priorité qui aidera à résoudre le problème de mauvaise gestion de l'eau. Le rapport souligne également qu'il est préférable d'agir sur la demande plutôt que sur l'offre, et salue le fait que les économies d'eau soient la priorité absolue de la Commission dans la lutte contre ce problème. Le potentiel d'économie d'eau en Europe est énorme: 33 % dans les ménages et 43 % dans l'agriculture.

Le rapport met également en évidence le lien entre le changement climatique, la rareté de l'eau et la sécheresse ainsi que la nécessité de tenir davantage compte des problèmes liés à l'eau dans d'autres politiques, comme l'aménagement du territoire, où de mauvaises décisions ont parfois aggravé le problème dans le passé. Le rapport demande aussi aux autorités régionales et locales de profiter des possibilités offertes par les Fonds structurels et souligne le rôle joué par les programmes environnementaux relevant du deuxième pilier de la politique agricole commune. Cette intégration sera une priorité dans la transition vers des pratiques visant à réaliser des économies d'eau.

Le rapport reconnaît également l'importance d'une information de qualité et demande à la Commission de promouvoir la mise en place de l'Observatoire européen de la sécheresse. En réponse à la communication, le Centre commun de recherche de la Commission est actuellement en train de concevoir son prototype.

Enfin, le rapport insiste sur la nécessité de mesures précises et d'un calendrier concret pour leur mise en œuvre. Je peux vous garantir que la Commission a l'intention de développer les objectifs définis dans la communication et qu'elle travaille actuellement sur un rapport qui évaluera les progrès accomplis dans la résolution des problèmes concernés. En outre, la Commission est fermement décidée à résoudre ces problèmes de manière continue au niveau international, en particulier via la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en conclusion, je voudrais dire que les problèmes liés à l'eau continueront d'être au cœur de notre programme politique, et que votre rapport est un apport très utile et opportun aux efforts continus de la Commission en vue de s'adapter au changement climatique.

Mesdames et Messieurs, je pense que le débat a démontré clairement que la gestion de l'eau était un problème complexe, et je ne peux que partager votre avis selon lequel ce problème doit être rationalisé dans toutes les politiques et que ses facettes sont également extrêmement significatives au niveau international.

**Richard Seeber,** *rapporteur.* – (*DE*) Monsieur le Président, je vous remercie, Monsieur le Commissaire, et je vous remercie, Mesdames et Messieurs, pour votre excellente intervention. Je voudrais dire au préalable que la souveraineté sur les ressources en eau doit demeurer une compétence nationale. Nous devons néanmoins faire preuve de solidarité, même si cette solidarité doit être facultative.

Les députés ont présenté beaucoup de bonnes suggestions très détaillées. Je n'ai pris que certaines d'entre elles en considération, pour la simple raison qu'il s'agissait d'un rapport d'initiative qui devait rester relativement général et illustrer des principes généraux. J'ai vraiment hâte de voir le document que la Commission va présenter, si tout va bien dans les prochaines semaines, à savoir le livre vert sur l'adaptation au changement climatique, que nous attendons tous avec impatience, parce que nous savons tous que le chapitre «Adaptation et changement climatique» concerne principalement l'eau. Nous attendons avec impatience de voir quelles suggestions concrètes la Commission a à proposer.

Je voudrais vous rappeler que, de notre point de vue, la «pleine intégration» de l'eau est extrêmement importante. Il est vital d'intégrer la politique de l'eau dans tous les autres domaines stratégiques et politiques, comme mon collègue M. Berend l'a également souligné. Les fonds européens ne doivent pas être utilisés d'une manière qui contribue à la rareté de la ressource en eau à court ou à long terme. Tout le monde doit se rendre compte – et nous devons sensibiliser le monde politique et économique, mais surtout les citoyens à

ce sujet – que l'eau n'est pas une ressource infinie. Ma collègue, M<sup>me</sup> Doyle a fait allusion à la tarification de l'eau. C'est très clair: l'article 9 doit être mis en œuvre, mais, à cet égard, la marge de manœuvre des États membres est large et ils disposent de la flexibilité nécessaire, tandis que leurs traditions doivent être prises en compte.

Je soutiens aussi les mesures visant à agir sur la demande, même si l'offre doit également être prise en compte, comme notre collègue espagnole l'a dit. Il y a des cas particuliers qui doivent tout simplement être résolus en agissant sur l'offre.

En résumé, je voudrais remercier tout le monde très sincèrement pour ce débat stimulant.

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Louis Grech (PSE),** *par écrit.* – (*EN*) La rareté de la ressource en eau est une préoccupation croissante pour toutes nos nations, mais ses impacts se font généralement davantage ressentir dans les régions les plus pauvres, entraînant de grandes déconvenues environnementales et économiques. Certains pays sont plus touchés que d'autres, en fonction de leur situation géographique et des industries de base de leurs économies. C'est le cas de la région méditerranéenne, où la rareté de l'eau va devenir un sérieux problème en raison de son potentiel à perturber le tourisme. Protéger l'eau, ressource rare, est fondamental pour la protection de l'environnement et le développement économique.

La création d'une politique plus cohésive en matière de consommation d'eau, de sensibilisation et d'intégration politique est nécessaire au niveau européen afin de garantir une protection efficace et responsable des stocks d'eau et de l'environnement dans les États membres. Il faut en outre accroître la recherche dans le domaine des installations de dessalement et des technologies de recyclage de l'eau afin de parvenir à un système meilleur marché et plus efficient.

De plus, dans l'UE même – du moins dans plusieurs États membres – nous devons mettre en place une législation meilleure et plus stricte afin de juguler l'utilisation abusive et la pollution des nappes phréatiques. En outre, dans certaines régions, l'allocation de fonds structurels pour financer des projets relatifs à l'eau devrait être encouragée. Il est crucial de faire en sorte que toutes les parties concernées de notre société, les hommes politiques, l'industrie et les consommateurs eux-mêmes croient en cette priorité pour pouvoir prendre des décisions éclairées.

**Marian-Jean Marinescu (PPE-DE),** *par écrit.* – (RO) Le changement climatique peut avoir un effet irréversible sur toutes les ressources en eau de la planète, et il est dès lors essentiel d'adapter tous les aspects de la vie socio-économique afin de contrecarrer les effets de la pénurie d'eau.

Les cadres législatifs européens et internationaux offrent des moyens d'action efficaces, mais nous avons besoin d'une véritable avancée en termes de mise en œuvre rapide de toutes les mesures adoptées, en particulier celles de la convention sur la lutte contre la désertification et de la directive-cadre sur l'eau, dont les délais de mise en œuvre prolongés menacent la durabilité des ressources.

J'invite la Commission et les États membres, en recourant à la participation active de tous les organes agréés et des autorités locales, à accélérer les processus de tarification transparente et cohérente de la consommation d'eau en basant cette tarification sur le principe de «l'utilisateur payeur» et en éliminant les pertes du système.

Je recommande également que la mise en œuvre de mesures concrètes pour que l'utilisation rationnelle des bassins hydrographiques soit accélérée, en particulier dans le cas de ceux dans lesquels des centrales hydrauliques sont construites et, plus important encore, des cours d'eau qui assurent le refroidissement de centrales nucléaires, parce qu'une utilisation irrationnelle combinée à la diminution accentuée des débits pourrait mener à la fermeture de nombreuses installations de production d'électricité propre et, en conséquence, pourrait déséquilibrer le système de génération d'électricité européen, ce qui impliquerait des risques majeurs pour la sécurité de l'Union dans le secteur de la génération d'électricité.

**Maria Petre (PPE-DE),** *par écrit.* – (*RO*) Je souhaitais intervenir, parce que je suis une eurodéputée du sud de la Roumanie, une région qui a été confrontée à de graves problèmes de sécheresse ces dernières années.

La dernière sécheresse, en 2007, a touché plus de 80 % des propriétés de ma région, l'Ialomița. Je crois que ce phénomène peut être réduit et que nous pouvons obtenir les résultats que nous voulons tous si nous examinons aussi ce problème sous l'angle du développement régional. Les États membres doivent faire attention aux bassins hydrographiques sensibles où il y a une pénurie d'eau, mais ils doivent aussi faire attention quand ils autorisent des activités économiques dans ces zones sensibles.

Quand nous allouons des fonds pour des infrastructures hydrologiques, il faut donner la priorité à celles qui utilisent des technologies propres, qui utilisent l'eau de manière efficace et qui impliquent aussi des mesures de préventions des risques.

Je crois aussi que tant la Commission que les États membres doivent favoriser l'émergence en Europe d'une culture basée sur les économies d'eau et sur des règles de gestion acquises par l'éducation.

Le manque d'eau est un de nos nouveaux défis. Jusqu'à présent, il a affecté 11 % de la population européenne et 17 % du territoire européen. La politique de cohésion doit faire face à ce défi.

Je conclus en ajoutant une chose que je juge également d'une importance immédiate, afin de générer des résultats: l'optimisation de l'utilisation du Fonds de solidarité et du mécanisme de coopération en matière de protection civile.

**Daciana Octavia Sârbu (PSE),**  $par \'{e}crit. - (RO)$  La rareté de la ressource en eau et les sécheresses sont devenues des problèmes d'une importance majeure dans l'Union européenne et au niveau mondial, en particulier dans le contexte du changement climatique, qui a aggravé cette situation. De tels phénomènes ont des effets secondaires nuisibles sur la biodiversité, la qualité de l'eau et du sol et accroissent les risques de feux de forêt, comme le prouvent les récents incendies dévastateurs dans le sud de l'Europe.

Dans le sud-est de l'Europe, les subventions de la politique agricole commune ont provoqué une hausse de la consommation d'eau, raison pour laquelle il faut encourager la suspension complète des subventions et apporter une aide à la gestion des ressources en eau dans le cadre des programmes de développement rural. En outre, l'augmentation continue de la demande actuelle de biocarburants nous force à adapter la production et les autres activités économiques à la quantité d'eau disponible au niveau local.

Afin de trouver des solutions à ces problèmes, la principale priorité est la transition vers une utilisation efficace et l'économie de l'eau. L'introduction de redevances sur l'eau pour stimuler l'utilisation rationnelle de cette dernière, la réalisation des objectifs de la directive-cadre sur l'eau et la corrélation avec d'autres politiques en matière d'eau de l'industrie devraient se matérialiser en actions à exécuter à l'avenir.

# 25. Gouvernance de l'Arctique dans un environnement mondialisé (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le débat sur la question orale posée par Diana Wallis, Bilyana Ilieva Raeva et Johannes Lebech, au nom du groupe de l'alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe, à la Commission: Gouvernance de l'Arctique dans un environnement mondialisé (O-0084/2008 – B6-0467/2008).

**Diana Wallis,** *auteure.* – (*EN*) Monsieur le Président, l'Arctique a été décrit comme le dernier lieu imaginaire. C'est un lieu spécial pour beaucoup de gens. Nous sommes au beau milieu de l'Année polaire internationale. La dernière commémoration de ce type a vu l'émergence d'une charte pour l'Antarctique.

L'Arctique est différent. Il a des peuples et des nations, mais il est également au cœur du changement climatique mondial, avec toutes ses menaces, tous ses défis et toutes ses opportunités. Je soutiens depuis longtemps que nous devrions avoir une politique pour l'Arctique – peut-être via notre mécanisme dans le cadre de la dimension nordique – et j'ai été très heureuse, il y a un mois, d'assister à une conférence au Groenland au nom de notre président, où je me suis, pour la première fois, retrouvée entourée de plus d'une dizaine de fonctionnaires de la Commission issus de différentes DG. Quelqu'un a à présent reçu le message signalant que c'est important.

Nous nous réjouissons de la communication de la Commission à venir, mais cette résolution vise à vous donner, Monsieur le Commissaire, le courage d'être audacieux, et à vous montrer à quel point cette Assemblée juge cette question importante. Oui, nous devons protéger la fragilité de l'environnement arctique. Oui, nous devons examiner des moyens durables de développer les ressources dans l'Arctique, en particulier des ressources à base d'énergie. Oui, nous devons examiner comment utiliser de manière sûre les itinéraires maritimes émergents.

Je pourrais ajouter beaucoup d'autres choses. Je suis reconnaissante envers mes collègues pour leur coopération sur cette résolution très importante. Quand notre continent a émergé de la guerre froide, Gorbatchev a déclaré que l'Arctique devrait être une zone de coopération internationale pacifique. Je crois que notre Union a le devoir d'y veiller, tant pour nos propres nations arctiques que pour nos voisins arctiques, alors courage pour votre communication.

**Vladimír Špidla,** *membre de la Commission.* – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, le présent débat intervient à un moment particulièrement propice. La Commission a en effet annoncé dans sa communication d'octobre 2007, sur la politique maritime intégrée de l'Union européenne, qu'elle présenterait un bilan des intérêts de l'Union européenne dans l'Arctique d'ici la fin de l'année 2008. Elle parachève actuellement ce bilan sous la forme d'une communication intitulée «L'Union européenne et la région arctique», que nous projetons d'adopter à la mi-novembre. L'Arctique revêt une importance croissante

sur la scène internationale et l'Union européenne est inextricablement liée à cette région. Les politiques de l'Union dans des domaines tels que le changement climatique, l'énergie, les transports et la pêche ont une incidence directe sur l'Arctique.

Trois États membres ont des territoires situés dans l'Arctique. Les étendues maritimes et terrestres de cette région sont vulnérables et représentent des composantes essentielles du système environnemental terrestre. Les effets du changement climatique se manifestent plus rapidement et à plus grande échelle dans la région arctique que dans le reste du monde. Depuis le début de ce siècle, notre action extérieure en faveur du Grand Nord a été guidée avec succès par la politique de la dimension septentrionale, *The Northern Dimension*. L'Arctique, y compris la région de la mer de Barents, a été reconnu comme un domaine prioritaire dans le document d'orientation 2006 sur la dimension septentrionale, qui a été adopté en concertation avec la Russie, la Norvège et l'Islande.

Toutefois, la politique de la dimension septentrionale a toujours été davantage axée sur l'Europe, et en particulier le nord-ouest de la Russie. La communication à venir, de nature exhaustive, proposera que l'Union européenne joue un rôle plus dynamique et coordonné dans l'Arctique, et que son action s'articule autour de trois grands objectifs: protéger et préserver l'Arctique en coopération avec ses habitants; promouvoir l'utilisation durable des ressources de l'Arctique; améliorer la gouvernance multilatérale de l'Arctique.

Le changement climatique est la conséquence d'un processus de dimension planétaire, et l'Union européenne doit continuer à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre ce phénomène. La communication accordera la priorité absolue à la protection et à la préservation de l'environnement, ce qui ne devrait pas nécessairement exclure l'utilisation durable des ressources de l'Arctique.

La Commission projette d'augmenter, en étroite coopération avec les pays de cette région, notre contribution en faveur de l'Arctique, et plus particulièrement en faveur de sa gouvernance, ainsi qu'il ressort de la déclaration prononcée à Ilulissat en mai 2008 par les cinq États riverains de l'Arctique. Il semble que les conditions ne soient pas réunies pour instaurer un régime juridique contraignant spécifiquement conçu pour cette région. Nous devrons nous appuyer sur la base juridique étendue constituée par la convention des Nations unies sur le droit de la mer et d'autres conventions internationales.

Néanmoins, nous voyons clairement la nécessité de mettre pleinement en œuvre le régime juridique existant, et de le faire respecter tout en l'étoffant et en l'adaptant aux nouvelles réalités. Notre but est de concourir à la mise en place d'un système fondé sur la coopération qui garantira la viabilité ainsi que la liberté et l'équité en termes d'accès. Nous reconnaissons qu'il est indispensable d'améliorer la coordination et de fournir davantage d'orientations stratégiques.

La Commission avancera une série de propositions en ce sens, prévoyant notamment l'élargissement de la fenêtre «Arctique» de sa politique de la dimension septentrionale. Nous souhaitions que la communication suscite une réflexion approfondie sur les différents thèmes abordés, jetant les bases d'une future politique arctique de l'Union européenne. La communication encouragera l'adoption d'une approche mieux coordonnée de l'Arctique et sera suivie d'une réflexion plus détaillée sur les différents thèmes. Elle pourrait ainsi constituer le fondement d'une politique globale de l'Union européenne à l'égard de cette région.

Sans aucun doute, une politique renforcée dans ce domaine servira de base lors des futures discussions sur l'avenir de l'Arctique, en permettant une contribution forte de l'Union européenne dès le départ.

**Tunne Kelam,** *au nom du groupe PPE-DE.* – (EN) Monsieur le Président, je voudrais remercier M<sup>me</sup> Wallis pour avoir pris l'initiative de ce débat et de cette résolution. Il y a plusieurs raisons de le faire. Premièrement, la région arctique manque toujours de normes et de réglementations multilatérales; en particulier, le trafic maritime n'y est pas réglementé par des règles de sécurité internationales, et cela va constituer de sérieux risques dans un avenir proche.

Deuxièmement, la région a entamé un spectaculaire changement climatique auquel nous devons réagir.

Troisièmement, l'Arctique présente un intérêt économique croissant, puisqu'il peut contenir près d'un tiers des réserves de pétrole et de gaz encore non découvertes du monde. En fait, la compétition a commencé entre différents pays intéressés en vue d'obtenir l'accès et le contrôle de ces ressources. Le drapeau russe planté en dessous du pôle nord l'année dernière est un signe de cet intérêt.

Nous demandons dès lors à la Commission de présenter une communication sur la région arctique qui propose des sujets et des procédures de travail. Nous nous réjouissons particulièrement que la Commission place la politique énergétique et de sécurité de l'Arctique parmi ses priorités.

L'UE doit élaborer ses propres politiques concernant l'Arctique, qui impliquent deux pays très proches de nous: l'Islande et la Norvège. La dimension nordique de l'UE couvre en partie les problèmes de l'Arctique, mais il est apparu clairement qu'une politique arctique européenne globale était nécessaire pour faire face au vaste et important contexte des problèmes arctiques. Enfin, nous suggérons que la Commission lance des négociations internationales afin d'aboutir à un traité international pour la protection de l'Arctique.

**Michel Rocard,** *au nom du groupe PSE.* – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, dans cette Assemblée, nous sommes nombreux à avoir eu plaisir à vous entendre à l'instant annoncer un certain nombre de choses positives mais qui n'avaient jamais été évoquées, et qui figureront sans doute dans la communication de la Commission au Parlement et au Conseil, que nous attendons avec impatience. Votre réponse, pourtant, m'a donné l'impression qu'il n'y avait pas une prise de conscience complète du fait que les événements s'accélèrent à toute allure.

Premièrement, le Groupe international d'étude climatique nous a dit, avec l'autorité d'un consensus scientifique maintenant partagé, que l'Arctique est confronté à des dangers plus grands que ceux auxquels on pensait il y a seulement quatre ou cinq ans. Les conditions de vie des Inuits sont menacées, la diversité biologique est en cause. Bien des espèces, dont les ours blancs, sont aussi menacées.

Deuxièmement, c'est cette année aussi que, pour la première fois depuis quelques millénaires, la voie navigable autour de l'Arctique était ouverte en été, aussi bien par l'ouest que par l'est. Cela ne s'était jamais produit! Et il y a l'annonce, toute nouvelle et toute récente, de marées noires, de dégazages, de dégâts pétroliers dans l'Arctique.

Troisièmement, mon collègue du PPE vient à l'instant de rappeler qu'un sous-marin russe est allé planter le drapeau russe sur le pôle nord. C'était pour dire quoi? La Russie demande l'extension de sa zone maritime à tout son plateau continental. Ça fait 38 % de toute la surface de l'Arctique et c'est dramatique car c'est l'ouverture à une militarisation de l'Arctique. Le seul moyen, Monsieur le Commissaire, de bloquer cette procédure, qui est en cours devant le comité spécialisé des Nations unies, c'est d'ouvrir les négociations d'un traité international de protection. Jamais ce mot n'a été prononcé.

L'Union européenne a, avec le Groenland et le Danemark, un État riverain et deux autres États dans le territoire arctique. Notre association avec l'Islande est très étroite. L'Union a compétence – c'est, je crois, une urgence – pour le demander, aussi bien pour des raisons de sécurité, que pour des raisons de police de la navigation et de préservation climatique, de préservation des initiatives qui pourraient produire trop de calories.

Il faut dès maintenant ouvrir les négociations d'un traité protecteur de l'Arctique, comme il en existe un pour l'Antarctique. Je le sais d'autant mieux que j'ai été l'un des parrains de sa négociation. C'est avec ce souvenir que je vous propose de faire vite, nous sommes pressés! Il faut que cela intervienne avant la fin du traitement de la demande russe devant le comité de l'ONU.

**Danuté Budreikaité** *au nom du groupe ALDE.* – (*LT*) Ce n'est que récemment que la région arctique a fait l'objet d'enquêtes nationales de sécurité et de recherche des pays arctiques. Aujourd'hui, avec le changement climatique et la fonte des glaciers, d'autres aspects, tels que la protection de l'environnement, les ressources énergétiques et la santé humaine, deviennent des priorités. Malheureusement, les intérêts dominants semblent être économiques, en particulier ceux qui concernent les ressources énergétiques, ainsi que l'introduction de nouveaux itinéraires maritimes pour le commerce et le transport de passagers. Selon des données scientifiques, l'Arctique abrite 30 % des réserves de gaz non découvertes du monde, 20 % des réserves des réserves de gaz naturel liquide et 13 % des ressources en pétrole. Ces dernières années, par certaines actions et leur position impérieuse, les pays de la région arctique et divers autres pays ont indiqué très clairement leur désir d'être les utilisateurs souverains des ressources arctiques. En outre, il existe une division parmi les pays arctiques en vue de revendiquer des sphères d'influence. Je salue les idées de la déclaration de développer la politique UE-Arctique, y compris les aspects économiques et environnementaux, ainsi que celles qui concernent l'adaptation de la population locale aux aspects du changement climatique. En ce qui concerne l'énergie, la question de la région arctique devrait s'inscrire dans une politique énergétique européenne commune; il est grand temps que les actions remplacent les mots.

**Satu Hassi,** au nom du groupe des Verts/ALE. – (FI) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, un grand merci à M<sup>me</sup> Wallis et aux autres personnes qui ont soulevé cette question. De l'espace, on peut voir que la

Terre se réchauffe. Cela est bien visible dans le fait que la glace autour du pôle nord fond de plus en été. Ce devrait être une sonnette d'alarme afin que nous prenions des mesures plus strictes pour protéger le climat. Au lieu de cela a commencé une course en vue d'exploiter les réserves de gaz et de pétrole de l'Arctique. C'est une sérieuse contradiction.

Nous avons absolument besoin d'un traité international sur la gestion de la région arctique, mais son point de départ et son objectif principal doivent être la conservation de la région: un moratoire similaire à celui de l'Antarctique. Si nous réagissons à la fonte des glaces dans le nord simplement en augmentant l'exploitation des réserves de combustibles fossiles, nous ne ferons qu'aggraver le problème du changement climatique.

**Avril Doyle (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, l'Arctique joue un rôle géostratégique de plus en plus important dans le monde, et nous sommes à présent confrontés à l'ouverture de voies maritimes jusqu'ici fermées, résultat direct du changement climatique mondial.

Cela ne devrait pas nous surprendre, pourtant, car l'Arctique se réchauffe beaucoup plus rapidement, avec une augmentation de 2°C au cours des cent dernières années, contre une augmentation moyenne de 0,6°C dans le reste du monde. Cet écosystème extrêmement fragile et vulnérable subit de plus en plus de pression de la part de nations avides de ressources qui veulent exploiter son potentiel. Sans aucune gouvernance multilatérale en place, nous ne pouvons avoir aucune garantie qu'elles auront pour le mode vie durable des peuples indigènes, ou pour l'importance fondamentale de l'Arctique en tant que force stabilisatrice du climat mondial, les égards qu'ils méritent.

L'Arctique est crucial pour la stabilité climatique mondiale, et je voudrais demander instamment à la Commission de faire en sorte que cela se reflète totalement dans la communication de la Commission à venir sur la politique arctique, avec, bien sûr, les aspects énergétiques et sécuritaires.

Et, comme le paragraphe 9 de notre résolution le dit, «il importe de tenir particulièrement compte de la région arctique, en raison de son influence sur le climat mondial et du caractère singulier de son environnement naturel, alors que l'Union élabore sa position en vue de la quinzième Conférence des parties à la convention-cadre sur les changements climatiques de 2009, prévue à ... Copenhague», et que nous discutions d'un cadre pour une gouvernance multilatérale de cette région unique.

**Libor Rouček (PSE).** - (CS) Mesdames et Messieurs, l'Arctique est la seule partie de monde à ne pas être encore régie par des règles et réglementations multilatérales. Cependant, l'intérêt pour cette région et son importance géopolitique et stratégique ont récemment pris une ampleur surprenante. Le trafic maritime dans l'Arctique, tant commercial que touristique, est en hausse. L'intérêt pour ses richesses minérales est croissant. Le changement climatique a un impact négatif sur le mode de vie de la population indigène et sur la biodiversité. Pour toutes ces raisons, l'Arctique devrait faire l'objet d'un débat au niveau international en vue de conclure un traité sur la protection de l'Arctique, similaire au protocole de Madrid au traité de l'Antarctique de 1993. Trois pays arctiques sont des États membres de l'Union, et deux autres pays sont membres de l'Espace économique européen commun. L'Union européenne devrait dès lors être un acteur clé dans les futures négociations concernant l'Arctique.

Comme nous l'avons entendu, la Commission européenne travaille actuellement sur une communication relative à sa politique concernant la région arctique. Dans notre proposition de résolution commune, nous demandons à la Commission de tenir compte de tous les aspects ci-dessus. Nous avons également le sentiment qu'il est crucial de veiller à ce que l'Arctique et l'Océan arctique forment une région sans forces militaires ni armes nucléaires, comme M<sup>me</sup> Wallis l'a indiqué. Nous devrions également demander à la Commission de réfléchir à l'opportunité de créer un service spécialisé pour la région arctique, qui aurait pour but de réaliser ces objectifs et de tenter de résoudre les problèmes.

**Richard Seeber,** *rapporteur.* – (*DE*) Monsieur le Président, comme nous le savons tous sûrement, bien que nous disposions de certaines informations au sujet de l'Arctique, dans l'ensemble, c'est encore une *terra incognita*, au sens le plus vrai du terme, pour ce qui est du droit international. Mon collègue, M. Kelam, a évoqué le manque de législation en matière de trafic maritime.

En outre, si l'on considère les ressources naturelles – on estime que 22 % des réserves de pétrole et de gaz du monde se trouvent dans la région arctique – c'est une région d'une importance énorme pour l'avenir de l'Europe. Il est donc particulièrement important que nous présentions cette résolution, sous la conduite de M<sup>me</sup> Wallis.

C'est à présent à la Commission de présenter un plan, une stratégie avec des objectifs et des mesures spécifiques. À mon avis, c'est ce qui manque encore. Même si les gens se sont réveillés et ont commencé à s'occuper du problème, il n'y a toujours pas d'orientation stratégique. Nous ne voulons pas arriver en deuxième position ici! Certains pays qui bordent l'Arctique, en particulier la Russie, tentent d'utiliser les faits, et il est très difficile de recourir à une action adéquate contre une grande puissance comme la Russie si nous mettons autant de temps.

L'Europe en tant que collectif ne doit pas se soumettre aux États membres. Il s'agit d'une région qui est dans notre intérêt à tous et il est inacceptable que nous accordions à certains États membres un avantage dû au fait que la PESC ne fonctionne pas. L'intérêt commun de toute l'Europe est trop important pour cela.

D'où mon appel renouvelé à la Commission de présenter une stratégie précise, spécifique dès que possible afin que nous puissions en débattre au Parlement. Il y a trop de choses en jeu pour que nous hésitions à ce sujet.

**Vladimír Špidla,** *membre de la Commission.* – (CS) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je pense que le débat montre clairement qu'il s'agit réellement d'un problème qui touche aux intérêts stratégiques fondamentaux, qu'on le considère sous l'angle de la protection de l'environnement ou sous l'angle géopolitique. Il montre également qu'il ne reste pas beaucoup de temps et qu'il y a des raisons manifestes pour que l'Union européenne formule sa stratégie. Cependant, il est également clair que certaines propositions sont compliquées et que la situation générale dans l'Arctique l'est plus encore, du point de vue du droit communautaire et de celui du droit international. Par exemple, nous devons nous souvenir que les pays les plus importants, tels que la Norvège, l'Islande, le Groenland et la Fédération de Russie, ne sont pas membres de l'Union européenne et, par conséquent, notre stratégie ne peut pas consister en l'exercice de droits côtiers ou territoriaux.

Reste, cependant, qu'une stratégie doit être formulée. Quoi qu'il en soit, la Commission travaille à présent sur une telle stratégie et une communication correspondante sera présentée très bientôt, au cours des prochaines semaines. Mesdames et Messieurs, je n'ai pas suffisamment de temps pour répondre à tous vos commentaires, mais j'en ai pris acte et la Commission en tiendra compte. Comme j'ai essayé de l'expliquer brièvement, certains points sont extrêmement compliqués et extrêmement complexes.

**Le Président.** – J'ai reçu trois projets de résolution (2) présentés conformément à l'article 108, paragraphe 5, du règlement.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

### Déclarations écrites (article 142)

**András Gyürk (PPE-DE),** par écrit. – (HU) Ces dernières années, le pôle Nord est devenu l'un des symboles du changement climatique. En raison de ses ressources naturelles inexploitées, cette région pourrait bientôt devenir l'épicentre d'un conflit international. Cela laisse présager une réévaluation constante de la région, à l'affût d'un État susceptible de donner un signal clair de son droit sur le territoire.

S'il est vrai que ce n'est pas le rôle du Parlement européen de s'immiscer dans les débats géographiques au sujet de la place de cette région, je voudrais cependant souligner quelques points.

D'abord, s'il reste des questions non réglées, elles devraient être résolues par des moyens juridiques et diplomatiques et non en plantant un drapeau dans la région. Je pense que les réglementations internationales en vigueur, même si elles ne sont pas parfaites, peuvent servir de cadre de référence pour régler les problèmes par la voie diplomatique.

Par ailleurs, gardant à l'esprit la demande européenne croissante, les sources d'énergie inexploitées du pôle

Nord peuvent contribuer à la sécurité des approvisionnements de l'Europe. Nous devons alors déclarer que l'exploitation ne doit pas perturber l'équilibre biologique de la région. Les considérations environnementales doivent, en toute éventualité, être respectées. La législation internationale en vigueur n'offre, selon moi, aucun réconfort à cet égard.

<sup>(2)</sup> Voir procès-verbal.

Je pense qu'il est important de noter que l'exploitation des ressources de la région du pôle nord ne jouera qu'un rôle complémentaire dans la fourniture d'énergie pour l'Europe. Pour cette seule raison, l'existence de ces ressources n'affectera pas non plus l'utilisation accrue de sources d'énergie renouvelable et les efforts continus en vue d'améliorer l'efficacité énergétique.

# 26. Intensifier la lutte contre le travail non déclaré (brève présentation)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le rapport (A6-0365/2008) de Pier Antonio Panzeri, au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales, sur le thème «Intensifier la lutte contre le travail non déclaré» (2008/2062(INI)).

**Pier Antonio Panzeri,** *rapporteur.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vais être bref car il se fait tard.

Évidemment, mes remerciements vont aux commissions qui ont exprimé un avis et aux rapporteurs fictifs avec lesquels nous avons travaillé ces derniers mois. C'est en partie grâce à leur contribution que nous avons pu produire un texte qui a pu recevoir le soutien d'une large majorité en commission de l'emploi et des affaires sociales.

Nous avons montré que la lutte contre le travail non déclaré devait être considérée comme un problème qui touche tous les pays, et que si l'Europe voulait atteindre les objectifs fixés à Lisbonne elle devait prendre part à cette lutte.

Il y a certains paragraphes du texte qui ont été adoptés que je considère comme cruciaux dans un domaine aussi vaste que le travail non déclaré: nous parlons de quelque 20 % du produit intérieur brut de l'Europe. Cela signifie qu'il existe une illégalité très répandue, qui ne peut être tolérée, car elle génère une forte distorsion de la concurrence entre les entreprises et les territoires et entame la sécurité de l'emploi et des travailleurs.

C'est pour cette raison qu'il n'est que souhaitable que nous attirions l'attention sur le problème, car il faut prendre davantage conscience du fait que l'incapacité à lutter sérieusement contre le travail non déclaré est susceptible de générer ces problèmes et, en même temps, d'affaiblir fortement les systèmes de sécurité sociale d'Europe dans un avenir proche.

Ces considérations ont été le point de départ de cette proposition présentée au Parlement. Comme je l'ai dit, le rapport contient des points clés qui, si la Commission s'y engage également, pourraient donner des résultats positifs et des propositions que nous jugeons utiles. Je pense que je peux dire que le Parlement européen a fait sa part du travail. C'est à présent aux autres institutions de faire la leur afin que nous puissions atteindre les objectifs de la lutte contre le travail non déclaré.

**Vladimír Špidla,** *membre de la Commission.* – (CS) Mesdames et Messieurs, je voudrais tout d'abord remercier le rapporteur et dire quelques mots au sujet d'une série de points mis en évidence dans le rapport. Le fait est que le travail non déclaré devient de plus en plus un phénomène transfrontalier, comme la Commission le déclare dans son livre vert sur la modernisation du droit du travail. Il est donc nécessaire de s'intéresser de près à ce problème. Selon nous, mettre en place une équipe d'experts et mettre au point un système d'échange d'informations entre les organes de sécurité sociale comme les inspections du travail sont des mesures importantes pour «l'établissement d'une sorte de structure communautaire permanente en vue d'une coopération transfrontalière», tel que suggéré au paragraphe 53.

Nous sommes tous d'accord sur le fait que de plus gros efforts sont nécessaires pour résoudre le problème du travail non déclaré. Je pense toutefois que, de manière générale, les mesures les plus adaptées et les plus justifiées sont celles prises au niveau des États membres. Notre enquête a montré que le travail non déclaré au sein des États membres différait selon le pays. Par conséquent, prendre des mesures au niveau communautaire ne devrait pas être considéré comme une priorité immédiate. Le rapport propose un «pacte pour l'émergence du travail non déclaré», offrant temporairement une législation plus souple, qui encouragerait la régularisation du travail non déclaré. Bien que cela soit une bonne idée, les États membres devraient, à notre avis, agir de concert avec les partenaires sociaux, qui comptent également le travail non déclaré parmi leurs tâches prioritaires dans toute l'Europe. La Commission pourrait soutenir leurs initiatives par le biais de campagnes financées par le programme PROGRESS ou par le biais des fonds structurels.

Concernant l'invitation à proposer un statut-cadre pour les conjoints ou membres de la famille aidant dans une entreprise familiale, je suis heureux de pouvoir dire que la Commission a récemment adopté la proposition de directive sur l'application du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes, qui remplacera

la directive 86/613/CEE et garantira que les conjoints ou membre de la famille aidant dans une entreprise familiale bénéficient du même niveau de protection que les travailleurs indépendants.

Dans le cadre du programme PROGRESS, la Commission s'attelle également à élaborer des outils et des méthodes en vue de mieux évaluer et contrôler le travail non déclaré, et s'intéresse à l'identification et à l'échange de bonnes pratiques qui existent au niveau communautaire. Nous mettons davantage l'accent sur l'échange de bonnes pratiques et nous espérons ainsi acquérir l'expérience nécessaire pour proposer, aussi vite que possible, un projet pilote d'intérêt pour autant d'États membres que possible.

Je n'entrerai pas dans les détails sur la question de l'immigration clandestine et la proposition de sanctions à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier. Nous prenons acte de la crainte exprimée dans le rapport au sujet du traitement des victimes du travail clandestin et du niveau de responsabilité des entreprises, et nous en tiendrons compte dans nos discussions avec le Conseil. La Commission est très heureuse d'avoir le soutien du Parlement européen dans ses efforts visant à mettre fin aux dispositions transitoires limitant la mobilité des travailleurs des nouveaux États membres.

En conclusion, je voudrais dire que ce rapport extrêmement constructif donnera à la Commission et au Conseil une nouvelle énergie pour rendre la lutte contre le travail non déclaré plus visible et pour accroître nos objectifs correspondants.

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Louis Grech (PSE),** par écrit. – (EN) Le travail non déclaré exploite les travailleurs, déforme les marché du travail et confère un avantage compétitif injuste aux employeurs sans scrupules, ce qui entraîne une économie souterraine de bas niveau.

Une des zones d'influence du travail non déclaré est parmi les immigrants clandestins/en situation irrégulière dans plusieurs États membres de l'Union.

Ce trafic de main-d'œuvre bon marché croît très rapidement. Il devrait croître davantage encore, puisque les immigrants clandestins ont besoin d'argent et sont en même temps terrifiés de dénoncer les employeurs défaillants par crainte d'être expulsés du pays par les autorités. J'apprécie que certains États membres prennent une série de mesures en vue d'éradiquer cette violation flagrante de la loi, mais, dans l'ensemble, le bilan des succès à cet égard n'est pas très impressionnant. L'UE et les États membres doivent harmoniser leurs efforts et adopter davantage d'actes législatifs en vue d'entreprendre de sérieuses actions punitives à l'encontre des fautifs.

La disponibilité de travailleurs clandestins et la culture du travail souterrain, la législation laxiste, les employeurs sans scrupules, les crises financières et économiques et les marges de rentabilité en baisse sont tous des facteurs qui rendent l'exploitation attrayante.

Ona Juknevičienė (ALDE), par écrit. – (LT) L'Union européenne (UE) continue d'avoir un important marché du travail non déclaré. Avec la libre circulation des travailleurs au sein de l'UE, les cas de travail non déclaré ont augmenté. C'est un inconvénient non seulement pour les personnes qui travaillent clandestinement, mais aussi pour les finances des pays concernés. Le travail clandestin interfère avec le fonctionnement du marché intérieur, empêchant une concurrence efficace. Les personnes qui travaillent clandestinement sont souvent exploitées par leurs employeurs; elles n'ont pas le droit de bénéficier de services de sécurité sociale ou de soins de santé. Ce genre de cas est particulièrement fréquent dans les États membres qui continuent à utiliser les mesures transitoires, limitant la libre circulation des travailleurs des nouveaux États membres. Ces restrictions encouragent la pratique du travail non déclaré et devraient dès lors être éliminées dès que possible.

Il est regrettable et inexcusable que l'UE tienne ses citoyens en otages impuissants de cette politique inefficace. Lors d'entretiens avec des émigrants lituaniens travaillant à l'étranger, on entend très souvent des plaintes au sujet d'employeurs qui profitent de leur méconnaissance de la législation locale et de la langue et qui ne les payent pas pour leur travail. L'UE devrait, selon moi, prendre des mesures fermes et décisives afin de lutter contre le travail non déclaré. À l'heure actuelle, les employeurs qui recourent à de la main-d'œuvre non déclarée ont une responsabilité limitée; ils s'en sortent souvent en payant des amendes insignifiantes qui ne les découragent pas d'embaucher à nouveau des travailleurs non déclarés.

À mon avis, des sanctions qui ont un impact direct sur les intérêts économiques des employeurs, comme la suspension ou l'annulation de leurs autorisations d'exercer leur activité, les empêchant ainsi d'avoir accès aux fonds des États membres ou de l'UE, seraient beaucoup plus efficaces. Cela pourrait réduire le travail non déclaré ou même l'éliminer totalement.

**Katalin Lévai (PSE),** *par écrit.* – (*HU*) L'enquête Eurobaromètre de fin d'année 2007 montrait que 5 % des citoyens de l'Union européenne capables de travailler (19,7 millions de personnes sur les 392,9 millions d'habitants de l'UE) admettaient travailler clandestinement. Dans certains États membres, le taux de travail non déclaré atteignait ou dépassait 20 % du PIB. Le travail non déclaré est un facteur qui a des effets économiques négatifs permanents sur le marché du travail européen, un cercle vicieux dont il est très difficile, pour les employés et les employeurs, de sortir.

Les secteurs les plus touchés sont l'agriculture, la construction, l'entretien ménager et les services d'hôtellerie et touristiques, où l'incertitude et les mauvais salaires sont typiques. C'est pour cette raison que la mise à jour des normes en matière de travail et d'emploi ainsi que l'effort en vue de contrôler ce marché noir ne peuvent rester au stade d'hypothèse vide et doivent être soutenus par les États membres. J'ai proposé que la Commission élabore une stratégie communautaire de lutte contre le marché noir et assume la part du lion du travail de contrôle de l'emploi et des aspects sociaux. Les États membres doivent entreprendre des réformes des régimes fiscaux et de sécurité sociale, réduisant ainsi l'oppressante charge fiscale sur la main-d'œuvre.

Afin que les ménages puissent acheter des services à des prix inférieurs, l'introduction de titres-services européens devrait être proposée; ils assureraient le paiement des contributions de sécurité sociale et des impôts. Pour lutter contre le travail non déclaré, il est toutefois essentiel que les États membres ouvrent leurs marchés du travail aux travailleurs des autres États membres, car une restriction partielle dans ces domaines encourage la formation d'inégalités régionales ainsi qu'une divergence des principes de l'UE et de l'approche européenne.

**Sirpa Pietikäinen (PPE-DE),** *par écrit.* – (*FI*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais remercier M. Panzeri pour son excellent rapport sur une prévention plus efficace du travail non déclaré dans l'UE.

Selon le rapport, le travail non déclaré représente jusqu'à 20 % du PIB dans certains États membres. Dans ces pays, mais aussi dans tous les autres pays de l'UE, le travail non déclaré est un problème pour l'économie du pays, mais il viole en même temps le droit des travailleurs à un travail humain.

L'UE s'est engagée à réaliser les objectifs visant à parvenir à un «travail décent» dans sons agenda, qui risque de ne pas être mis en œuvre en pratique à moins qu'il y ait un contrôle efficace et un système de règles clair. Les mauvaises conditions de travail et les conditions générales inexistantes d'emploi de travailleurs migrants exécutant un travail non déclaré ont créé une nouvelle forme d'esclavage social en Europe.

Pour déraciner la main-d'œuvre non déclarée, nous pouvons recourir à la fois au bâton et à la carotte. Davantage de contrôles devraient être mis en place afin qu'il soit possible d'intervenir plus rapidement qu'actuellement en cas d'abus potentiel. Le mouvement syndical joue un rôle important en tant que mouvement qui propose, contrôle et renforce des pratiques professionnelles loyales. Des campagnes d'information nationales destinées aux travailleurs étrangers sont un moyen de mieux faire connaître les règles de l'emploi aux travailleurs dans chaque pays.

La vérité, c'est que nous ne nous débarrasserons pas du problème de la main-d'œuvre non déclarée simplement à l'aide de réglementations. Des pratiques professionnelles loyales, des salaires décents et des niveaux de sécurité sociale adéquats doivent être garantis dans chaque pays de l'UE, ainsi que partout dans le monde. Les gens doivent avoir la possibilité de gagner leur vie de manière décente et de bénéficier d'une sécurité sociale de base, indépendamment du pays dans lequel ils vivent.

**Rovana Plumb (PSE)**, *par écrit*. – (RO) Le travail non déclaré est un phénomène que l'on rencontre dans tous les États membres de l'UE et une caractéristique alarmante du marché économique européen, qui va à l'encontre des principes de flexicurité.

La lutte contre le travail non déclaré est en quelque sorte similaire au duel entre Microsoft et les pirates informatiques. Plus nos méthodes de lutte contre le travail non déclaré sont innovantes, plus les astuces utilisées par les employeurs deviennent efficaces. Et le meilleur exemple de cela est l'émergence du «travail au gris», où les employeurs concluent des contrats de travail prévoyant le salaire minimum garanti, alors que le reste de l'argent du salaire réel est payé sans recourir à des formulaires juridiques.

En Roumanie, ce phénomène a pris de plus en plus d'ampleur, et le travail au gris représente actuellement 20 à 50 % de l'emploi total. Ce qui est alarmant, c'est que, si, au début, les utilisateurs de cette méthode était de petites entreprises, il y a à présent des noms bien connus qui évitent les taxes et les contributions de sécurité sociale, avec pour résultat une très petite pension pour le travailleur qui, le moment venu, se retrouvera proche du seuil de pauvreté.

J'ai souligné ces aspects parce que la future stratégie de lutte contre le travail non déclaré mentionnée dans le rapport doit tenir compte de la situation propre à chaque État membre. Nous avons besoin d'une approche européenne unifiée et d'une collaboration efficace entre les agences gouvernementales, les inspections du travail et les partenaires sociaux.

# 27. Application de la législation sociale liée aux transports routiers (brève présentation)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le rapport (A6-0357/2008) d'Alejandro Cercas, au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales, sur l'application de la législation sociale liée aux transports routiers (2008/2062(INI)).

Alejandro Cercas, rapporteur. – (ES) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je vous remercie pour votre présence. Comme vous le savez, en mars 2002, le Conseil et le Parlement sont parvenus à un accord, après conciliation, sur la directive 2002/15/CE, qui établit les exigences à remplir en matière de temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier, afin de garantir leur santé et leur sécurité, de garantir la sécurité routière et d'aligner les conditions de concurrence pour toutes les entreprises. Il couvre tous les types de travail, non seulement la conduite, mais aussi le travail physique que ces chauffeurs doivent parfois exécuter lors du chargement et du déchargement ou du nettoyage des véhicules.

Cette procédure de conciliation a résolu le problème le plus significatif, à savoir l'inclusion ou non des travailleurs indépendants à la directive, et les parties ont convenu, avec le soutien de la Commission, que les travailleurs indépendants seraient inclus, afin de mettre fin, une fois pour toutes, aux problèmes de double législation, au traitement inégal appliqué aux chauffeurs indépendants et aux chauffeurs employés.

L'absence de réglementation commune était à l'origine d'énormes problèmes: ces travailleurs indépendants avaient des journées de travail extrêmement longues, ce qui posait des problèmes dans leurs vies personnelles et sur le plan de la sécurité routière, et aussi parce que des chauffeurs se faisaient passer pour des indépendants et portaient atteinte aux règles de la concurrence loyale.

Cela a donc été un grand progrès de mettre un terme une fois pour toutes, avec une période de transition raisonnable, à cette double législation et, en 2002, la Commission, le Conseil et le Parlement sont tous parvenus à la conclusion que c'était la mesure la plus rationnelle et la plus logique à prendre.

Nous avons produit ce rapport d'initiative, avec l'aide de la commission de l'emploi et des affaires sociales et de la commission des transports et du tourisme, parce que, Monsieur le Commissaire, il semble à présent que ce principe, cet engagement de la part de la Commission, du Conseil et du Parlement, ne soit pas si ferme; il semble qu'il y ait des ambiguïtés; il semble qu'il y ait des confusions et des explications qui ne nous satisfont pas.

La Commission était censée produire un rapport présentant la législation afin de garantir que ces travailleurs indépendants étaient bel et bien couverts par la directive. La vérité, c'est que ce rapport a été présenté l'année dernière, mais qu'il était, selon ses propres termes, insuffisant, et nous attendons à présent le rapport définitif, ce qui signifie qu'aujourd'hui, à six mois de la fin du délai fixé pour l'intégration, nous n'avons ni rapport ni initiatives de la Commission.

C'est pourquoi, Monsieur le Commissaire, la date de l'inclusion des travailleurs indépendants approchant – et nous ne savons pas clairement ni ne sommes convaincus que la volonté qui existait à l'époque existe toujours aujourd'hui, et des rumeurs parlent d'une éventuelle révision des critères – le Parlement a produit ce rapport, avec deux objectifs: en tant que rappel et en tant que demande.

Il s'agit d'un rappel des engagements pris par le Conseil, la Commission et le Parlement envers les travailleurs, les entreprises et tous les citoyens de mettre fin à cette situation, qui est un terrain fertile pour les procès, et d'une demande que ces promesses soient tenues. Aucun événement ne s'est produit qui justifie de modifier

les motifs. Il y a toujours le même besoin; dès lors, pour la santé des travailleurs, pour la sécurité routière et pour une parfaite concurrence, nous devrions inclure les travailleurs indépendants dans la directive.

Une dernière requête, Monsieur le Commissaire. Je pense qu'il est très important, à la fin de ce mandat, que vous ne reveniez pas sur l'engagement pris. Les exigences économiques ou les secteurs de la profession qui tentent d'obtenir des avantages compétitifs excessifs ne devraient jamais passer avant les besoins du public auxquels je fais référence.

Par conséquent, et parce que c'est important, Monsieur le Commissaire, je veux vous demander, au nom de mes collègues, de ne pas perturber l'équilibre et que la législation promise soit bientôt mise en place.

**Vladimír Špidla**, *membre de la Commission*. – (*CS*) Mesdames et Messieurs, le Parlement européen débat aujourd'hui de l'application, et des éventuels moyens de poursuivre l'élaboration de la directive sur le temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier. Cette législation spécifique organise le temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier, telles que les chauffeurs de bus et les chauffeurs de camions. La directive ne couvre toutefois pas les chauffeurs indépendants.

Beaucoup de députés se rappelleront que la directive a été adoptée en 2002 à la suite d'une difficile procédure de conciliation, sur la base de laquelle une clause complexe avait été approuvée. Cette clause établit que, à compter du 23 mars 2009, le champ d'application de la directive sera étendu à tous les chauffeurs indépendants si la Commission envoie au Conseil et au Parlement européen un rapport concernant une évaluation d'impact de la situation actuelle, dans laquelle les chauffeurs indépendants ne sont pas inclus, et élabore une proposition législative concernant les chauffeurs indépendants.

Bien que la question d'inclure ou non les chauffeurs indépendants au champ d'application de la directive soit un véritable dilemme, permettez-moi de dire que c'est aussi un faux problème. Le principal objectif de la Commission en élaborant une proposition législative concernant les conditions de travail dans le secteur des transports routiers est de garantir un niveau élevé de protection sociale et une concurrence loyale, ainsi que d'améliorer la sécurité routière. Par conséquent, la Commission a jugé nécessaire d'introduire un régime spécial pour les travailleurs mobiles du secteur des transports routiers à travers une loi spécifique accompagnant la directive générale sur le temps de travail.

Cependant, les dispositions post-2002 de la législation concernant les chauffeurs ont considérablement changé et de manière positive. Grâce à votre aide, et à celle de M. Markov, en particulier, de nouvelles règles sur les temps de conduite, les périodes de repos et les procédures d'inspection ont été adoptées en 2005.

Si la directive sur le temps de travail adoptée en 2002 ne s'appliquait à l'origine qu'aux chauffeurs employés, les règles adoptées en 2005 s'appliquent à tous les chauffeurs, employés et indépendants. Les règles s'appliquent à 80 % du temps de travail de tous les chauffeurs. Par conséquent, les craintes fondées du Parlement sur cette question qui ont été exprimées au cours de la procédure de conciliation relative à la directive sur le temps de travail de 2002 ont été apaisées. En ce qui concerne la révision de la directive sur le temps de travail de 2002, ce n'est un secret pour personne que les attitudes des divers États membres face à cette question sont très différentes et que les avis divergent également au sein des États membres et au sein du secteur des transports.

La Commission a publié son rapport sur les conséquences de l'exclusion des chauffeurs indépendants du champ d'application de la directive en mai 2007. Le rapport arrivait à deux conclusions. Premièrement, il déclarait qu'il y avait à la fois des avantages et des inconvénients à inclure et exclure les chauffeurs indépendants. Deuxièmement, l'application de la directive avait causé quelques problèmes, parce que les États membres l'avaient trouvée difficile à exécuter. Ce problème était principalement dû à la classification erronée de certains chauffeurs comme indépendants. C'est la manière dont le secteur des transports décrit les chauffeurs qui, bien qu'officiellement indépendants, dépendent en réalité d'une entreprise et ne peuvent pas planifier leur travail eux-mêmes comme ils le voudraient. Ils sont socialement vulnérables et, comme je l'ai déjà dit, bien que la directive s'applique déjà à eux, nous devons assister à des améliorations significatives dans son application. La Commission a surveillé très attentivement la transposition de la directive en législation nationale et, lorsque cela était nécessaire, a entamé des poursuites quand des infractions avaient été observées. Dès que les États membres avaient achevé la transposition de la directive en législation nationale, nous procédions à un contrôle approfondi de la qualité de cette transposition. Dans de nombreux cas, cela a mené à l'introduction de poursuites lorsque des infractions étaient observées.

À l'heure actuelle, la Commission est aussi en train de réaliser une évaluation d'impact en vue d'établir une base compacte pour une proposition législative qui sera élaborée cette année. Il serait par conséquent prématuré pour la Commission de déjà adopter un point de vue sur ces aspects des considérations relatives aux chauffeurs indépendants qui posent la question de les inclure, ou pas, dans le champ d'application de la directive sur le temps de travail.

Je salue le rapport de M. Cercas, en particulier les développements relatifs à la question de la transposition. Cependant, comme je l'ai dit, la Commission est d'avis que la solution proposée dans le rapport ne tient pas compte du problème de la transposition totale et correcte de la directive pour les travailleurs qu'elle couvre déjà. C'est ce sur quoi nous avons travaillé jusqu'à maintenant et ce que nous espérons réaliser avec la prochaine modification.

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

#### Déclarations écrites (article 142)

Mary Lou McDonald (GUE/NGL), par écrit. – (EN) Les transports routiers sont une activité économique essentielle au sein de l'UE. Le respect des règles relatives au temps de conduite, de travail et aux périodes de repos est une exigence fondamentale en vue de garantir la sécurité routière, la santé et la sécurité des chauffeurs et des passagers.

Nous saluons en particulier l'inclusion de tous les travailleurs du secteur, y compris les chauffeurs indépendants, dans les règles sur le temps de travail qui garantiront une concurrence loyale au sein du secteur.

Il doit également être clair que la directive établit des exigences minimales et ne doit en aucun cas entraîner un nivellement par le bas des conditions plus favorables qui existent déjà dans certains États membres.

# 28. Promouvoir l'intégration sociale et lutter contre la pauvreté, y compris celle des enfants, au sein de l'UE (brève présentation)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le rapport (A6-0364/2008) de Gabriele Zimmer, au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales, sur le thème «Promouvoir l'intégration sociale et lutter contre la pauvreté, y compris celle des enfants, au sein de l'UE» (2008/2034(INI)).

**Gabriele Zimmer,** *rapporteure.* – (*DE*) Monsieur le Président, tout d'abord, je regrette que, pour le rapport d'initiative que je présente au nom de la commission, ni débat ouvert en plénière ni amendements ne soient possibles. Je trouve inacceptable que les députés restreignent ainsi leurs propres droits et dévaluent les rapports d'initiative.

Notre commission a tenu des débats très énergiques sur les rapports qui sont présentés aujourd'hui, avec plus de 200 amendements, 40 amendements de compromis et deux auditions d'experts et de parties concernées, tout cela en étroite coopération avec la commission des droits de la femme de l'égalité des genres. Tout ceci démontre l'intérêt des députés pour ce sujet.

La commission de l'emploi et des affaires sociales a voté à une écrasante majorité dans tous les groupes en faveur de la poursuite de l'élaboration de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et j'espère que l'ensemble de la plénière fera de même demain. La commission est absolument claire sur le faite que, étant donné les 78 millions de personnes qui vivent dans la misère, dont 19 millions d'enfants, l'UE et ses États membres ont une obligation d'impulser des objectifs spécifiques mesurables en vue d'encourager l'intégration sociale et de lutter contre la pauvreté.

Il y a quelques jours, la Commission a proposé des principes pour la stratégie d'intégration active, qui devraient être approuvés par le Conseil européen. En tant que commission, nous soutenons ces propositions, dans la mesure où nous en avons été informés au préalable. Nous allons cependant plus loin et demandons, dans notre rapport, l'élaboration d'une approche holistique de l'intégration sociale active.

Nous pensons qu'elle doit être basée sur quatre piliers: premièrement, des revenus anti-pauvreté, grâce aux allocations de revenu minimum et aux salaires minimum; deuxièmement, des politiques actives sur le marché de l'emploi, pour de meilleurs lieux de travail et des revenus suffisants; troisièmement, un meilleur accès aux services publics d'intérêt général et à des services de qualité; quatrièmement, une meilleure participation de ceux qui sont touchés par la pauvreté et l'exclusion à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie. En outre, nous voulons intégrer l'égalité des genres dans tous les aspects de cette stratégie.

Notre commission juge peu satisfaisant que tous les États membres ne disposent même pas d'un réseau national d'allocations de revenu minimum. Dans de nombreux pays, le niveau des allocations de revenu minimum est inférieur au seuil de pauvreté de l'UE. Nous demandons dès lors que le revenu des allocations minimum et du travail rémunéré n'entraîne pas une pauvreté liée au revenu. Nous invitons le Conseil à se mettre d'accord sur des objectifs européens concernant les allocations de revenu minimum – au moins 60 % du revenu national médian – et les salaires minimum – au moins 60 % du salaire national moyen ou du salaire moyen dans le secteur en question. Les États membres devraient atteindre ces objectifs dans un délai défini, en tenant pleinement compte du principe de subsidiarité et en appliquant la méthode ouverte de coordination.

La commission a prêté une attention particulière, lors de ses consultations sur ce rapport, à la lutte contre la pauvreté infantile. Pour nous, le plus important est le bien-être des enfants. Nous basons notre travail sur la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, et en déduisons une obligation politiquement intégrée de lutter contre la pauvreté infantile.

Nous soulignons que, à notre avis, l'accès à des services de qualité constitue une impulsion cruciale pour l'intégration sociale des adultes et, surtout, pour celle des enfants, en particulier les enfants menacés de pauvreté. Nous insistons pour que les États membres réduisent, pour commencer, la pauvreté infantile de 50 % d'ici 2012. En outre, nous confirmons la résolution de ce Parlement en janvier de cette année sur la lutte contre le phénomène des enfants des rues à l'horizon 2015.

**Vladimír Špidla,** *membre de la Commission*. – (*CS*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de dire quelques mots au sujet du rapport en question. Vous savez bien que, dans l'agenda social renouvelé, la Commission a présenté l'idée de la lutte contre la pauvreté comme faisant partie intégrante de l'agenda social, et que la recommandation sur l'inclusion sociale a repris cette idée. Je suis heureux que le rapport présenté par le rapporteur dans son discours montre son soutien pour cette recommandation et considère aussi de manière positive certains des sentiments clés de cette recommandation. Permettez-moi de dire que, si la Commission juge les efforts en vue de parvenir à l'inclusion sociale extrêmement importants, elle accorde davantage d'importance encore à la question de la pauvreté infantile. Dans ce contexte, je voudrais souligner que c'est la première fois au cours du mandat de l'actuelle Commission que ce sujet est présenté d'une manière aussi excellente. Nous aspirons à poursuivre sur cette voie à l'avenir, car il est tout à fait clair que la pauvreté héréditaire, qui est transmise par les parents à leurs enfants, est un des graves problèmes sociologiques liés à la pauvreté. Il est, à notre avis, extrêmement important de briser ce cercle vicieux.

Mesdames et Messieurs, il est évident qu'à cet égard, la Commission peut compter sur le soutien du Parlement. Je suis bien sûr curieux de voir comment les documents et le rapport vont progresser à l'avenir. Il est également tout à fait clair que la Commission fera un usage considérable des décisions et des avis du Parlement dans ses futurs efforts en vue de parvenir à l'inclusion sociale: ce n'est pas une question qui peut se résoudre à l'aide d'une communication seule, ni une bataille qui peut être remportée sur une courte période de quelques semaines ou de quelques mois.

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Slavi Binev (NI),** par *écrit.* – (BG) Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais exprimer mon soutien au rapport de  $M^{me}$  Zimmer sur le thème «Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté». Lutter contre la pauvreté infantile est une priorité de l'UE, mais il y a de multiples obstacles à une bonne socialisation.

Je voudrais vous informer d'un cas sans précédent en Bulgarie, qui démontre comment les autorités restreignent la possibilité pour de milliers d'enfants de recevoir une éducation et de parvenir à quelque chose de mieux dans leur vie. Les enfants chrétiens font l'objet de discrimination religieuse dans les écoles publiques. En raison de la fête musulmane du Ramazan Bayram, qui n'est pas un jour férié, sauf dans les États islamiques, et avec la connivence du ministère de l'éducation bulgare, les écoles de la région de Kardzhali, Razgrad, Targovishte et Shumen ont fermé leurs portes pendant deux jours afin de célébrer cette fête musulmane. Malgré la nature laïque de l'éducation bulgare, un jour férié religieux a été déclaré dans ces régions! Les enfants bulgares ont été forcés de manquer l'école.

La Bulgarie est un pays chrétien et ne dispose d'aucun décret relatif au respect national des fêtes musulmanes. Comment se fait-il, alors, que les écoles publiques bulgares aient fermé leurs portes et honoré une fête religieuse non bulgare, aux dépens de leurs propres enfants, tacitement et sans explications? Une certaine personne ou certaines personnes en Bulgarie ont manifestement intérêt à laisser les classes des écoles publiques vides pour remplir les mosquées turques.

**Bairbre de Brún (GUE/NGL),** *par écrit.* – (*GA*) Les politiques d'inclusion sociale devraient principalement être axées sur le droit des personnes de vivre dans la dignité, et devraient garantir leur participation à la société. Pour ce faire, les politiques d'inclusion sociale doivent assurer un niveau de revenu qui garantisse que les gens ne souffrent pas de la pauvreté ni de l'exclusion.

Ce rapport soutient la Commission européenne afin qu'elle prenne cette mesure importante qui rendra la lutte contre la pauvreté et la lutte au nom de l'inclusion sociale plus visibles. Le rapport insiste pour que la stratégie s'intensifie en élaborant des indicateurs clés et des objectifs concrets. Il souligne la nécessité d'une approche plus complète dans la lutte contre la pauvreté, qui inclue toute une série de politiques européennes.

Les appels lancés par le rapport en vue d'instaurer un salaire minimum et un revenu minimum, de faire de l'élimination de la pauvreté infantile une priorité, et d'améliorer l'accès aux services publics pour les groupes menacés d'exclusion sociale, sont particulièrement importants. Ils devraient être complétés en facilitant l'inclusion sociale, par exemple par le biais des logements, de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que des systèmes d'aide au revenu pour les personnes isolées et les familles.

**Proinsias De Rossa (PSE),** *par écrit.* – (EN) Ce rapport a été décrit comme une approche holistique de l'éradication de la pauvreté. Cependant, alors que la tempête financière mondiale continue à frapper nos concitoyens et nos économies, il n'a jamais été aussi évident que nous vivons dans un monde interconnecté et interdépendant.

Les politiques adoptées au sein de l'Union ont un impact à l'extérieur de l'Union. Par conséquent, les problèmes extérieurs à l'Union devraient éclairer les politiques à l'intérieur de celle-ci. Nous ne pouvons pas isoler la lutte contre la pauvreté en Europe de la lutte mondiale contre l'exclusion.

Le travail des enfants renforce la pauvreté, condamnant génération après génération à l'ignorance, à une santé précaire et à une mort prématurée. La place des enfants est à l'école. Une économie développée ne peut être bâtie par une main-d'œuvre non instruite. Les enfants qui travaillent excluent leurs parents de ce travail et leur enlèvent ainsi la possibilité de lutter pour de meilleures conditions. Les enfants qui travaillent contribuent bel et bien à la course mondiale vers le bas.

**Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (PSE),** *par écrit.* – (*PL*) En 2005, 78 millions de personnes (16 %) dans l'Union européenne vivaient en dessous du seuil de pauvreté. À l'heure actuelle, un citoyen européen sur cinq vit dans des conditions inférieures à la normale; chaque jour, 1,8 million de personnes cherchent un abri pour la nuit dans des foyers pour sans-abris; 10 % de la population vit dans des ménages où personne ne travaille; le chômage de longue durée atteint 4 %; 15 % des travailleurs reçoivent des salaires extrêmement bas; et 8 % des travailleurs vivent dans la misère malgré le fait qu'ils aient un emploi. En outre, 19 millions d'enfants sont touchés par la pauvreté.

Parmi les États membres de l'UE, il y a des pays dans lesquels des systèmes nationaux et convenables de sécurité sociale n'ont pas encore été mis en place.

Dans ce contexte, l'approche de l'intégration sociale active proposée par la Commission mérite d'être reconnue. La politique d'intégration sociale doit garantir le droit fondamental de tous d'avoir une vie décente et de faire partie de la société et elle doit également garantir un marché du travail intégré, un meilleur accès à des services de qualité, l'égalité des genres et l'absence de discrimination.

Le niveau d'aide sociale est actuellement inférieur à la menace de pauvreté, et les États membres devraient l'adapter afin qu'elle remplisse son principal objectif: sortir les gens de la pauvreté. Les programmes de protection sociale devraient apporter aux gens une aide efficace et les aider à trouver un emploi stable.

Il faut agir immédiatement en faveur des enfants qui souffrent de toute une série de problèmes, des enfants de familles immigrantes, des enfants négligés, des enfants exploités et des enfants victimes de la violence.

**Louis Grech (PSE),** par écrit. – (EN) À la suite de la récente, en fait actuelle, crise financière et économique et de ses répercussions mondiales, j'ai le sentiment qu'il est nécessaire de réévaluer la définition et les seuils de pauvreté.

Je suis préoccupé par le fait qu'une part significative de la pauvreté ne soit pas aussi visible qu'il y a quelques dizaines d'années, mais je crains qu'elle soit tout aussi réelle. Le mode de vie contemporain aide à camoufler, dans une large mesure, cette nouvelle pauvreté.

Le pouvoir d'achat de nombreux ménages est érodé par les fortes augmentations des coûts en général, et en particulier ceux relatifs à l'alimentation, à la santé et à l'énergie. Les familles disposant de faibles revenus, les retraités, les chômeurs et d'autres niches au sein de notre société risquent de devenir vulnérables et auront du mal à survivre, étant donné que ces coûts représentent la majeure partie de leur budget mensuel.

Les résultats des économies du monde entier devraient se détériorer rapidement, une récession étant attendue. Cela va inévitablement créer des instabilités dans tous les secteurs de l'économie. Les réductions dans les programmes et les services sociaux vont exacerber le problème pour ceux qui subissent une érosion de leur pouvoir d'achat.

Je pense que l'Union et les États membres doivent s'attaquer à ce problème afin de réduire les inégalités et les difficultés drastiques que la pauvreté cachée impose à de nombreux citoyens européens.

**Lívia Járóka (PPE-DE),** *par écrit.* – (*EN*) La nécessité d'éradiquer la pauvreté infantile est ressentie comme une question importante au sein de l'Union européenne. Les enfants roms, en particulier, sont la minorité la plus défavorisée, manquant d'assistance dans le domaine du logement, de l'emploi, de l'éducation et des soins de santé.

La combinaison de ces facteurs résulte en une situation terrible où les enfants roms n'ont pas d'avenir et où les Roms et leurs enfants sont socialement exclus, en particulier quand les enfants roms grandissent dans une extrême pauvreté. Ce type d'environnement ne donne pas aux enfants roms la chance d'exercer les droits qu'ils méritent. Les enfants roms qui grandissent dans la pauvreté ne bénéficient pas des possibilités offertes gratuitement à la majorité des gens. L'UE et les États-membres doivent prendre en considération l'exclusion sociale et la pauvreté infantile quand ils élaborent leurs politiques, en particulier dans des domaines relatifs à l'inclusion sociale active.

Des données actuelles montrent qu'environ 50 % des Roms sont illettrés et semi-illettrés; 30 % des enfants âgés de 3 à 10 ans souffrent de maladies graves telles que la tuberculose; l'espérance de vie des Roms est de 10 ans inférieure à celle de la majorité des gens. Le niveau d'exclusion sociale des Roms au cours de leur enfance se renforce à mesure qu'ils deviennent adultes. Dans la plupart des villes européennes, 90 % des Roms sont au chômage et ont peu d'espoir de trouver un emploi dans un avenir proche; ce cercle vicieux doit être rompu pour la cohésion sociale de l'UE.

**Magda Kósáné Kovács (PSE)**, *par écrit.* – (*HU*) Le bien-être de nos enfants est basé sur un environnement sain, un logement décent, une alimentation correcte, et un accès à l'éducation. L'intitulé du rapport est trop général pour se concentrer correctement sur la position des enfants. Il ne peut par conséquent pas exprimer la mesure dans laquelle la pauvreté infantile détermine le futur et le présent de notre société, mais seulement y faire allusion.

Le rapport couvre les thèmes de l'intégration et de la pauvreté de manière complexe, parfois holistique, en se focalisant parfois sur des groupes à risque, tels que les minorités ethniques, les migrants, les personnes âgées et les personnes handicapées, en insistant particulièrement sur la position des femmes et des enfants. Je soutiens naturellement le point de vue selon lequel l'emploi est l'outil le plus important pour sortir de la pauvreté. En lui-même, il n'est toutefois pas une garantie d'intégration sociale ou d'élimination de la pauvreté.

Il montre également que, parmi les travailleurs, beaucoup sont pauvres. Une raison à cela, qui renforce le message du rapport, réside dans les mauvaises conditions de travail et dans le système de salaires inéquitables appliqué à certains groupes défavorisés. Il est dommage que ce document, qui s'efforce de refléter la diversité, n'offre pas la possibilité d'explorer les problèmes de certains groupes à risque. Au vue de l'engagement de l'auteur et du contenu de ce rapport, je suis sûre que la contribution qu'il apporte aidera les institutions européennes à élaborer des lois qui atteindront son but, aider ceux à qui il est destiné, les pauvres.

**Siiri Oviir (ALDE),** *par écrit.* – *(ET)* Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chacun devrait avoir le même droit de participer pleinement à la vie de la société, y compris le droit de travailler et d'être économiquement actif, et de jouir d'un niveau de vie et d'un bien-être normal dans la société dans laquelle il vit.

L'emploi est indiscutablement le meilleur moyen de prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale. Il est cependant curieux que 20 millions de travailleurs vivent aujourd'hui dans la misère au sein de l'UE, pour la plupart des femmes.

Selon moi, outre la résolution des problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale au sein des tranches vulnérables de la population, il serait bon d'accorder, au sein de l'UE, davantage d'attention à la pauvreté parmi les travailleurs, en particulier les femmes.

Une enquête doit être réalisée au sujet des politiques de l'UE visant à stimuler le marché de l'emploi: pour offrir aux gens une plus grande protection sociale, nous avons besoin d'un tremplin pour un emploi régulier, rémunérateur et juridiquement sûr.

Je suis également d'avis que la rémunération payable aux travailleurs des États membres (le salaire minimum) devrait être juste et garantisse leur revenu, les empêchant ainsi de tomber dans le piège de la pauvreté.

Je salue l'objectif européen défini dans le rapport d'offrir comme rémunération au moins 60 % du salaire moyen pertinent (national, sectoriel, etc.) et le fait que les États membres se soient mis d'accord sur un calendrier en vue d'atteindre cet objectif.

Seul un équilibre entre flexibilité et protection peut améliorer l'emploi et l'inclusion sociale.

**Rovana Plumb (PSE),** par écrit. – (RO) Neuf ans après le lancement du concept de «travail décent», la moitié de la main-d'œuvre mondiale gagne moins de 2 dollars par jour et, en 2007, le taux d'emploi des femmes était de 49 % du total de la population, contre 74,3 % pour celui des hommes.

En Roumanie, seulement 15 % du nombre total de travailleurs bénéficient de lieux de travail décents, et le nombre de femmes menacées de pauvreté est environ 10 % supérieur à celui des hommes. La différence entre les salaires est évidente, les hommes gagnant plus que les femmes dans la plupart des secteurs économiques, et la différence mensuelle est d'environ 1/3 du salaire minimum de base au niveau national.

L'étude menée par l'Organisation internationale du travail publiée à l'occasion de la Journée internationale de la femme montre clairement que l'Europe ne peut plus se permettre d'ignorer le potentiel des femmes, et que l'accès au marché du travail et à des emplois décents est crucial pour parvenir à l'égalité des genres. L'accès à un travail décent pour tous les citoyens doit être une priorité des politiques de l'emploi, car c'est le mécanisme d'inclusion sociale de base et, en même temps, la seule solution durable dans la lutte contre la pauvreté.

**Katrin Saks (PSE),** *par écrit.* – (*ET*) L'inclusion sociale et la pauvreté infantile sont des choses que nous devrions prendre au sérieux et, à cet égard, l'initiative de la commission est la bienvenue. Nous devrions néanmoins nous demander si nos plans sont suffisamment ambitieux. Les États membres devraient prendre plusieurs mesures importantes à cet égard.

Ce dont nous avons le plus besoin en vue de réduire l'exclusion sociale, c'est que les gens disposent de revenus suffisants pour vivre. Nous devrions reconnaître que, dans la plupart des États membres dans lesquels il existe, le salaire minimum ne constitue pas un revenu normal.

L'assistance sociale déclinante joue un rôle dans l'exclusion sociale. Étant donné l'actuelle dépression économique, on parle ouvertement en Estonie, où il y a eu des débats animés sur la manière d'équilibrer le budget, de compromis sur les allocations familiales. Les allocations familiales universelles sont une chose que tous les enfants méritent et, en tant que telle, en plus d'être d'une aide pratique, elles sont d'une grande importance symbolique. En tant qu'ancienne ministre de la population et qu'actuelle présidente de la Ligue de protection de l'enfance estonienne, je suis au fait de ces questions et je ferai tout pour faire en sorte que cette aide, même si elle est coûteuse et non rentable, ne soit pas abolie.

Outre l'aide au revenu, il y a d'importantes allocations ciblées destinées à des groupes vulnérables tels que les personnes âgées, les parents célibataires, les familles nombreuses et les personnes handicapées. Les allocations de ce type devraient couvrir les frais supplémentaires relatifs à l'aide aux personnes et aux soins médicaux et sociaux. Les allocations mises en place au Royaume-Uni pour les personnes âgées lorsqu'il fait froid, afin de leur permettre de se chauffer et de lutter contre la pauvreté énergétique, sont un excellent exemple que d'autres États membres, dont l'Estonie, devrait suivre.

**Silvia-Adriana Țicău (PSE),** *par écrit.* – (RO) Les services de transport routier représentent 1,6 % du PIB et offrent du travail à 4,5 millions de citoyens européens.

L'économie et la société en général dépendent largement de l'efficacité des transports routiers, puisque 44 % des marchandises sont transportées par camion, et 85 % des personnes se déplacent en voiture, bus ou car.

J'estime que, pour répondre aux exigences juridiques relatives aux conditions sociales, les États membres devraient investir dans les infrastructures de transport routier et prendre les mesures nécessaires pour garantir le niveau d'investissement adéquat pour le développement des infrastructures de transport routier. Dans ce contexte, la construction de zones de stationnement sûres devrait être une priorité.

Afin de ne pas avoir d'obstacles artificiels à la libre circulation des biens, j'ai demandé, au moyen d'un amendement, que la Commission présente au Parlement européen un rapport sur la situation des contrôles routiers dans chaque État membre. Compte tenu du fait que certains types de contrôles limitent la libre circulation des biens et des personnes, j'ai demandé à la Commission de réviser la législation existante et de proposer sa modification afin de garantir un système cohérent de contrôles routiers.

# 29. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal

### 30. Levée de la séance

(La séance est levée à 0 h 25)